

Tome 8

1970

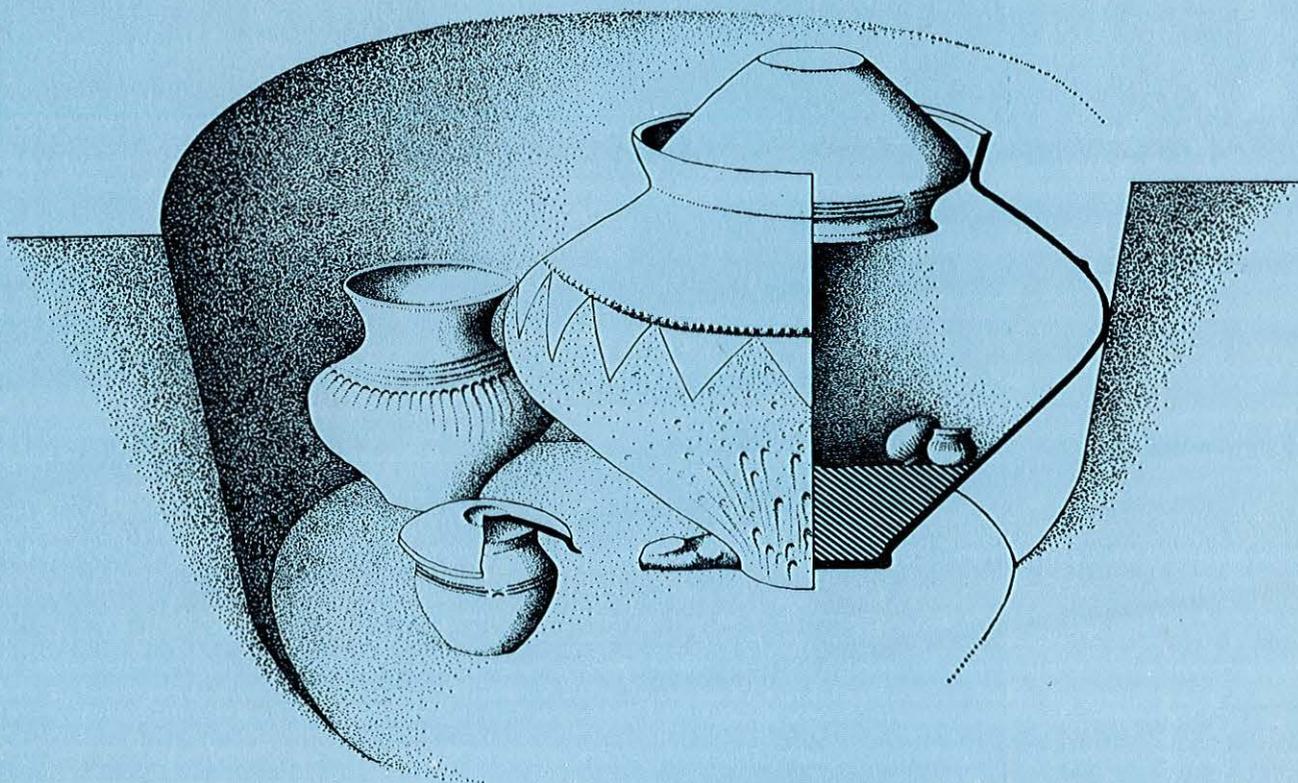
LE SITE PROTOHISTORIQUE
DES
GOURS-AUX-LIONS

A

MAROLLES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

par

Claude et Daniel MORDANT



LE SITE PROTOHISTORIQUE
DES GOURS-AUX-LIONS
A MAROLLES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

Tome 8

1 9 7 0

LE SITE PROTOHISTORIQUE
DES
GOURS-AUX-LIONS

A

MAROLLES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

par

Claude et Daniel MORDANT

avec la collaboration de Thérèse POULAIN-JOSIEN

Préface de Gérard BAILLOUD

Sommaire

PREFACE	9
---------------	---

INTRODUCTION	11
--------------------	----

Site de vallée, les Gours-aux-Lions occupent une position doublement privilégiée : sur la rive gauche de la Seine, non loin de son confluent avec l'Yonne et sur une basse terrasse offrant un terrain sec et bien drainé. Quatre ensembles y ont été identifiés : ils s'échelonnent entre le Néolithique moyen et la période gallo-romaine. Les vestiges protohistoriques seront seuls décrits ici.

LES NECROPOLES DU BRONZE FINAL.

■ La nécropole 1.	13
------------------------	----

Elle comprend 28 sépultures - 23 inhumations et 5 incinérations - soit un groupe de 16 inhumations et un autre de 7 inhumations et 5 incinérations plus ou moins dispersées. La fouille de chaque tombe est décrite, puis le mobilier, céramique et métallique ; enfin des rapprochements sont faits, surtout avec les découvertes régionales.

■ La nécropole 2.	69
------------------------	----

Située au Sud de la précédente et incomplètement dégagée, elle n'a livré que 2 incinérations.

■ Conclusions.

Nécropole 1.

A. — Les rites funéraires	76
---------------------------------	----

Les inhumations - 85 % des sépultures -, toutes bouleversées, sont soit en puits circulaires pour les sépultures groupées, soit en fosses rectangulaires, parfois de grandes dimensions. L'utilisation des fosses circulaires est peut-être due à l'influence des coutumes cinéraires. Le remaniement des sépultures, accompagné du retrait de certains objets de bronze, s'est peut-être doublé d'une cérémonie rituelle, dans le cas des tombes en puits, comme le laisse supposer l'absence systématique de tout fragment de la calotte crânienne. Une seule incinération a été bouleversée ; les autres, - l'une étant au centre d'un enclos circulaire -, comprennent chacune un ossuaire et des vases accessoires placés à l'extérieur ou à l'intérieur ; le mobilier métallique est partiellement incinéré ou déposé intact au-dessus de l'urne. Des offrandes culinaires et des restes de chien ont été recueillis dans des sépultures de chaque type.

B. — Le mobilier	78
------------------------	----

La céramique, à décor cannelé très homogène, présente un caractère évolué, marqué par l'association de gobelets, apparus au début du Bronze final, et de vases bitronconiques annonçant le Bronze final II b. Le mobilier métallique est moins uniforme : la présence des bronzes archaïques témoigne de la survivance de traditions ou même d'un substrat autochtone du Bronze moyen ; au contraire, certains des éléments du Bronze final, comme les pincettes ou le rasoir à manche à 2 anneaux, s'harmonisent tout à fait avec la céramique bitronconique. Pour ces raisons, nous croyons pouvoir rattacher au début du Bronze final II (Bronze final II a de H. Zumstein) l'ensemble des sépultures de la nécropole 1, contemporaines, entre autres, de celles de Rouffach (Haut-Rhin), mais bien plus évoluées que celles de la Colombine, Monéteau et Auxerre (Yonne). La richesse des parures laisse supposer qu'un important courant commercial empruntait alors les vallées de l'Yonne et de la Seine.

<i>Nécropole 2.</i>	84
-------------------------------	----

Le rite funéraire suivi correspond à peu près à celui des incinérations de la première nécropole.

La céramique de l'incinération 1 est marquée par l'association d'une assiette et de vases bitronconiques à goulot vertical, décorés au peigne, du groupe Rhin-Suisse, avec des gobelets à fond plat, plus typiques des Champs d'Urnes récents. Il faut donc attribuer cette sépulture à l'extrême fin du Bronze final II, voire au début de Bronze final III. Le mobilier de bronze présente le même caractère archaïque que certaines pièces de la nécropole précédente.

L'absence de toute céramique hybride laisse supposer que les 2 communautés marollaises du Bronze final, celle de la céramique cannelée et celle de la céramique peignée, n'ont eu aucun contact.

■ <i>Annexe 1 - Répertoire des sites à céramique cannelée (fin du Bronze moyen, Bronze final I, II, III) des vallées de l'Yonne et de la Seine</i>	85
--	----

Sont répertoriés : les sites à gobelets, à gobelets et vases bitronconiques et à vases bitronconiques seuls.

■ <i>Annexe 2 - Répertoire des sites à céramique peignée (Bronze final II, III) des vallées de l'Yonne et de la Seine</i>	87
---	----

Formes : assiettes, gobelets à fond plat, vases bitronconiques carénés à col cylindrique.

LES VESTIGES DES PERIODES DE HALLSTATT ET DE LA TÈNE.

■ Le Hallstatt.

Fosse 1.	89
------------------	----

Une lentille de terre grasse et cendreuse prise dans les colluvions à la base du talus menant à la Seine a livré quelques tessons de céramique : des bords d'assiettes, de bols et 2 fragments peints à décor blanchâtre - chevrons, triangle quadrillé - sur fond rouge foncé, assez proche de la céramique peinte du Hallstatt final de Vix.

Fosse 2.	90
------------------	----

Un assez abondant matériel céramique a été recueilli dans le remplissage de cette fosse : il comprend des vases ovoïdes de grandes dimensions, des vases globuleux, une jatte, une assiette, des gobelets et un bol. L'ensemble paraît appartenir au Hallstatt moyen avec des éléments plus anciens.

■ La Tène.

La Nécropole.	95
-----------------------	----

Elle comprend 4 inhumations simples et 4 autres implantées à l'intérieur ou dans le fossé d'un petit enclos quadrangulaire. Les corps sont allongés en décubitus dorsal ; dans la sépulture double n° 39 ils paraissent avoir été déposés dans un cercueil fait d'un tronc d'arbre fendu puis évidé. Le mobilier, d'une extrême pauvreté, se rattache à la fin de la Tène I.

Les autres vestiges.	99
------------------------------	----

Conclusions.	99
----------------------	----

La pauvreté des vestiges découverts témoigne d'une occupation restreinte du site à la période de La Tène et surtout du très bas niveau économique de la petite communauté marollaise de l'époque.

LES ENCLOS.

■ Les enclos circulaires.	102
-----------------------------------	-----

Sont décrits successivement : un enclos à 2 fossés sécants (E₂), contenant à sa périphérie 4 inhumations vraisemblablement de La Tène ; un enclos en relation avec une sépulture collective S.O.M. (E₄) ; un enclos contenant une incinération du Bronze final (E₅).

■ L'enclos réniforme. 114

Aucune structure particulière n'a été repérée sur l'aire interne. Certains secteurs du fossé paraissent avoir reçu les éléments d'une clôture.

■ Les enclos quadrangulaires. 116

Un curieux ensemble (E_1), formé de 2 fossés décalés selon une orientation méridienne pour ménager 2 entrées en chicane, n'a livré, en dehors d'une stratigraphie de fossé intéressante, aucun élément susceptible de l'interpréter. Un petit enclos et un plus vaste sont ensuite mentionnés.

■ Conclusions.

Stratigraphie comparée des remplissages. 122

Les 3 couches fondamentales et leurs variantes sont tout d'abord décrites. On a recherché ensuite les facteurs externes et internes - propres au fossé - liés aux variations des remplissages.

Pour terminer un essai d'interprétation des phases du remplissage a été tenté, mettant en évidence une première phase courte et contemporaine du creusement, une seconde plus longue, vraisemblablement naturelle, sauf peut-être pour l'enclos 3, qui correspond au lessivage et à l'éboulement des parois; enfin une troisième, liée à un apport volontaire de terre pouvant venir du sol environnant.

Chronologie relative.

La disposition des enclos semble montrer qu'ils n'ont pas été implantés au hasard mais selon un axe d'orientation méridienne. Les éléments de datation de certains ensembles sont ensuite rappelés: la sépulture collective S. O.M. pour l'enclos 4, l'incinération 5 du Bronze final pour l'enclos 5.

CONCLUSION 125

L'histoire du site à l'économie prospère dès le début du Bronze final II, puis en déclin à l'âge du Fer, suggère un déplacement des axes commerciaux au profit de la Haute Seine et de la Champagne.

ETUDE DES VESTIGES OSSEUX, par Thérèse Poulain-Josien. 127

■ Période du Bronze Final.

■ Périodes de Hallstatt et de la Tène.

■ Les enclos.

Préface

Ce n'est pas faire preuve d'une originalité particulière que de constater que, depuis dix ans, l'extension de l'urbanisation et du réseau routier en France a des retombées qui ne sont pas toujours favorables en tous les domaines. Passons sur la défiguration des sites naturels et la réduction, comme peau de chagrin, des espaces verts, pour nous en tenir au domaine qui est le nôtre : le fait de la destruction à un rythme sans cesse accéléré des sites archéologiques, dont une faible partie seulement peut faire l'objet de fouilles de sauvetage menées dans des conditions et avec des délais acceptables. Dans la région parisienne, fait plus grave encore, ce sont les zones archéologiquement les plus riches, celles où les structures anciennes ont trouvé les meilleures conditions de conservation, qui font l'objet des destructions les plus massives. Parmi ces zones s'inscrit sans nul doute la « Bassée », la plaine alluviale de la Seine comprise entre Montereau et Nogent-sur-Seine, dans le Sud du département de la Seine-et-Marne. Les prospections aériennes de D. Jalmain, poursuivies avec ténacité au cours des années, y ont montré une accumulation exceptionnelle de sites archéologiques, dont l'emplacement est repérable avec une grande précision. Or ces sites ont le malheur de se trouver au-dessus d'un sous-sol formé de sables et de graviers, matériau dont la demande ne cesse de s'accroître sur le marché, notamment pour les besoins de la construction des autoroutes. Des plans à long terme sont établis, qui prévoient l'exploitation échelonnée de la plus grande partie de la basse vallée, et dans telles communes la propriété foncière est déjà presque entièrement entre les mains des futurs exploitants. Face à cette menace qui pèse à plus ou moins brève échéance sur tous les sites archéologiques de la Bassée, les autorités responsables sur le plan archéologique disposent de moyens d'action singulièrement dérisoires. Le sauvetage *in extremis* du bel ensemble magdalénien de Pincevent, grâce à son acquisition par l'Etat, représenté pour celui-ci une opération si onéreuse qu'il ne saurait être

question de la renouveler, ne serait-ce que pour quelques-uns des dizaines de sites menacés ou en cours de destruction dans la même région. La disparition de nombreux gisements déjà repérés étant donc inévitable, dans des délais parfois prévisibles, dispose-t-on au moins d'un personnel professionnel qualifié, qui serait disponible pour opérer les fouilles de sauvetage pendant qu'il est encore temps de les effectuer dans de bonnes conditions ? Certainement pas, et le maigre personnel dont peuvent disposer, depuis peu de temps, les Directions de Circonscription est plus accaparé par le travail administratif que par celui qui se fait sur le terrain. Un seul élément positif, dans un tel contexte, permet d'éviter que les choses ne tournent au désastre : le dévouement de petits groupes d'amateurs, demeurant sur place ou y possédant des racines encore fraîches, qui en surveillant inlassablement les carrières en exploitation, en s'enquerrant des projets d'extension de celles-ci, et en assumant dans des circonstances généralement difficiles la part essentielle des fouilles de sauvetage nécessitées par les circonstances, sauvent une partie au moins de ce qui sans eux serait irrémédiablement perdu. Ainsi a pu être observée et étudiée, au cours de la dernière décennie, une partie importante de ce qu'ont détruit année après année les grandes exploitations de Cannes-Ecluses, de Marolles-sur-Seine ou de Gravon. A ces petites équipes d'amateurs passionnés et dévoués à la cause archéologique, le Centre de Recherches préhistoriques et protohistoriques de l'Université de Paris, implanté à Pincevent, s'est efforcé au cours des dernières années d'apporter soit une formation complémentaire, soit une aide technique, offrant sa participation à certaines opérations particulièrement délicates, sans pour autant porter atteinte à l'autonomie des groupes régionaux. Parmi ces derniers, le Cercle archéologique du canton de Bray-sur-Seine occupe une place de choix, moins par le nombre de ses adhérents que par la qualité de leurs travaux ; créé sous l'impulsion de J. Scherer, il a formé, sur le tas et au hasard

des sauvetages, deux excellents archéologues en la personne de D. et C. Mordant, qui présentent dans cet ouvrage une partie des résultats qu'ils ont obtenus lors des fouilles de sauvetage menées de 1963 à 1969 sur le site des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine. Occupé ou utilisé à des fins funéraires au Néolithique moyen, au Néolithique final, au Chalcolithique, au Bronze final, aux I^e et II^e âges du Fer, enfin à l'époque gallo-romaine — et aujourd'hui intégralement détruit par l'avancement inexorable des sablières — le très bel ensemble archéologique des Gours-aux-Lions a eu la chance de rencontrer en C. et D. Mordant des fouilleurs consciencieux et qualifiés, qui ont su lui faire livrer l'essentiel du message que les siècles lui avaient transmis. J'ai pleinement apprécié, au cours de fouilles de sauvetage menées pour l'essentiel durant les années où j'ai assumé la Direction de la Circonscription préhistorique de la région parisienne, de trouver chez les frères Mordant toutes les qualités requises pour mener ces travaux à la meilleure des fins qui puisse, compte tenu des circonstances, être souhaitée pour eux. Ils ont su établir des rapports confiants et cordiaux avec les ouvriers de la carrière, obtenir d'eux les délais nécessaires à l'étude de tel ou tel point menacé, bref une collaboration dont l'établissement est souvent délicat en raison des intérêts divergents des uns et des autres, et dont dépend en définitive le succès de l'opération de sauvetage. Ils ont su mener les fouilles patientes et soignées que le site nécessitait, s'assurer les collaborations nécessaires dans les cas difficiles et pour les études techniques, faire parler au maximum des témoins promis à une mort prochaine. Ils ont su enregistrer dans leurs notes, leurs plans, leurs dessins et leurs photogra-

phies l'essentiel de ce qu'ils ont vu à la fouille. Ils nous donnent maintenant par leurs publications la preuve qu'ils ont su aussi — ce qui n'est pas toujours le cas — transmettre aux autres et aux générations à venir le message qu'ils ont lu et déchiffré. Après la belle étude consacrée dans Gallia Préhistoire, avec la collaboration de Cl. Masset, aux deux tombes collectives Seine-Oise-Marne, avant celle qui traitera des structures d'habitat et des tombes du Néolithique moyen, le travail que nous présentons ici représente le morceau le plus important des publications relatives aux fouilles des Gours-aux-Lions. Le lecteur pourra y apprécier à la fois la précision du texte, la qualité de l'illustration (entièrement de la main des auteurs), les efforts d'interprétation des faits observés, les connaissances dont témoignent les comparaisons établies. Grâce à cette bonne fouille suivie d'une bonne publication, les nécropoles protohistoriques des Gours-aux-Lions pourront prendre place très honorablement à côté d'autres sites du Sud et de l'Est du Bassin Parisien déjà classiques pour des raisons identiques, comme la nécropole de La Colombine, fouillée par G. Bolnat et publiée par l'Abbé Lacroix, ou celles d'Aulnay-aux-Planches, fouillées par A. Brisson et publiées avec la collaboration de J.J. Hatt. Qu'une publication aussi exhaustive puisse un jour être réalisée pour l'énorme nécropole explorée depuis le siècle dernier à Barbuise-Courtavant est un vœu auquel s'associeront certainement tous ceux qui s'intéressent à l'Age du Bronze.

Gérard BAILLOUD

Introduction

Divers notes (1) et articles ont déjà présenté le site archéologique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (2), mettant l'accent sur la durée et l'ampleur de son occupation, principalement au Néolithique et au Bronze final. Site de vallée, il occupe une position doublement privilégiée : sur la rive gauche de la Seine, non loin de son confluent avec l'Yonne, et sur une basse terrasse (3) dominant le niveau des eaux de 6 à 8 mètres. Ce terrain sec, bien drainé, semblait en effet propice à l'implantation d'habitats et de sépultures.

Le mérite de sa découverte revient à Daniel Jalmain (4) qui photographia les enclos 1, 2 et 3 en 1960, lors d'une prospection aérienne. Mais, à notre grand regret, c'est surtout à l'exploitation de la gravière de la S.C.R.E.G. (5) que l'on doit la mise au jour des importants ensembles de sépultures et d'habitats : ces vestiges n'auraient pu d'ailleurs être ni sauvegardés, ni fouillés, sans la bienveillante collaboration, sympathique et efficace, de la direction et du person-

nel de l'entreprise, que nous tenons à remercier ici très vivement (6).

Les fouilles et les prospections, limitées aux terrains décapés jusqu'en 1967 — dont certains sont maintenant exploités (7) — ont permis d'identifier 4 ensembles topographiques (fig.1) : à l'Ouest, un habitat et des sépultures du Néolithique moyen ; au Nord, sur la pente menant à la Seine, une nécropole de la Tène implantée sur un habitat du Néolithique rubané ; au Sud de cette zone, un cimetière gallo-romain du III^e siècle ; à l'Est, un vaste ensemble comprenant une nécropole du Bronze final détruite en partie par l'exploitation de 2 gravières, et au moins 7 enclos ; enfin, 2 sépultures collectives S.O.M., l'une (sépulture I) découverte à proximité des habitats du Néolithique moyen, l'autre (sépulture II), en relation avec un des enclos circulaires (E 4).

Nous aborderons ici l'étude des sépultures du Bronze final et des vestiges des périodes de Hallstatt et de la Tène ; celle des habitats néolithiques sera envisagée ultérieurement.

(1) Mordant (D.), 1965 a : Marolles-sur-Seine, *Bull. du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, n° 6, p. 182-186, pl. XIV.

— Mordant (D.), 1965 b : Le Site des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine, *Bull. S.P.F.*, t. LXII, fasc. 3, p. 713-722, 5 fig.

— Masset (C.), Mordant (D. et C.), 1967 : Les Sépultures collectives de Marolles-sur-Seine - I - Etude archéologique, *Gallia Préhistoire*, t. X, fasc. 1, p. 75 à 136, 39 fig.

— Poulain-Josien (T.) : *idem*, II. Etude des vestiges osseux de la Sépulture I, p. 137 à 139.

— Baron (R.), Demetz (J.-L.), Monmignaut (C.) : *idem*, III. Les Hommes de la Sépulture II, p. 140 à 155, 8 fig., 12 tables.

— Horemans (P.), Poplin (F.), Poulain-Josien (T.), Roux (I.) : *idem*, IV. Sépulture II : le milieu, p. 156 à 167, 4 fig. et tabl.

— Bailloud (G.), 1967 : Informations archéologiques. *Gallia Préhistoire*, t. X, fasc. 2.

(2) Canton de Montereau. Coordonnées Lambert (Borne, fig. 1), x : 154 167 — y : 676 944. Cadastre (2^e éd., 1961) section XA, parcelles 3-4.

(3) Le matériel alluvial provient à la fois de l'Yonne (granit) et de la Seine.

(4) Jalmain (D.), 1960 : Recherches archéologiques aériennes au-dessus de « la Bassée ». *Bull. du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, n° 1, p. 33-36.

(5) Société Chimique et Routière d'Entreprise Générale. 18 Rue Broca. Paris V.

(6) Nos remerciements vont, particulièrement, à Monsieur Thomas, directeur de la Société, M. Rey, chef d'exploitation, M. Péron, chef de chantier et M. Gerbreau, conducteur du bull-dozer.

(7) Parcelles 3 et 4.

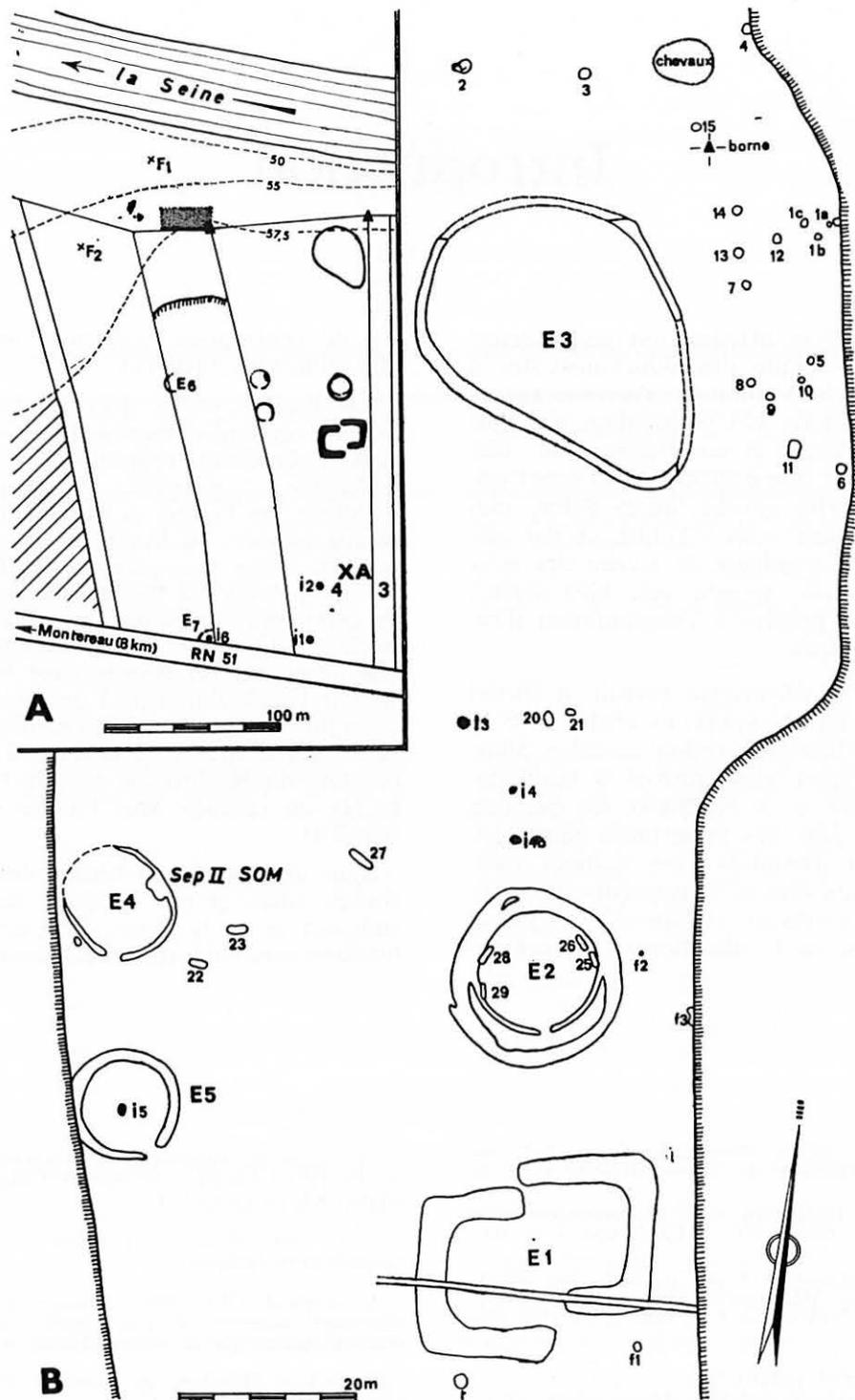


Fig. 1 — Marolles-sur-Seine, les Gours aux Lions — A, plan du site : en hachures habitats et sépultures du Néolithique moyen ; en grisé foncé, nécropole de la Tène et habitat Rubané ; — F₁, F₂, fosses hallstattiennes. B, plan du chantier I : F₁, F₂, foyers ; t, trou de poteau (?) ; cercle noir, i¹ - i⁶, incinérations du Bronze final ; cercle ou rectangle clair, inhumations du Bronze final.

Les nécropoles du Bronze final

Les sépultures du Bronze final se groupent en 2 nécropoles d'inégale importance. La nécropole I comprend 28 sépultures (23 inhumations et 5 incinérations) soient :

— un groupe de 16 inhumations (15 en fosses circulaires, 1 en fosse rectangulaire) détruit partiellement : inhumations 1, 1 b, 3 à 15 (fig. 2 - 9) ;

— 11 sépultures plus ou moins dispersées : 7 inhumations en fosses allongées (18 à 23, 27) et 5 incinérations (3, 4, 4 b, 5, 6) dont une (inc.

5) au centre d'un enclos circulaire. L'incinération 6, détruite lors du décapage mécanique devait être aussi en relation avec un enclos circulaire, détruit également (fig. 10 - 32).

La seconde nécropole (nécropole II) n'est représentée que par 2 sépultures à incinération, nettement séparées des précédentes par une zone stérile de 120 mètres de largeur. Elle semble s'engager sous la R.N. 51 et a probablement été détruite en partie par l'exploitation de la gravière « Vallon ».

Nécropole 1

INHUMATIONS GROUPEES

INHUMATION 1

La fouille :

Fosse (fig. 2) : comblée de terre grisâtre, en partie détruite par l'exploitation : elle devait être circulaire et mesurer 0,80 m de diamètre. La profondeur sous décapage est de 0,20 m, les parois étant sensiblement verticales et le fond plat. Une petite fosse annexe de 0,50 m × 0,40 m et 0,30 m de profondeur, située dans l'axe Est-Ouest de la sépulture, à 0,10 m de sa paroi occidentale, ne contenait aucun ossement mais un tesson de jatte gallo-romaine.

Squelette : 11 os ont été recueillis parmi la terre de remplissage : aucune connexion anatomi-

que n'a été relevée. Ces restes appartiennent à un individu de sexe féminin, adulte, mesurant 1,53 m (étude de Mme T. Poulain).

Mobilier : représenté par un gobelet dont la panse a été retrouvée intacte, à quelques centimètres du fond. Un seul fragment de col a été recueilli, en surface.

Description du mobilier :

Céramique (fig. 3, 1) :

— Gobelet à bord oblique assez dégagé et panse surbaissée. La lèvre possède un pan horizontal de 5 mm de largeur, le fond, une zone circulaire aplatie de 20 mm environ de diamètre. Dimensions : hauteur, 67 mm ; diamètre de la panse, 117 à 120 mm ;

Décor : composé d'un registre de 3 cannelures horizontales de 2 mm de largeur, très peu mar-

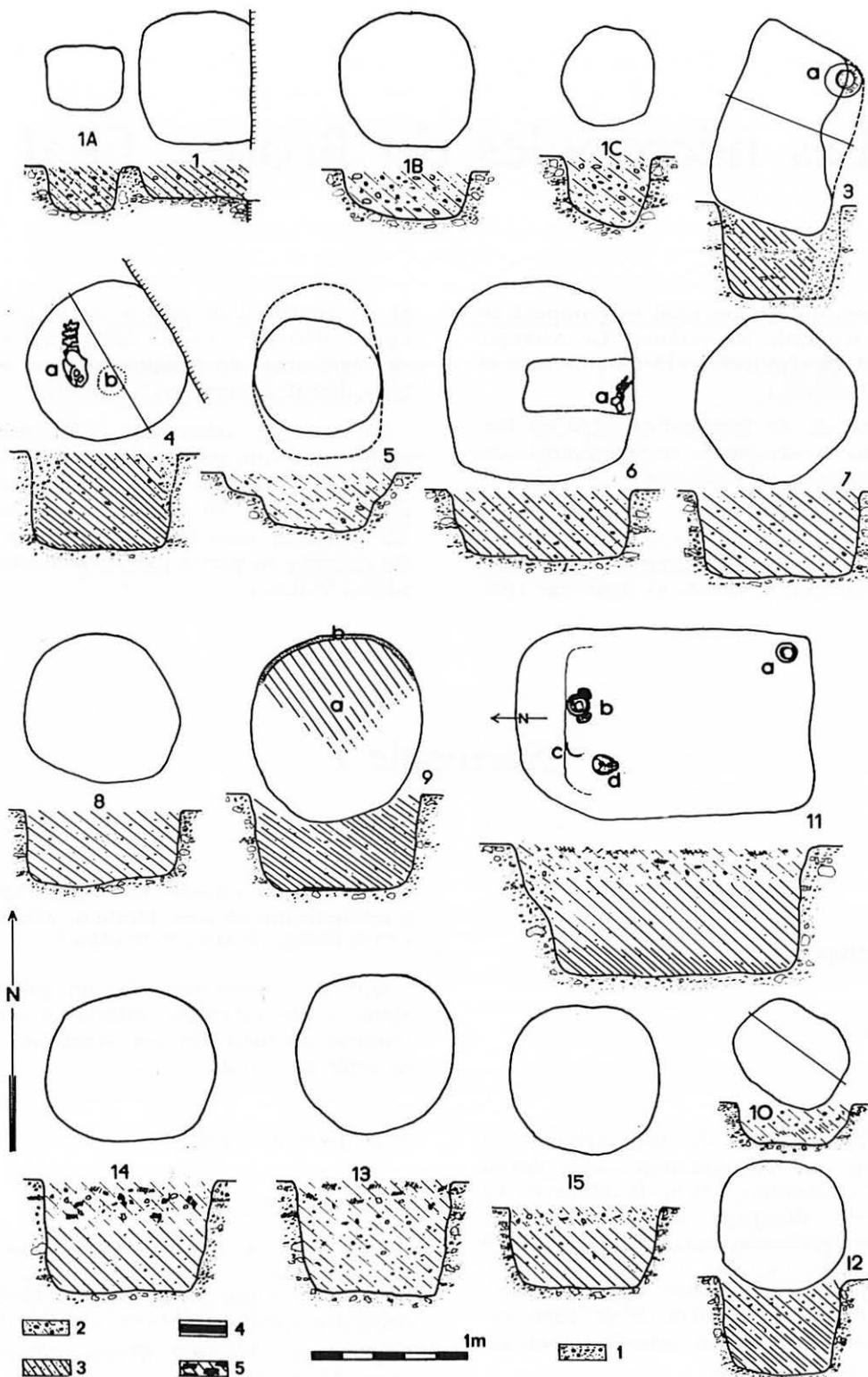


Fig. 2 — Plans et coupes des fosses à inhumations groupées de la nécropole 1 (sépultures 1 à 15) — Légende : 1, graviers ; 2, terre arable gravillonneuse ; 3, terre grise ; 4, terre noire ; 5, argile verte.

quées et de 5 mamelons pincés, placés à égale distance sur l'arrondi de panse en alternance avec 5 séries de 6 à 8 cannelures verticales de 2 à 3 mm de largeur. Chaque mamelon est entouré d'une dépression ellipsoïdale limitée par un cerne de 40 mm de grand diamètre.

Tous ces éléments de décor sont peu marqués et émoussés du fait de l'altération superficielle de la pâte.

Pâte: teinte gris noir, assez dense, peu d'éléments non plastiques, tous très fins, composés de particules crayeuses et de grains de quartz; engobe gris noir assez luisant, initialement lisse; surface altérée.

Comparaison :

Ce gobelet rappelle tout à fait, par sa forme et son décor, celui de Schweighouse (Bas-Rhin) (1) ainsi que d'autres provenant d'Auxerre (Yonne) (2) — incinération du faubourg Saint-Gervais — et de Courchapon (Doubs) (3) dont les mamelons sont toutefois entourés de cannelures ellipsoïdales et non d'une simple dépression. Le même thème de décor à mamelons cernés s'observe sur une cruche à anse de tradition Bronze moyen provenant de Guerchy (Yonne) (4), sur l'urne globuleuse de l'inhumation de Charmoy (Yonne) (5), sur un vase accessoire d'une incinération de Villeneuve-la-Guyard (Yonne) (6), sur le vase bitronconique de la sépulture 11 (fig. 8, 12) et le gobelet de l'incinération 6 (fig. 32, 2) de la nécropole étudiée.

(1) Forrer (R.), 1937 : Quatre nouveaux cimetières de l'Age du Bronze... *C.A.H.A.*, n° 105-110, p. 127, fig. 23.

(2) Corot (H.), 1924 : Les sépultures de l'Age du Bronze... *Bull. Soc. Scs. historiques et naturelles de l'Yonne*, vol. 78, p. 180, fig. 2.

(3) Kimmig (W.), 1954 : Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France... C) Différents types d'habitats, *R.A.E.*, t. V, fasc. 1, n° 17, p. 11, fig. 3, n° 15, 17.

(4) Sandars (N.-K.), 1957 : Bronze age cultures in France, Cambridge. Fig. 31, n° 11.

(5) Parruzot (P.), 1957 : Une sépulture du Bronze à Charmoy (Yonne). *Bull. S.P.F.*, t. LIV, n° 7-8, pl. I, 1 a; pl. II.

(6) Louis (R.), 1954 : Informations... XIX^e Circonscription des Antiquités Historiques. *Gallia*, t. XII, fasc. 2, p. 523.

INHUMATION 1 b

La fouille (fig. 2) :

Fosse : diamètre 0,85 m; comblée d'un mélange de terre arable rougeâtre et de graviers; la profondeur varie de 0,30 m au Sud à 0,25 m au Nord.

Squelette : 9 os épars, vraisemblablement du pied gauche, ont été recueillis; d'après l'étude de Mme T. Poulain, ils appartiennent à un individu adulte paraissant de sexe masculin.

Aucun mobilier n'a été découvert.

INHUMATION (?) 1 ter

Fosse (fig. 2) : 0,60 m de diamètre; profondeur maximale au Sud, de 0,45 m; comblée de terre arable et de graviers.

Aucun ossement ni objet mobilier n'a été découvert.

Toutefois, compte tenu de l'identité de structure de cette fosse avec la précédente et de l'éventualité d'un bouleversement total, il pourrait s'agir, aussi, d'une fosse à inhumation.

INHUMATION 3

La fouille :

Fosse (fig. 2) : contours assez peu visibles; comblée de terre gris noir contenant de nombreuses poches de gravillons. En surface, la forme semble plutôt allongée: 1,20 m de longueur selon un axe orienté à 20 gr, 0,60 m au Nord et 0,90 m au Sud; au fond, à 0,60 m sous décapage, elle devient plus arrondie.

Squelette : les ossements peu abondants et épars sont surtout localisés entre — 0,20 m et — 0,40 m; ils appartiennent, d'après l'étude de Mme T. Poulain, à un individu adulte de sexe féminin.

Mobilier : représenté par 2 vases en céramique, un bracelet et divers petits objets en bronze. L'un des vases, une petite urne globuleuse (fig. 2, 3 a), était posé au fond, dans l'angle Nord-Est de la fosse, et totalement recouvert par une poche de gravillons, éboulés vraisemblablement de la paroi. L'autre vase, un gobelet à bord oblique, incomplet, se trouvait près de l'angle Sud-Est. Le bracelet en bronze a été recueilli, isolé du membre qui l'avait porté, à 0,40 m au Sud-Ouest de l'urne et à 0,45 m de profondeur.

Description du mobilier :

Céramique :

— vase 1 : (fig. 3, 6) Petite urne à panse globuleuse, col cylindrique et lèvre courte. La panse porte un léger bourrelet séparant le haut du vase, assez bien lissé, du bas, rugueux et façonné grossièrement.

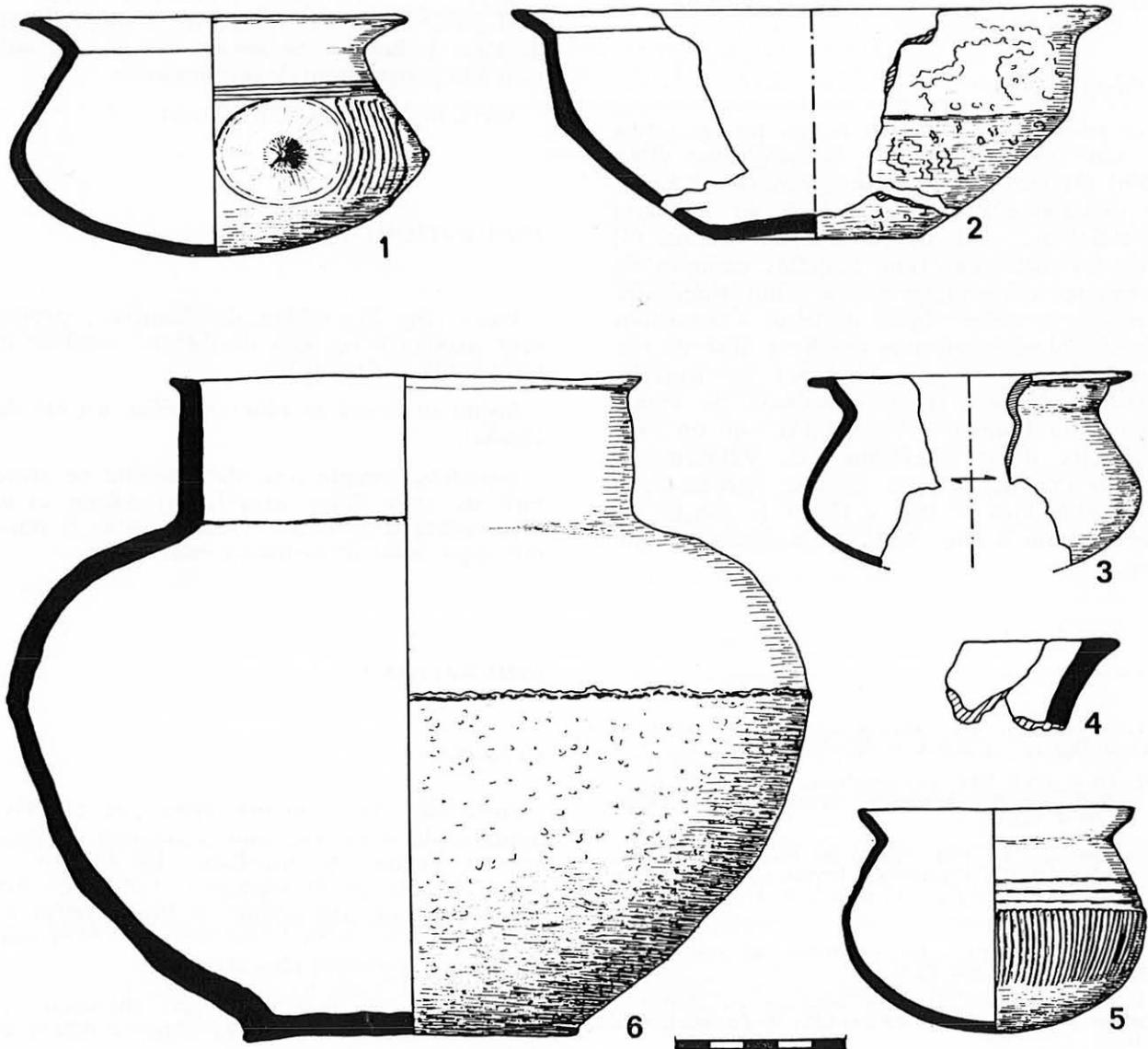


Fig. 3 — Céramique des inhumations groupées (nécropole 1) : 1, inh. 1 ; 2-4, inh.4 ; 5-6, inh. 3.

Dimensions : hauteur 185 mm ; diamètre de la panse, 225 à 235 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre du col, 140 à 145 mm ; diamètre du fond, 90 à 95 mm.

Pâte : de teinte noire, d'aspect feuilleté, contient des éléments non plastiques composés en grande partie de fragments de céramique de 1 à 2 mm en moyenne — bien visibles en surface du bas de panse —, de petits graviers de silice et de quartz de 1 mm.

La teinte superficielle varie du gris noir au rouge faible à l'extérieur ; l'intérieur est noir.

Comparaison :

La forme et la technique de fabrication de ce vase, ainsi que son association avec un gobelet en céramique fine, évoquent tout à fait les coutumes et les rites cinéraires.

— Vase 2 : gobelet à col oblique aminci et panse légèrement carénée (fig. 3, 5).

Dimensions : hauteur 63 mm ; diamètre de la panse (reconstituée) 88 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 80 mm.

Décor : composé de 3 cannelures horizontales, très peu marquées, larges de 2 à 3 mm ; le bord de la cannelure inférieure dessine une légère carène, d'où partent des cannelures verticales, de 1 à 2 mm de largeur.

Pâte : gris noir à bistre ou marron rouge selon la cuisson ; contient très peu d'éléments non plastiques, tous très fins ; recouverte d'un engobe noir à bistre, très bien lustré à l'extérieur, plus rugueux à l'intérieur.

Comparaison :

Les gobelets de ce type, avec quelques variantes concernant la taille, les proportions et le décor, sont largement répandus aussi bien dans les vallées de l'Yonne et de la Seine (inventaire p. 85) qu'en Champagne, Bourgogne et Alsace.

Bronze :

— Bracelet ouvert (fig. 4, 1 - pl. I, 3) à décor de fausse torsion ; section semi-circulaire, aplatie vers l'intérieur ; extrémités aplaties et repliées. Le décor, obtenu au moyen de stries parallèles, ne couvre que la face externe.

Ce type de bracelet représente une survivance des traditions du Bronze moyen. On le rencontre à la fin de cette période aux Vinets (Ramerupt - Aube) (7), à Courtavant (Aube) (8), à la Combe-Bernard (Côte d'Or) (9) ; au Bronze final I-II à Achenheim (Bas-Rhin) (10), Wingersheim (Bas-Rhin) (11), Monéteau (Yonne) (12) et, à la fin du Bronze final II, à Champbertrand (Yonne) (13). Celui de Marolles, dont les extrémités sont aplaties et repliées, se rapproche surtout de ceux des Vinets, de Champbertrand et de Wingersheim.

— Perles hélicoïdales : 5 fragments (fig. 4, 2)

Elles sont formées d'un ruban de bronze, de 1 mm de largeur, renflé en son milieu, de 0,7 mm d'épaisseur maximum et enroulé en une hélice de 3,5 mm de diamètre.

Comparaison :

Comme le bracelet précédent, ce type de parure est apparu au Bronze moyen : son utilisation est encore largement attestée à la fin de cette période et au début du Bronze final : à Barbuise-Courtavant (14), aux Vinets (Ramerupt - Aube), à la Colombine (15) et à Monéteau (Yonne), à Habsheim (16) et Herrlisheim (17) (Haut-Rhin) et Kürzegeland, Fischerhübel et Lingolsheim (18) (Bas-Rhin).

(7) Le Clerc (L.), 1898 : Musée de Troyes, Bronzes. Catalogue... Troyes, pl. LV.

(8) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, fig. 23, 7.

(9) *Ibid.*, fig. 21, 3.

(10) *Ibid.*, fig. 26, 2.

(11) Forrer (R.), 1930 : Nouvelles sépultures hallstattiennes... *C.A.H.A.*, n° 81-84, pl. LII, a, b, c, d.

(12) Corot (H.), 1924 : *op. cit.*, p. 179, fig. 1.

(13) Sandars (N.-K.) : *op. cit.*, fig. 36, n° 3-5, pl. VIII, 3-5.

(14) *Bull. gr. archéol. Nogentais*, t. IV, n° 1, 1965, p. 21, fig. 1 et 2.

(15) Lacroix (B.), 1957 : La nécropole protohistorique de la Colombine. Société des fouilles archéologiques de l'Yonne. Cahier n° 2, fig. II (sép. 1, 2 frag.), fig. 33 (sép. 101, 26 frag.), fig. 86 (sép. 203-204, 1 frag.), et notes 13-15 pour bibliographie.

(16) Zumstein (H.), 1965 : L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin. *R.A.E.*, t. XVI, 1-2-3, fig. 44, n° 282.

(17) *Ibid.*, fig. 45, n° 294.

(18) Forrer (R.), 1937 : *op. cit.*, incinération XIII, pl. XXIII.

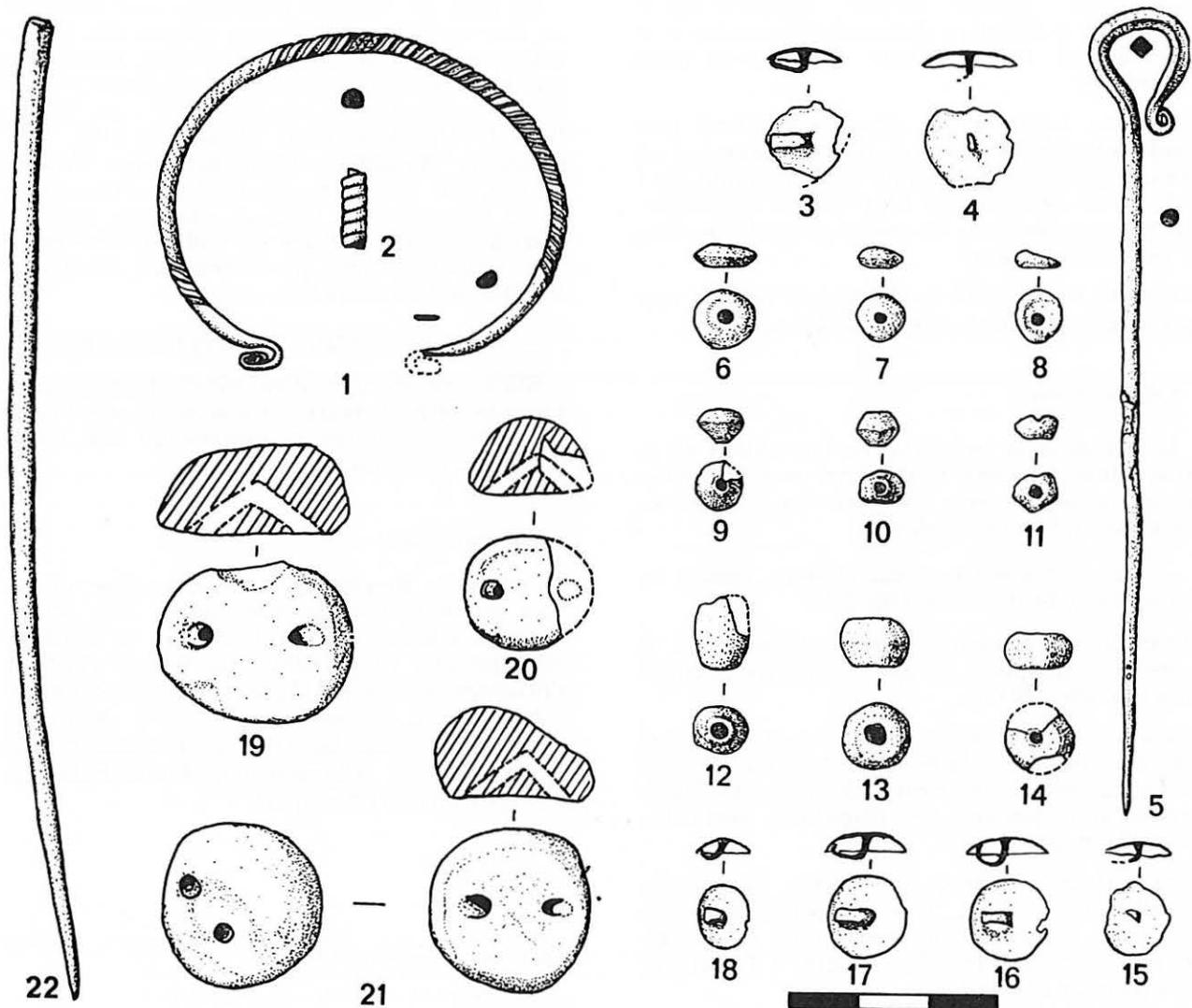


Fig. 4 — Mobilier des inhumations groupées (nécropole 1) : 1 à 5, 15-18,22, bronze ; le reste, ambre. 1-2 : inh. 3 ; 3-11, inh. 4 ; 12-15, inh. 5 ; 19-22, inh. 7.

Elles sont portées seules, en bracelet ou collier, à la Colombine ; associées à des tubes en bronze à Monéteau ou à des perles d'ambre et de verre aux Vinets et à Lingolsheim.

INHUMATION 4

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 1 m de diamètre et 0,60 de profondeur sous décapage, parois à peu près

verticales ; remplissage de terre noire fine contenant de nombreuses poches de gravillons, disposés à la périphérie de la fosse, si bien qu'en surface le diamètre apparent était de 0,50 m environ.

Squelette : contrairement aux sépultures précédentes, on note ici, en plus des os épars assez abondants dès la surface, la présence de connexions anatomiques. Le long de la paroi occidentale, on reconnaît une portion lombaire du rachis (fig. 2, 4a) composée de 4 vertèbres en connexion avec le sacrum et l'iliaque gauche ; de nombreux fragments de côtes dont cer-

tains imprégnés d'oxyde de cuivre ont été dégagés à proximité. L'orientation du rachis laisse supposer que l'inhumé gisait, en position fléchie ou repliée, le dos tourné contre la paroi Nord-Est.

Mobilier : en surface, le remplissage de terre noire de la fosse a livré, en plus des ossements, des tessons d'une assiette carénée (vase 1) et des boutons de bronze. Au centre de la fosse, à quelques centimètres du fond et dans de la terre très noire et fine, se trouvaient de nombreux boutons et des perles d'ambre (fig. 2, 4b), des tessons de 2 autres vases, très incomplets, furent retrouvés à proximité. Le long de la paroi Nord, parmi des fragments de côtes, restés en place, semble-t-il, fut recueillie une épingle à tête en crosse, orientée parallèlement aux côtes, la pointe tournée vers la paroi.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 3, 2) : assiette carénée à bord oblique et fond légèrement concave. Elle est représentée par un large tesson de la panse et du col et un du fond.

Dimensions (reconstituées) : diamètre d'ouverture à la lèvre, 175 mm ; diamètre au niveau de la carène, 150 mm ; diamètre du fond, 60 mm.

Pâte : teinte gris noir, rouge vers l'intérieur ; éléments non plastiques assez abondants, composés en majorité d'esquilles et de graviers de silex, soit très fins, soit de 2 à 3 mm, parfois 4 mm, et de quelques fragments de céramique ; lustré superficiel (engobe ?) fortement altéré ; l'épaisseur des parois varie de 4 à 6,5 mm.

Comparaison :

Les assiettes carénées sont abondantes dans la vallée moyenne du Rhin (groupe Main-Souabe) à la fin du Bronze final II. Des formes sensiblement identiques, d'origine peut-être différente, se rencontrent pourtant en connexion avec des vases à décors cannelés du Bronze final I-II, à Marolles (sépulture 4 et incinération 5) et Pont-sur-Yonne (Beaujeu) (19), ain-

si que dans la forêt de Haguenau (tumulus 5 de Maegstub - sépulture III) (20) et dans le Palatinat, à Schifferstadt (21).

— Vase 2 (fig. 3, 3) : gobelet à col oblique et large rebord horizontal. Le lissage du col a dessiné un sillon au niveau de son raccord avec la panse.

Dimensions (reconstituées) : diamètre d'ouverture à la lèvre, 95 mm ; diamètre de la panse, 100 mm.

Pâte : bistre, contient de très fins éléments non plastiques et quelques graviers de quartz et de silex, plus gros, pouvant atteindre 3 mm ; à l'intérieur et à l'extérieur, engobe gris à noir, luisant. L'épaisseur des parois, assez faible, varie de 1,5 mm au niveau de la panse à 3 mm.

Comparaison :

Le col oblique, à large rebord horizontal rappelant celui des vases bitronconiques, rapproche ce gobelet de certains provenant de Rouffach et de Bolwiller dans le Haut-Rhin (22).

— Vase 3 (fig. 3, 4) : vase à col évasé et rebord horizontal. Il n'est représenté que par 3 tessons du col.

Pâte gris noir, très fins éléments non plastiques ; engobe assez mat à l'extérieur et à l'intérieur.

Bronze :

— Epingle à tête en crosse (type des palaffites de Déchelette) (fig. 4, 5, pl. I, 10). Corps à section circulaire de 38 mm de diamètre maximal ; tête formée d'une tige à section sensiblement carrée de 2 mm de côté, repliée en triangle et à extrémité enroulée.

Longueur totale : 116 mm. Patine vert clair.

(19) Prampart (J.-Y.), 1965 : Une sépulture de l'âge du Bronze à Beaujeu. *Bull. officiel cantonal de Pont-sur-Yonne*, n° 3, p. 13, 4.

(20) Schaeffer (C.F.A.), 1926 : Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau — II. Tumulus de l'âge du Fer, fig. 134, p. 151.

(21) Sprater (F.), 1928 : Zur Bronzezeit der Pfalz. *Germania*, fig. 4, p. 102.

(22) Zumstein (H.), 1965 : *op. cit.*, t. XVI, 1-2-3, fig. 61, n° 406, 407 et t. XV, 3-4, fig. 18, n° 53.

Comparaison :

Cette épingle a une large diffusion au début du Bronze final. A Gravon (23) — à 5 km en amont des Gours-aux-Lions — une inhumation en a livré un exemplaire en relation avec des formes céramiques indigènes non décorées ; celle de Monéteau (24) (Yonne) est mieux datée par la présence d'une boucle de ceinture ainsi que celle d'Is-sur-Tille (Côte d'Or) (25). Deux proviennent de Pougues-les-Eaux (Nièvre) (26 a), une seule est attribuée à une sépulture (inhumation 18) et associée à un vase bitronconique à décor cannelé.

Enfin, il faut mentionner les nombreux exemplaires de Courchapon et des palaffites ainsi que celui d'Allery, sur les bords de la Saône, recueilli hors de tout contexte datable (26 b).

— Boutons (fig. 4, 3-4) :

Au nombre de 30, ils sont tous du type « en calotte hémisphérique, à bélière repliée en arceau ne débordant pas, ou très peu, le bord intérieur de la calotte » (28). Souvent, la bélière est sectionnée à quelques millimètres de sa base, et la calotte réduite à la région centrale. Dimensions d'un exemplaire entier : diamètre : 11 mm ; épaisseur 0,3 mm ; longueur de la bélière 8,5 mm ; largeur 2,2 mm, épaisseur 0,5 mm.

Comparaison :

Comme les perles hélicoïdales, les boutons représentent une survivance des parures du

(23) Mordant (D.), 1966 : Les enclos funéraires proto-historiques de Gravon (S.-et-M.). *R.A.E.*, t. XVII, fasc. 1-2, fig. 5 bis, p. 59.

(24) Corot (H.), 1924 : *op. cit.*, fig. 1.

(25) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, pl. IX, 8.

(26 a) Kimmig (W.), 1952 : Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France... *R.A.E.*, t. III, fasc. 3, fig. 19, A2.

— Abauzit (P.), 1965 : Précisions sur les Champs d'Urnes du Centre de la France. *R.A.E.*, t. XVI, fasc. 1-2-3, p. 143, fig. 4, B1.

(26 b) Bonnamour (L.), 1969 : L'âge du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône. Chalon-sur-Saône, 1969, p. 59, pl. XVIII, 135.

(27) Kimmig (W.), 1954 : *op. cit.*, p. 9, fig. 1, 8-11.

(28) Déchelette (J.), 1924 : Manuel II — Age du Bronze, p. 338.

Bronze moyen. Dans la sépulture 101 de la Colombine (Yonne) (29), 55 de ces objets ont été recueillis le long du fémur droit, en relation avec des tubes en bronze et des perles de verre. D'autres exemplaires proviennent de Barbuise-Courtavant (30) et des Vinets dans l'Aube, mais n'ont pas été découverts *in situ*.

Ambre :

— 7 perles de petites tailles dont une décomposée (fig. 4, 6-11). Leur diamètre varie de 5,5 mm à 9 mm, leur épaisseur de 3 à 5 mm ; section soit quelconque, bitronconique plus ou moins aplatie ou dissymétrique. Diamètre des perforations compris entre 0,5 et 1 mm.

Comparaison :

Les perles d'ambre étaient déjà utilisées comme éléments de parure au Bronze moyen. On les rencontre encore au Bronze final à Barbuise-Courtavant (Aube) (31), Gravon (S et M) (32), la Colombine (Yonne) (33), et dans la forêt de Haguenau. Elles ont des formes variables, bitronconiques, plus ou moins hautes, sub-cylindriques ou même quelconques ; leur diamètre peut atteindre 30 mm (exemplaire de Gravon).

INHUMATION 5

La fouille :

Fosse (fig. 2) : ellipsoïdale au niveau du décapage, 1,20 m d'axe Nord-Sud et 0,80 m d'axe Est-Ouest, circulaire au fond, de 0,80 m de diamètre ; profondeur 0,35 m. Deux paliers s'observent ainsi au Nord et au Sud alors que les pa-

(29) : Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 56, fig. 32 ; et notes 10 et 11 pour la bibliographie. (Péronne, les Vinets).

(30) *Bull. gr. archéol. Nogentais* : Fouilles et trouvailles. t. IV, n° 1, 1965, p. 16, fig. 1, 2.

(31) *Ibid.*, p. 19, fig. 1, 4.

(32) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, p. 57, fig. 5.

(33) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 54, fig. 29.

rois Est et Ouest sont verticales. Remplissage voisin de la terre arable brun rougeâtre et gravillonneuse.

Squelette : peu d'ossements recueillis, tous épars ; aucun fragment crânien. Ils appartiennent, d'après l'étude de Mme T. Poulain, à un individu adulte de sexe féminin, mesurant environ 1,60 m.

Mobilier : uniquement des petits objets : 10 boutons, 1 fragment de perle hélicoïdale en bronze ; 9 perles d'ambre dont 3 placées au voisinage d'un groupe de phalanges.

Description du mobilier :

Bronze :

— 10 boutons (fig. 4, 15), identiques à ceux de la sépulture 4, brisés pour la plupart. L'exemplaire le mieux conservé, mais encore incomplètement, mesure 11 mm de diamètre. Patine vert moyen.

— 1 fragment de perle hélicoïdale entièrement décomposé.

Ambre (fig. 4, 12 - 14) :

Parmi les 9 perles découvertes, 6 étaient entièrement brisées ou décomposées sur place. Deux des 3 conservées (fig. 4, 12 - 13), de 10,5 millimètres de diamètre et 7 et 5,5 mm d'épaisseur respective, présentent une section subrectangulaire, les 2 faces non perforées convexes. La troisième (fig. 4, 12), de type moins courant, est en forme d'olive aplatie, de 7 et 8,5 mm d'axes et 10 mm de hauteur. Les diamètres des perforations oscillent entre 2 et 5 mm.

INHUMATION 6

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 1,30 m de diamètre Nord-Sud, 1,20 m de diamètre Est-Ouest et 0,40 m de profondeur.

Comblement en terre grise à brun rougeâtre, gravillonneuse, contenant de petits tessons de céramique rouge brique. Le fond comporte, selon son axe Est-Ouest, à partir de la paroi orientale, une dépression de forme rectangu-

laire de 0,70 m sur 0,35 m et 0,03 à 0,05 m de profondeur, comblée de terre fine brun rougeâtre.

Squelette : peu d'ossements recueillis : aucun fragment crânien ; un pied probablement en place (fig. 2, 6a) a été dégagé dans la dépression du fond, le long de la paroi orientale.

Mobilier : composé de quelques tessons de céramique, vraisemblablement apportés avec la terre de remplissage ; un fragment de panse en céramique noire grossière, rouge superficielle-ment, est décoré de larges sillons.

Mobilier funéraire : 1 fragment de perle hélicoïdale brisé, 1 tesson de gobelet à décor cannelé et des tessons d'un gobelet en céramique excisée, recueillis au centre de la fosse, à 0,10 m du fond.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 : gobelet à bord court oblique (fig. 5, 7).

Dimensions (reconstituées) : diamètre de l'ouverture à la lèvre, 135 mm ; diamètre de la panse, 140 mm.

Décor de 2 cannelures horizontales, à peine marquées, de 3 à 4 mm de largeur et de cannelures légèrement obliques larges de 4 à 5 mm, partant du bord inférieur de l'horizontale la plus basse. Le tesson recueilli porte un mamelon assez saillant, sur l'arrondi de panse, de forme allongée, pincé horizontalement, mais non conique.

Pâte : bistre foncé ; peu d'éléments non plastiques, très fins ; engobe noir à bistre rouge. Epaisseur des parois, 3 à 4 mm.

— Vase 2 : gobelet à décor excisé (fig. 6, 1).

Le tesson recueilli ne restitue qu'une partie du décor qui devait se poursuivre sur le haut de panse. Il se compose de 8 lignes horizontales parallèles, profondément incisées, délimitant 7 bandes alternativement non décorées et décorées, d'incisions obliques pour 2 d'entre elles et d'une double série d'incisions pyramidales profondes pour la bande médiane ; l'ensemble de ce décor est bordé vers le bas, par une ligne de dents de loup.

Pâte : bistre foncé, très fine et se délitant facilement ; pratiquement pas d'éléments non plas-

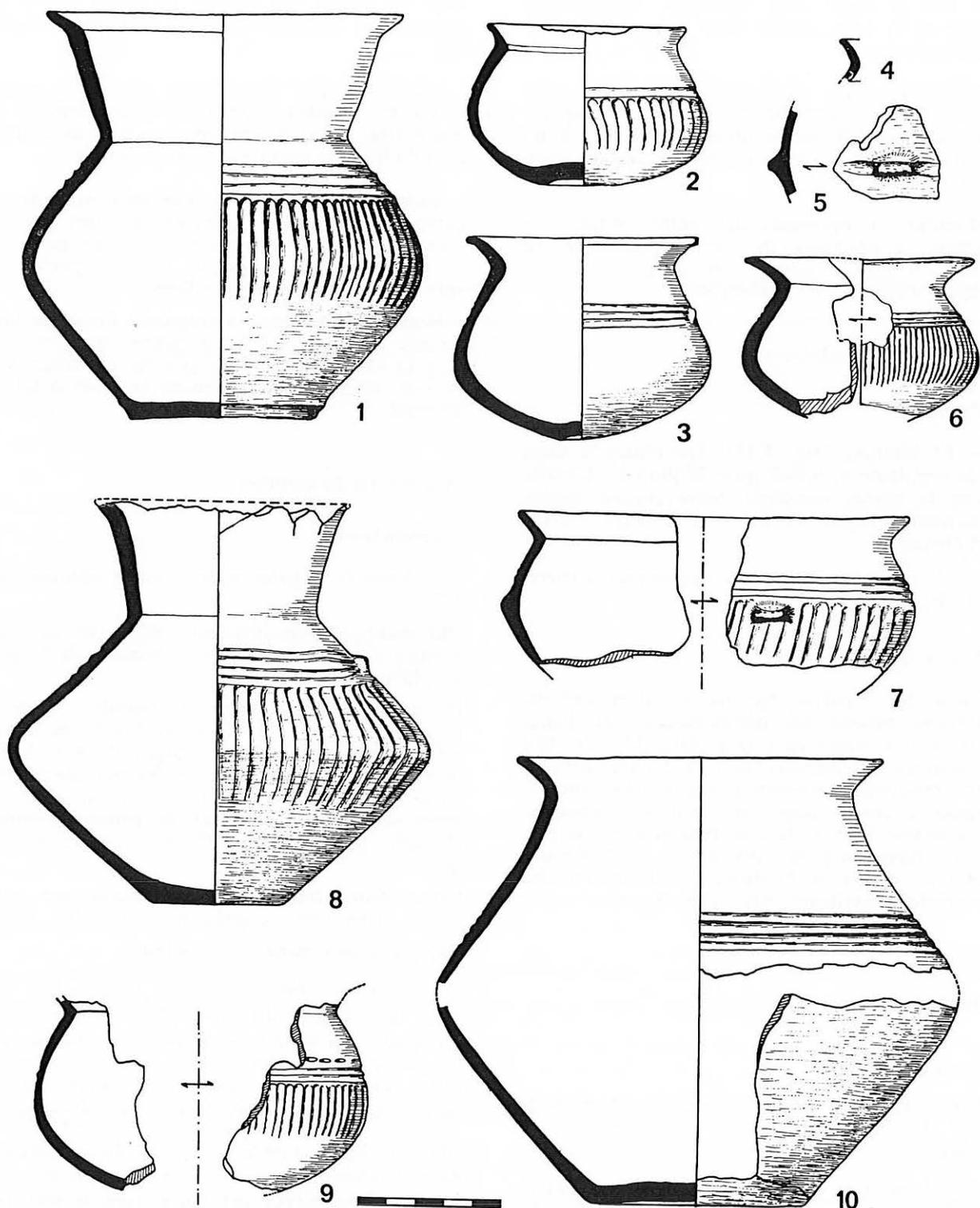


Fig. 5 — Céramique des inhumations groupées (nécropole) 1 : 1-3, inh. 9 ; 4-6, inh. 10 ; 7, inh. 6 ; 8-10, inh. 8.

tiques ; engobe noir. L'épaisseur des parois au niveau de l'arrondi de panse atteint 6,5 mm.

Comparaison :

L'association de ce vase à décor excisé avec un gobelet cannelé du Bronze final apporte une nouvelle preuve de la survivance de la céramique excisée au cours de cette période et vient confirmer, en cela, les conclusions données par Pierre Parruzot au sujet de l'inhumation de Charmoy (Yonne) (34).

La présence de cette céramique au Bronze final est maintenant attestée dans le Sud-Est du Bassin Parisien (35) à Videlles (Essonne), Barbuise-Courtavant (Aube), Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), Villeneuve-la-Guyard, Maillot, Charmoy, Guerchy (Yonne). L'exemplaire de Marolles et surtout celui de Charmoy sont les mieux datés par la céramique à laquelle ils sont associés : l'urne de Charmoy, très apparentée au groupe Main-Souabe, évoquerait, peut-être même, une culture plus récente que le gobelet cannelé de Marolles.

INHUMATION 7

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 1,05 m de diamètre, 0,55 m de profondeur ; comblement en terre brun rougeâtre.

Squelette : ossements peu abondants, recueillis épars, aucun fragment crânien. Sujet adulte masculin (étude Mme T. Poulain).

Mobilier : objets apportés avec la terre de remplissage : 1 scie, 1 grattoir sur éclat, 1 lamelle, en silex à patine blanc bleuté ; divers fragments charbonneux ; tessons de céramique grossière rouge ou noire dont un fond plat. Mo-

bilier funéraire surtout localisé vers le fond et dans la région occidentale : il se compose d'une épingle et de 10 boutons en bronze ainsi que de 3 perles d'ambre, groupées au fond, le long de la paroi Ouest.

Description du mobilier :

Bronze :

— Epingle (fig. 4, 22), légèrement arquée et décapitée ; longueur 140 mm ; diamètre maximum 3,5 mm. Patine vert moyen.

Comparaison :

L'utilisation d'une épingle décapitée n'est pas exceptionnelle : l'inhumation de Charmoy (Yonne) (36) et une de Barbuise-Courtavant (37) en ont livré chacune un exemplaire.

— Boutons (fig. 4, 16-18) : de même type que ceux des sépultures précédentes. La bélière est soit enroulée, soit aplatie. Parmi les 7 pièces conservées, 6 ont un diamètre compris entre 11,5 et 13 mm, la largeur des bélières variant de 1,5 à 2 mm et leur longueur de 8 à 12 mm ; un seul, de petite taille, mesure 8 à 9 mm de diamètre. Patine vert foncé avec des taches d'oxyde plus claires.

Comparaison :

L'association des grands et petits rivets se retrouve dans la sépulture 8 des Grèves à Barbuise-Courtavant (Aube) (38).

Ambre : 3 perles à perforation en V.

— Perle 1 : (fig. 4, 20 - pl. II, 10) : forme subconique de 16,5 et 18 mm d'axes à la base et 12 mm de hauteur. La base porte une paire de perforations en V de 3 mm de diamètre et environ 8 mm de profondeur.

— Perle 2 : (fig. 4, 21 - pl. II, 9) : forme assez quelconque, 22,5 mm et 23,5 mm d'axes, 13,5 mm de hauteur maximum. Elle porte, sur sa face

(34) Parruzot (P.), 1957 : *op. cit.*, p. 345 et 346.

(35) Videlles : Bailloud (G.) et Coiffard (P.), 1967 : *B.S.P.F.*, t. LXIV, fasc. 2, p. 408.

Barbuise-Courtavant, *Bull. gr. archéol. Nogentais*, *op. cit.*, pl. XI, fig. 1, 2 - Villeneuve-la-Guyard : Nicolle (J.), 1962 : Quelques sites hallstattiens. . . *Bull. S.P.F.*, t. LIX, p. 203, pl. II, E — Maillot : Parruzot (P.), 1957 : *op. cit.*, p. 342, fig. 4a, b — Charmoy : *ibid.*, fig. 2a, b, pl. III — Guerchy : Corot (H.), 1924 : *op. cit.*, p. 181, fig. 2.

(36) Parruzot (P.), 1957 : *op. cit.*, p. 342, pl. I, 3 ; pl. III.

(37) *Bull. gr. archéol. Nogentais*, *op. cit.*, pl. VI, fig. 2.

(38) *Ibid.*, p. 14, 16, pl. VI.

la plus bombée, 2 ébauches de perforations, indépendantes, l'une de 2,5 mm de diamètre, perpendiculaire à la surface et profonde de 6 mm ; l'autre conique, de 3 mm de diamètre et 2 mm de profondeur. Sur l'autre face, à peu près plane, s'ouvrent les 2 orifices ellipsoïdaux de la perforation en V : diamètres 4 et 2,5 mm ; profondeur, environ 10 mm.

— Perle 3 : (fig. 4, 19 - pl. II, 11) : forme assez quelconque, 29 et 23 mm d'axes, 13,5 mm de hauteur maximum. La base, sensiblement plane, porte une paire d'orifices ellipsoïdaux, de 5 mm sur 3 mm environ, distants de 11 mm. Longueur de chaque branche de la perforation, 10 mm environ.

Comparaison :

Ces perles rappellent tout à fait les boutons à perforation en V, considérés, par J. Arnal, comme fossiles directeurs de la civilisation des vases campaniformes en France. Néanmoins, ces objets réapparaissent au cours de l'âge du Bronze comme en témoignent les découvertes de Kleingerau en Hesse (39) et d'Aulnay-aux-Planches (40) en Champagne : les 2 exemplaires d'Aulnay, datés du Bronze final II par la céramique qui les accompagne, sont en os ; l'un d'entre eux a une, l'autre deux paires de perforations.

INHUMATION 8

La fouille :

Fosse (fig. 2) : subcirculaire de 0,95 m de diamètre Nord-Sud, 1 m de diamètre Est-Ouest, et 0,45 m de profondeur maximale, 0,40 m dans le quadrant Nord-Est. Remplissage de terre brun rougeâtre, compacte en surface, et de graviers.

Squelette : ossements assez abondants mais sans aucune connexion anatomique ; aucun fragment de calotte crânienne, mais, par contre, un

(39) Behrens (G.), 1916 : *Bronzezeit Süddeutschlands Kataloge des römisch-germanischen Zentralmuseums*. Mainz, fig. 18, n° 15, p. 73.

(40) Brisson (A.), Hatt (J.-J.), 1953 : *Les nécropoles hallstattiennes d'Aulnay-aux-Planches (Marne)*, R.A.E., t. IV, fasc. 3, fig. 43, 2, 3, p. 204.

maxillaire inférieur dépourvu de ses dents, les condyles tournés vers le bas, découvert à — 0,10 m.

Mobilier : sur toute la hauteur du remplissage et dans les quadrants Sud-Ouest et Nord-Est principalement, nombreux tessons appartenant à un gobelet (vase 3), et à 2 vases bitronconiques (vases 1-2) ; seul le bas de panse du vase 1 retourné au fond, dans le secteur Nord-Est, a été conservé entier. A — 0,35 m, une petite motte de terre noire contenait un fragment de perle hélicoïdale en bronze.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 5,8) : Vase bitronconique à col assez haut, étroit et évasé.

Dimensions : hauteur 140 mm ; diamètre de la panse, 146 mm ; diamètre à la base du col, 65 millimètres ; diamètre du fond, 45 à 50 mm.

Décor : sur le haut de panse, 4 cannelures horizontales, peu profondes, de 3 à 4 mm de largeur, partant d'un mamelon saillant obtenu par pincement, de 12 à 13 mm à sa base ; sur l'arrondi de panse, cannelures verticales de 4 à 5 mm de largeur partant de la cannelure horizontale inférieure.

Pâte : bistre foncé ; peu d'éléments non plastiques, tous de petite taille, composés de grains de quartz, d'esquilles de silex et de particules de craie ; couverte à l'extérieur d'un engobe noir assez brillant et bien lustré, rugueux et bistre à l'intérieur. Epaisseur des parois 3 à 7 millimètres.

Comparaison :

La panse carénée de ce vase évoque les formes du Rhin supérieur, mais le décor cannelé ainsi que le col élevé et évasé le rapprochent d'un des vases de l'inhumation de Beaujeu (41) — associé également à des gobelets —, à col toutefois plus court et lèvre horizontale. Le mamelon sur l'épaule, rare sur les vases bitronconiques, dérive peut-être de l'anse des cruches du Bronze moyen.

(41) Prampart (J.-Y.), 1965 : *op. cit.*, p. 13, 7.

— Vase 2 (fig. 5, 10) : vase bitronconique à col non individualisé et bord oblique aminci ; fond légèrement concave.

Dimensions : hauteur 150 mm ; diamètre de la panse, 180 mm ; diamètre du fond, 75 mm ; diamètre de l'ouverture à la lèvre, 128 mm.

Décor : composé de 4 cannelures horizontales de 3 à 4 mm de largeur.

Pâte : gris noir au centre, brun rouge à l'intérieur et rouge brique pâle à l'extérieur, densité assez faible ; abondants éléments non plastiques très fins, inférieurs à 1/5 mm : en majorité des grains de quartz et petites esquilles de silice, quelques paillettes de mica ; face externe couverte d'un engobe gris noir. Épaisseur des parois 2 à 5 mm.

Comparaison :

Ce vase à panse carénée, mais à col non individualisé, représente une variante du type précédent : on le rencontre en Champagne, dans un fond de cabane de Pierre-Morains (42), associé à des formes à col vertical et en Alsace, à Wingersheim (43), avec des coupes à pied.

— Vase 3 (fig. 5, 9) : gobelet à bord oblique. Forme reconstituée d'après plusieurs fragments de panse.

Dimensions (reconstituées) : diamètre de la panse, 115 mm.

Décor : composé de 2 cannelures horizontales peu marquées, larges de 2,5 mm et surmontées d'une ligne discontinue de coups de poinçon effectués de droite à gauche et longs de 3 à 4 mm ; des cannelures verticales larges de 2,5 mm et également peu marquées partent de l'horizontale inférieure.

Pâte : gris noir, peu dense, éléments non plastiques composés de grains de quartz et de particules crayeuses de 0,5 mm et de très fines particules inférieures au 1/5 mm ; un engobe gris noir, assez lustré, recouvre la face extérieure.

Épaisseur des parois, 2,5 à 4,5 mm.

Comparaison :

Le décor, de traits poinçonnés, associés à des cannelures horizontales, s'observe en Alsace, sur 3 gobelets de l'incinération 1 de Rouffach (44) ; dans le Jura à Courchapon (45) et en Champagne sur un gobelet venant d'un fond de cabane de Clamanges (46).

Bronze :

— Anneau (fig. 6, 13) : formé d'un fil de bronze de 1,5 mm de diamètre, enroulé en une hélice de 15 à 16 mm de diamètre comportant 4 tours. Patine vert moyen.

— Fragment de perle hélicoïdale (fig. 6, 14) de 3 mm de diamètre, formé d'un ruban de bronze, plus mince que celui des exemplaires de la sépulture 3, de 0,3 mm d'épaisseur et parcouru par une nervure axiale. Patine vert moyen.

INHUMATION 9

La fouille :

Fosse (fig. 2) : forme apparente allongée, au niveau du décapage, de 1,20 m sur 0,95 m : en fait, circulaire de 1,10 m de diamètre ; 0,60 m de profondeur. Comblement de terre brun rougeâtre et gravillons. Au fond, sur un secteur de 50 gr orienté vers le Nord, mince couche de terre noire (fig. 2, 9a) de 1 cm d'épaisseur environ, semblant provenir de la décomposition de végétaux. Au contact de la paroi Nord, surtout dans les 10 derniers centimètres, terre plus claire, gris à nuance mauve (fig. 2, 9b).

Squelette : ossements dès le niveau — 0,10 m et sur toute la hauteur du remplissage. Aucune connexion anatomique ; pas d'os crâniens.

(44) Zumstein (H.), 1965 : *op. cit.*, fig. 61, n° 406-408.

(45) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, p. 138. D'autres sites du Palatinat sont donnés en référence : Stackeden, Oggersheim.

(46) Brisson (A.), Hatt (J.-J.), 1966 : *op. cit.*, p. 180, fig. 7, 3.

(42) Brisson (A.), Hatt (J.-J.), 1966 : Fonds de cabanes à l'âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Champagne. *R.A.E.*, t. XVII, fasc. 3, 4, p. 187, fig. 14, 4.

(43) Heintz (G.-F.), 1938 : Weitere Hallstattbrandgräber von Wingersheim. *C.A.H.A.*, pl. XLVI, Va.

Mobilier : petits objets en bronze : boutons, tubes et perles hélicoïdales ; jusqu'à — 0,50 m, quelques boutons, la plupart des tubes et des torsades ; nombreux boutons dans la terre noire du fond. Trois vases en céramique ont été recueillis : vase 1 à — 0,50 m, dans le secteur Nord-Est, retourné, presque intact, et ne contenant qu'un peu de terre marron très fine ; vase 2, presque intact également, posé au fond, au milieu de la fosse ; l'autre gobelet, vase 3, plus au Nord, brisé.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 5, 1 - pl. II, 2) : vase bitronconique à col évasé et large bord oblique.

Dimensions : hauteur, 140 mm ; diamètre de la panse, 140 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre 125 mm ; diamètre à la base du col, 86 mm.

Décor : composé de 3 cannelures horizontales sur le haut de panse, de 4,5 à 5 mm de largeur, de cannelures verticales de 4,5 à 6 mm de largeur, partant de l'horizontale inférieure, et de 2 cannelures horizontales près du fond. L'ensemble de ce décor est particulièrement bien exécuté.

Pâte : gris noir, dense, éléments non plastiques très fins, quelques fragments crayeux visibles à l'œil nu ; un coup de feu sur un côté, au niveau du col et de la panse. Engobe très bien lustré bistre moyen à noir. Epaisseur des parois 3 à 5 mm.

Comparaison :

Ce vase, assez globuleux, se rapproche néanmoins du vase 1 de la sépulture 8 par la forme de son col et son décor. Un exemplaire à peu près similaire, mais non décoré, associé à un gobelet à fond plat, provient de la sépulture 1 de Wingersheim (Bas-Rhin) (47).

— Vase 2 (fig. 5, 3) : gobelet à bord oblique et courte lèvre horizontale. Fond muni d'une dépression ellipsoïdale de 12 à 13 mm de diamètre.

Dimensions : hauteur 77 mm ; diamètre de la panse 88 à 90 mm ; diamètre de l'ouverture à la lèvre 80 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales de 2 à 3 mm de largeur, parfois non juxtaposées, partant d'un mamelon oblique façonné à la spatule.

Pâte : gris noir, rouge faible vers l'extérieur, au niveau de la lèvre ; assez dense, éléments non plastiques composés de petits grains de quartz de 0,2 mm en majorité, de particules crayeuses et de calcite de même dimension ; engobe gris noir, assez mal lissé sauf au niveau des cannelures et de la base du col. Epaisseur des parois 2,5 à 5 mm.

Comparaison :

Le mamelon placé sur l'épaule et associé aux cannelures horizontales est assez peu courant, dans l'Yonne, sur de petits gobelets. On le rencontre sur de tels vases dans la forêt de Haguenuau, tumulus 57 d'Oberfeld, tumulus 21 de Weissensee et dans le Palatinat, sépulture 1 de Franckenthal (48).

— Vase 3 (fig. 5, 2) : gobelet à bord oblique. Fond muni d'une dépression arrondie de 23 mm de diamètre correspondant à l'intérieur à un ombilic assez aplati.

Dimensions : hauteur 55 mm ; diamètre de la panse 83 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre 70 mm.

Décor : composé d'une cannelure horizontale, large de 4 à 5 mm, à peine marquée et de cannelures verticales, légèrement obliques, de 4 mm de largeur.

Pâte : gris noir, rouge brique vers l'extérieur ; assez abondants éléments non plastiques, plutôt grossiers, composés de grains de quartz pouvant atteindre 3 mm ; face externe couverte d'un engobe noir bien lustré. Epaisseur des parois, 3 à 6 mm.

Bronze :

— Tubes (fig. 6, 10-12 - pl. II, 12-13) : formés d'une mince feuille de bronze de 0,15 mm d'épaisseur et 4,5 mm de hauteur, enroulée en un tube de 5 mm de diamètre, les extrémités se

(47) Heintz (G.-F.), 1938 : *op. cit.*, pl. XLVI, Ia.

(48) Sandars (N.-K.), *op. cit.*, p. 135 pour la bibliographie.

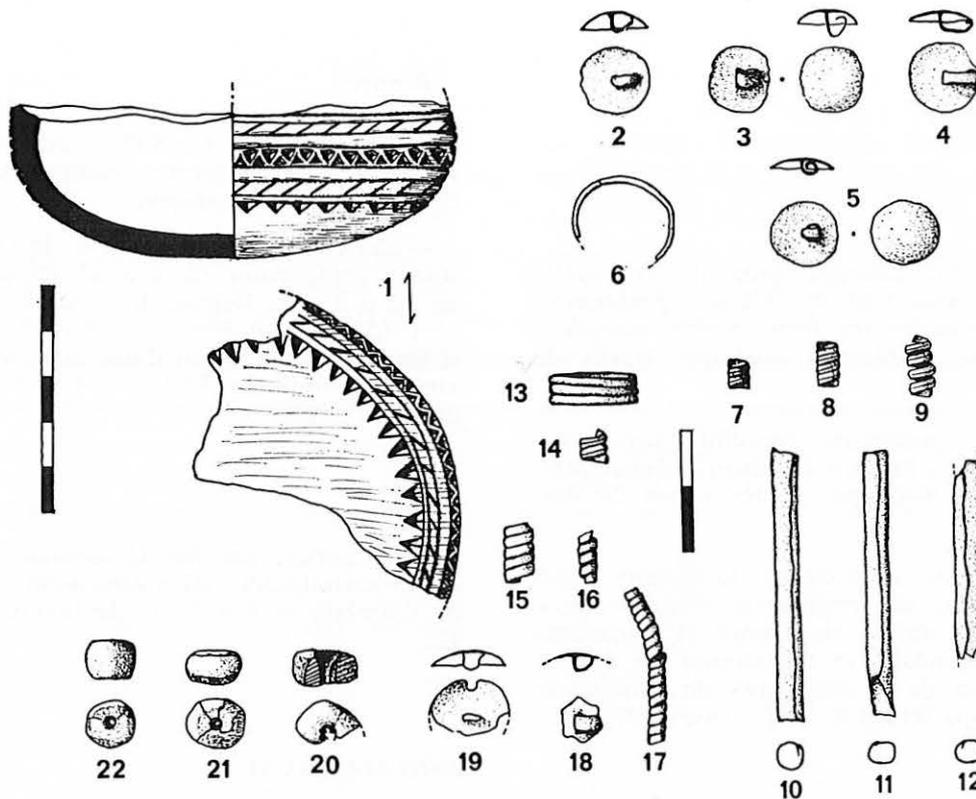


Fig. 6 — Mobilier des inhumations groupées (nécropole 1) : 1, céramique excisée ; 2-19, bronze ; 20-22, ambre ; 1, inh. 6 ; 2-12, inh. 9 ; 13-14, inh. 8 ; 15-22, inh. 10.

recouvrant sur 3 à 5 mm. Au nombre de 36 ils sont pour la plupart brisés et tordus. Patine vert plus ou moins foncé, non uniforme, la teinte du métal apparaissant par endroits.

Comparaison :

Ces pièces complètent la parure dont nous avons parlé en décrivant les perles hélicoïdales, les boutons et les perles d'ambre. On les rencontre à Barbuise-Courtavant (Aube), Champigay (Aube) et Lingolsheim (49) (Bas-Rhin) ; ceux de la Colombine (50) étaient placés le

long du fémur droit, ceux de Monéteau groupés en collier (51).

— Boutons (fig. 6, 2-5 - pl. II, 3-4) : 11 du type déjà décrit ; 11 mm de diamètre, à bélière plus ou moins large et longue : le plus souvent de 2 mm de largeur, elle présente quelquefois à sa base une section semi-circulaire de 1,5 mm de diamètre ; soit enroulée ou aplatie, elle ne dépasse pas le rebord de la calotte ; sa longueur varie de 9 à 12 mm. Patine vert clair à vert gris (à l'intérieur) ; plus ou moins oxydés.

— Perles hélicoïdales (fig. 6, 7-9) : 15 fragments, tous munis d'une nervure axiale, comme ceux de la sépulture 8. Diamètre de 3,5 à 4 mm. Patine vert moyen à vert gris.

— Fragment d'anneau identique à celui de la sépulture 8 (fig. 6, 6), fil de 1 mm de section ; diamètre d'environ 16 mm. Patine vert moyen.

(49) Forrer (R.), 1937 : *op. cit.*, pl. XXIII, (incinération XIII).

(50) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 55, 56 et note 5 à 8 (bibliographie). Il ne faut toutefois pas confondre les tubes formés d'une mince feuille de bronze enroulée, aux extrémités se recouvrant (Marolles, la Colombine et Monéteau) avec les viroles, plus épaisses et moins allongées, (celles de la sépulture 27 et de l'incinération 5 de cette nécropole).

(51) Corot (H.), 1924 : *op. cit.*, fig. 1.

INHUMATION 10

La fouille :

Fosse (fig. 2) : allongée selon un axe orienté à 140 gr ; axes 0,60 et 0,75 m ; profondeur 0,25 m. Remplissage en terre arable rougeâtre très compacte, contenant quelques traces de terre noire.

Squelette : ossements recueillis peu nombreux ; aucun os long ni fragment crânien mais des dents, des phalanges et des restes du bassin.

Mobilier : brisé à cause du tassement résultant du passage des engins mécaniques ; composé de petits objets de bronze (8 fragments de perles hélicoïdales et 6 boutons), de 11 perles d'ambre et de 15 fragments de tessons de céramique appartenant à 2 ou 3 vases différents.

*Description du mobilier :**Céramique :*

— Vase 1 (fig. 5,6) : gobelet à large bord oblique et lèvre à replat horizontal.

Dimensions (reconstituées) : diamètre de la panse 82 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre 80 mm.

Décor : 3 fines cannelures horizontales, larges de 1,5 mm et des verticales de 2 à 3 mm, partant de la cannelure horizontale inférieure.

Pâte : assez dense, gris noir ; éléments non plastiques composés en quasi-totalité de grains de quartz atteignant 1 mm ; engobe noir assez lustré à l'intérieur et à l'extérieur. Épaisseur des parois 3 à 5 mm.

— Vase 2 (fig. 5,5) : représenté par un tesson portant un mamelon pincé horizontalement puis aplati et limité par deux coups de spatule latéraux.

Pâte : gris noir ; éléments non plastiques : grains de quartz et petits débris calcaires ; engobe noir lustré.

— Un tesson de bord oblique à lèvre amincie pourrait appartenir à ce vase (fig. 5, 4).

Bronze :

— Boutons (fig. 6, 18-19) : au nombre de 6, tous très mal conservés ; comparables aux précédents. Patine vert moyen.

— Perles hélicoïdales (fig. 6, 15-17) : 28 fragments comportant de 2 à 23 spires ; diamètre de 2,5 à 5 mm ; largeur du ruban oscillant entre 1 et 1,5 mm, son épaisseur entre 0,3 et 0,4 mm ; il est parfois parcouru d'une strie ou d'une nervure longitudinale. Patine vert clair à vert foncé selon les pièces.

Ambre :

Deux perles, sur les 11 découvertes, ont pu être reconstituées : elles atteignent de 8 à 9 mm de diamètre et 6 à 7 mm de hauteur (fig. 6, 21-22).

INHUMATION 11

La fouille :

Fosse (fig. 2) : forme rectangulaire avec le côté Nord arrondi, au niveau du décapage : 1,90 m d'axe Nord-Sud et 1,20 m de largeur. Au fond, à —0,80 m, l'arrondi disparaît et la fosse ne mesure plus que 1,65 m de longueur. Jusqu'à —0,20 m, remplissage formé de terre arable assez caillouteuse contenant des traces d'argile verte. Ce niveau a été particulièrement tassé par le passage des engins mécaniques. En dessous et jusqu'au fond, la terre de remplissage devient plus noire et plus fine, mis à part dans l'arrondi septentrional où elle est encore caillouteuse : il semblerait que ce décrochement soit dû à l'éboulement de la paroi, la seule oblique. Dans la terre gris noir ont été recueillis des fragments de charbon de bois atteignant 20 mm de diamètre ; des tessons de céramique à pâte noire, rose à rouge en surface parmi lesquelles des bords droits et un demi-fond plat de 190 mm de diamètre et 12 à 15 mm d'épaisseur ; des rognons de silex rubéfiés et noircis et, dans la terre plus noire, des éclats, 3 lames dont une retouchée, 4 lamelles, 1 pointe microlithique à dos abattu en silex et 1 percuteur en grès.

Squelettes

Squelette 1 : A partir de quelques centimètres sous le niveau du décapage, sur toute la longueur de la fosse et dans la moitié orientale, ont été recueillis les restes d'un sujet de sexe masculin, âgé de 45 à 50 ans et mesurant 1,64 m (étude de Mme T. Poulain). Compte tenu de l'extrême compacité de la terre superficielle et des perturbations inhérentes au décapage mécanique, il n'est pas possible de préciser la position du squelette : il semble, puisque tous les ossements ont été retrouvés à peu près au même niveau, que celui-ci était en connexion, allongé, la tête au Nord. On peut expliquer la nature différente du remplissage à son niveau en admettant que le corps a été inhumé dans la fosse incomplètement comblée de terre noire.

Squelette 2 : d'autres ossements, assez nombreux, appartenant à un individu de sexe féminin, âgé d'environ 25 à 30 ans et mesurant 1,61 m (étude de Mme T. Poulain), ont été recueillis, surtout dans les 2/3 Nord de la sépulture et dans les 30 derniers centimètres.

Aucune connexion n'a été observée mis à part l'alignement de quelques vertèbres, parallèlement à la paroi Nord. Le crâne (fig. 2, d) se trouvait à 0,45 m de l'angle Nord-Ouest, regardant vers le Sud, le trou occipital tourné vers le haut.

Mobilier : assez abondant, il se compose de 7 vases en céramique ; 17 boutons, 6 tubes et des fragments de perles hélicoïdales, en bronze ; 17 perles d'ambre, et 2 de verre. Il semble se rapporter au squelette 2.

Le vase 1 se trouvait à 0,10 m du milieu de la paroi Sud et 40 cm de profondeur. Le gobelet n° 2 (fig. 2, a) posé sur le fond de la fosse, occupait l'angle Sud-Est et semblait en place. Le long de la paroi Nord, sur une mince couche de terre noire, avaient été déposés 5 vases (fig. 2, b ; fig. 7) parmi lesquels un grand gobelet (vase 5) flanqué, de chaque côté, d'un petit glissé contre lui (vases 3 et 4), contenant également un autre gobelet privé de son bord (vase 6) et un fragment d'un autre (vase 7). On peut supposer d'après les tessons manquants, que les 3 récipients supérieurs seuls incomplets, ont été endommagés lors du remaniement de la sépulture. Enfin, une telle disposition n'est pas sans évoquer celle des vases d'une incinération.

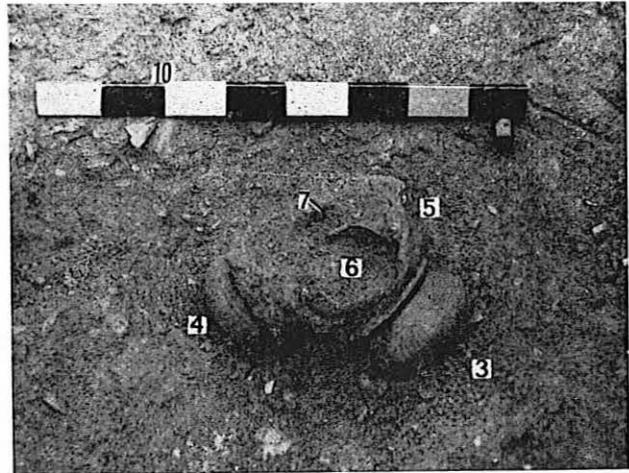


Fig. 7 — Dépôt de gobelets dans l'inhumation 11

Les boutons étaient principalement répartis dans les 30 derniers centimètres, les tubes également, mais surtout dans la région centrale. Un fragment de perle hélicoïdale de 25 tours a été découvert à 0,30 m de profondeur ; les autres, pour la très grande majorité, composaient environ le quart d'un collier (fig. 2, c) qui se trouvait à proximité du crâne, presque tangent à la paroi Nord. Il est formé d'une double rangée de perles, de grand diamètre vers l'extérieur et de plus petit vers l'intérieur ; deux perles de verre vert, placées une à une entre les 2 rangs de perles en bronze, pouvaient réunir les brins d'enfilage et maintenir le collier (fig. 8, 2a).

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 8, 12 - pl. IV, 2) : vase à panse bitronconique, col vertical assez élevé et large rebord oblique progressivement aminci. Le bas de panse est assez arrondi contrairement aux vases précédents de type voisin ; le col n'est pas nettement individualisé à sa base.

Dimensions : hauteur, 142 mm ; diamètre du fond 45 mm ; diamètre de la panse, 145 mm ; diamètre de l'ouverture à la lèvre, 103 à 105 mm ; diamètre du col, 79 mm.

Décor : soigneusement exécuté, il se compose sur le haut de panse, de 3 cannelures horizontales bien marquées, de 2 à 4 mm de largeur

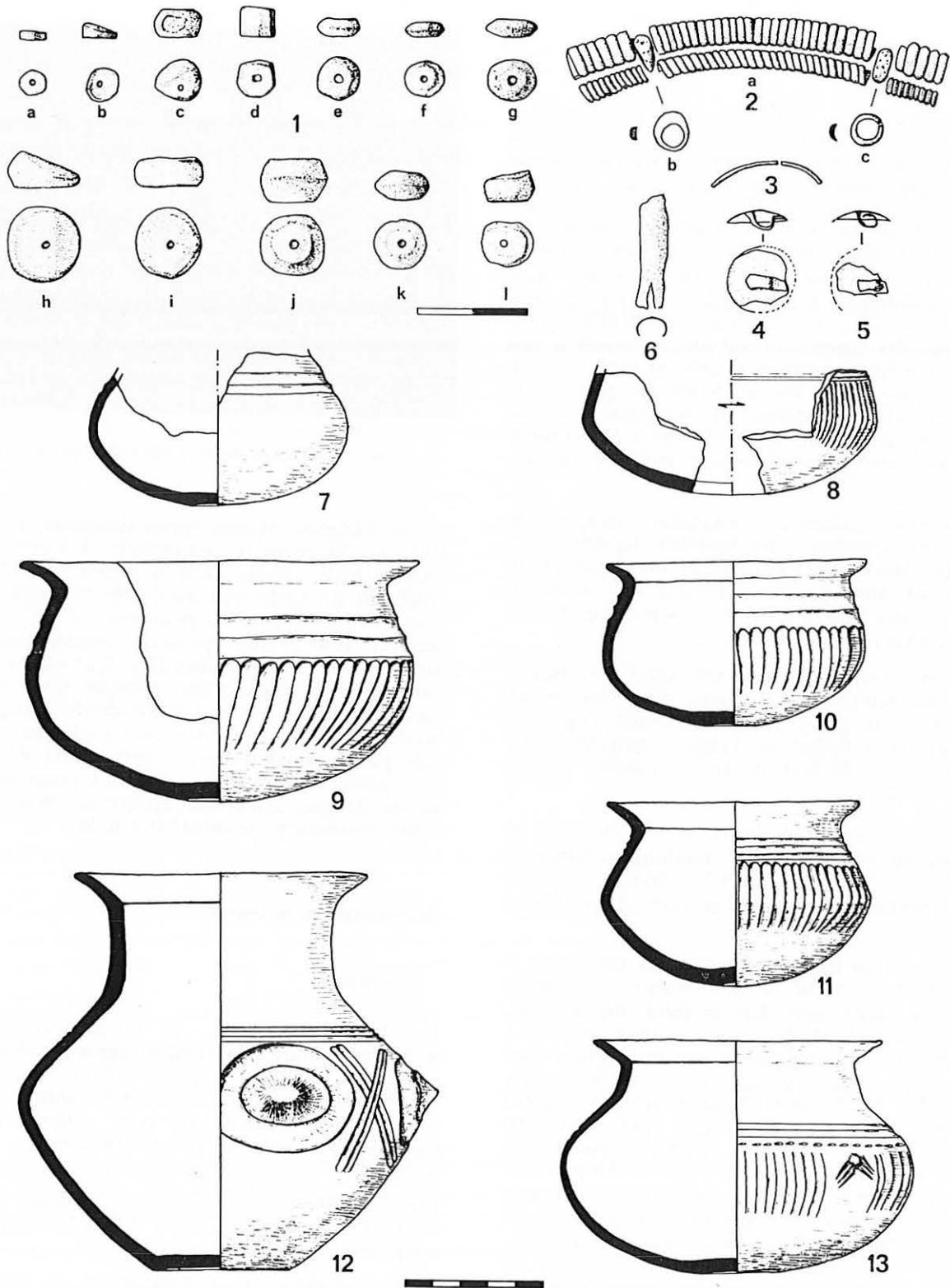


Fig. 8 — Mobilier des inhumations groupées (nécropole 1) ; inhumation 11 — 1, ambre ; 2 b-c, verre vert ; 2 a-5, bronze ; 7-13, céramique.

et sur l'arrondi, de 5 mamelons pincés régulièrement espacés; alternant avec 5 paires de doubles cannelures obliques et sécantes. Chaque mamelon est cerné d'une large cannelure ellipsoïdale de 45 mm d'axe horizontal et de 40 mm d'axe vertical.

Pâte: assez dense; teinte gris noir, marron rouge à l'extérieur. Éléments non plastiques composés de grains de quartz et de silex pouvant atteindre 1 mm, ainsi que de fines particules calcaires. Engobe noir à bistre foncé, bien lustré, sur l'extérieur du vase. Épaisseur des parois, 3 à 7 mm.

Comparaison :

Par son profil assez mou, ce vase s'éloigne des formes « métalliques » du Rhin supérieur, bien qu'il possède un goulot vertical. Le décor composé de 5 mamelons se retrouve sur les gobelets de la sépulture 1 et de l'incinération 6; les paires de cannelures sécantes n'ont pas d'homologue connu: elles peuvent dériver des décors incisés du Bronze moyen.

— Vase 2 (fig. 8, 13): gobelet à panse arrondie, col très court et bord oblique. Le fond extérieur est muni d'une dépression aplatie de 26 mm de diamètre formant un ombilic atténué vers l'intérieur.

Dimensions: hauteur 83 mm; diamètre de la panse 127 mm; diamètre de l'ouverture à la lèvre, 104 mm.

Décor: il se compose de 2 cannelures horizontales peu marquées, sur le haut de panse et, juste au-dessous de l'inférieure, d'une série horizontale de coups de poinçons, plus profonds à droite; des cannelures verticales, très estompées, recouvrent le reste de la panse en s'interrompant toutefois de part et d'autre d'un mamelon peu saillant, d'où partent 3 paires d'incisions, ou de coups de poinçons, formant chevrons, ajoutés après la décoration de la panse.

Pâte: peu dense et dégradée en surface, elle ressemble à celle du vase 3 de la sépulture 8 (fig. 5, 9): gris noir au centre, brun rouge clair à la périphérie, contenant des grains de quartz et de silex de 0,25 à 0,5 mm et de fines particules crayeuses; engobe noir mat, très rugueux.

Épaisseur des parois, 2 à 5 mm.

Comparaison :

Ce gobelet à col rappelle celui de la sépulture 4 et ceux de Rouffach (Haut-Rhin) (52). Il y a peut-être lieu de voir dans le mamelon à décor en chevron, une survivance ou une redécouverte des thèmes employés au Bronze moyen.

— Vase 3 (fig. 8, 9): grand gobelet assez ouvert, à panse arrondie, bord oblique et lèvre aplatie horizontalement. Le fond est muni d'une faible dépression, de 10 à 20 mm de diamètre, formant un léger ombilic vers l'intérieur du vase. Dimensions: hauteur 85 mm; diamètre de la panse, 140 mm; diamètre d'ouverture à la lèvre, 143 mm.

Décor: composé de larges cannelures horizontales et d'obliques de 6 à 7 mm de largeur.

Pâte: gris noir; éléments non plastiques assez abondants, composés de grains de quartz de 0,25 à 0,5 mm en majorité et de petites particules crayeuses. Épaisseur des parois de 4 à 8,5 mm.

— Vase 4 (fig. 8, 11 - pl. III, 1): gobelet à panse carénée et bord oblique. Le fond est creusé d'une dépression arrondie de 11 mm sur 18, formant un très léger ombilic à l'intérieur. On observe sur le bas de panse, le point d'impact d'un outil, du genre pioche, ayant dégagé un éclat de 20 mm sur 25.

Dimensions: hauteur, 66 mm; diamètre de la panse, 97 mm; diamètre d'ouverture à la lèvre, 90 mm.

Décor: 3 cannelures horizontales bien marquées, de 2 à 3 mm de largeur et des verticales ou légèrement obliques de 3 à 4 mm.

Pâte: gris noir, assez dense; éléments non plastiques composés de très fins grains de quartz et de fragments de céramique recuite; engobe bistre foncé à noir: surface externe lustrée mais un peu rugueuse; paroi interne bien lisse. Épaisseur de 3 à 5 mm.

— Vase 5 (fig. 8, 10): gobelet à bord oblique, non caréné, contrairement à son symétrique. Dépression de 15 à 20 mm sur le fond, à l'extérieur et léger ombilic à l'intérieur.

Dimensions: hauteur 59 mm; diamètre de la panse, 95 mm; diamètre d'ouverture à la lèvre, 94 mm.

Décor: 2 cannelures horizontales larges de 4 mm et des verticales de 5 à 7 mm.

(52) Zumstein (H.), 1965: *op. cit.*, p. 45, fig. 61, 406, 407.

Pâte : ressemble à celle du vase précédent mais surface plus lisse ; engobe brun moyen à gris noir. Épaisseur des parois, 3 à 5 mm.

— Vase 6 (fig. 8,7) : gobelet à panse arrondie et fond pourvu d'une dépression de 1,5 mm de diamètre formant un ombilic vers l'intérieur. Dimensions : diamètre de la panse, 95 mm ; hauteur inconnue.

Décor : 2 cannelures horizontales, larges de 5 mm, placées sur le haut de panse.

Pâte : brun jaune, au centre, bistre clair à la périphérie ; assez abondants éléments non plastiques composés de grains de quartz de 0,5 mm à 1 mm, et de fragments calcaires et de céramique recuite. Engobe gris noir à l'extérieur. Épaisseur des parois, 2,5 à 3 mm.

— Vase 7 (fig. 8,8) : gobelet à panse légèrement carénée, représenté par un seul tesson contenu dans le gobelet 6.

Dimensions : diamètre de la panse (reconstituée), 105 mm.

Décor : 2 cannelures horizontales, peut-être plus, de 1,5 mm de largeur et des verticales de 1,5 à 2 mm.

Pâte : bistre moyen, plus clair à la périphérie ; fins éléments non plastiques composés de grains de quartz, de calcite et de fragments de craie.

Bronze :

— Boutons (fig. 8,4-5) : au nombre de 17, la plupart très oxydés. De type classique ; diamètre 10 mm.

— Tubes (fig. 8, 6) : 6 tous brisés ; ressemblant à ceux de la sépulture 9.

— Perles hélicoïdales (fig. 8,2a) : diamètre variant de 3 à 5,5 mm, l'épaisseur du ruban de bronze varie de 0,3 à 0,5 mm et sa largeur de 1 à 2 mm. Les rubans épais possèdent une face supérieure soit convexe soit aplatie ; les fins une nervure axiale assez saillante. Sur quelques fragments de grand diamètre on distingue, comme pour ceux de la sépulture 10, une rainure peu profonde.

Patine variable, vert moyen pour la plupart, mais certaines pièces sont plus foncées et même grisâtres.

Ambre (fig. 8, 1 - pl. II, 5-8) :

— 11 perles parmi les 17 découvertes sont entières. Diamètre, 5 à 14 mm ; épaisseur, 2 à

8 mm ; diamètre des perforations, 1 à 1,5 mm. Certaines présentent une section bitronconique plus ou moins aplatie ; d'autres, au contraire, possèdent une forme plus anguleuse, les parois latérales étant subverticales.

Teinte superficielle brun jaune pâle.

Verre (fig. 8, 2b-c - pl. II, 15) :

— 2 perles associées au collier.

Couleur vert émeraude, l'une mesure 6,5 à 7,5 mm de diamètre extérieur et 5 mm de diamètre intérieur ; son épaisseur varie de 1 à 2 mm, sa largeur de 1,5 à 3 mm.

L'autre, circulaire, mesure 5,5 mm de diamètre extérieur, 3,5 et 4 mm de diamètre intérieur et 2,5 mm de hauteur. Surfaces finement striées et creusées de petites cupules (oxydation) atteignant 1 mm au maximum. Surface externe plus ou moins convexe ; surface interne plane ou légèrement concave.

Comparaison :

Les perles en verre de couleur verte sont inconnues dans notre région : les exemplaires recueillis aux Vinets (Aube) (53) -1-, à la Colombine (Yonne) (54) -10-, et à Sainte-Pallaye (Yonne) (55) -2- sont respectivement bleus, bleus verdâtres et bleus. Comme à Marolles, l'exemplaire des Vinets était associé à une perle hélicoïdale en bronze.

INHUMATION 12

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 0,80 m de diamètre et 0,60 m de profondeur, le fond étant légèrement incliné vers le Nord. Remplissage de terre grisâtre et de graviers en surface, de terre gris noir assez fine vers le fond.

(53) Le Clert (L.), 1898 : *op. cit.*, pl. LV.

(54) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 54, fig. 28.

(55) Communication orale du fouilleur, M. Henri Caré.

Squelette : aucune connexion anatomique. Ossements comprenant surtout des vertèbres et quelques os longs mais aucun fragment crânien.

Mobilier : extrêmement pauvre : débris de bronze non identifiables et 2 fragments de perles hélicoïdales.

INHUMATION 13

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 1 m de diamètre et 0,70 m de profondeur. Remplissage en grande partie composé de graviers, même vers le fond. Quelques mottes d'argile verte, en surface, comme dans la sépulture 11 ; des tessons de céramique grossière rougeâtre.

Ossements : peu nombreux et dispersés sur toute la hauteur de la fosse. Aucun des membres inférieurs ni du crâne.

Mobilier : peu abondant. Il se compose d'un groupe de 4 objets comportant 1 bouton, 1 fragment d'anneau en bronze, et 2 perles d'ambre, découverts à — 0,50 m, au milieu de la fosse.

Description du mobilier :

Bronze :

— Bouton : de type classique ; 10 mm de diamètre.

— Fragment d'anneau (fig. 9,3) : 23 mm de diamètre extérieur, à section triangulaire de 2 mm de base et 1,5 mm de hauteur ; peut-être plusieurs tours, comme celui de la sépulture 8.

Ambre (fig. 9, 4) :

Une petite perle est complètement décomposée, l'autre percée d'un orifice de 2 mm de diamètre a la forme d'un disque de 25 mm de diamètre et 12 mm d'épaisseur. Sa taille se rapproche de celle de Gravon (S. et M.) déjà citée.

INHUMATION 14

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 0,95 m d'axe Nord-Sud et 1,10 m d'axe Est-Ouest. Profondeur 0,70 m ; remplissage composé de terre et de graviers assez grossiers avec d'abondantes traces d'argile verte ; au fond, terre gris rougeâtre, plus fine.

Ossements : peu abondants. Aucune connexion anatomique ; aucun fragment crânien.

Mobilier : totalement dispersé : il se compose de 19 boutons, brisés, et souvent remplis de terre noire ; de 4 fragments de perles hélicoïdales en bronze, très oxydés ; de 2 perles d'ambre et des débris de 2 autres.

Description du mobilier :

Bronze :

— Boutons (fig. 9, 8-9) : brisés et oxydés ; se rapportent au type décrit précédemment mais semblent plus épais (0,3 mm). Patine vert moyen à vert sombre.

— Perles (fig. 9, 7) : 3 à 4 mm de diamètre ; ruban de bronze de 1,5 mm de largeur et possédant une arête médiane bien marquée, comme certaines de la sépulture 11. Patine vert moyen.

Ambre (fig. 9, 5-6) :

— 2 perles, à section subrectangulaire, mesurant toutes deux de 7 à 7,5 mm de diamètre et 4 mm d'épaisseur. Diamètre de la perforation à peu près centrale, 1 mm.

INHUMATION 15

La fouille :

Fosse (fig. 2) : 0,90 m de diamètre et 0,50 m de profondeur. En surface, mélange de terre et de graviers ; au fond, terre marron fine.

Squelette : la plupart des ossements, fémurs, tibias, humérus, étaient brisés et tassés contre la paroi Nord-Est, sans aucune connexion anatomique. Quelques autres fragments osseux dans la fosse, mais aucun de crâne.

Mobilier : 2 vases. Le premier à panse arrondie était appuyé contre la paroi Nord, le col et le haut de panse effondrés ; l'intérieur contenait de la terre ordinaire et le long des parois une mince pellicule de terre marron, très fine, ressemblant à celle trouvée dans le vase 1 de la sépulture 9. Le second, un gobelet caréné,

se trouvait écrasé, vraisemblablement entier sur l'amas d'ossements.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 9,1) : vase à panse piriforme, col court évasé et large rebord horizontal. Forme assez dissymétrique.

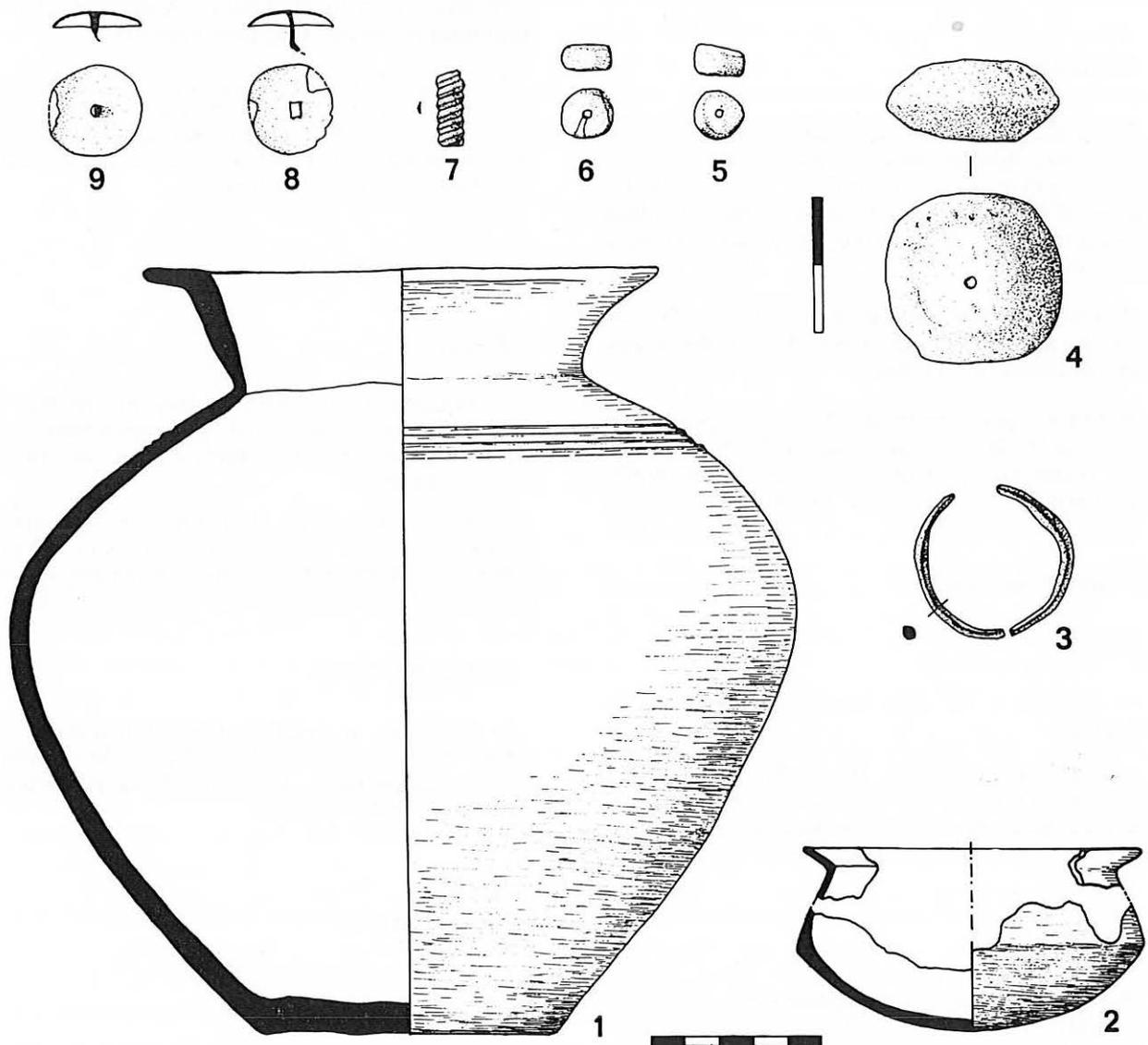


Fig. 9 — Mobilier des inhumations groupées (nécropole) 1) : 3, 7-9, bronze ; 4-6, ambre ;
1-2 : inh. 15 ; 3-4 : inh. 13 ; 5-9, inh. 14.

Dimensions : hauteur 222 à 250 mm ; diamètre du fond, 90 à 95 mm ; diamètre de la panse, 230 mm ; diamètre à la base du col, 102 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 147 à 149 mm.

Décor : 4 cannelures parallèles de 2 à 4 mm de largeur, tracées assez maladroitement sur le haut de la panse.

Pâte : gris noir ; éléments non plastiques composés de petits grains de quartz et de particules crayeuses ; engobe bistre plus ou moins foncé. Épaisseur variable : 2 à 3 mm au niveau du raccord du col et de la panse ; 9 mm au fond.

Comparaison :

L'association de ce vase à un petit gobelet rappelle la céramique de la sépulture 4 et évoque les coutumes cinéraires ; le vase lui-même, ressemble aux urnes de Rouffach (Haut-Rhin) (56).

— Vase 2 (fig. 9, 2) : gobelet caréné à bord oblique. La carène n'est pas marquée du côté intérieur.

Dimensions (reconstituées) : diamètre de la panse, 100 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 97 mm.

Aucun décor.

Pâte : gris noir au centre, brun rouge à la périphérie ; assez abondants éléments non plastiques comprenant des grains de quartz (0,5 à 1 mm), et des fragments crayeux. Couverte d'un engobe bistre, plus noir à l'intérieur, peu brillant, assez bien lissé ; épaisseur, 2 à 5 mm.

SEPULTURES DISPERSÉES

INHUMATION 18

La fouille (sauvetage) :

Le front d'exploitation, éboulé, révéla, à l'Est des enclos E 1 et E 2, la présence d'une fosse

à inhumation, primitivement ellipsoïdale, de 1 m de largeur, longueur inconnue, et 0,60 m de profondeur, au comblement en terre arable brun rougeâtre. Au fond, du côté Sud, une zone de terre plus noire contenait 3 vases complets : vases 1 et 5 posés sur leur fond, vase 2, sur le côté, l'ouverture tournée vers la paroi méridionale ; un humérus fut recueilli entre les vases 1 et 2. Le reste du remplissage a livré un rivet en bronze, quelques dents, 2 tessons de céramique rougeâtre grossière et des éclats de silex à patine blanche. Le long de la paroi ouest, posé verticalement sur le fond, se trouvait un bloc de calcaire en forme de borne à section à peu près carrée de 0,15 m de côté et 0,37 m de hauteur.

L'étude des terres éboulées a permis de recueillir les 2 fémurs, 1 fragment de radius et un de cubitus, ainsi que les tessons d'un gobelet à pied (vase 4) et de son couvercle (n° 3).

Description du mobilier (57) :

Céramique (fig. 10) :

— Vase 1 : petit gobelet à large bord oblique, décoré de 2 cannelures horizontales et de verticales sur l'arrondi de panse (fig. 10, 1).

— Vase 2 : grand gobelet à bord oblique assez relevé. Fond muni d'une dépression de 40 mm de diamètre formant un ombilic aplati à l'intérieur (fig. 10, 2).

Décor de 2 cannelures horizontales sur le haut de panse, larges de 6 à 7 mm, et de verticales, de 5 à 7 mm, sur l'arrondi de panse.

— Vase 3 : couvercle en forme de calotte et muni en son centre d'une languette de préhension (fig. 10, 3 - pl. IV, 1). A la périphérie, 2 paires de perforations, diamétralement opposées, de 2 à 3 mm de diamètre et séparées de 17 à 18 mm correspondaient peut-être avec d'autres placées sur le col du gobelet à pied.

— Vase 4 : gobelet à pied tronconique creux, panse légèrement carénée et bord oblique. Deux tessons du col, diamétralement opposés, manquent (fig. 10, 4 - pl. IV, 1).

(57) Le mobilier de cette sépulture a déjà fait l'objet d'une publication.

Mordant (D.), 1965 b : *op. cit.*, fig. 4, 5. Seuls les caractères essentiels de la céramique seront ici rappelés.

56) Zumstein (H.), 1965 : *op. cit.*, fig. 61, p. 45.

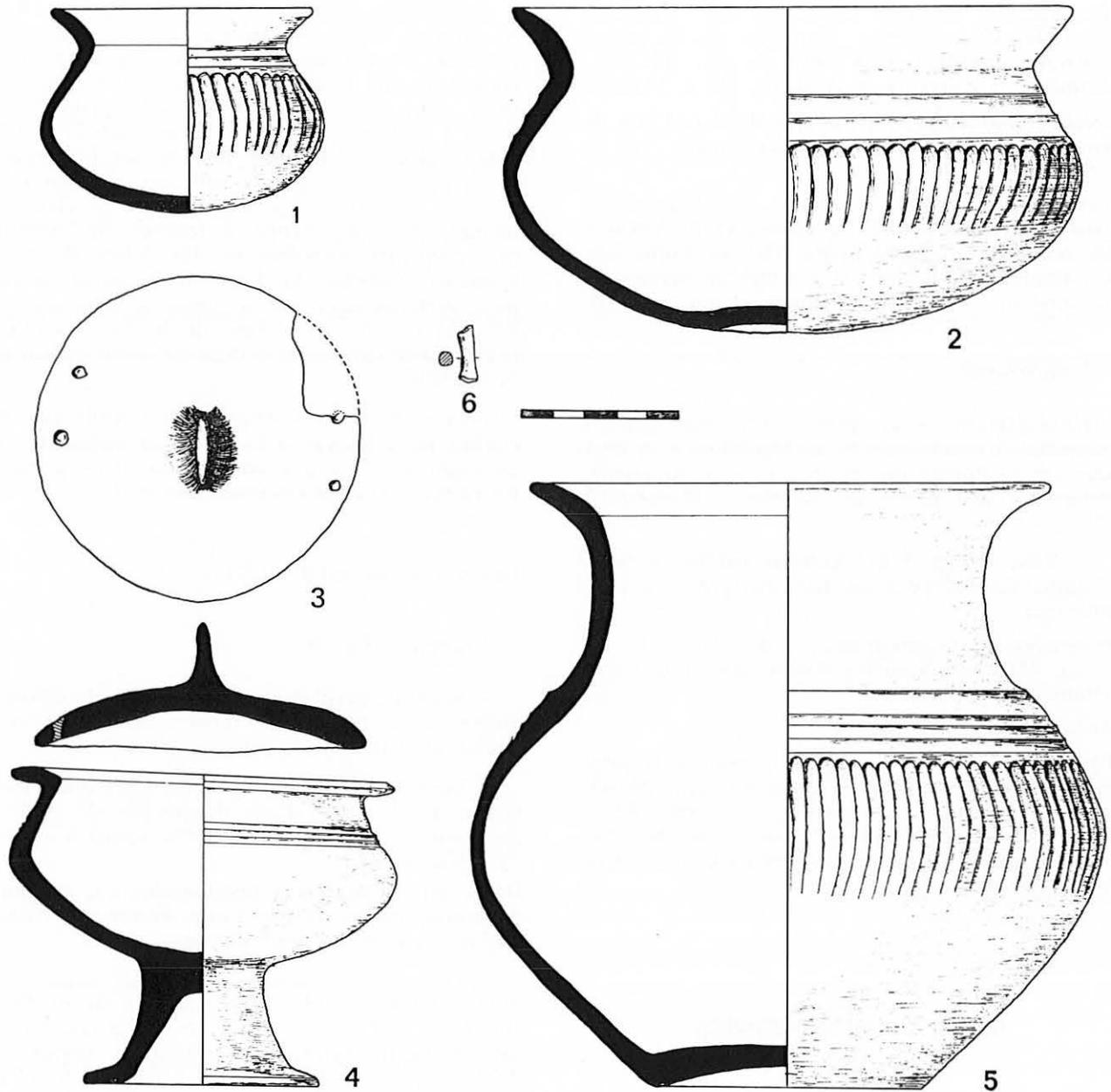


Fig. 10 — Céramique de l'inhumation 18 — 6 : rivet de bronze.

Décor de 3 cannelures horizontales de 1 à 2 mm de largeur.

L'association d'un gobelet à pied et d'un couvercle muni de deux paires de perforations ne se retrouve que dans l'inhumation de Beaujeu (Pont-sur-Yonne, Yonne) (58), dans le même contexte archéologique, puisque ce site n'est

qu'à 15 km au S.-S.E. de Marolles : il pourrait donc s'agir de formes essentiellement locales, variantes des types classiques. Le pied tronco-

(58) Prampart (J.-Y.), 1965 : *op. cit.*, p. 13, n° 5. Le gobelet à pied n'est pas figuré.

nique, quoiqu'à rebord horizontal — d'ailleurs à peine marqué sur l'exemplaire de Beaujeu — pourrait être une réminiscence des traditions du Bronze moyen dont l'influence est déjà bien marquée parmi les objets de parure.

— Vase 5 : vase à panse piriforme, fond concave et col vertical à large bord évasé (fig. 10, 5).

Décor : gorge de lissage au niveau de raccord du col et de la panse ; à 10 mm en dessous, 3 cannelures horizontales de 4 à 5 mm de largeur puis des verticales de 5 mm, très peu marquées.

Comparaison :

La forme molle de ce vase, au « profil en S » et au col non nettement individualisé, le rapproche de l'exemplaire n° 1 de la sépulture 11, toutefois plus caréné que lui.

Bronze :

— Rivet à tige cylindrique de 4,5 mm de diamètre et 16,5 mm de longueur, légèrement arqué. Patine vert pâle uniforme (fig. 10, 6).

Le poignard de l'incinération 3 portait 2 rivets identiques.

INHUMATION 19

La fouille :

Il s'agit d'une sépulture très superficielle découverte par les ouvriers lors du décapage.

Les objets recueillis se trouvaient dans une poche de terre noire : ils se composent de tessons de 2 vases, d'un fragment de perle hélicoïdale, d'une pointe, en bronze, et d'un anneau en or. Un fragment de diaphyse fémorale d'adulte fut recueilli à proximité.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 11, 2) : coupe basse, apode, à bord évasé et fond arrondi.

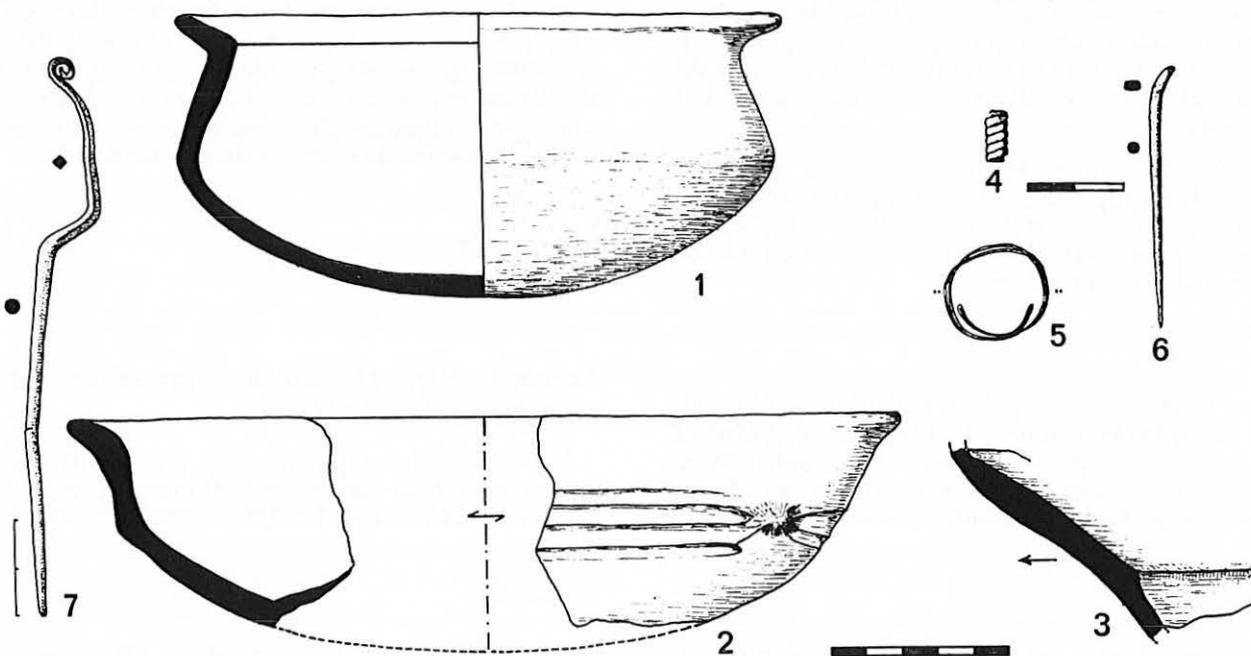


Fig. 11 — Mobilier des inhumations dispersées : 4, 6-7 bronze ; 5, or. — 2-6, inh. 19 ; 1, inh. 20 ; 7, découverte de surface après décapage mécanique.

Dimensions : diamètre d'ouverture à la lèvre (reconstitué), 230 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales, larges de 5 à 7 mm et partant d'un mamelon peu saillant. Deux cannelures supplémentaires apparaissent à une extrémité du tesson, au-dessus de la cannelure supérieure.

Pâte : bistre foncé, brun rouge à la périphérie ; éléments non plastiques abondants, assez grossiers, et composés de grains de quartz de 0,5 à 1,5 mm, en majorité, de fragments de calcite et de céramique recuite ; engobe bistre moyen à noir à l'extérieur et noir à l'intérieur. Epaisseur des parois 4,5 à 9,5 mm.

Comparaison :

Ce vase est le seul exemplaire de ce type livré par la nécropole. On rencontre des formes plus ou moins profondes, associées également à de la céramique cannelée, dans l'Yonne, à la Colombine (59) (sépulture 2), en Alsace, à Alolsheim et Bollwiller (60). Le bord éversé rapproche l'exemplaire de Marolles de ceux d'Alsace alors que la forme basse se retrouve à la Colombine.

— Vase 2 (fig. 11, 3) : représenté par un tesson de haut de panse portant une arête saillante.

Pâte : gris noir et rouge brique faible à la périphérie ; assez abondants grains de quartz de 0,5 à 1 mm et petits débris calcaires. Engobe gris noir mat s'écaillant à l'intérieur. Epaisseur 6 à 9 mm.

N.B. — un autre tesson de panse à pâte grise et surface rugueuse laissant apparaître d'abondants grains de quartz et de silex, a été découvert à proximité. Il pourrait s'agir d'un tesson d'arrondi de panse d'urne.

Bronze :

— Fragments de perles hélicoïdales (fig. 11, 4) comportant 5 tours de 4 mm de diamètre et 10 mm de longueur. Ruban de bronze assez aplati de 1,5 mm de largeur et 0,4 à 0,5 mm d'épaisseur. Patine vert moyen, assez oxydé.

— Tige à pointe effilée (fig. 11, 6) et extrémité proximale cassée, recourbée et aplatie. Diamètre maximum 2,5 mm, décroissant régulièrement tout le long de la pièce. Partie aplatie de 1,5 mm d'épaisseur minimum et 4 à 5 mm de longueur. Longueur totale 55 mm. Patine vert moyen à foncé.

Comparaison :

Il pourrait s'agir d'une courte épingle décapitée, sans doute voisine des épingles à tête enroulée de Courchapon (Doubs), notamment.

Or :

— Anneau (fig. 11, 5 - pl. I, 1) ouvert, formé d'un double fil soudé. Diamètre du fil, à peu près constant, de 0,6 mm ; celui de l'anneau ne peut être qu'estimé, à 20 mm environ, car il avait été déroulé lors de sa découverte.

Teinte jaune pâle.

Comparaison :

Des pièces comparables ont été découvertes à Courchapon (61) en connexion avec de la céramique cannelée ; une autre, en bronze, provient de l'incinération 3 de Sainte-Pallaye (62) (Yonne). Il faut noter que ces anneaux apparaissent déjà au Bronze moyen dans la culture du Rhône-Straubing : on retrouve donc encore une fois l'influence des traditions de cette période sur les civilisations du Bronze final.

INHUMATION 20

La fouille (fig. 13) : sépulture superficielle, détruite comme la précédente.

Fosse : subrectangulaire, de 2,40 m de longueur, et 1,30 m de largeur, 0,15 m de profondeur sous décapage de 0,50 à 0,60 m ; orienta-

(59) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 40, fig. 15 et 42, fig. 17.

(60) Zumstein (H.), 1964 : *op. cit.*, fig. 12, n° 9-10, fig. 18, n° 56.

(61) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, p. 139, et fig. 53, n° 6.

(62) Communication orale du fouilleur M. Henri Caré.

tion 170 gr. Remplissage de terre brun rougeâtre et de graviers avec 2 poches plus caillouteuses le long de chaque paroi, vers l'extrémité Sud ; au fond, du côté Nord, 2 petites zones de terre très noire, l'une de 0,10 m l'autre de 0,120 m de diamètre, profondes de quelques centimètres.

Squelette : quelques fragments épars : col de fémur, métacarpiens et phalanges ; pas de crâne.

Mobilier : tessons épars d'un gobelet caréné.

Description du mobilier :

Céramique (fig. 11, 1) :

Grand gobelet à panse caréné et bord oblique.

Dimensions : hauteur 78 mm ; diamètre de la panse, 165 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 163 à 165 mm.

Aucun décor.

Pâte : dense et sonore ; teinte grisâtre au centre, brun rouge clair à la périphérie ; éléments non plastiques surtout crayeux, peu de grains de quartz ; surface extérieure recouverte d'un engobe bistre à noir bien lustré et assez brillant. Epaisseur des parois : 4,5 à 7 mm.

Comparaison :

Le caractère massif de ce vase, non décoré par ailleurs, le distingue de l'ensemble des gobelets de la nécropole.

INHUMATION 21

Sépulture superficielle détruite en grande partie lors du décapage mécanique.

Fosse : piriforme de 1,20 m et 0,75 m d'axes, orientée à 90 gr ; profondeur 0,05 à 0,02 m sous décapage. Remplissage en terre brun rougeâtre

Quelques ossements épars : fémur, 1 fragment de bassin ; pas de fragments craniens.

INHUMATION 22

La fouille :

Fosse : (fig. 12) 2,40 m de longueur ; 0,45 à 0,70 m de largeur et 0,35 m de profondeur moyenne. En forme de baignoire très allongée, à contours irréguliers, et orientée à 80 gr. Remplissage en terre brun rougeâtre et caillouteuse, semblable à la terre arable ; au fond, 2 poches en forme de cuvette de 0,10 et 0,15 m de diamètre et quelques centimètres de profondeur, remplies de terre noire.

Squelette : ossements recueillis assez nombreux mais dépourvus de toute connexion anatomique rigoureuse. Toutefois, (fig. 12) on constate qu'ils sont tous compris dans les 30 premiers centimètres et qu'ils ont conservé une certaine disposition anatomique. On observe, au Nord, une large portion de la calotte crânienne ainsi que des fragments épars et les maxillaires supérieurs brisés ; l'humérus droit et le sternum le long de la paroi Sud ; les deux omoplates au milieu de la paroi Nord, enfin une aile du bassin, le sacrum et les jambes. Il semble donc que le sujet était allongé la tête à l'Ouest.

Mobilier : composé de petits objets en bronze, perles et boutons, anneau et de perles d'ambre. L'étude de la répartition des objets de bronze, rivets et perles, montre assez clairement qu'ils appartenaient à deux ensembles différents : les perles formaient un collier, qu'on retrouve d'ailleurs en partie en place, les boutons, localisés au niveau du tronc, participaient à la décoration d'un vêtement ou d'une parure funéraire. La disposition des perles rappelle celle de la sépulture 201 de la nécropole de la Colombine (Champlay - Yonne), mais dans cette sépulture, les boutons associés à des tubes en bronze et des perles en verre, étaient groupés le long de la jambe droite ; au contraire, dans la sépulture 8 des Grèves à Barbuise-Courtavant (Aube), les boutons de grande taille — dénommés « rivets » par les auteurs — étaient concentrés au niveau présumé du bassin et de l'abdomen, ce qui rejoint notre observation.

Les perles d'ambre se trouvaient dans les 5 derniers centimètres, dans la même zone que les rivets.

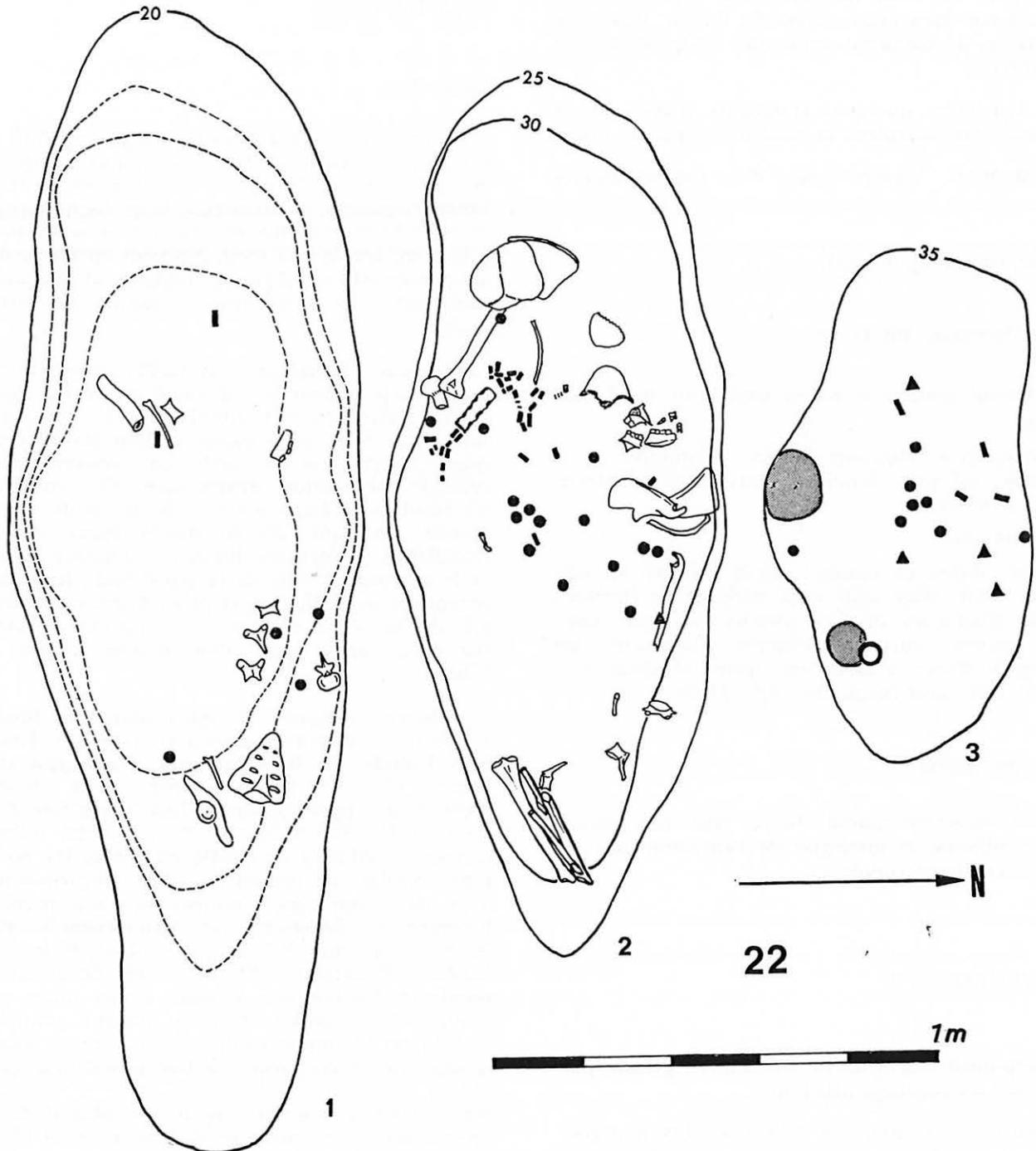


Fig. 12 — Plan de l'inhumation 22. Les rectangles noirs représentent les perles hélicoïdales en bronze ; les cercles, les boutons ; les triangles, les perles d'ambre ; en grisé, cavités remplies de terre noire ; cercle clair, anneau de bronze.

*Description du mobilier :**Céramique :*

Aucun fragment de céramique funéraire n'a été recueilli.

Bronze :

— Boutons (fig. 17, 6-7 - pl. II, 1-2) : au nombre de 27, tous du type déjà décrit. En examinant les 14 pièces à calotte presque entière, on en distingue, comme dans la sépulture 7, de 2 types : 9, de 11 à 12 mm de diamètre et à calotte en général assez aplatie ; les 5 autres, de 9 à 10 mm, à calotte plus bombée. Aucun des petits boutons n'a conservé sa bélière entière : leur base ressemble toutefois à celle des autres. Celles des plus grands ont été, soit aplaties, soit au contraire repliées en S ; de toute manière, l'espace compris entre leur extrémité et le bord interne de la calotte ne dépasse guère 1 mm, ce qui prouve, comme dans la sépulture 8 de Barbuise-Courtavant, qu'ils étaient fixés sur un support peu épais.

Patine vert clair à vert foncé avec des taches d'oxyde plus clair ; sur certaines pièces apparaissent même des plages non patinées.

— Perles hélicoïdales (fig. 17, 2-5) :

Diamètre de 4,5 à 5,5 mm. Ruban de bronze de 1,3 à 2 mm de largeur et 0,3 à 0,5 mm d'épaisseur ; surface externe soit concave, aplatie, ou carénée. Patine vert clair à gris vert foncé.

— Anneau (fig. 17, 1 - pl. I, 2) : fermé, formé d'un fil à section circulaire de 18 mm de diamètre.

Diamètre extérieur : 22 à 23 mm.

Patine uniforme vert moyen.

Ambre :

— 1 seule perle (fig. 17, 8) bien conservée parmi les 5 découvertes. Diamètre 9,5 à 10,5 mm, hauteur 6,5 mm ; section bitronconique ; perforation centrale de 2 mm de diamètre.

*INHUMATION 23**La fouille :*

Fosse (fig. 13) : subrectangulaire, orientée à 120 gr, arrondie à l'Est et mesurant 2 m de longueur, 0,90 m de largeur et 0,30 m de profondeur. Remplissage en terre gris à brun rougeâtre et graviers.

Squelette : ossements nombreux mais aucun fragment de la calotte crânienne. Bouleversement total : seuls quelques regroupements de phalanges d'un pied à l'Est et des 2 mains au centre. D'après la position du fémur gauche, à peu près en place, et les observations précédentes, la tête devait se trouver à l'Est.

Aucun mobilier n'a été recueilli.

*INHUMATION 27**La fouille :*

Fosse (fig. 13) : subrectangulaire, aux angles arrondis, de 3 m de longueur, 0,95 m de largeur au niveau du décapage et 0,70 m à —0,70, au fond. Remplissage hétérogène, composé de terre brun rouge, quelquefois noire, avec de nombreuses poches de sable et gravillon, soit le long des parois, sous la forme d'éboulis, soit au milieu de la fosse, notamment dans la zone orientale.

Squelette : la quasi-totalité des os se localise entre —0,60 et —0,70 m, mais divers fragments (acromion...) sont apparus dès les niveaux superficiels. L'inhumé était allongé en décubitus dorsal, jambes croisées, la gauche sur la droite. Des perturbations ont affecté le côté droit et la cage thoracique — (humérus et fémur droits, bassin, rachis) ; la mandibule, écrasée, semble avoir été piétinée.

Mobilier : il comprend 1 rasoir, une épingle, un anneau, une virole et les débris d'un fourreau, en bronze ; un fragment de lame d'or ; 2 pierres à affûter en grès et 5 vases en céramique. La dispersion des fragments de fourreau à

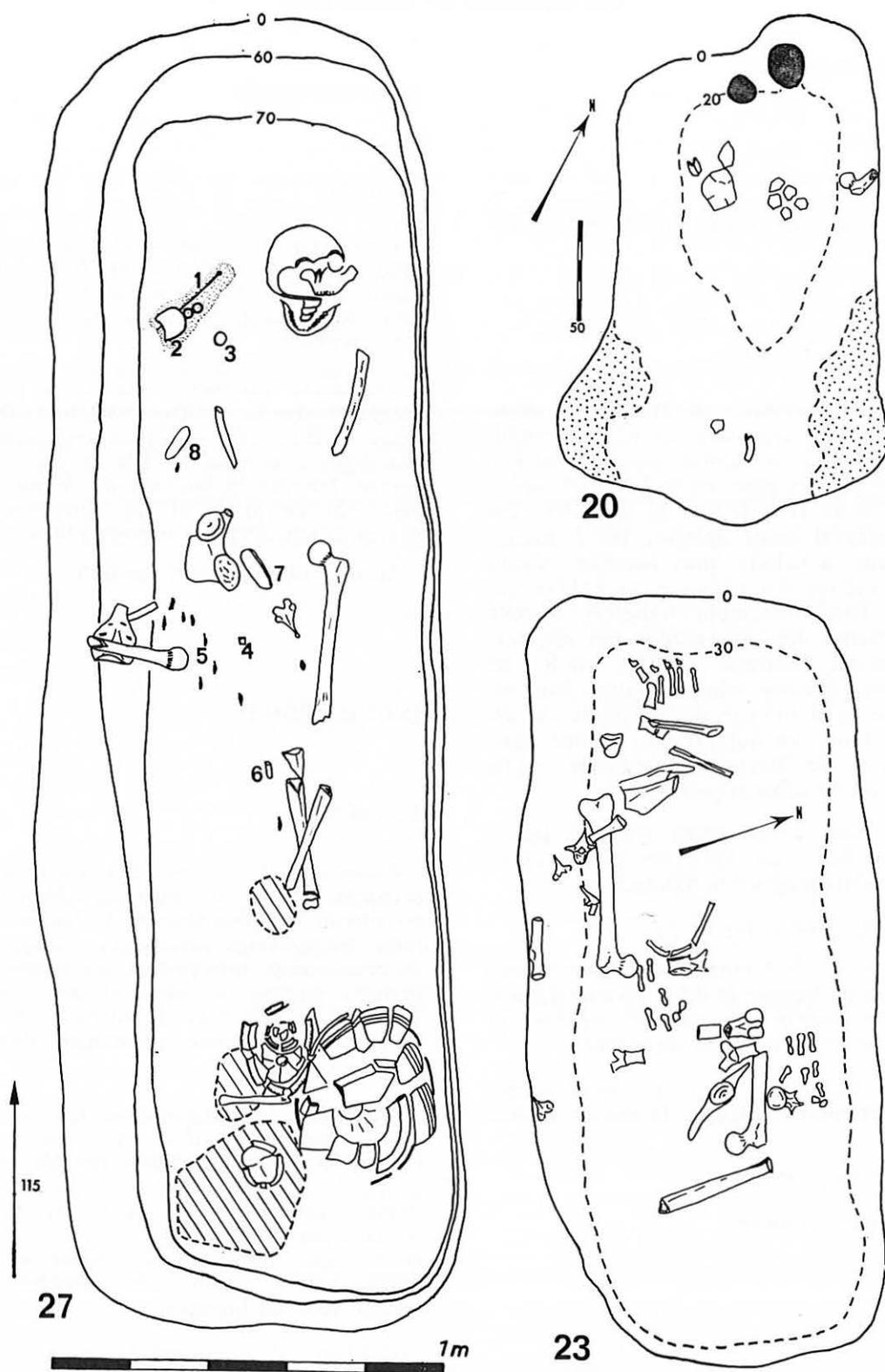


Fig. 13. — Plan des inhumations 20, 23, 27 — 1, épingle ; 2, rasoir ; 3, anneau ; 4, fragment d'or ; 5, fragments de fourreau ; 6, virole ; 7, 8, pierres à affûter — En hachures, blocs de grès et de calcaire (niveau inférieur) ; en grisé, cavités remplies de terre noire ; en pointillé, graviers.

droite du corps, au niveau du bassin, montre qu'un poignard ou une épée y avait été déposé : son retrait semble avoir été le but principal des recherches puisque le reste de la fosse n'a pratiquement pas été bouleversé. La virole, le fragment d'or et les pierres à affûter ont été découverts, épars, dans cette région. L'épingle recouverte du rasoir se trouvait au-dessus de l'épaule droite (fig. 14), dans une zone de terre noire et de fragments ligneux de 0,25 m de longueur et 0,05 à 0,1 m de largeur, évoquant l'existence d'un coffret ; il est à noter qu'elle n'était pas portée par le défunt mais avait été simplement déposée à côté de lui. L'anneau, juste en dessous de ces objets, au niveau de l'épaule droite, se trouvait dans une motte de terre noire. Aux pieds de l'inhumé, 5 vases, tous vides et écrasés en place (fig. 15) : un grand gobelet (n° 4) en contenait 2 autres petits, un retourné (n° 2) et un autre (n° 1) placé des-



Fig. 14 — Inhumation 27 — Noter le crâne, l'avant-bras gauche et l'aile droite du bassin, en place, et la zone de terre noire autour du rasoir et de l'épingle — La mandibule, écrasée, n'est pas encore dégagée.

sus ; un grand vase à panse piriforme (n° 5) ; enfin, un peu à l'écart, un autre petit gobelet (n° 3) posé sur une dallette de grès polygonale, et mesurant 0,30 m environ et 0,05 m d'épaisseur. Des ossements de chien provenant du membre postérieur gauche et du membre antérieur droit (voir étude de Mme T. Poulain) ont été retrouvés au-dessus de ces vases, principalement sur le grand gobelet (fig. 15).

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 16,1) : gobelet à bord oblique. Le haut de panse, à son raccord avec le col, forme un goulot vertical du côté de l'intérieur. Fond muni d'une petite dépression arrondie, de 6 à 7 mm de diamètre.

Dimensions : hauteur, 67 mm ; diamètre de la panse, 95 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 93 mm.

Aucun décor.

Pâte : gris noir, bordée à l'extérieur d'une couche brun rouge clair ; peu dense ; éléments non plastiques assez abondants formés essentiellement de petits fragments de craie et de calcite de 0,5 mm au maximum. A l'extérieur engobe bistre foncé à noir, assez bien lustré ; intérieur bistre foncé et rugueux. Epaisseur des parois, 1,5 à 5 mm.

Comparaison :

La même technique du lissage interne subverticale de la base du col s'observe sur 2 gobelets provenant de Bollwiller (Haut-Rhin) (63).

— Vase 2 (fig. 16,2) : gobelet à panse carénée et bord oblique muni de 3 facettes. Forme très métallique. Le fond comporte une dépression faite au pouce, de 19 à 20 mm d'axes et de 4 mm de profondeur, un ombilic très prononcé apparaît à l'intérieur.

Dimensions : hauteur, 70 mm ; diamètre de la panse, 120 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 133 mm.

(63) Zumstein (H.), 1964 : *op. cit.*, p. 174, fig. 18, n° 54 et 55.

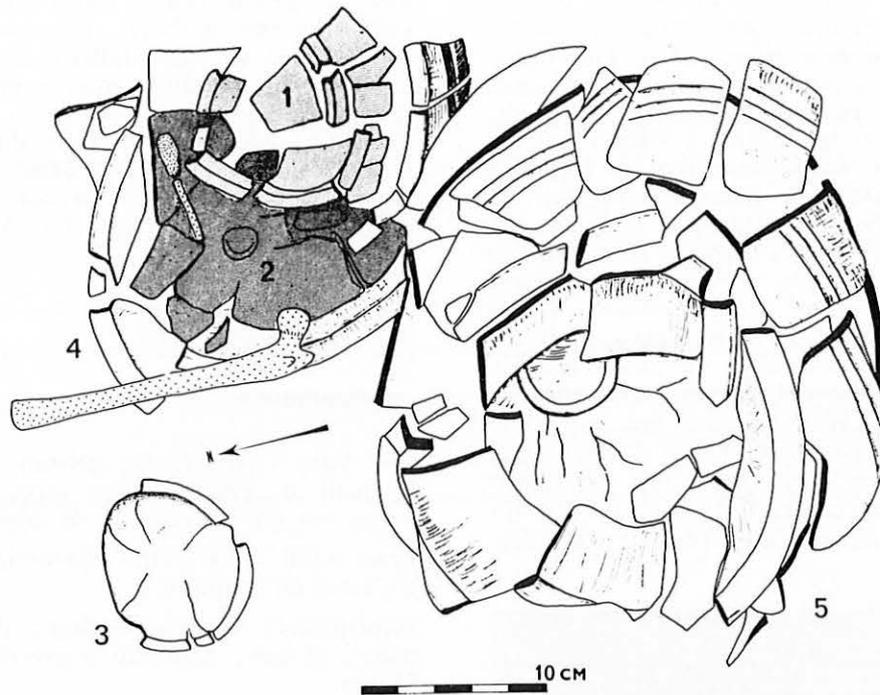


Fig. 15 — Inhumation 27 — Céramique écrasée en place.
En pointillé, ossements de chien.

Décor : 3 cannelures horizontales très marquées, de 3 à 4 mm de largeur, le rebord de l'inférieure se trouvant juste au niveau de la carène.

Pâte : noire, assez dense et sonore ; éléments non plastiques composés de grains de quartz de 0,5 à 1 mm au maximum et de fines particules crayeuses. A l'extérieur, engobe noir à bistre foncé très bien lustré, intérieur plus mat, recouvert par endroits d'une mince croûte calcaire. Epaisseur des parois, 2 à 4 mm.

Comparaison :

Ce vase à profil « métallique » accentué n'a pas d'homologue parfait parmi les autres gobelets de la nécropole. Son exécution soignée le rapproche toutefois du gobelet n° 6 de l'incinération 5.

— Vase 3 (fig. 16,3) : gobelet à bord subhorizontal.

Dimensions : hauteur, 5,5 mm ; diamètre de la panse, 87 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 90 mm.

Aucun décor.

Pâte : bistre foncé, rougeâtre par endroits ; quelques grains de quartz et de silex, de 0,25 mm environ, et de nombreuses et fines particules crayeuses. A l'extérieur, engobe bistre foncé à noir, assez mal lustré et s'écaillant par endroits ; intérieur bistre foncé. Epaisseur des parois, 2 à 4 mm.

— Vase 4 (fig. 16,4) : grand gobelet à haut de panse subvertical et bord oblique. Sur le fond, dépression ovale faite au pouce, de 15 à 22 mm d'axes ; ombilic aplati vers l'intérieur.

Dimensions : hauteur, 86 mm ; diamètre de la panse, 170 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 180 à 185 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales à peine marquées, larges de 3 mm et partant d'un mamelon très saillant ; des verticales de 2 à 4,5 mm, apparaissent au niveau de l'horizontale inférieure mais sont interrompues sur 20 mm en dessous du mamelon.

Pâte : noire, bordée vers l'extérieur d'une couche brun rouge ; quelques grains de quartz et de silex de 0,25 à 0,5 mm et d'abondantes particules crayeuses. Extérieur couvert d'un engobe très bien lustré bistre foncé à noir sur le

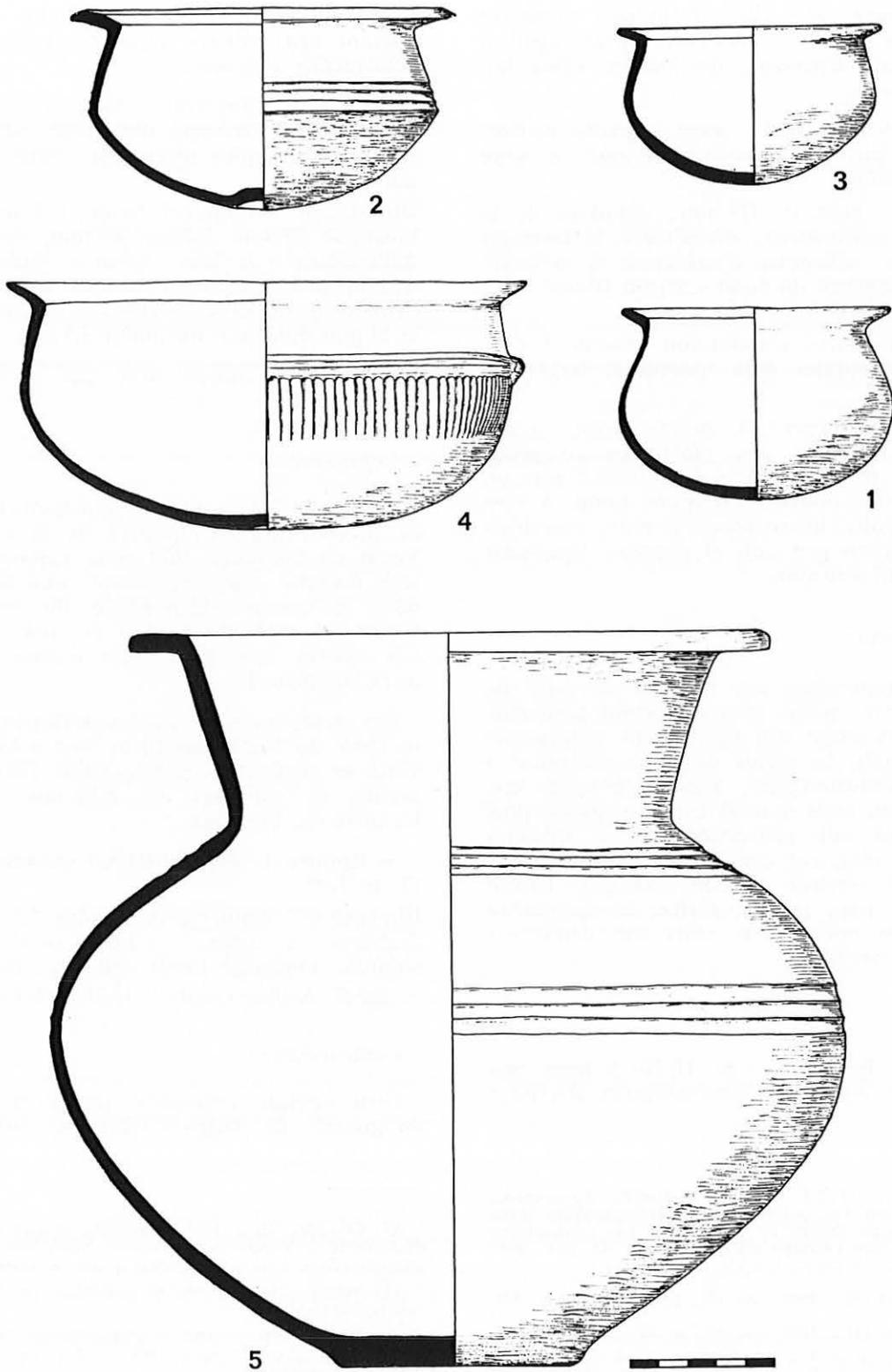


Fig. 16 — Céramique de l'inhumation 27.

haut de panse, plus clair et un peu rougeâtre sur le reste du vase; intérieur, plus rugueux, bistre moyen. Epaisseur des parois, assez faible, 2 à 5 mm.

— Vase 5 (fig. 16,5): vase à panse piriforme et col bien individualisé, oblique, à large rebord horizontal.

Dimensions: hauteur, 225 mm; diamètre de la panse, 274 millimètres; diamètre à la base du col, 254 mm; diamètre d'ouverture à la lèvre, 222 mm; diamètre du fond, environ 80 mm; largeur du rebord, 20 mm.

Décor: 2 registres comprenant chacun 3 cannelures horizontales bien marquées, larges de 5 à 6 mm.

Pâte: noire, sonore et assez dense; assez abondants éléments non plastiques composés uniquement de grains de quartz de 0,25 mm en moyenne, mais pouvant atteindre 1 mm. A l'extérieur, engobe bistre foncé à noir, très bien lustré; intérieur gris noir et rugueux. Epaisseur des parois, 3,5 à 10 mm.

Comparaison :

Ce vase représente une variante de celui de la sépulture 9: panse plus nettement piriforme et fond plus exigu, col évasé mais à large lèvre *horizontale*. Le même décor se rencontre à Beaujeu (Pont-sur-Yonne, Yonne) (64) sur une forme voisine mais à fond concave, panse plus anguleuse et col subvertical, et à Rixheim (Haut-Rhin) (65), sur une forme également voisine, à col vertical et bord oblique. L'urne d'Eguisheim (66), par sa forme, se rapproche beaucoup de notre vase, mais son décor est plus typique des urnes.

Bronze :

— Rasoir (fig. 17,17 - pl. II,20) à lame peu échancrée et manche à deux anneaux alternant

avec deux pédoncules: l'un relié à la lame, portant deux sillons transversaux, l'autre, entre les anneaux, 3 sillons.

Un lustré s'observe le long de chaque tranchant, bien développé d'un côté, sur une bande de 15 mm, plus discret de l'autre et masqué par l'oxyde.

Dimensions: longueur totale, 115 mm. Lame: longueur 67 mm, largeur 69 mm, épaisseur 2,3 millimètres à la base, 1 mm à l'échancrure, et 0,3 mm sur le tranchant. Manche: longueur 48 mm, diamètre transversal externe des anneaux 18,5 mm et 21 mm, épaisseur maximum 3,5 mm.

Patine vert moyen avec des taches claires d'oxyde.

Comparaison :

Ce rasoir est, à notre connaissance, une pièce unique. Les exemplaires de la cachette de Venat en Charente (67) s'en rapprochent par leur manche mais possèdent une lame fortement échancrée. L'ensemble du matériel de Venat est daté du Bronze IV par Déchelette. Ces rasoirs sont donc plus récents que celui de la sépulture 27.

Les exemplaires de Innsbruck-Hötting (68) dans le Tyrol du Nord rappellent tout à fait ceux de Venat et semblent contemporains. Cette analogie permet de supposer des relations commerciales entre ces 2 régions.

— Epingle à tête sphérique cannelée (fig. 17, 12 - pl. I,9).

Dimensions: diamètre de la tête, 9,5 à 9,8 mm; diamètre du corps, 5 à 3 mm (à 15 mm de la pointe); longueur totale 160 mm; longueur de la région cannelée, 25 mm - 12 cannelures.

Comparaison :

Cette épingle ressemble tout à fait à celles du groupe de Riegsee (Bavière) (69). On ne

(64) Prampart (J.-Y.), 1965: Nouvelles découvertes et précisions sur les civilisations protohistoriques dans le Nord du département de l'Yonne. I. Les civilisations du Bronze et des Champs d'Urnes. *Mém. Ac. Scs. Arts et Belles Lettres de Dijon*, t. CXV, p. 151, fig. 1.

(65) Zumstein (H.), 1965: *op. cit.*, p. 43, fig. 60, n° 396.

(66) Zumstein (H.), 1964: *op. cit.*, p. 203, fig. 35, n° 188.

Ce vase était associé à une épée de type Hemigkofen qui occupe toute la durée du Bronze final II. L'auteur classe toutefois cette sépulture au Bronze final II b d'après la présence d'une urne à panse biconique et col cylindrique et d'une coupe conique.

(67) Chauvet (G.), 1894: Cachette d'objets en bronze découverte à Venat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême. *Bull. Soc. hist. et arch. de La Charente*.

(68) Wagner. Nordtiroler Urnenfelder, pl. 5, fig. 6. Innsbruck-Hötting.

(69) Pittioni (R.), 1954: Urgeschichte des österreichischen Raumes. Vienne, 1954, p. 434, fig. 306. Wiesenburg a.d. Erlauf.

Holste (F.), 1953: Die Bronzezeit in Süd- und Westdeutschland — Handbuch der Urgeschichte Deutschlands. t. 1, p. 92, fig. 11, n° 1 et pl. 22, n° 12: Riegsee.

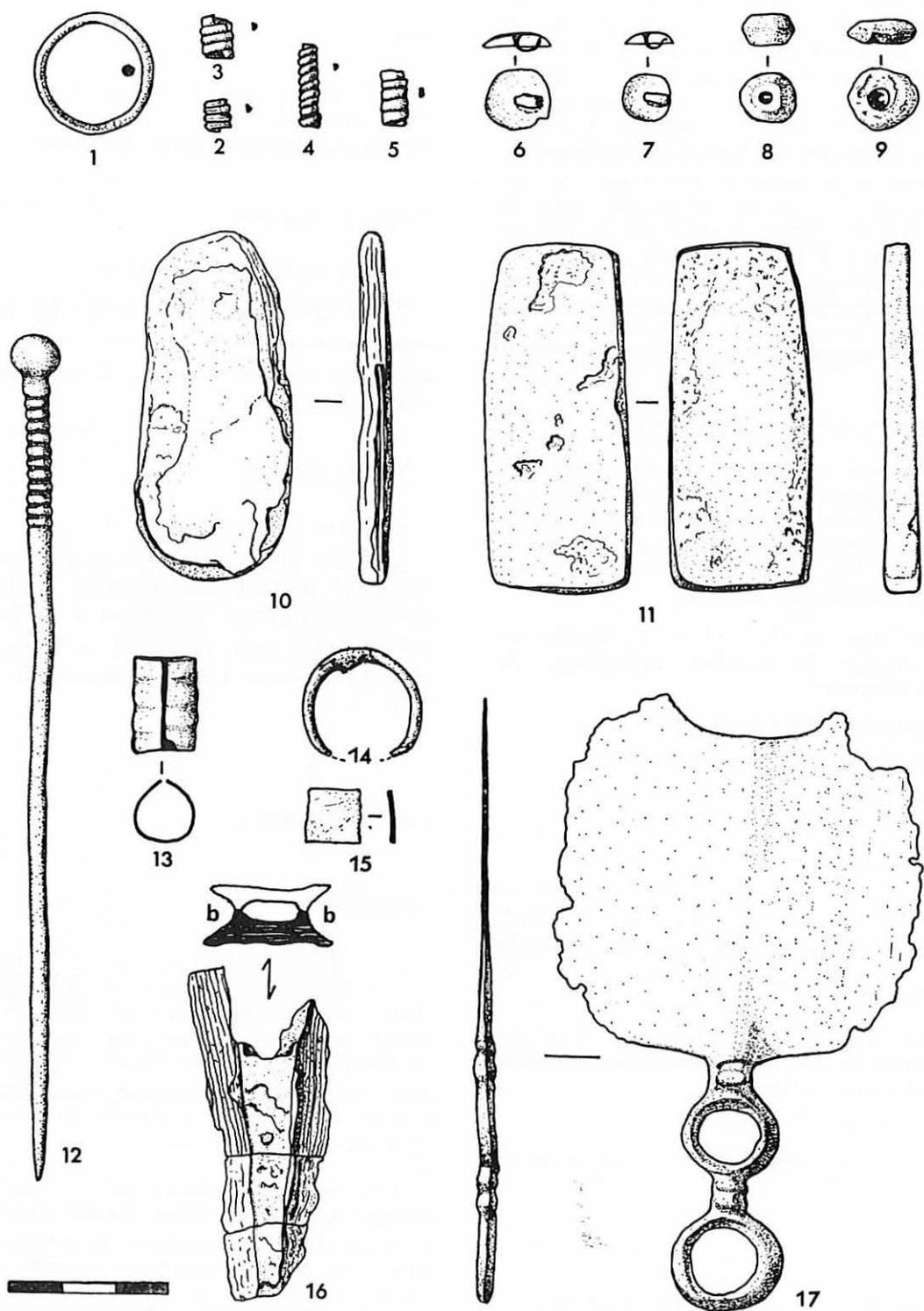


Fig. 17 — Mobilier des inhumations 22 (1 à 9) et 27 — 1-7, 12-14, 16-17, bronze ; 7-9, ambre ; 10-11, grès ; 15, or.

trouve aucune pièce identique en France : les exemplaires les plus proches seraient celui de Pépinville (Moselle), ne possédant que 2 cannelures placées juste sous la tête, et celui de l'incinération 2 de Granges (70) paraissant décoré d'au moins 5 sillons transversaux. Les épingles à tête sphérique du Haut-Rhin diffèrent de la nôtre par la présence de *collerettes* en dessous de la tête et non de cannelures ; celle de Vinneuf (71), provenant d'une fosse à détritiques datée du Bronze II-III, ne possède que des incisions. Les épingles de Champbertrand (Sens - Yonne) à grosse tête typiquement Champ d'Urnes, sont certainement, d'après la céramique à décor peigné qui les accompagne, plus récentes.

— Fragments de fourreau (fig. 17, 16) :

Les 2 moitiés, inférieure et supérieure, du fourreau, formées chacune de 5 ou 6 feuilles de bronze superposées, non accolées, paraissent maintenues l'une contre l'autre au moyen de deux tiges de bois dont on a retrouvé les empreintes sur l'oxyde (fig. 16, 16 b).

— Virole (fig. 17, 13 - pl. I, 4) : feuille de bronze, enroulée en manchon cylindrique de 12,5 mm de diamètre.

Décor : 3 gorges limitées par 4 côtes.

Hauteur maximum 18,5 ; épaisseur 0,5 mm.

Patine vert moyen.

Comparaison :

Cette virole se rapproche de celles de l'incinération 5 de Marolles, non décorées, et de la sépulture 7 de Barbuise-Courtavant (72), à décor, toutefois, en dents de scie.

— Anneau (fig. 17, 14) : formé d'un fil à section circulaire de 18 mm de diamètre ; complet, vraisemblablement, à l'origine.

Diamètre extérieur : 23 mm.

Il est tout à fait identique à celui de la sépulture 22.

(70) Kimmig (W.), 1952 : *op. cit.*, p. 144, fig. 24, B1.

(71) Communication orale du fouilleur M. Henri Caré.

(72) *Bull. gr. archéol. du Nogentais*, t. IV, n° 1, p. 11, fig. 1, n° 6.

Or :

— 1 fragment (fig. 17, 15 - pl. II, 16) de 1,02 mm d'une lame de 1,02 mm de largeur et 0,5 mm d'épaisseur. Surfaces polies. Or jaune.

Grès ferrugineux :

— Pierre à affûter (fig. 17, 11) :

Traces d'utilisation sur toutes les faces, continues sur le pourtour.

Longueur 65,5 mm ; largeur 22 à 27 mm ; épaisseur 4 à 7,5 mm.

Schiste gréseux :

— Pierre à affûter (fig. 17, 10) :

Surfaces altérées. Cette pièce possède une extrémité parfaitement arrondie et des dimensions pratiquement identiques à la précédente.

Longueur 65,5 mm ; largeur 25 à 28,5 mm ; épaisseur 5,5 à 6 mm (aux emplacements non altérés).

INCINERATION 3

La fouille :

Fosse (fig. 18) : l'urne a été déposée dans une fosse subtronconique se prolongeant vers l'Ouest par un appendice peu profond qui contenait les tessons d'un vase accessoire (vase 2). Dimensions : 0,90 m Est-Ouest ; 0,80 m Nord-Sud ; 0,70 m de profondeur sous décapage de 0,30 m. Remplissage composé de terre arable et de graviers.

Mobilier : l'urne, décapitée à la suite du décapage mécanique, alors qu'elle était remplie de terre (fig. 19), contenait, en surface, un poignard de bronze, quelques tessons d'un vase couvercle (vase 3) et un autre d'un gobelet (vase 4) puis, vers le fond, des ossements calcinés, fragmentés mais peu abondants. Un vase accessoire, à panse piriforme, devait s'appuyer contre elle, à l'Ouest.

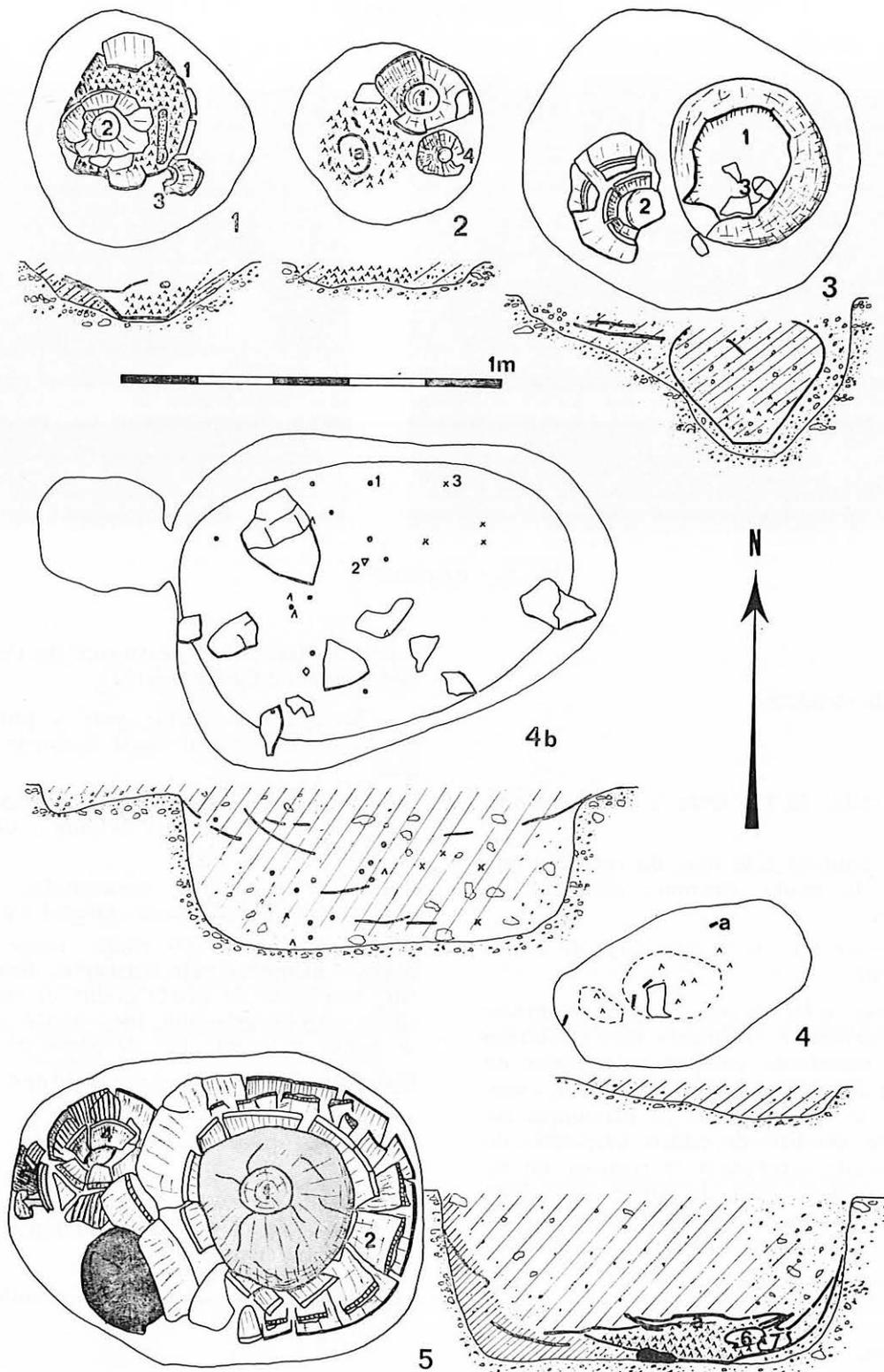


Fig. 18 — Plans et coupes des incinérations : 3-5, nécropole 1 ; 1-2, nécropole 2 - en chevrons, ossements incinérés ; hachures espacées, terre gris à brun rougeâtre ; hachures serrées, terre gris à brun rougeâtre ; hachures serrées, — incinération 4 b : 1, goutte de bronze ; 2, os non brûlé ; 3, bois brûlé.

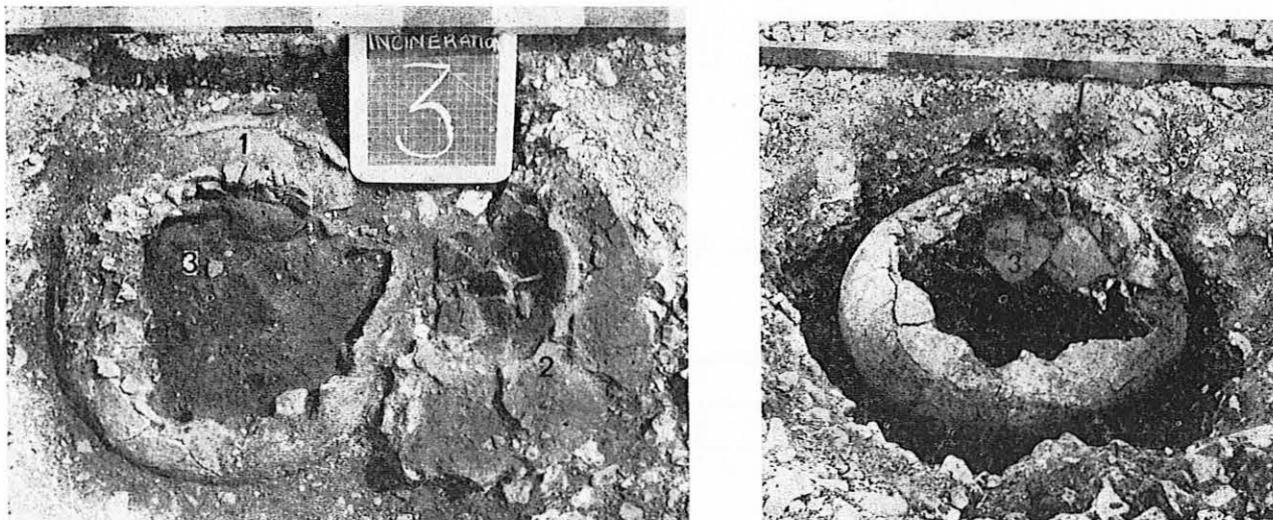


Fig. 19 — Incinération 3

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 20,3) : urne à panse piriforme élevée.

Dimensions : hauteur à la base du col, 350 mm ; diamètre de la panse, 440 mm ; diamètre du fond, 130 mm.

Décor : une cannelure de lissage, large de 10mm à la base du col.

Pâte : gris noir à lie de vin et plus ou moins rouge vers l'extérieur ; éléments non plastiques grossiers et abondants, composés de grains de quartz, de grains et d'esquilles de silex de 2 mm en moyenne, et de fragments de céramique recuite. Surface du bas de panse parsemée de fragments recuits accentuant le rugueux dû au manque de lissage ; haut de panse assez bien lustré et probablement recouvert d'un engobe gris rouge ; face interne noirâtre, assez lisse.

Épaisseur des parois, 12 à 16 mm.

Comparaison :

L'opposition entre le rugueux de la panse et le lustré de la région supérieure se retrouve sur la plupart des urnes. Notre exemplaire, quoique privé de son col, semble se rapprocher des

urnes du Haut-Rhin provenant de Colmar (Avenue Foch) et d'Eguisheim (73).

— Vase 2 (fig. 20,1) : vase à panse piriforme et col légèrement évasé à courte lèvre oblique.

Dimensions (reconstituées) : hauteur, 265 mm ; diamètre de la panse : 295 mm ; diamètre du fond, 100 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales bien marquées, sur le haut de panse ; largeur 8 mm.

Pâte : gris noir à gris rouge, rouge à la périphérie ; éléments non plastiques fins en majorité, composés de petits grains de quartz et de silex ; engobe gris noir bien lustré sur le haut de panse et le col ; bas de panse plus rugueux.

Épaisseur des parois, de 5 à 20 mm (au fond).

Comparaison :

La forme du vase est assez proche de celle de l'urne précédente et d'une autre provenant d'Algosheim (Haut-Rhin) (74).

— Vase 3 (fig. 20,2) : vase globuleux à col très oblique et bord horizontal.

(73) Zumstein (H.), 1964 : *op. cit.*, p. 179, fig. 22, n° 72, p. 199, fig. 33, n° 172.

(74) *Ibid.*, p. 163, fig. 12, n° 2.

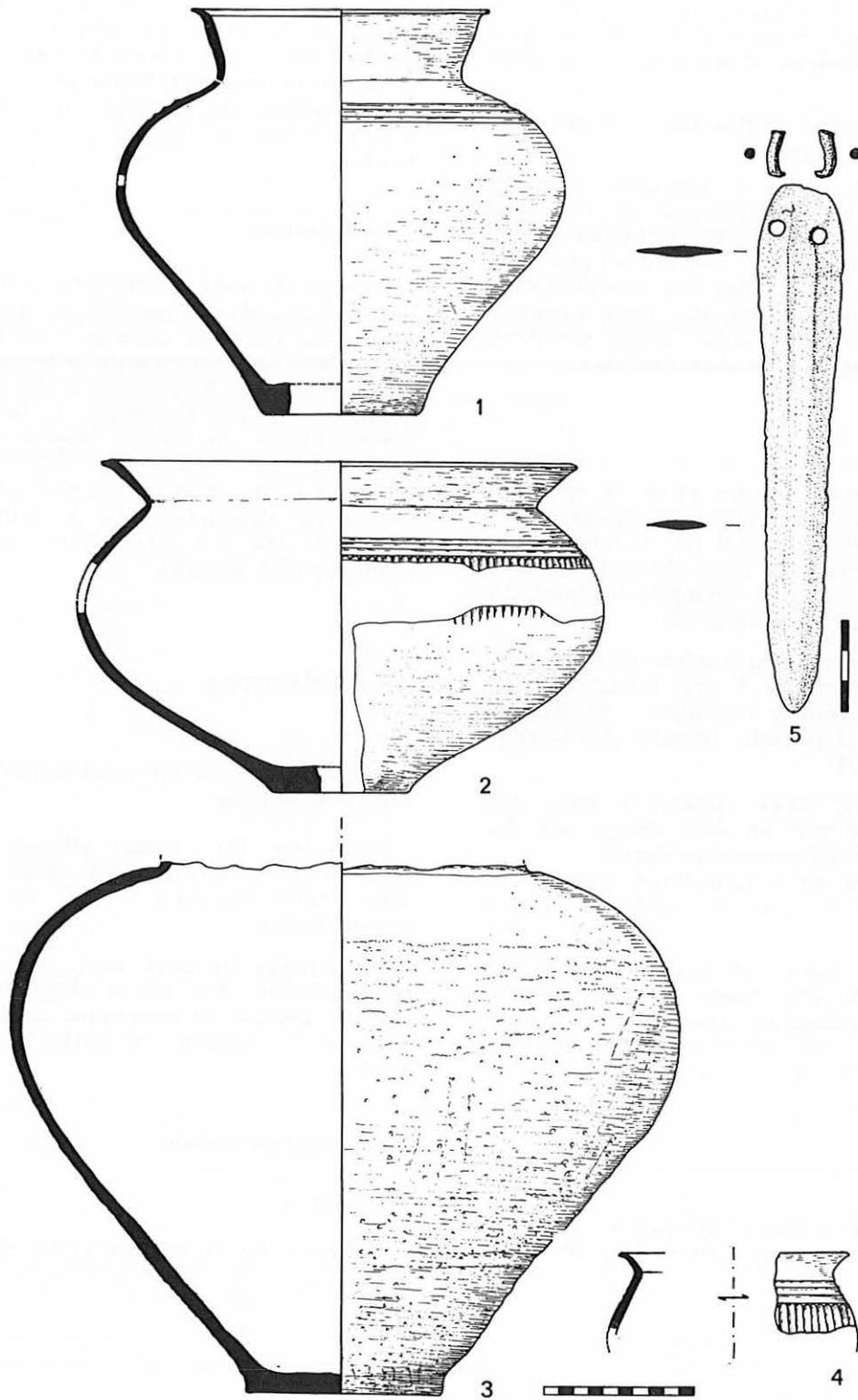


Fig. 20 — Mobilier de l'incinération 3

Dimensions (reconstituées) : hauteur, 220 mm ; diamètre du fond, 90 mm ; diamètre de la panse, 350 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 315 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales, et des verticales de 5 mm de largeur.

Pâte : gris noir, dense et compacte ; éléments non plastiques peu abondants et de très petite taille, composés de quelques particules crayeuses et grains de quartz ; surface externe couverte d'engobe bistre plus ou moins foncé ; face interne bistre moyen, très bien lustrée et comportant des traces d'un lissage circulaire. Épaisseur des parois, 4,5 à 18 mm au fond.

Comparaison :

Le profil à panse éversée et le col très oblique ne sont pas sans évoquer certaines formes communes au Bronze final III, notamment en Champagne. Pourtant le reste du mobilier et le contexte de la sépulture semblent indiquer une période plus ancienne (voir p. 80).

Un vase de type voisin à décor identique provient de l'incinération 3 des Fontaines-Salées (Saint-Père-sous-Vézelay - Yonne) : W. Kimmig le rattache à la période récente des Champs d'urnes CU III (75).

— Vase 4 (fig. 20, 4) : gobelet à décor cannelé. Représenté par un seul tessou aux cassures émoussées, découvert dans l'urne. Décor : composé de 3 cannelures horizontales, de 6 mm de largeur, et de verticales de 4 à 5 mm.

Pâte : poreuse, légère et friable ; teinte gris noir passant au gris rouge du côté externe ; éléments non plastiques peu abondants, composés de très fins éléments et de quelques grains de quartz ; surface pulvérulente. Épaisseur 3 à 5,5 mm.

Bronze :

— Poignard à 2 rivets latéraux et lame dépourvue de nervure longitudinale (fig. 20, 5 - pl. I, 7-8) :

(75) Louis (R.), 1943 : Le Champ d'Urnés des Fontaines Salées. *Gallia*, t. I, fasc. 1, p. 22, fig. 9.

(76) Hure (A.), 1931 : Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer. p. 8-10.

Dimensions : lame, longueur 147 mm ; largeur maximum 28,5 mm ; épaisseur 30 mm ; diamètre des orifices : 5 mm. Rivets de 4 mm de diamètre et 15 mm de longueur. Patine gris vert au niveau de la fixation du manche : la trace observée mesure 30 mm de longueur ; vert émeraude sur la lame.

Comparaison :

Ce type de poignard rappelle tout à fait ceux des tumulus du Bronze moyen d'Allemagne — groupe du Palatinat supérieur, du Rhin moyen, de Bohême — et de l'Est de la France (77) — forêt de Haguenau. Sa présence à Marolles au Bronze final confirme à nouveau la forte influence des traditions du Bronze moyen au cours de cette période. Néanmoins, dans l'Yonne, ce poignard n'est connu qu'à la Colombine, d'après une seule description de A. Hure ; au contraire, le type à 1 ou 2 rivets superposés est beaucoup plus répandu.

INCINERATION 4

La fouille : détruite en quasi-totalité lors du décapage mécanique.

Fosse (fig. 18) : forme allongée, de 0,65 m N.-E.-S.-W. et 0,40 m N.-W.-S.-E. Sa profondeur totale, maximum à l'Est, ne devait guère excéder 0,50 m.

Remplissage de terre noire, assez caillouteuse, contenant des traces d'ossements incinérés, des tessons de céramique brisés et décomposés et 6 fragments de perles hélicoïdales en bronze.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 21, 4) : vase à fond plat.
Pâte : gris rouge, rouge à l'extérieur ; éléments

(77) Zumstein (H.), 1964 : *op. cit.*, p. 163, fig. 12, n° 4 (Algolshheim).

— Schaeffer (C.F.A.), 1926 : *op. cit.*, p. 61, fig. 27 B (Oberfeld).

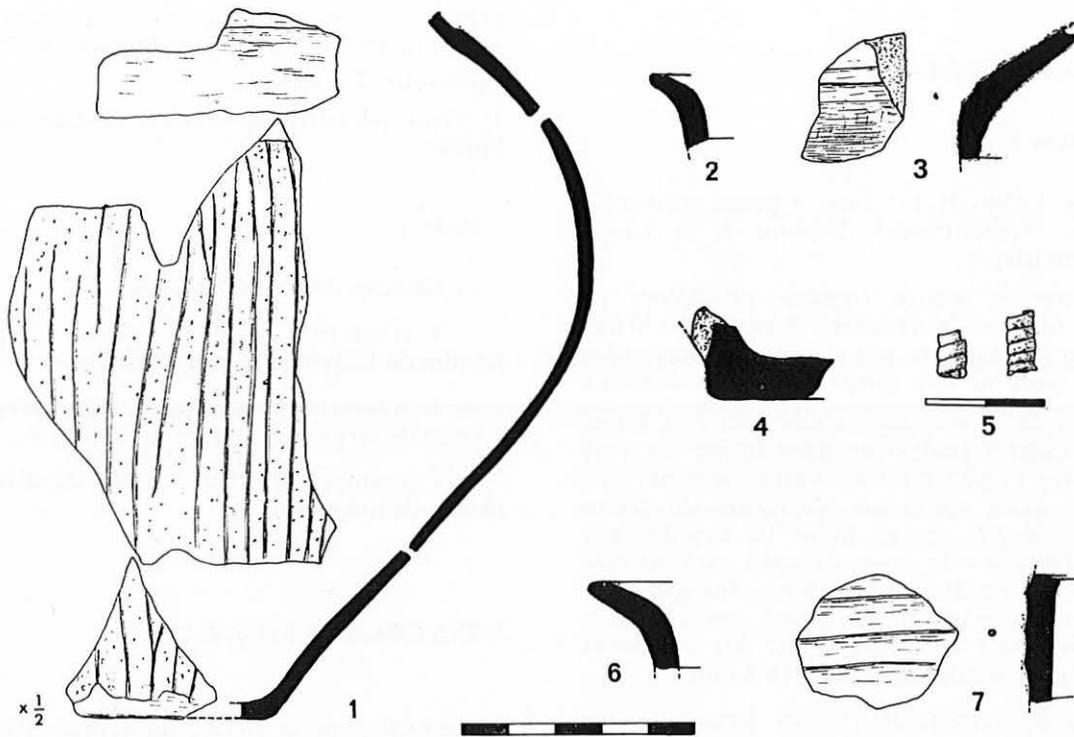


Fig. 21 — Mobilier des incinérations 4. (2-7) et 4 b — 5, bronze.

non plastiques composés de grains de quartz et de silex de 0,5 mm en moyenne.

— Vase 2 (fig. 21, 6-7) : vase à bord oblique et décor cannelé (fig. n° 6 et 7).

Pâte : identique à la précédente (même vase ?) mais couverte d'un engobe noir. Il pourrait s'agir ici du haut de panse d'une urne, le tesson précédent correspondant au fond.

— Vase 3 (fig. 21, 2-3) : vase à panse globuleuse et bord oblique aminci.

Décor : au moins 2 cannelures horizontales sur le haut de panse.

Pâte : gris noir, rouge sur les 2 faces ; éléments non plastiques peu abondants, composés de grains de quartz de 0,5 à 1 mm. Epaisseur 3,5 à 7 mm.

Bronze :

— 4 fragments de perles hélicoïdales (fig. 21, 5) partiellement fondus. Ruban en bronze de 2 mm de largeur, enroulé en une hélice de 5 mm de diamètre. Patine gris vert foncé.

INCINERATION 4 b

La fouille :

Fosse (fig. 18) : ellipsoïdale de 1 m E.-W. et 0,70 m N.-S. ; profondeur 0,40 m sous décapage. Remplissage de terre noire caillouteuse contenant les tessons d'une urne, des gouttes de bronze fondu, des fragments de bois, d'os animaux et humains carbonisés ; un fragment proximal de radius de mouton ; des éclats, l'extrémité proximale d'une petite lame ; des rognons de silex dont certains rubéfiés.

La présence de tessons d'urne épars, des gouttes de bronze et de quelques fragments osseux humains carbonisés, permet d'avancer l'hypothèse d'une incinération, bouleversée à une date ancienne.

*Description du mobilier :**Céramique :*

— Vase 1 (fig. 21, 1) : urne à panse piriforme. Dimension (reconstituée) : hauteur de la panse : 300 mm environ.

Décor : bas de panse rugueux et décoré de traînées digitales verticales, larges de 10 mm en moyenne ; haut de panse, au contraire, bien lustré et portant une gorge (largeur inconnue).

Pâte : friable et peu dense ; gris noir mat à l'intérieur, rouge à l'extérieur pour le bas de panse et bistre moyen pour le haut ; éléments non plastiques assez nombreux, composés de grains de quartz de 0,25 mm en majorité. Engobe noir assez brillant sur le haut du vase ; sur le bas, grains de quartz et de silex, bien plus gros que ceux du dégraissant et atteignant jusqu'à 5 mm — en moyenne 1 à 2 — ainsi que des fragments de céramique recuite. Epaisseur 4 à 8 mm.

— Vase 2 : représenté par de larges tessons dont un semblant correspondre à un fond sommairement aplati, de 90 à 100 mm de diamètre.

Pâte : plus dense et plus résistante que celle du vase précédent ; gris noir, rouge à l'extérieur ; éléments non plastiques quartzeux assez

grossiers ; face externe couverte, comme l'urne, de grains de quartz et de silex de 1 à 2 mm. Epaisseur, 7 à 9 mm.

Il s'agit peut-être de tessons destinés à couvrir l'urne.

Bronze :

— Gouttes de bronze informes.

— 1 fragment plat de 1,5 mm d'épaisseur, 7,5 mm de largeur et 8 mm de longueur.

— 1 fragment arqué de 1,5 mm d'épaisseur, 6,5 mm de largeur et 22 mm de longueur.

— 1 fragment de fil de 1,5 mm de diamètre et 14 mm de longueur.

INCINERATION 5 (fig. 22 - 31)

L'incinération se trouve au centre d'un enclos à fossé circulaire (E. 5) de 13 à 13,50 m de diamètre extérieur, sous décapage de 0,60 m environ (fig. 22). Le fossé est interrompu au S.-E. d'un passage de 2 m de largeur. (Voir p. 110 la description de l'enclos).

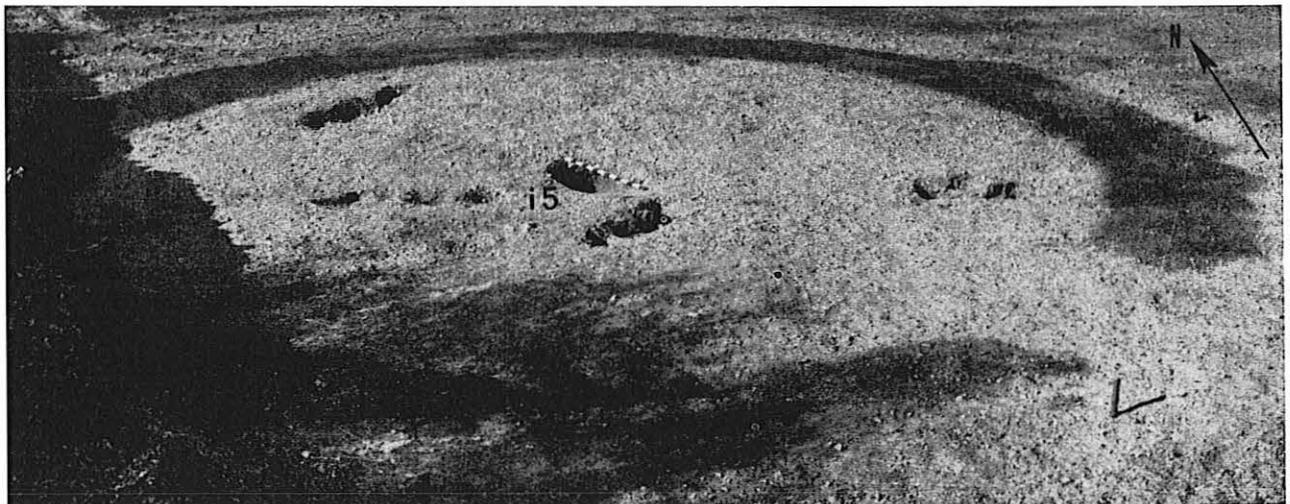


Fig. 22 — Enclos 5 : vue d'ensemble.

La fouille :

Fosse (fig. 18) : à peu près ellipsoïdale, de 1,10 m et 0,80 m d'axes E.-W. et N.-S. Remplissage, au-dessus des vases, écrasés au fond, composé de terre arable caillouteuse, d'une bande de terre noire, le long de la paroi occidentale, et d'une zone de graviers (éboulés ?) à l'Est.

Mobilier : il comprend l'urne, son couvercle et 6 vases accessoires, des objets non incinérés de bronze, or, ambre et os, déposés dans l'urne, et une épingle incinérée recueillie parmi les os brûlés. L'urne, au fond plat exigü, était appuyée par sa panse contre la paroi septentrionale et calée au Sud par 3 rognons de silex (fig. 27). Un vase à panse sub-carénée et col court cylindrique (vase 1) retourné à l'inté-

rieur du col de l'urne, servait de couvercle (fig. 23).

L'urne contenait environ 0,15 m de débris osseux incinérés, accumulés au fond ; du côté Nord, sur les ossements se trouvaient 2 gobelets, le n° 6 retourné et posé obliquement contre le n° 7 ; au milieu, un ensemble de 19 objets non incinérés (fig. 25 et 26) comprenant : un rasoir, un poignard, des pincettes, 2 hameçons, 3 viroles, 1 spatule, une petite goupille (?), 2 fragments non identifiables, en bronze ; 3 petits fragments d'or ; un grain d'ambre ; une épingle en os ; une hachette polie en pierre verte, un galet allongé. Seul le rasoir était placé à l'écart, mais dans la même mince couche de terre fine marron foncé que les autres objets, l'ensemble délimitant assez nettement un rectangle de 0,10 m de largeur et 0,27 m de longueur. De la terre noire entourait le haut du poignard et une baguette ligneuse, de 5 mm de

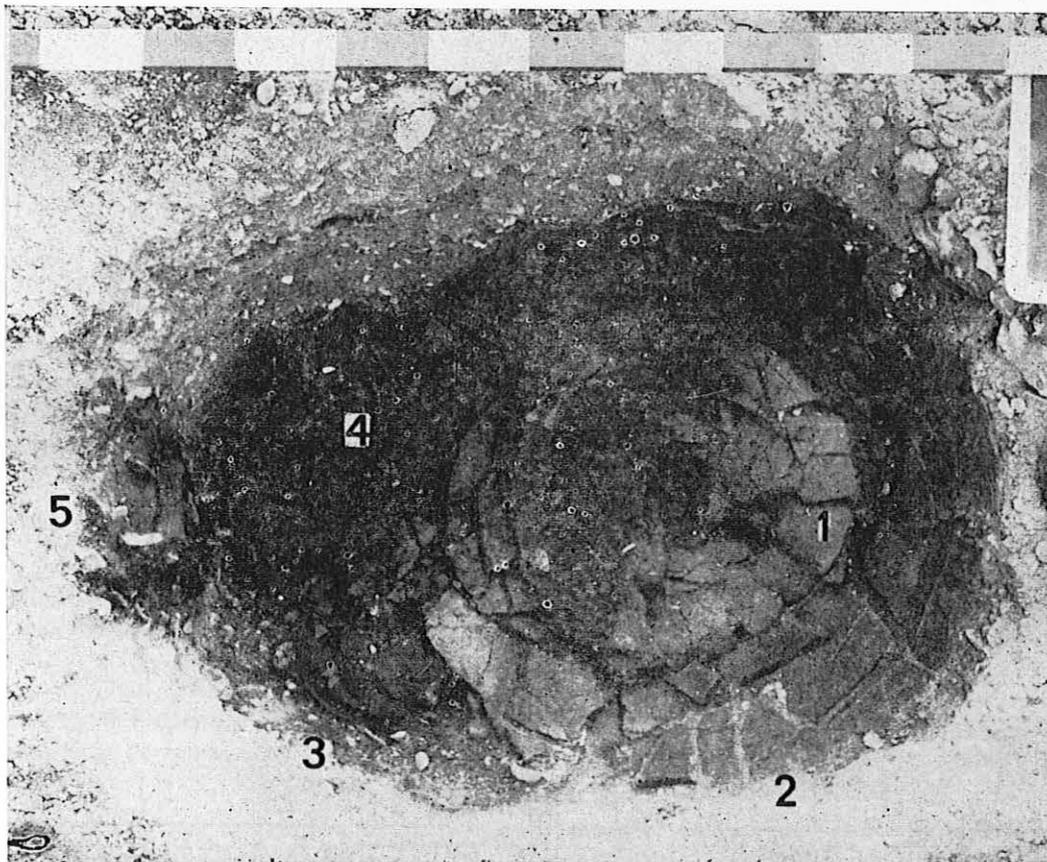


Fig. 23 — Incinération 5 — Avant le retrait du vase-couvercle.



Fig. 23 bis. — Incinération 5.
Après le retrait du vase
couvercle.

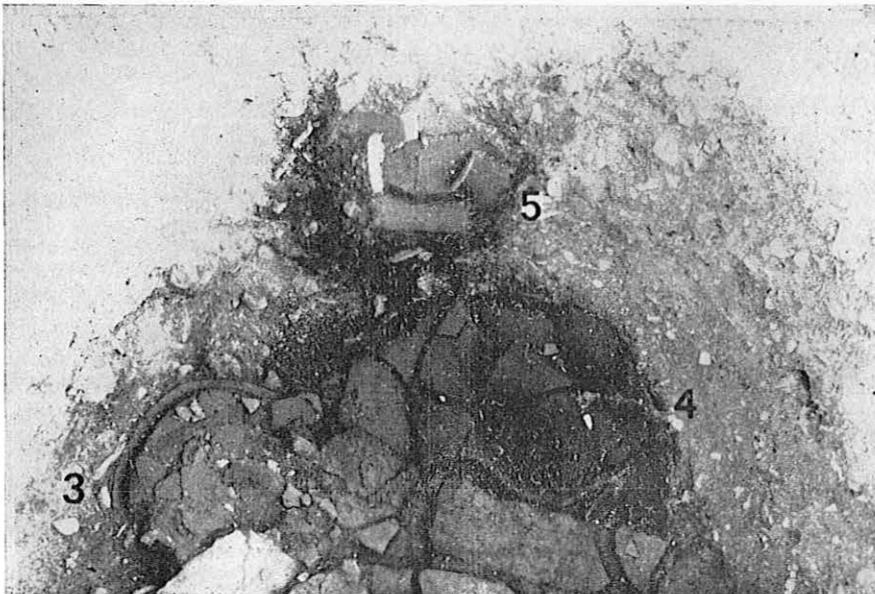


Fig. 24. — Incinération 5.
Détail du vase 5, écrasé
contre la paroi verticale.

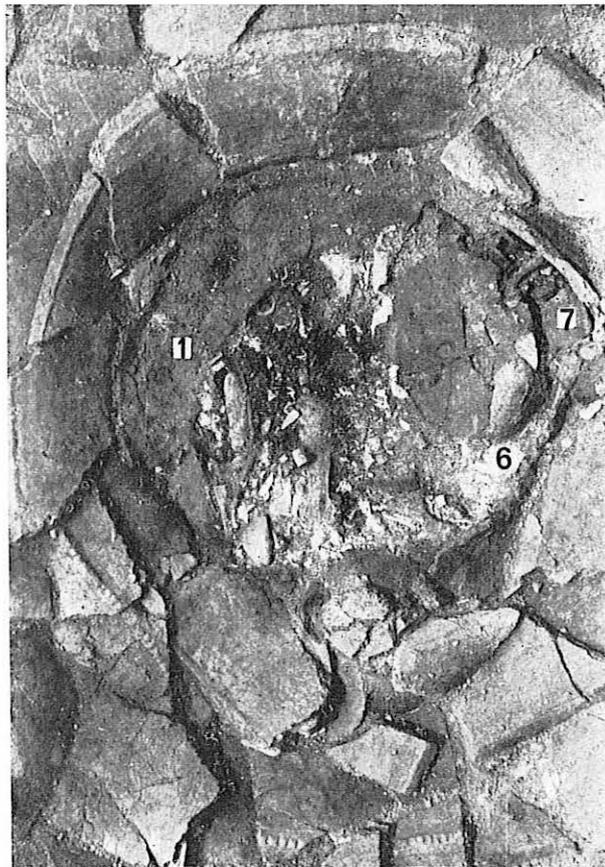


Fig. 25 — Incinération 5 — Détail du col de l'urne, après retrait du vase-couvercle : les ossements et le dépôt d'objets apparaissent — 1, col du vase-couvercle ; 6, 7, gobelets ; les fiches blanches désignent les fragments d'or.

largeur et 70 mm de longueur, ainsi qu'un fragment d'une autre furent découverts sous l'axe longitudinal de la lame. La disposition régulière des objets — si l'on exclut les perturbations dues au tassement — de même que la présence de très petits fragments d'or ou de bronze qui n'ont pu être introduits qu'avec les pièces de plus grande taille, montre que l'ensemble du dépôt était contenu dans un coffret à fond rigide, dont les dimensions sont données par la zone de terre marron provenant de sa décomposition. On peut observer que les objets, mis à part le rasoir, occupent une surface rectangulaire de 0,10 sur 0,14 m : ils se trouvaient probablement dans un compartiment du coffret, un autre étant réservé au rasoir seul. Les 3 vireoles, alignées au-dessus du poignard, intervenaient, peut-être, dans la décoration ou la suspension du fourreau.

A côté de l'urne se trouvaient 3 autres vases accessoires, tous brisés (fig. 23-24) : un à panse piriforme et col évasé, écrasé lorsqu'il était vide de terre (vase 4) et une assiette carénée (vase 3) retournée sur un vase à panse peu globuleuse et col oblique.

Nettement *au-dessus* de ces vases, dans la zone de terre noire, un grand gobelet (fig. 24) était écrasé, à peu près en place, le *fond contre la paroi*, et affleurait pratiquement au niveau du décapage. Comme aucun de ses tessons n'a été retrouvé au fond de la fosse, il faut admettre qu'il occupait une position surélevée dans la sépulture et qu'il a été écrasé, en glissant contre la paroi, lors du comblement survenu, soit après la cérémonie, soit plutôt, après l'effondrement du couvercle ou d'un dispositif analogue.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 29, 1) : vase couvercle, à panse bitronconique et court col vertical à bord oblique.

Dimensions : hauteur, 200 mm ; diamètre du fond, 130 mm ; diamètre de la panse, 360 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 270 mm.

Décor : composé de 3 cannelures horizontales, larges de 6 mm ; la supérieure et l'inférieure prenant naissance au niveau d'une petite anse, tandis que la deuxième passe sans interruption par la perforation. L'anse est fixée sur la paroi au moyen de 2 chevilles de 6 mm de diamètre.

Pâte : peu dense, gris noir au centre et brun rouge à la périphérie ; éléments non plastiques peu abondants, composés de petits grains de quartz et de silex inférieurs à 0,25 mm, de fragments de céramique recuite et de débris de coquille. Face externe couverte d'un engobe bistre moyen plus ou moins rouge. Epaisseur des parois, 4,5 à 8 mm.

Comparaison :

Le profil bas, sub-caréné, associé au col vertical ne se retrouve pas parmi les vases de cette nécropole : il évoquerait presque les formes anguleuses de la nécropole 2. Une autre particularité de ce vase consiste en la présence d'une petite anse, uniquement décorative, qui

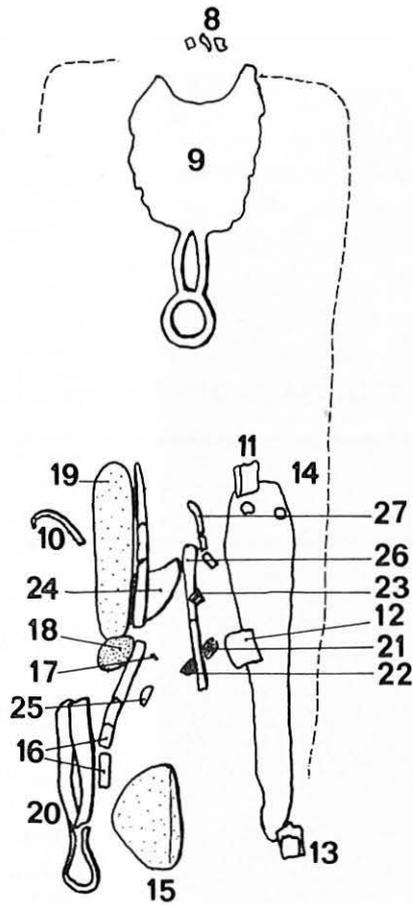


Fig. 26 — Incinération 5 -
Dépôt d'objets, non inci-
nérés, dans l'urne.

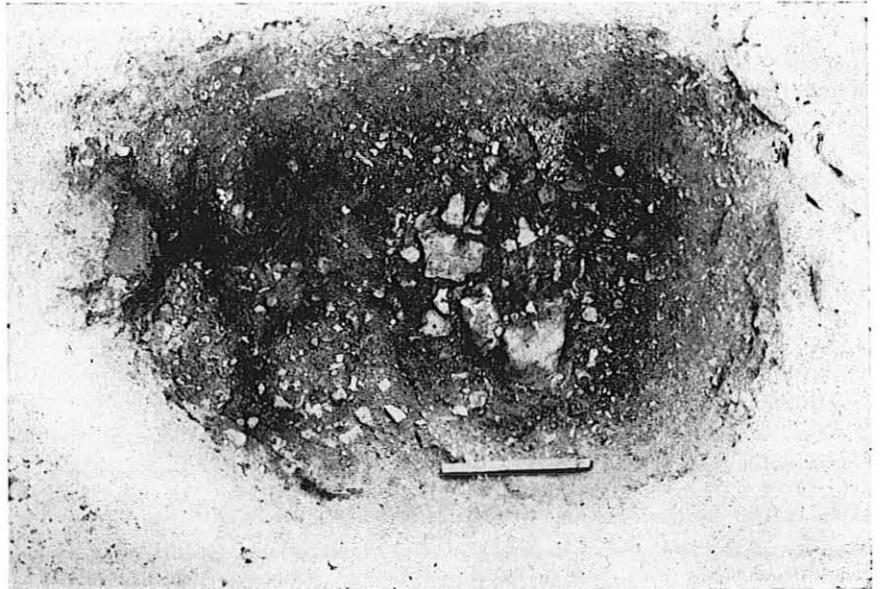


Fig. 27 — Incinération 5 - La fos-
se et le calage du pied de l'urne.

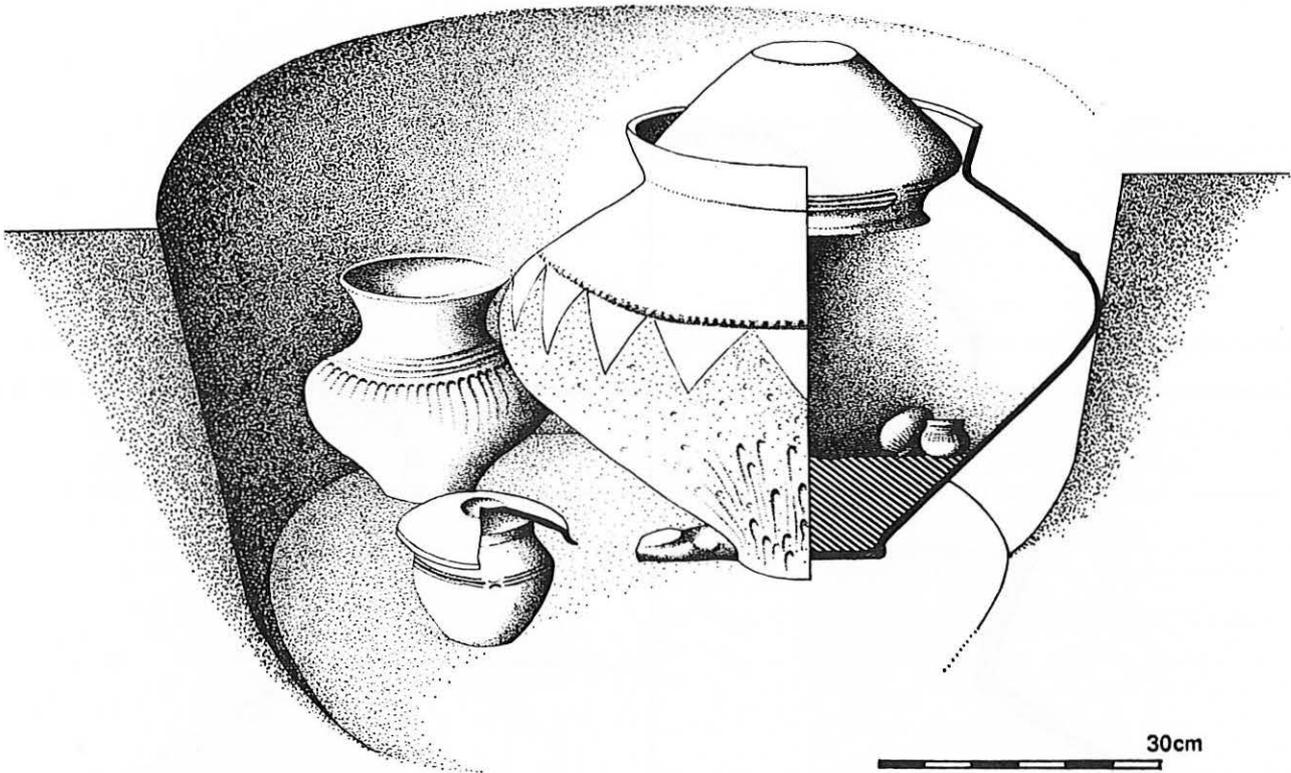


Fig. 28 — Reconstitution de l'incinération 5 — le vase 5 n'a pas été représenté. En hachuré : les ossements incinérés. (Dessin Y. Robert)

pourrait peut-être dériver des anses de préhension des cruches du Bronze moyen; ce décor, assez rare se retrouve sur une urne globuleuse d'Algolsheim (Haut-Rhin), et sur une du tumulus 57 d'Oberfeld (77) dans la forêt de Haguenau.

— Vase 2 (fig. 29,2 - pl. VI) : urne à panse bitronconique et col évasé à bord creusé d'un sillon fait au doigt.

Dimensions : hauteur, 510 mm ; diamètre de la panse, 670 mm à 680 mm ; diamètre du fond, 160 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 420 mm.

Décor (pl. VI) : un bourrelet incisé, sur le haut de panse sépare deux zones, la supérieure lustrée, l'inférieure rugueuse ; en dessous de lui, on observe une alternance de triangles lustrés et rugueux de 100 à 110 mm de base. Le bas de panse est en plus marqué de traînées digitales verticales, sommairement tracées. Le rugueux, surtout au niveau des triangles, semble avoir été obtenu par tamponnement, sur la pâte molle, d'un bouchon d'herbes sèches à tiges rigides.

Pâte : noire, assez peu résistante à la cassure ; éléments non plastiques assez abondants composés en majorité de grains de quartz de 1 mm, de fragments calcaires et de céramique recuite. Surface externe lustrée et intérieur du col recouvert d'un engobe noir ; bas de panse rouge pâle. Epaisseur des parois, faible pour un vase de cette taille : 4,5 mm (panse) à 12 mm (fond).

Comparaison :

Ce vase présente bien les caractères d'une urne, mais son type de décor, par alternance de triangles lustrés et rugueux, et sa taille restent assez exceptionnels. Sa forme se rapproche de celle de l'urne de l'incinération de Wittelsheim (Haut-Rhin) (78), associée à une épée de Rixheim.

— Vase 3 (fig. 30,3) : assiette carénée à bord évasé et panse légèrement convexe ; utilisée comme couvercle.

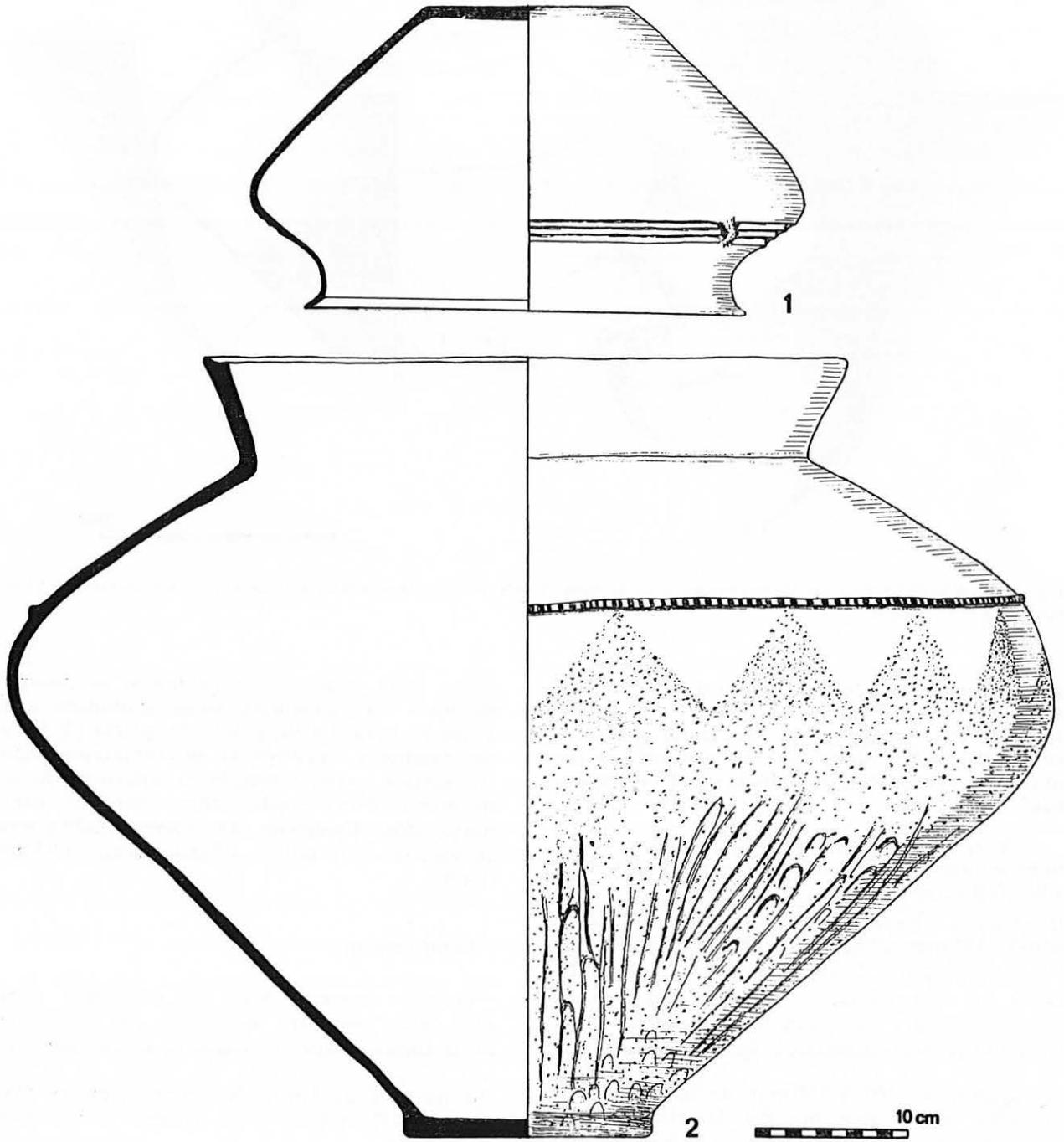


Fig. 29 — Incinération 5 — Urne et vase-couvercle.

Dimensions : hauteur moyenne, 140 mm ; diamètre du fond, 55 mm ; diamètre de la panse, 200 millimètres ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 220 mm.

Décor : sur la panse, 3 cannelures horizontales, larges de 2,5 à 3 mm et partant d'un mamelon assez saillant de 10 mm de longueur ; le bord de la cannelure inférieure coïncide avec la carène. Le fond, à l'extérieur, porte une cannelure périphérique de 4 mm de largeur et une dépression circulaire cernant un léger ombilic central.

Pâte : assez dense, teinte gris noir à gris rouge ; fins éléments non plastiques composés de grains de quartz et de débris calcaires ; surfaces externe et interne couvertes d'un engobe lustré bistre moyen à noir. Epaisseur des parois, 3,5 à 6 mm.

Comparaison :

Ce vase, comme l'exemplaire n° 1 de l'inhumation 4, se rapproche des assiettes carénées du Rhin moyen (voir p. 19).

— Vase 4 (fig. 30,4) : vase à panse piriforme, col évasé et courte lèvre horizontale.

Dimensions : hauteur, 263 mm ; diamètre de la panse, 290 mm ; diamètre du fond, 110 mm ; diamètre à la base du col, 142 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 200 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales et des verticales partant de l'horizontale inférieure ; largeur 6 mm.

Pâte : gris noir, sensiblement identique à celle du vase 3 ; engobe à l'extérieur et à l'intérieur du col bistre moyen à noir. Epaisseur très variable : 10 mm au fond, 3 mm à l'arrondi de panse, à peine 2 mm au raccord du col et de la panse.

Comparaison :

La forme éversée du bas de panse rappelle celle des vases 2 et 3 de l'incinération 3 et diffère assez nettement des vases globuleux ou bitronconiques des inhumations (vase 5 de l'inhumation 27 ou n° 1 de l'inhumation 11). On la retrouve sur d'assez nombreuses urnes du Haut-

Rhin et sur un vase de l'inhumation de Beaujeu (Pont-sur-Yonne - Yonne) (79).

— Vase 5 (fig. 30,5) : grand gobelet surbaissé à bord oblique et rebord horizontal. Fond muni d'une dépression presque circulaire, de 21 à 22 mm de diamètre, peu profonde et déterminant un léger ombilic du côté interne.

Dimensions : hauteur, 70 mm ; diamètre de la panse, 175 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 160 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales, la supérieure tracée juste sous le col, et des verticales ; largeur 3 à 4 mm.

Pâte : bande gris noir au centre, plus ou moins épaisse ; rouge à la périphérie ; éléments non plastiques composés de très fines particules, de grains de quartz et de craie atteignant 2 mm. Engobe gris à rouge faible bien lustré, sur la face externe et le col. Epaisseur des parois, 3,5 à 6 mm.

Comparaison :

Les gobelets à profil surbaissé semblent aussi peu courants à Marolles que dans les autres sites du début du Bronze final.

— Vase 6 (fig. 30,6 - pl. IV) : gobelet assez bas, presque caréné, à col oblique facetté et bord horizontal aminci. Fond muni d'une dépression subcirculaire de 14 mm de diamètre, assez profonde et formant un ombilic vers l'intérieur.

Dimensions : hauteur, 67 mm ; diamètre de la panse, 125 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 115 mm.

Décor (pl. V) : composé de 3 cannelures horizontales, la supérieure tracée sous le col (comme pour le vase 5), à peine marquée contrairement aux autres, ainsi que d'une ligne de coups de poinçon, longs de 3 mm, et correspondant à peu près, un à un, aux cannelures verticales sous-jacentes. Décor à l'exécution particulièrement soignée. Les coups de poinçon ont été donnés en poussant et non en tirant.

Pâte : semblable à celle du vase 4. Epaisseur des parois, 3 à 4 mm.

Comparaison :

Le décor observé rappelle celui du vase 3 de l'inhumation 8. L'association de cannelures et

(78) Zumstein (H.), 1965 : *op. cit.*, p. 54, fig. 64, n° 443.

(79) Prampart (J.-Y.), 1965 : *op. cit.*

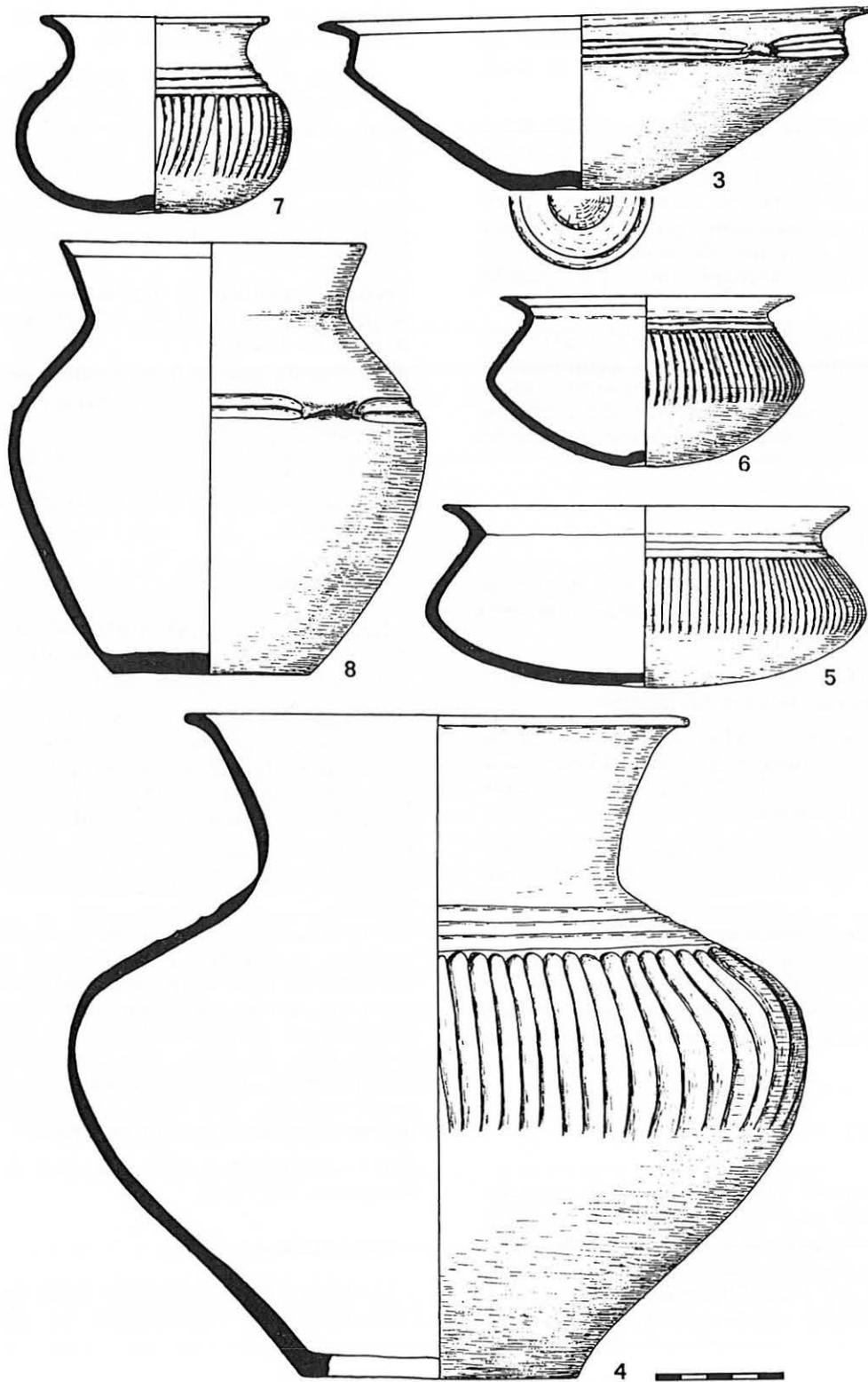


Fig. 30 — Incinération 5 — Vases accessoires.

de coups de poinçon s'observe aussi en Champagne et en Alsace (voir p. 25).

— Vase 7 (fig. 30,7) : gobelet élevé à col évasé et fond aplati muni d'une dépression de 25 mm de diamètre, formant un ombilic vers l'intérieur.

Dimensions : hauteur, 77 mm ; diamètre de la panse, 90 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 70 mm.

Décor : 3 cannelures horizontales, larges de 3 mm et des verticales, parfois légèrement obliques, larges de 3,5 à 5 mm.

Pâte : assez dense et compacte ; pratiquement pas d'éléments non plastiques. Engobe bistre foncé s'écaillant par endroits. Epaisseur des parois, 3 à 4,5 mm.

Comparaison :

Le col de ce gobelet est moins bien individualisé que celui des autres gobelets à col de la nécropole et rappelle plus le goulot du vase bitronconique 1 de l'inhumation 11. Le fond aplati se rencontre assez souvent en Champagne et en Alsace.

— Vase 8 (fig. 30,8) : vase élevé à panse carénée et col oblique.

Dimensions : hauteur, 170 mm ; diamètre du fond, 76 mm ; diamètre de la panse, 165 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 120 mm.

Décor : se compose d'un mamelon pincé, assez saillant, duquel partent 2 cannelures horizontales, larges de 5 mm ; le bord de la cannelure inférieure coïncide avec la carène.

Pâte : teinte grise, caractères assez voisins de celle des vases 3, 4, 6. Epaisseur des parois, 3 mm au niveau du col, 7,5 mm au fond et 2 mm au niveau du raccord de la panse et du fond, certainement modelés à part.

Comparaison :

Ce type de pot reste une forme assez originale dans la famille des vases globuleux plus ou moins carénés de la nécropole et des sites du début du Bronze final. Le vase 1 de la sépulture 103 de la Colombine (Champlay, Yonne) serait l'exemplaire qui s'en rapproche le plus : il pourrait s'agir d'une forme archaïque, dérivée des cruches du Bronze moyen.

Bronze :

Non incinéré (fig. 31 - les numéros sont ceux de l'inventaire).

— 9 : rasoir à lame à double tranchant, peu échancrée et manche en ovale muni d'un anneau terminal (pl. II, 21).

Longueur totale, 92 mm ; longueur du manche, 38 mm ; largeur maximale de la lame, 45 mm ; épaisseur de la lame, 2,5 mm (base du manche), 0,5 mm au niveau de l'échancrure ; épaisseur du manche, 3 à 3,5 mm.

Patine vert clair à gris noir.

Comparaison :

Ce type de rasoir est bien représenté, en France, dans l'Aube (Nogentais) à Courtavant (80) (2 exemplaires), à la Villeneuve-au-Chate-lot (81) ; dans l'Yonne à Sougère-sur-Sinotte ; en Saône-et-Loire, aux environs de Mâcon ; dans l'Indre à Mongivray ; dans la Nièvre à Pougues-les-Eaux ; dans le Jura (dépôt de Larnaud) ; en Seine-et-Oise, à Villeneuve-Saint-Georges (82).

Il est aussi largement répandu en Allemagne, notamment dans le Palatinat à Frankenthal, Oggersheim, Lampertheim et Adlerberg ; en Hesse à Lengfeld ; en Bade à Heidelberg ; dans le Wurtemberg à Jagstfeld (83).

Les exemplaires provenant des inhumations du Nogentais sont tous associés à des gobelets cannelés ; ceux de Barbuise-Courtavant sont, de plus, en connexion, comme celui de Marolles, avec des épingles à pseudo-collerettes (ty-

(80) Vaché, 1962 . CaCrnets de fouilles, *Bull. gr. archéologique Nogentais*, 1^e série, n° 1, pl. II, 1.

— *Bull. gr. archéol. Nogentais*, t. III, n° 1, 1964, pl. X, fig. 1.

(81) *Bull. gr. archéol. Nogentais*, t. V, n° 1, p. 7, fig. 2.

(82) Pour l'ensemble de la bibliographie concernant les rasoirs de ces sites voir Abauzit (P.), 1965, *op. cit.*, p. 143 note 1. Un exemplaire provenant de Pougues-les-Eaux, décrit dans cet article (fig. 4, A2), possède une barre transversale au niveau de l'ovale du manche.

(83) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, p. 150 pour les découvertes concernant le Palatinat et le pays de Bade.

— Müller-Karpe (H.), 1959 : Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. pl. 210, B, (Lengfeld) ; pl. 211, E1, (Jagstfeld).

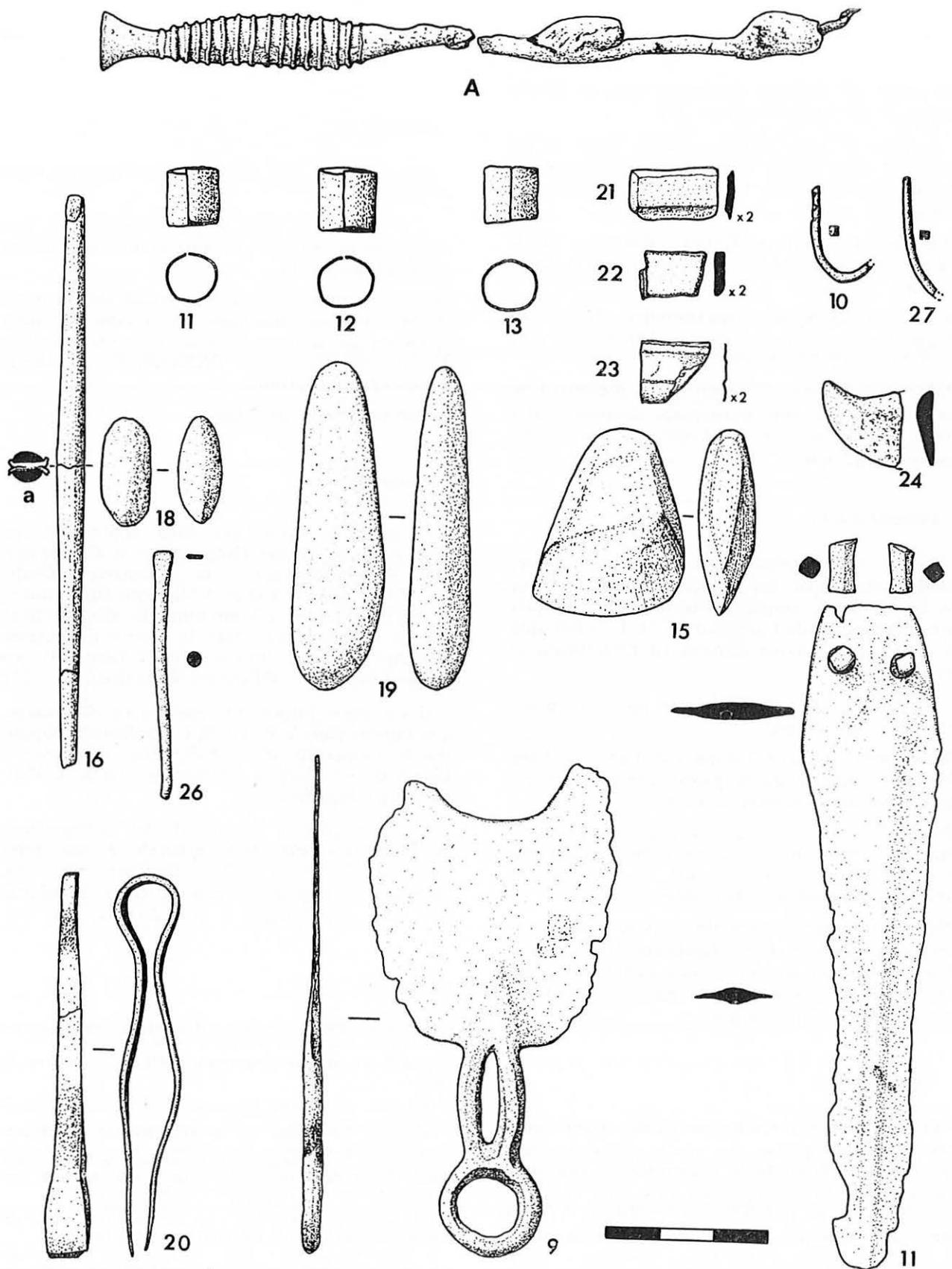


Fig. 31 — Incinération 5 — A, bronze incinéré ; 9-13, 20, 24, 26, 27, bronze ; 15, 19, roche verte et silex ; 16, os ; 18, ambre ; 21-23, or — 16 a, section de l'épingle au niveau de la cassure.

pe de Courtavant), celui de la Villeneuve-au-Chatelot avec un poignard à 2 rivets superposés. On retrouve, par conséquent, les mêmes associations de bronzes à Marolles et Courtavant, mais on peut néanmoins remarquer, dans ces dernières sépultures, et sans pour autant en tirer de conclusions définitives, l'absence de vase à panse plus ou moins carénée et col subvertical : il y a peut-être lieu de voir dans cette différence non pas uniquement un décalage chronologique mais aussi l'expression d'influences différentes.

D'une manière générale les rasoirs de ce type, d'après Miss N. K. Sandars (84), sont souvent associés à de la céramique cannelée ; les tendances extrêmes sont représentées par l'exemplaire de Heidelberg, en connexion avec une épingle des Champs d'Urnes (CU II) et celui de Stackeden, dont l'ovale du manche est pourvu d'une branche longitudinale, associé à une épingle à tête de pavot.

— 10 : hameçon : l'ardillon est décomposé ; l'extrémité rectiligne porte sur un angle, du côté externe, 2 encoches profondes et 1 moins marquée.

Longueur, 18 millimètres ; section rectangulaire de 1,5 mm sur 1,2 mm. Patine vert moyen à foncé.

Comparaison :

La sépulture 7 de Barbuise-Courtavant (85) a livré 2 hameçons plus longs que le nôtre mais dont l'extrémité est repliée pour l'attache du fil.

— 11-12-13 : viroles en tôle de bronze, non décorées, aux extrémités jointives mais non soudées (pl. I, 5-6).

Hauteur, 10,5 à 11 mm ; diamètre 9 à 9,5 mm ; faiblement aplaties lors du serrage autour d'une baguette cylindrique, vraisemblablement en bois.

Épaisseur 0,5 mm. Patine vert moyen.

— 14 : poignard à 2 rivets latéraux et lame à nervure longitudinale faiblement marquée.

Lame : longueur, 123 mm ; longueur du tranchant, 93 mm ; largeur maximum, 26 mm ; épaisseur axiale, 3,5 à 1 mm (pointe).

Rivets : longueur, 9 et 9,5 mm ; section sensiblement carrée de 3 mm de côté.

Patine vert sombre.

Comparaison :

Ce poignard ne diffère de celui de l'incinération 3 que par sa taille plus faible et sa nervure mieux marquée (voir p. 52).

— 17 : fragment de fil de bronze à section légèrement aplatie.

Longueur, 2,5 mm ; diamètre, 1 mm.

— 20 : pincette à branches recourbées en S et extrémités en spatule (pl. I, 12).

Longueur, 71 mm ; diamètre du « ressort », 12 millimètres ; épaisseur, 1,5 mm (ressort), 1 mm (branches) ; largeur de chaque branche, 3 mm (ressort), 5 mm (courbure convexe), 7 mm (spatule).

Patine vert moyen, avec des taches plus claires d'oxyde.

Comparaison :

Les pincettes sont peu courantes au début du Bronze final : le seul exemplaire connu en France a été découvert dans l'inhumation de Pépinville (Moselle) (86) associé, entre autres, à une épingle à tête sphérique, voisine de celle de Binningen et de la sépulture 27, et à un couteau de type évolué, tous deux datables de la fin du CU I ou début du CU II, d'après Miss N. K. Sandars. S'appuyant sur la présence d'un autre exemplaire de cet objet dans le tumulus VII de la Naguée (87), appartenant au groupe des tumulus de Lorraine (fin du Bronze moyen), cet auteur pense que la pincette de Pépinville marque encore l'influence des traditions du Bronze moyen.

Notre exemplaire, dont la forme est mieux élaborée grâce à l'individualisation d'une boucle-ressort, et aussi grâce à la courbure des branches, paraît plus évolué que les précédents. Il pourrait ainsi représenter une *forme précoce* qui se développera plus tard au Bronze final III. Son origine est peut-être à rechercher parmi les pincettes du Tyrol, utilisées par les peuples des Champs d'Urnes.

(84) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, p. 150-151.

(85) *Bull. gr. archéol. Nogentais*, t. IV, n° 1, 1965, p. 11 fig. 1, 78.

(86) Sandars (N.-K.), *op. cit.*, pl. VII, n° 6.

— 24 : fragment en forme de demi-croissant : une face est plane, l'autre bombée ; le bord concave est arrondi, le convexe aminci - 14 mm × 15 mm ; épaisseur 3 mm.

— 25 : fragment portant un tranchant - 7 mm × 4,5 mm ; épaisseur 1 mm.

— 26 : tige cylindrique à une extrémité aplatie et l'autre sectionnée.

Diamètre moyen, 2,3 mm.

Patine vert assez foncé, empâtée d'oxyde.

— 27 : fragment d'hameçon.

Longueur, 23,5 mm ; section rectangulaire 1,8 mm × 1,2 mm. Patine vert moyen, avec des taches d'oxyde.

Bronze incinéré :

— Epingle du type de Courtavant (variante de l'épingle à collerettes) (fig. 31, A), à tête conique et renflement proximal décoré de 16 pseudo-collerettes.

Diamètre de la tête, 11 mm ; diamètre des collerettes, 7,5 à 9 mm.

Patine grisâtre avec traces d'oxyde vertes.

Comparaison :

Cette épingle est bien représentée dans le Nogentais. La sépulture fouillée par Morel à Courtavant (1871) (88), en a livré 1 exemplaire associé, entre autres, à une épée de type Rixheim. Deux exemplaires proviennent de la nécropole des Grèves de Frécul fouillée par Vaché (89), l'un (sep. 4) associé, comme à Marolles, à un rasoir à manche à anneau et ovale et à des gobelets cannelés ; l'autre (sep. 8) à un poignard à languette portant 1 rivet. La sépulture centrale d'un enclos circulaire de Barbuise-Courtavant (90) contenait également 1 épingle de ce type, en connexion avec un rasoir, comparable au précédent, et un gobelet cannelé. Il est intéressant de noter les trois cas d'associa-

tion du rasoir, de l'épingle et de la céramique cannelée dans ces sites de la vallée de la Seine, assez proches de Marolles. Un exemplaire comparable provient de Besançon et l'épingle à collerettes est bien représentée dans le Jura et les plaines de la Saône (90 b). Dans l'Yonne, au contraire, les épingles de ce type semblent peu répandues : les pièces qui s'en rapprochent le plus viennent de la Colombine et ne possèdent pas de pseudo collerettes mais des dessins finement striés, sur le renflement fusiforme (91).

Or :

— 22 : fragment épais avec traces de cisailage (pl. II, 18) 5,5 mm × 4,5 ; épaisseur 1 mm. Teinte jaune pâle.

— 21 : fragment épais, subrectangulaire, à 2 côtés adjacents biseautés sur la même face et un autre avec traces de cisailage. Surfaces lisses (pl. II, 17). 8 mm × 4 mm ; épaisseur 0,7 mm. Teinte jaune pâle.

— 23 : fragment de tôle mince à décor estampé composé d'une arête et d'un sillon parallèles. Forme initiale rectangulaire : un angle étant replié (pl. II, 19). 6,5 mm × 5,5 mm ; épaisseur 0,1 mm. Teinte jaune rouge.

Pierre :

— 15 : hachette polie, subtriangulaire, en pierre verte.

Tranchant assez vif, faces très bien lustrées. Longueur, 34 mm ; largeur maximum, 25 mm ; épaisseur maximum, 10,5 mm. Talon plus clair que le tranchant.

— 19 : galet allongé ayant servi de pierre à affûter.

Il s'agit, vraisemblablement, d'un galet de silice provenant des alluvions de la terrasse. Surface parfaitement polie et lustrée. Longueur, 59,5 mm ; largeur maximum, 17,5 mm ; épaisseur maximum, 12 mm. Surface gris noir plus sombre par endroits.

(87) *Ibid.*, fig. 18, n° 3.

(88) *Ibid.*, fig. 22, n° 2.

(89) Vaché, 1962 : *op. cit.*, p. 8-10 (sép. 4 et 8), pl. h.t. (sép. 4).

(90) a) Lemoine (A.), Sénéchal, 1964 : Fouille de sauvetage d'un enclos circulaire... *Bull. gr. archéol. Nogentais*, t. III, n° 1, p. 24, fig. 2.

(90 b) Millotte (J.-P.), 1963 : Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux. *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 59, pl. XV, 6, p. 123.

(91) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, p. 48, fig. 24, p. 123 (d'après A. Hure).

Ambre et Os :

— 18 : grain d'ambre allongé, de forme régulière, à sections ellipsoïdales (pl. I, 11a). Longueur, 20 mm ; axes, 9 et 8 mm. Surface rouge sombre. Brisé sur place.

— 16 : épingle en os, biconique, perforée transversalement en son centre pour le passage d'une goupille en bronze (fig. 31, 16a) aux 2 extrémités fendues longitudinalement (pl. I, 11b).

Longueur, 105 mm ; diamètre maximum, 5 à 5,5 millimètres. Longueur de la goupille, 5,5 mm ; diamètre, 0,7 mm. Surface polie brun jaune à brun verdâtre. Os imprégné d'oxyde de cuivre.

Le grain d'ambre, placé contre l'épingle, au niveau de la goupille, y était peut-être fixé par l'intermédiaire de celle-ci, bien qu'aucune trace d'oxyde n'ait été décélée sur toute sa surface.

Aucune association de ce type n'a été décrite ; les seules épingles d'os restent rares : la nécropole de la Colombine en a livré 2 de 50 et 38 mm de longueur (92), d'autres proviennent du midi de la France, des stations lacustres de Suisse et surtout d'Italie.

INCINERATION 6

Elle fut bouleversée lors du décapage mécanique et son mobilier, recueilli sur le talus de déblais, se trouvait au voisinage d'un enclos circulaire repéré partiellement juste avant sa destruction totale. Il est donc possible qu'incinération et enclos fassent partie du même ensemble sépulcral.

Le matériel recueilli, uniquement céramique, se compose d'un gobelet et d'un vase globuleux ayant peut-être servi d'ossuaire comme le laisse supposer le mélange de ses tessons avec les esquilles osseuses.

(92) Hure (A.), 1931 : *op. cit.* Description de la coll. Moreau, p. 8-10. S'appuyant sur les remarques de Déchelette et Hure, Lacroix retrouve dans la présence de ces épingles et des perles d'ambre, « le signe évident d'un commerce avec les peuples de la vallée du Rhône, des palafittes de Suisse, du Midi de la France et du Nord de l'Italie, c'est-à-dire avec des populations de caractère nettement ligure » (*op. cit.*, p. 125 et note 21).

*Description du mobilier :**Céramique :*

— Vase 1 (fig. 32, 1) : gobelet à bord oblique, panse arrondie et petit fond circulaire aplati, de 22 mm de diamètre.

Dimensions : hauteur, 7 mm ; diamètre de la panse, 112 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 114 mm.

Décor : composé de 3 cannelures horizontales de 3 mm de largeur et de 4 mamelons, régulièrement espacés, alternant avec 4 séries de 9 ou 10 cannelures verticales de 4 mm de largeur. Chaque mamelon est cerné de 2 cannelures ellipsoïdales concentriques de 44 mm de grand axe.

Pâte : peu dense, gris noir à l'intérieur, ocre pâle à ocre rouge à la périphérie ; infimes éléments non plastiques ; engobe gris à ocre rouge assez altéré. Epaisseur des parois, 2,5 à 4 mm.

Comparaison :

Ce gobelet rappelle, par son décor, celui de l'inhumation 1 de la nécropole, mais cependant en diffère par la présence de cannelures ellipsoïdales et le nombre de mamelons, 4 au lieu de 5

Ce thème de décor, à quelques variantes près, se retrouve sur des gobelets à Schweighouse (Bas-Rhin), Auxerre — faubourg Saint-Gervais — (Yonne) et Courchapon (Doubs).

— Vase 2 (fig. 32, 2) : vase globuleux à col oblique et bord légèrement éversé.

Dimensions (après reconstitution graphique) : hauteur, 243 mm ; diamètre de la panse, 310 millimètres ; diamètre du fond, 112 mm ; diamètre à la base du col, 190 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 257 mm.

Décor : composé de 3 cannelures horizontales de 7 mm de largeur, partant d'un mamelon comprimé horizontalement, le pincement de la pâte ayant en même temps creusé 2 dépressions circulaires peu profondes, de 15 mm de diamètre.

Pâte : dense ; bistre foncé à noir et revêtue d'un engobe bistre assez bien lissé ; éléments non plastiques assez nombreux avec des fragments de craie, de 1 à 5 mm, de céramique broyée, de

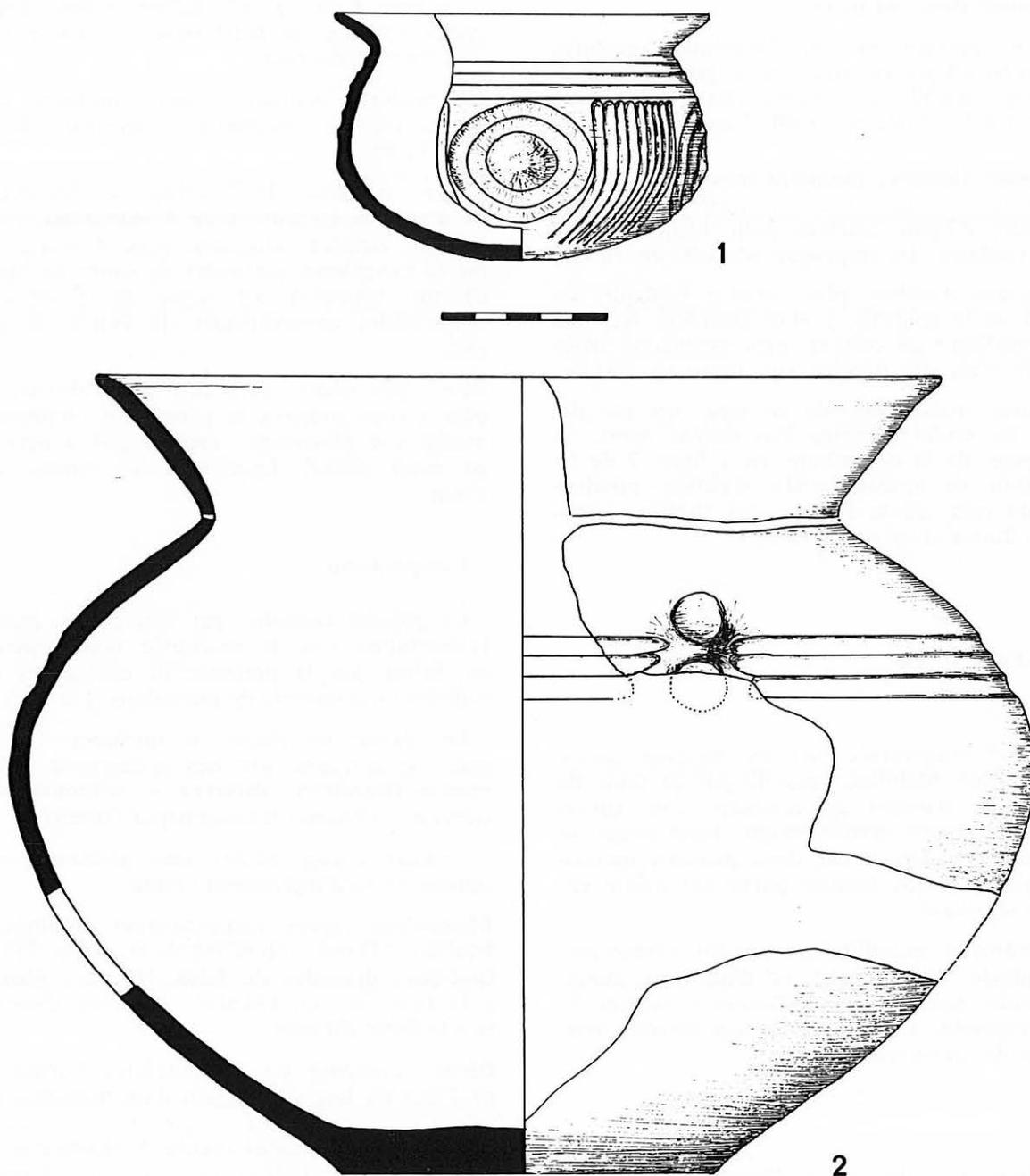


Fig. 32 — Incinération 6 — Céramique.

coquille et de quartz de 1 mm environ. Epaisseur des parois : panse, 5 à 7 mm ; fond, 12 mm.

Comparaison :

Par son col oblique, ce vase rappelle l'exemplaire n° 3 de l'incinération 3, toutefois plus

bas que lui. Sa forme est également assez proche d'un vase de l'incinération 3 des Fontaines-Salées (Saint-Père-sous-Vézelay, Yonne) que W. Kimmig attribue à la *phase récente* des Champs d'Urnes (CU III).

Le thème de décor, mamelon et cannelures horizontales, se retrouve par contre sur les vases 1 et 8 de l'incinération 5 de la nécropole.

Nécropole 2

INCINERATION 1

La fouille :

Détruite en grande partie lors du décapage mécanique : seul le fond de la sépulture a pu être étudié. Néanmoins, le tamisage de la terre du talus a permis de recueillir la plus grande partie de la céramique, déjà endommagée par les labours.

Fosse (fig. 18) : arrondie, en forme de cuvette de 0,60 de diamètre et environ 0,15 m de profondeur sous décapage de 0,40 m. Remplissage, à ce niveau, de terre noire.

Ossements et mobilier : les débris osseux incinérés avaient été déposés dans une urne dont le fond est resté en place ; un vase bitronconique (vase 2) se trouvait dedans, sur les os, ainsi qu'une offrande culinaire (porc) non incinérée. A l'extérieur, au S.-W., un petit gobelet (vase 3), en place, selon toute vraisemblance, avait été glissé contre l'urne. En surface de la sépulture, dans la terre remaniée, se trouvait la moitié proximale d'une épingle en bronze incinérée. Dans le talus, ont été recueillis des tessons de l'urne et du vase 2, ainsi que ceux de 5 autres, comprenant 2 vases à panse bitronconique, 1 assiette et 2 gobelets. Une seule remarque peut être faite concernant la disposition de la céramique : l'absence de vase ayant

un diamètre supérieur à celui du col de l'urne, donc, ayant pu jouer le rôle de couvercle.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 33, 1) : urne à panse bitronconique sub-carénée et col vertical.

Dimensions : hauteur à la base du col, 285 mm ; diamètre de la panse, environ 340 mm ; diamètre à la base du col, 230 mm ; diamètre du fond, 110 mm.

Décor : 2 larges gorges, peu profondes, tracées sur le haut de panse ; largeur 15 mm.

Pâte : noire, sonore et assez dense ; abondants éléments non plastiques comprenant des grains de quartz de 0,5 à 1 mm, des graviers de silex de 3 à 4 mm au maximum et des particules crayeuses. Bas de panse jusqu'à la carène grossièrement lissé et portant des traces digitales obliques, peu marquées ; reste du vase bien lissé et lustré, recouvert d'un engobe bistre foncé à noir. Epaisseur des parois, 6 à 12 mm.

Comparaison :

Cette urne à panse bitronconique et col vertical, dépourvue de cordon sur l'épaule, rappelle celle du groupe Rhin-Suisse.

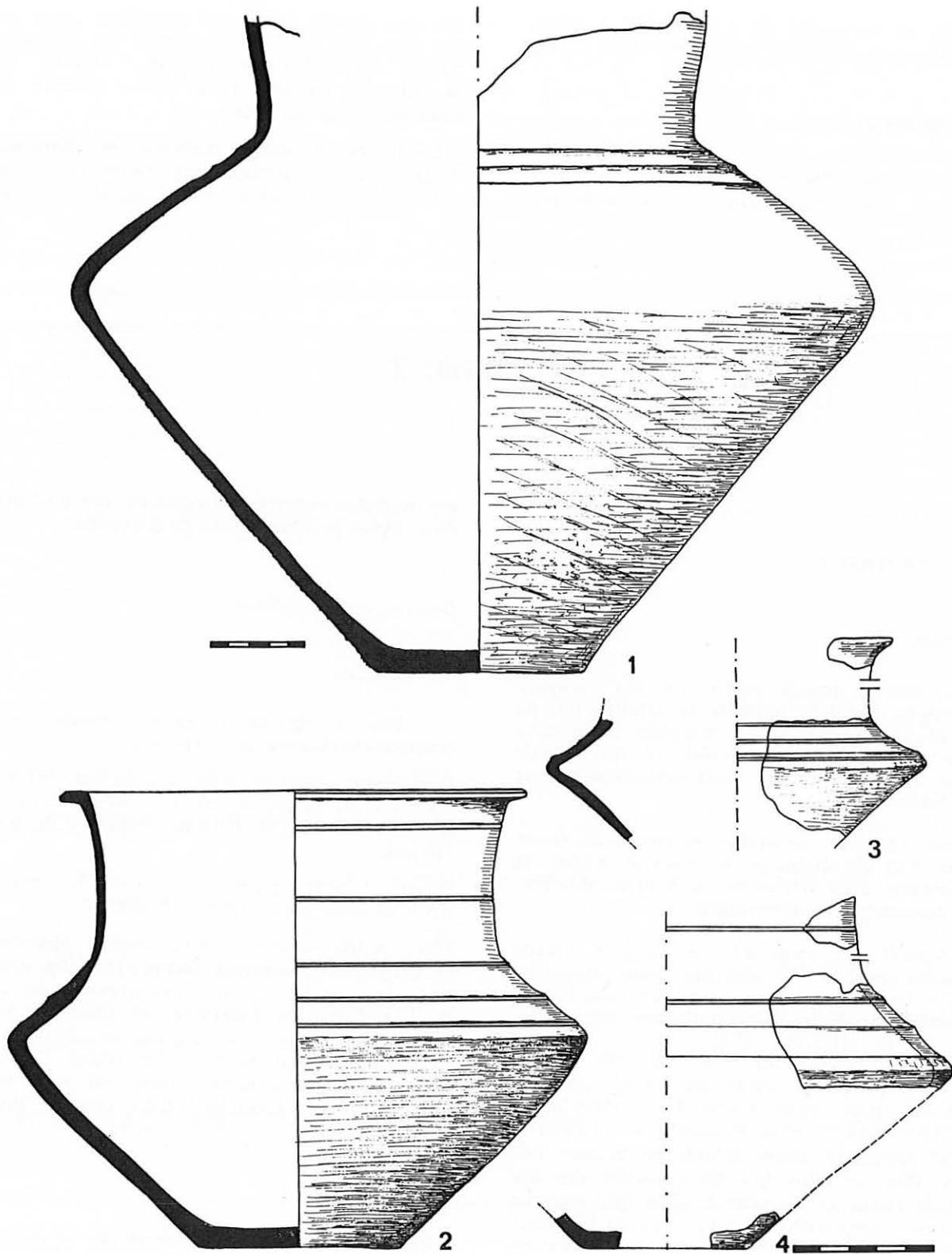


Fig. 33 — Incinération 1 — Urne et vases bitronconiques.

— Vase 2 (fig. 33,2) : vase à panse bitronconique nettement carénée, col vertical, rebord horizontal à 2 facettes.

Dimensions : hauteur, 162 mm ; diamètre de la panse, 205 mm ; diamètre à la base du col, 145 millimètres ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 165 mm ; diamètre du fond, 70 mm.

Décor : sur le haut de panse, 2 larges gorges de 12 à 15 mm et 3 paires de lignes horizontales parallèles, chacune large de 0,5 mm et placées sur les arêtes séparant les gorges. Sur le col, 2 paires de mêmes lignes, séparées de 24 mm.

Pâte : noire, à cuisson irrégulière ; éléments non plastiques en majorité calcaires et très fins. Surface couverte d'un engobe noir à bistre clair, bien lustré mais décomposé au niveau des zones trop cuites. Intérieur bistre, rugueux.

Épaisseur des parois, 4 à 6 mm.

Comparaison :

Ce vase se rapproche d'un de ceux de Ville-neuve-la-Guyard (93) dépourvu, toutefois, de décor peigné. D'autre part, les Champs d'Urnes de Champagne, notamment ceux d'Aulnay-aux-Planches (94), ont livré des exemplaires voisins, décorés au peigne mais non de larges gorges (sépulture Z 7). La forme bitronconique carénée et le décor peigné évoquent tout à fait la céramique du Rhin supérieur, alors que les larges gorges se retrouvent plutôt sur les vases du Rhin moyen.

— Vase 3 (fig. 34,3) : gobelet à fond plat et bord oblique à 2 pans.

Dimensions : hauteur, 73 mm ; diamètre de la panse, 97 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 105 mm ; diamètre du fond, environ 35 mm.

Décor : 3 paires de lignes parallèles, larges de 0,25 mm chacune, distantes de 12 mm environ.

Pâte : bistre assez foncé, peu dense ; abondants fragments crayeux de petite taille et grains de quartz de 0,5 mm au maximum. Engobe bis-

tre foncé à noir, bien lustré, sur la face externe. Épaisseur des parois, 3 à 7,5 mm.

Comparaison :

Aucun gobelet de ce type n'a été découvert dans les vallées de l'Yonne et de la Seine. On ne retrouve des formes voisines que parmi les gobelets accessoires des Champs d'Urnes de Champagne, notamment celui d'Aulnay-aux-Planches (sépulture B, n° 3) (95) : ils sont toutefois associés à des formes bulbeuses plus récentes que les vases bitronconiques de cette incinération.

— Vase 4 (fig. 33,4) : vase à panse bitronconique carénée, représenté par des tessons disparates. Forme et décor, à peu près identiques au vase 2. Le haut de panse ne porte toutefois pas une double ligne, à la base du col, et l'espace compris entre la carène et le rebord de la première gorge forme un méplat. Carène semblant plus vive.

Pâte : gris noir, assez abondants éléments non plastiques comprenant des grains de quartz de 0,25 à 0,5 mm et de très nombreux débris de coquille. Engobe bistre à noir, assez bien lustré. Surface interne décomposée. Épaisseur des parois, 2,5 à 6 mm.

— Vase 5 (fig. 33,3) : vase à panse basse, bitronconique et vivement carénée, le bas de panse semble légèrement éversé. La plupart des tessons recueillis portent des cassures émoussées.

Dimension (reconstituée) : diamètre 135 mm.

Décor : comme pour le vase 2, 2 gorges, larges de 8 mm environ et 3 doubles sillons, tracés au peigne, sur chaque arête. Le replat, juste au-dessus de la carène, est plus marqué que celui du vase 4.

Pâte : gris noir à gris clair, contrairement aux précédentes et bordée de chaque côté d'une mince couche ocre jaune à nuance parfois rouge, lissée à l'extérieur, rugueuse à l'intérieur.

Épaisseur des parois, 2 à 4 mm.

(93) Louis (R.), 1954 : Informations archéologiques... *Gallia*, t. XII, fasc. 2, p. 523, fig. 41. D'autres exemplaires, non figurés, proviennent de cette nécropole (coll. Musée de Sens).

(94) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1953 : *op. cit.*, fig. 42, n° 9.

(95) *Ibid.*, fig. 48, n° 3.

Comparaison :

De petits vases, sensiblement identiques et plus ou moins carénés, ont été découverts dans la vallée de la Seine à Gravon (96), et Pincevent (Seine-et-Marne), et dans celle de l'Yonne, à Villeneuve-la-Guyard (Yonne) et Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). En Champagne, les incinérations et le fond de cabane de Morains ainsi que les Champs d'Urnes d'Aulnay-aux-Planches, en ont livré également de nombreux exemplaires. Ils se rattachent, typologiquement, à la céramique du groupe Rhin-Suisse.

Il est curieux de constater que ce type de céramique funéraire à cuisson *uniforme*, jaune rouge en surface n'a été rencontré, au cours de nos fouilles, que dans les incinérations et chaque fois à 1 seul exemplaire. C'est le cas à Marolles de l'incinération 1 (vase 5), de l'incinération 3 (vase 4), de l'incinération 5 (vase 5) et de l'incinération 6 (vase 1); à Gravon, des gobelets des incinérations en fosse rectangulaire (enclos C et D) et du vase bitronconique de l'incinération de l'enclos E. Par ailleurs, ces vases, même ceux des sépultures non remaniées, comme l'incinération 5 de ce site et celle de l'enclos E de Gravon, étaient toujours *brisés*, mais non en place, et mélangés à de la terre noire. L'incinération de l'enclos D de Gravon (97), en fosse rectangulaire de 0,70 m × 1,70 m, n'a même livré que des débris osseux mélangés à la terre et 6 tessons épars, aux cassures émoussées et ne reconstituant qu'un seul fragment.

Ces faits, d'une remarquable coïncidence, laissent penser, que ces vases ont été placés non loin du corps, lors de l'incinération, puis déposés dans la sépulture, soit entiers, soit brisés.

— Vase 6 (fig. 34, 4) : petit gobelet à fond concave et bord oblique.

Dimensions : hauteur, 75 mm ; diamètre de la panse, 95 mm ; diamètre de l'ouverture à la lèvre, environ 90 mm ; diamètre du fond, 20 mm.

Décor : 2 lignes parallèles dessinées au moyen d'un peigne à 2 dents et surmontées d'une troisième ; 7 mm en dessous, une autre horizontale, peu marquée, de laquelle partent des grou-

pes de 3 lignes obliques puis verticales, très fines, dessinées au peigne à 3 dents.

Pâte : noire, assez dense ; de fines particules de craie comme seuls éléments non plastiques. Couverte à l'extérieur et à l'intérieur d'un engobe bistre à noir, très bien lustré.

Épaisseur des parois, 2,5 à 4,5 mm.

Comparaison :

Ce gobelet se rapproche du n° 3 mais son exécution est plus soignée.

— Vase 7 (fig. 34, 2) : coupe à fond plat étroit, panse éversée et bord oblique.

Dimensions (reconstituées) : hauteur 75 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 145 mm ; diamètre du fond, environ 20 mm.

Décor : 3 lignes horizontales bien marquées sur le haut de panse.

Pâte : identique au vase 6. Épaisseur des parois, 2,5 à 5 mm.

Comparaison :

Une telle coupe, à panse éversée, n'est pas sans évoquer les formes des Champs d'Urnes récents (98).

— Vase 8 (fig. 34, 1) : petite assiette tronconique à bord à 2 pans.

Dimensions (reconstituées) : hauteur, 30 mm ; diamètre d'ouverture à la lèvre, 110 mm ; diamètre du fond, 30 mm.

Décor interne : motif en festons formé de 7 arcs comprenant 2 paires de lignes concentriques tracées au peigne à 2 dents. Fond marqué par un sillon de lissage et entouré de 2 lignes circulaires séparées de 1 à 1,5 mm.

Pâte : bistre moyen ; éléments non plastiques en majorité calcaire (débris de coquilles), quelques grains de quartz de 0,25 à 0,5 mm. Couverte à l'extérieur et à l'intérieur d'un engobe noir bien lustré. Épaisseur des parois, 4,5 à 7 mm.

(96) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, fig. 7, n° 1.

(97) *Ibid.*, p. 51-52, fig. 1 ter D et fig. 2 D.

(98) Kimmig (W.), 1952 : *op. cit.*, p. 17, fig. 3, B3.

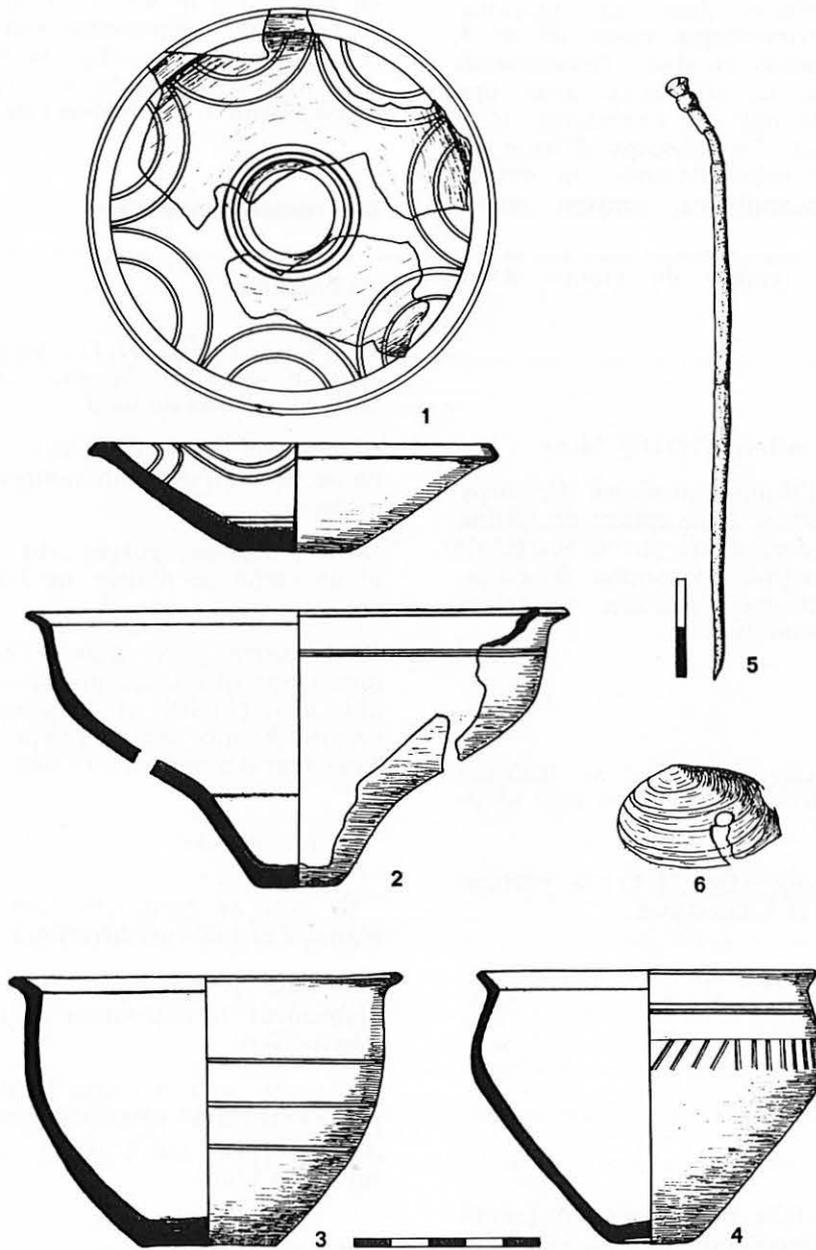


Fig. 34 — Incinération 1 — 1-4, vases accessoires ; 5, épingle en bronze ; 6, valve d'*Unio* perforée.

Comparaison :

Ce type d'assiette, jouant vraisemblablement le rôle de couvercle, se rencontre dans l'Yonne à Vinneuf, dans une fosse dépotoir (99), à Villeneuve-la-Guyard, associé, dans une incinération, à un vase bitronconique voisin du n° 2, à Chambertrand (Sens) et dans l'incinération 2 de Sainte-Pallaye, en connexion avec une urne globuleuse décorée de *cannelures* horizontales et verticales. Les Champs d'Urnes de Champagne, comme celui d'Aulnay, en ont livré d'abondants exemplaires, souvent munis d'un pied.

C'est une forme typique du groupe Rhin-Suisse.

Bronze : incinéré.

— Epingle à tête vasiforme (?) (fig. 34, 5).

Longueur, environ 125 mm ; diamètre du corps, 3 mm. La tête est formée d'une sphère de 4,5 mm de diamètre, surmontée d'une partie évasée de 5 à 5,5 mm de diamètre. La torsion du corps, sous la tête, a entraîné l'écaillage du cortex d'oxyde. Patine vert sombre.

Comparaison :

Les épingles à tête vasiforme se trouvent communément au Bronze final III et sont abondantes à Courchapon.

Valve gauche d'Unio (fig. 34, 6) : à perforation ellipsoïdale de 3 et 4 mm d'axes.

INCINERATION 2

La fouille (fig. 18) :

Sépulture superficielle et détruite en grande partie, comme la précédente, lors du décapage mécanique.

(99) Communication orale du fouilleur M. Henri Caré (Vinneuf, Sainte-Pallaye) — Villeneuve-la-Guyard : Louis (R.) 1954 : *op. cit.*, fig. 42, n° 1 et 2 — Chambertrand : Sanders (N.-K.) *op. cit.*, fig. 36, n° 13.

Les os et le mobilier métallique, incinérés, ont été déposés directement dans une fosse arrondie, à fond plat, de 0,50 m de diamètre et 0,35 ou 0,40 de profondeur totale. Deux fonds de vase (n° 1 et 4) ont été retrouvés écrasés en place ; parmi les ossements brûlés et la terre noire de remplissage, ont été recueillis un bracelet en bronze (fig. 18, 2a), des fragments de 2 autres, une perle de verre et comme dans l'incinération 1, un fragment de valve d'*Unio*.

Description du mobilier :

Céramique :

— Vase 1 (fig. 35, 1) : vase à panse bitronconique carénée. Tessons de la carène, du haut de panse et du fond.

Dimensions (reconstituées) : diamètre de la panse, 220 mm environ ; diamètre du fond, 70 mm environ.

Décor : 2 larges gorges sur le haut de panse et un sillon de lissage de 3 mm à la base du col.

Pâte : bistre, plus rouge à l'extérieur ; fins éléments non plastiques quartzeux, quelques grains plus gros (1 mm) et fragments de céramique recuite. Engobe bistre moyen, noir par endroits. Epaisseur des parois, 4 à 7 mm.

Comparaison :

Ce vase se rapproche tout à fait des exemplaires 2 et 4 de l'incinération 1.

— Vase 2 (fig. 35, 2) : vase caréné, vraisemblablement bitronconique à col vertical. Fragments épars.

Pâte : gris noir à rouge faible ou ocre jaune ; peu dense ; fins éléments non plastiques quartzeux. Surface pulvérulente. Epaisseur des parois, 2,5 à 4 mm.

Comparaison :

Ce vase devait être assez voisin du vase n° 5 de l'incinération 1, tant par la forme que par la pâte (voir p.).

— Vase 3 (fig. 35, 3) : vase à pâte noire grossière, rouge à la périphérie ; éléments non plas-

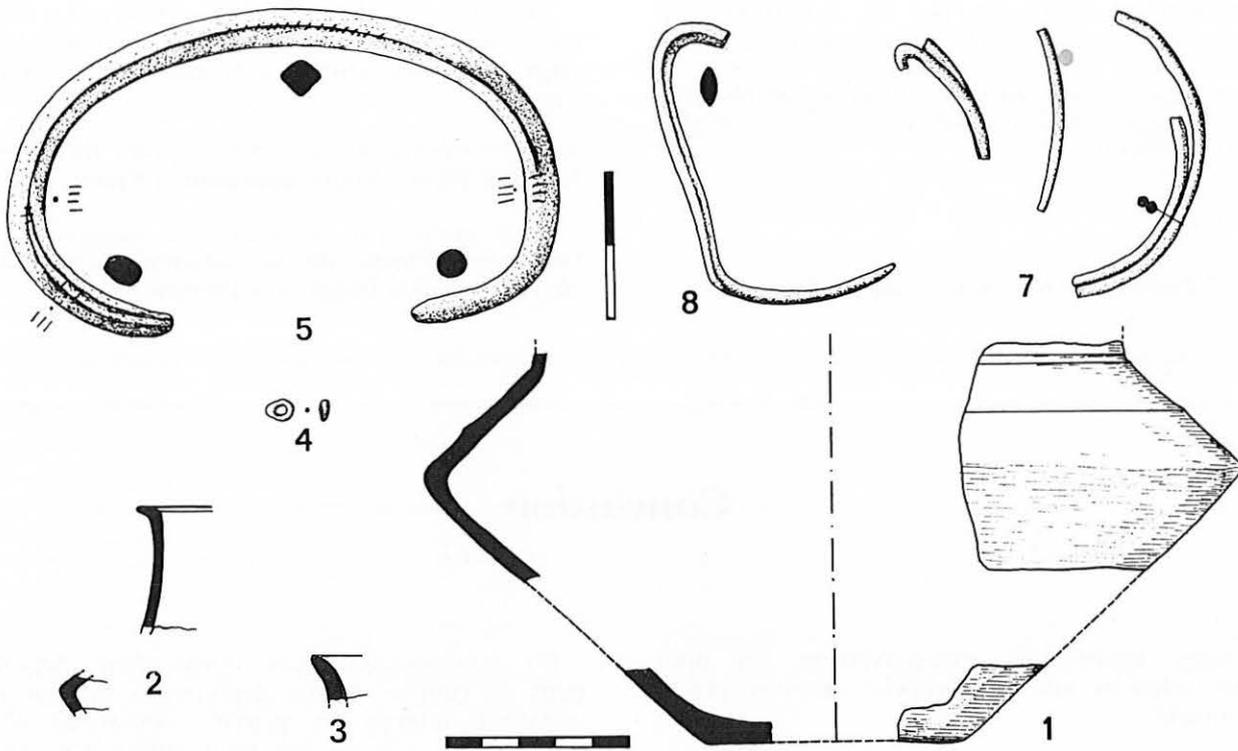


Fig. 35 — Incinération 2 — 5-7, bronze incinéré ; 4, verre.

tiques grossiers abondants, comprenant des grains de quartz de 2 mm et des fragments de céramique recuite. Epaisseur 5 à 9 mm.

— Vase 4 : vase globuleux à fond aplati. Représenté par des tessons du bas de panse, pulvérisés.

Pâte : noire, fine, voisine des gobelets de l'incinération 1 ; éléments non plastiques très fins, quelques grains de quartz de 0,25 mm. Engobe noir, bien lustré, sur la face externe ; face interne mate. Epaisseur des parois, 3 à 5 mm.

Bronze : incinéré.

— Bracelet ouvert ellipsoïdal à section carrée (fig. 35, 5).

Dimensions : grand axe, 73 mm ; section 3 à 4 mm, carrée dans la région moyenne, aplatie à une extrémité et arrondie à l'autre. Arêtes interne et externe peu vives ; les 2 autres mieux marquées et portant des incisions obliques : 3

ou 4 près de chaque extrémité et 14 dans la région moyenne, mais, d'un seul côté.

Patine vert sombre, grisâtre par endroits.

— Bracelet ouvert à section ellipsoïdale et extrémité aplatie (fig. 35, 8). Représenté par 1 fragment tordu, de 2,5 à 5 mm et 1,5 à 2,5 mm d'axes. Patine un peu plus claire que la précédente.

Comparaison :

Les 2 bracelets, de types anciens, contrastent nettement avec la céramique évoluée de la sépulture. L'exemplaire à section ellipsoïdale rappelle ceux de l'inhumation de Graven (Seine-et-Marne) (100), en connexion avec une épingle en crosse et de la céramique indigène, plus ancienne que celle de cette incinération.

L'association d'un bracelet intact, mais tordu, et d'un autre brisé, rappelle le « rite des

bracelets » mentionné par H. Zumstein : ici toutefois, les deux objets ont été incinérés (101).

— Bracelet ou anneau filiforme double (fig. 35, 7), formé de 2 fils accolés, de 2 mm de diamètre chacun.

Verre :

— Perle en verre bleu-vert (fig. 35, 4).

Un seul exemplaire a été découvert : d'autres ont peut-être été dispersés lors du décapage, ou même altérés à la suite de la crémation.

Axes extérieurs, 4,5 et 3,5 mm ; axes de la perforation, 2,5 et 1,5 mm ; épaisseur, 1,5 mm.

Cette perle, par sa teinte, se rapproche de celles des Vinets, de la Colombine (sépulture 201) et de Sainte-Pallaye (incinération 3).

Conclusion

Nous analyserons successivement les données relatives aux 2 nécropoles décrites précédemment.

NECROPOLE 1

C'est, de loin, la plus importante : elle comprend, rappelons-le, 28 sépultures, soient 23 inhumations, dont 15 en fosses sub-circulaires, et 5 incinérations.

A) LES RITES FUNERAIRES.

On peut remarquer, dès à présent, qu'aucun vestige osseux d'enfant ou d'adolescent n'a été découvert dans cette nécropole. Tous les inhumés ou incinérés étaient des sujets adultes. (Etude de Mme Th. Poulain, p. 127).

1°) *L'inhumation.* Les corps sont déposés dans de simples fosses, dépourvues de tout revêtement interne en pierre ; l'existence d'un bâti en bois n'en est pas pour autant à exclure.

— La première variante de ce rite est *l'inhumation en puits circulaire*. Celui-ci mesure de 0,60 à 1,20 m de diamètre ainsi que de profondeur totale : la moyenne se situe à 1 m pour le diamètre (4 fosses) et pour la profondeur (5 fosses). Une seule sépulture de ce groupe possède une fosse rectangulaire, mais peu allongée, de 1,20 m sur 1,70 m. La nature du *remplissage* varie du simple mélange terre arable et graviers de la terrasse alluviale, à la terre gris noir, fine, contenant des vestiges d'industrie lithique, des tessons de céramique grossière, parfois recuits, et des déchets culinaires : le plus souvent la terre arable prédomine (11 fosses), peu caillouteuse et toutefois plus noire par endroits. Des mottes d'argile verte, d'origine inconnue, ont été recueillies dans 3 fosses. *La position des corps* reste très énigmatique car toutes les sépultures étaient bouleversées. Il semble néanmoins, d'après certaines régions découvertes en connexions partielles, que les inhumés étaient couchés dans la fosse et non assis : dans la sépulture 4 (fig. 2), le corps paraissait déposé le dos contre la paroi. Ce rite singulier, mais largement représenté (65 % des inhumations fouillées), ne manque pas de soulever de nombreux problèmes. Il n'a été observé que dans la sépulture 9 de la nécropole des Grèves de Frécul (Bar-

(100) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, p. 57, fig. 5.

(101) Zumstein (H.), 1964 : *op. cit.*, p. 58.

buisse-Courtavant, Aube) (102), fouillée par Vaché.

— L'autre processus d'inhumation, en *fosse allongée*, s'observe dans toutes les inhumations dispersées. Les fosses des sépultures 18, 19 et 20, endommagées par l'exploitation, n'apportent aucune indication précise. Les autres offrent des formes et des orientations très variables : soit rectangulaires aux angles arrondis, larges de 0,90 à 1 m, très allongée (sépulture 27, 3,10 m), ou plus trapue (sépulture 23, 2 m); soit en forme de baignoire allongée (sépulture 22). Les profondeurs totales varient très largement de 0,40 m — la terrasse étant à peine recrusée — à 1 m.

Le *remplissage* se compose, dans tous les cas, d'un mélange de terre et de graviers plus ou moins grossiers selon les endroits. Dans les inhumations 22 et 27, les os en place et les objets mobiliers se trouvaient le plus souvent dans de la terre noire, provenant de la décomposition de matières d'origine végétale — vêtements, natte, linceul... ; les vestiges osseux retrouvés dans ces sépultures indiquent une position en décubitus dorsal, la tête orientée à l'Est (27) ou à l'Ouest (22).

Le bouleversement des sépultures

Il est systématique pour toutes les inhumations étudiées. Quelquefois, il n'affecte qu'une région particulière de la fosse, lorsque celle-ci est vaste (sépulture 27). Il est au contraire total dans celles de petites dimensions, notamment les puits circulaires : compte tenu de leur exigüité et de leur profondeur, ils ont tout d'abord été vidés et rebouchés, pour la plupart d'entre eux, peu de temps après leur ouverture, avec de la terre de remplissage et le mobilier, la céramique brisée (sépulture 8) ou non (sépulture 9). Toutefois, les objets en bronze d'assez grande dimension (bracelet, épingle...) font le plus souvent défaut, alors que des traces d'oxyde se retrouvent sur différentes ré-

gions du squelette ; dans les sépultures en fosses allongées (18-27) des débris de fourreau ou des rivets ont été retrouvés en l'absence du poignard. Ces faits semblent indiquer que le *bouleversement* était accompagné du retrait de certains objets de bronze, peut-être même d'or, alors que les petites pièces et la céramique étaient négligées. Un fait plus surprenant s'observe dans toutes les inhumations en puits circulaires puisqu'*aucun* fragment de calotte crânienne n'y a été découvert, alors que la seule fosse allongée de ce groupe (sépulture 11) contenait encore le calvarium entier. Dans tous les cas, le retrait du crâne est nécessairement contemporain du bouleversement de la sépulture : les dents et les maxillaires recueillis témoignent de sa présence lors de l'inhumation. Il faudrait donc essayer de comprendre pourquoi la calotte crânienne était enlevée à *chaque fois* dans les fosses en puits et pourquoi on la laissait dans les autres fosses — sauf dans la sépulture 23 — ce qui revient à préciser la signification du bouleversement de chaque tombe. Deux hypothèses peuvent être envisagées : les sépultures ont été remaniées soit lors d'un *pillage systématique*, ayant pour objet la récupération du bronze, soit lors d'une *cérémonie rituelle* accompagnée, secondairement, de la même récupération de certains objets.

Les différents arguments que l'on peut soulever interviennent, il faut le reconnaître, à la fois en faveur de l'une et l'autre de ces interprétations. Le comblement des fosses circulaires peu de temps après leur ouverture parlerait en faveur de la deuxième hypothèse, ou démontrerait que le pillage s'est déroulé assez discrètement. Dans ce cas, les crânes auraient pu être enlevés et replacés dans la couche superficielle voire même conservés : de toute manière leur absence semble liée au caractère circulaire de la fosse qui peut, à lui seul, avoir une signification rituelle particulière.

Le problème reste donc posé, mais on notera toutefois, en faveur de la deuxième hypothèse, d'ordre rituel, que des fonds de cabane d'autres sites contenaient, en plus du matériel classique, *une calotte crânienne chacun*. Mentionnons également, le prélèvement des crânes, observé à la Tène I, dans certaines sépultures de la nécropole du Mont Troté (103).

(102) Vaché, 1962 : *op. cit.*, p. 11.

«...La sépulture était tronconique, remplie d'un demi-mètre cube de grosses pierres. Sa profondeur était de 1,10 m, son diamètre de 0,80 m. Au fond, se trouvait un squelette en position accroupie ou agenouillée. Sa tête était face à l'Est, le bassin au Nord. La tête était tournée, le côté droit au Sud et la main sur le temporal, l'autre main en direction du Nord... ».

(103) Rozoy (J.-G.), 1965 : Les tombes sans crâne à la Tène I au Mont Troté. *Bull. S.P.F.*, t. LXII, fasc 1, p. 253

Enfin, le caractère systématique de ces « remaniements » ne s'observe pas qu'à Marolles mais dans d'autres sites à peu près contemporains de la *vallée de la Seine* (Gravon, Barbuisse-Courtavant).

2°) *L'incinération*. L'urne contenant les os incinérés est déposée dans une cavité arrondie, soit à peu près de sa dimension (incinération 3), soit au contraire beaucoup plus grande (Incinération 5 - 1,10 m × 0,80 m). Dans le premier cas les vases accessoires sont placés plus haut, sur le replat de la paroi, dans le second, à côté de l'urne; lorsqu'ils sont nombreux, certains peuvent être même introduits dans l'ossuaire, sur les esquilles osseuses. Aucune des urnes, de grande taille, n'était recouverte complètement d'un vase plus large, comme dans les sites du début du Bronze final I de l'Yonne. Le vase couvercle, retourné dans le cas de l'incinération 5, fermait simplement le col de l'urne: selon qu'il s'est effondré ou non, l'urne est retrouvée en place, pleine de terre (Inc. 3) ou vide et écrasée (Inc. 5). Les vases accessoires peuvent être couverts, comme l'urne, au moyen d'un vase retourné, mais aussi, vraisemblablement, à l'aide d'un couvercle en matière périssable, car ils sont toujours écrasés et vides.

Le mobilier métallique est soit partiellement incinéré (Inc. 5) soit au contraire déposé tel quel au-dessus de l'urne (Inc. 3) ou des ossements (Inc. 5): le dépôt de l'incinération 5 dans un coffret en bois est, à ce sujet, remarquable.

Seule, cette dernière sépulture se trouvait au centre d'un enclos à fossé circulaire. Dans le cas présent, il semble que si l'on n'admet pas qu'incinération et enclos forment un même complexe sépulcral, on doit au moins reconnaître que le fossé était encore visible lors de la cérémonie funéraire, ou qu'il lui est postérieur. La première hypothèse semblerait la plus plausible, d'autant que le fossé de cet enclos est le seul à contenir de la céramique en abondance, mais le cas d'une réutilisation de l'enceinte doit être également envisagé, car il a été souvent constaté. Il faut enfin remarquer que les autres enclos circulaires, pour ne s'en tenir qu'à eux, ne contenaient aucune sépulture de ce type.

Les cas d'incinération placée à l'intérieur d'un enclos circulaire, pourvu d'une « entrée » au Sud-Est, sont nombreux dans la nécropole III d'Aubray-aux-Planches au début du Halls-

tattien et dans celle de Broussy-le-Grand (Marne). A Gravon (104), à 5 km en amont des Gours-aux-Lions, 2 enclos circulaires à fossé continu, de 8,80 et 10 m de diamètre, contenaient, le premier, une incinération du Bronze final II b, en position excentrée, le second, une incinération du Hallstatt ancien, bouleversée lors de l'inhumation d'un guerrier de la Tène I c.

Bien que le rite de *l'inhumation* domine très largement à Marolles, il est permis de supposer que l'adoption de la fosse en puits, rappelant celle des incinérations, représente une concession faite aux nouvelles coutumes apportées par les peuples des Champs d'Urnes. Il en serait de même pour l'association de la petite urne et du gobelet de l'inhumation 3, ainsi que pour le dépôt de gobelets de l'inhumation 11.

3°) *Les offrandes culinaires*. Il est souvent difficile, compte tenu du bouleversement des inhumations et de l'apport de terre contenant divers vestiges, d'identifier, parmi les vestiges de faune, la présence de telles offrandes. Cette difficulté existe aussi pour les incinérations, mais ne se présente pas de la même manière: l'offrande, lorsqu'elle a été incinérée en même temps que le défunt, reste souvent difficile à reconnaître (voir étude de Mme T. Poulain). Si les restes de bœuf, porc et mouton, représentent des offrandes alimentaires, il est probable que ceux de chien proviennent du sacrifice d'un de ces animaux lors de la cérémonie funéraire.

B) LE MOBILIER (fig. 37, A, B).

Dans son analyse d'ensemble, il faudra tenir compte de la disparition de la plus grande partie des pièces métalliques significatives. Ce sera donc surtout l'étude de l'abondante céramique, délaissée lors de l'ouverture des sépultures, qui donnera l'image la plus fidèle de ce groupe humain.

1°) *La céramique* :

— Les formes peuvent être classées en 2 grands groupes: les urnes à pâte assez gros-

(104) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, fig. 1 ter, B-E.

sière et les vases à offrandes à pâte plus fine. Les premières étaient utilisées pour le dépôt des ossements incinérés, mais une inhumation (sépulture 3) contenait un vase globuleux, parfaite réplique, en miniature, des grandes urnes. Ce fait a déjà été observé dans l'inhumation 201 de la Colombine et dans celle de Charmoy (Yonne); cette dernière contenait une urne — apparentée au groupe Main-Souabe —, vide et fermée par un gobelet en céramique excisée: l'auteur a souligné, à ce propos, l'influence des coutumes du peuple des Champs d'Urnes sur les rites indigènes. La panse des urnes de la nécropole I est plus ou moins globuleuse; l'association de la panse sub-anguleuse et du col vertical ne s'observe pas.

Les vases à offrandes au nombre de 44, se répartissent en :

gobelets à bord oblique	28
vases à panse bitronconique	
plus ou moins anguleuse	13
assiettes carénées	2
coupe à pied, évasée	1

Les gobelets offrent un certain nombre de variations portant sur le diamètre, la forme de la panse, la présence ou l'absence de col, la forme du rebord.

Diamètre : (19 gobelets à panse entière)

85 à 95 mm	9
110 à 125 mm	6
165 à 180 mm	4

Forme de la panse : (28 gobelets reconstitués)

arrondie	19
carénée	6
intermédiaire	3

Forme du bord : (25 informations)

oblique	21
élevé (col)	2
intermédiaire	2

Forme du rebord : (24 informations)

arrondi ou peu aminci	7
aminci	11
horizontal	3
inverse	3

La forme la mieux représentée consiste en un gobelet à panse arrondie, de 90 mm de dia-

mètre, à bord oblique aminci, voisin du vase 5 de l'inhumation 11. L'apparition du large rebord horizontal (fig. 3,3) évoque des formes propres aux vases à panse bitronconique.

Les gobelets ont une très vaste aire de répartition: on les retrouve en abondance dans le même contexte archéologique que Marolles — dans la vallée de l'Yonne, surtout, et de la Seine — et d'une manière générale dans tous les sites du Bronze final I - II de Champagne, d'Alsace et du Palatinat.

Les vases à panse globuleuse ou bitronconique, sans être aussi abondants que les précédents, sont également bien représentés.

Différentes variations portent sur la panse, le col et le bord :

Forme de la panse

arrondie	8
sub carénée	5

Forme du col

peu marqué	2
évasé	9
sub vertical	2

Forme du bord

oblique simple	10
horizontal simple	3
horizontal à facettes	0

Le vase-type serait donc à panse arrondie, col évasé et bord oblique, c'est-à-dire voisin de l'exemplaire de la sépulture 9 (fig. 5,1). On constate que toutes les associations possibles des caractères énumérés ci-dessus ne sont pas représentées: parmi les formes sub-carénées on rencontre 1 vase à col peu marqué, 2 à col évasé, 2 à col vertical et bord oblique, mais aucun à col vertical et bord à facettes. Cette dernière forme, au contraire, caractérise en partie la céramique de la nécropole 2.

Les vases à panse plus ou moins globuleuse et col évasé ou vertical, voisins de ceux de Marolles, se trouvent très souvent en connexion avec des gobelets: ils sont assez abondants en Alsace et dans le Palatinat (Schifferstadt) mais plus rares dans l'Yonne (voir annexe 1) et surtout en Champagne. Ils semblent dériver des cruches à anse du Bronze moyen mais n'en gardent aucun caractère archaïque: ils s'opposent en cela à ceux de la Colombine et Guerchy (Yonne) et de la forêt de Haguenau, pourtant associés à des gobelets.

Au contraire, les assiettes carénées, d'ailleurs peu abondantes, se retrouvent dans la céramique du Rhin moyen avec quelquefois un décor peigné d'affinité Rhin Supérieur, rappelant celui de la nécropole 2. Pourtant, sans être très nombreux, des cas d'association de cette forme avec la céramique déjà décrite s'observent à Beaujeu (Pont-sur-Yonne - Yonne), dans la forêt de Haguenau, dans la sépulture III du tumulus 5 de Maegstub et dans le Palatinat à Schifferstadt.

Quelques formes originales apparaissent parmi l'ensemble de la céramique de la nécropole : la coupe basse de la sépulture 19, le gobelet caréné massif de la sépulture 21 et les vases à panse éversée des incinérations 3 et 6 (fig. 37, B) qui, contrairement aux précédents, ne sont pas sans poser de problèmes. Bien que leur décor cannelé ressemble en tous points à celui des formes classiques, on n'est pas sans remarquer, notamment, l'affinité des vases bulbeux à col évasé (fig. 19, 2 - fig. 32, 2) avec la céramique du Bronze final III.

Mais la présence d'un vase de type voisin avec des gobelets cannelés, du début du Bronze final, a été notée dans les fonds de cabanes de Clamanges (Marne) (105).

Cependant, les 2 incinérations 3 et 6 ont livré une céramique comparable, marquée par l'association d'un gobelet avec un ou deux vases globuleux à *col oblique* et *bas de panse plus ou moins éversé*, rappelant, incontestablement, ceux du Bronze final III, alors que les thèmes de décor et le gobelet laisseraient supposer que ces sépultures sont bien contemporaines des précédentes. Certes, le décor cannelé semble encore de mode au Bronze final III et l'on pourrait admettre que le site a été occupé par la même communauté au cours de cette période, si les incinérations, 1 et 2, à céramique peignée du Rhin supérieur ne venaient à l'encontre d'une telle interprétation : elles marquent en effet, l'arrivée d'un nouveau groupe humain n'ayant eu, à Marolles, aucun contact avec le précédent, du moins si l'on se réfère à la pureté des décors et des formes de sa céramique. Serait-il raisonnable d'admettre que la rencontre de ces 2 communautés n'ait donné lieu à aucun échange de technique ? La faible importance numérique du groupe qui incinéra dans

la nécropole 2 est peut-être à mettre en cause. On pourrait également avancer, dans une seconde hypothèse, que l'installation de ces gens ne remontant qu'au Bronze final III, comme en témoigneraient l'épingle à tête vasiforme et les gobelets à fond plat, l'occupation du site par les artisans de la céramique cannelée a pu se prolonger pendant le Bronze final II et une partie du Bronze final III.

Nous aurions ainsi, à Marolles, juxtaposition de 2 mouvements contraires : d'un côté une *évolution*, lente et complexe à caractère *régional*, celle des traditions de la communauté de la céramique cannelée, et de l'autre, une *brutale incursion*, celle des coutumes de la vallée du Rhin supérieur.

— *Les décors*. Le principal thème de décor des urnes est basé sur l'opposition entre le haut de panse, lustré, et le bas, rugueux, séparés ou non par un cordon plus ou moins saillant. Différentes variantes existent : l'alternance de triangles lustrés et piquetés, au moyen d'un bouchon d'herbes, sur l'arrondi de panse ; des traînées digitales, sur le bas de panse.

Les décors des vases à offrandes gardent une grande homogénéité. Les motifs utilisés, cannelure, ligne poinçonnée discontinue, mamelon isolé, mamelons entourés d'une ellipse, excision, entrent dans la composition de 4 thèmes principaux, inégalement représentés (fig. 36) :

groupe A : cannelures horizontales simples
12 vases

ou associées à 1 mamelon.

groupe B : cannelures horizontales et verticales, simples,

22 vases

ou associées soit à 1 mamelon, une ligne poinçonnée ou aux 2 à la fois.

groupe C : 5 mamelons et cannelures
2 vases

4 mamelons et cannelures

1 vase

groupe D : excision

1 vase

(pas de décor : 6 vases)

Les *cannelures* interviennent dans la quasi-totalité des thèmes, le décor excisé constituant la seule exception. Ce dernier, de tradition Bronze moyen, se rencontre encore dans cer-

(105) Brisson (A.) Hatt (J.-J.), 1966 : *op. cit.*, fig. 7, p. 180.

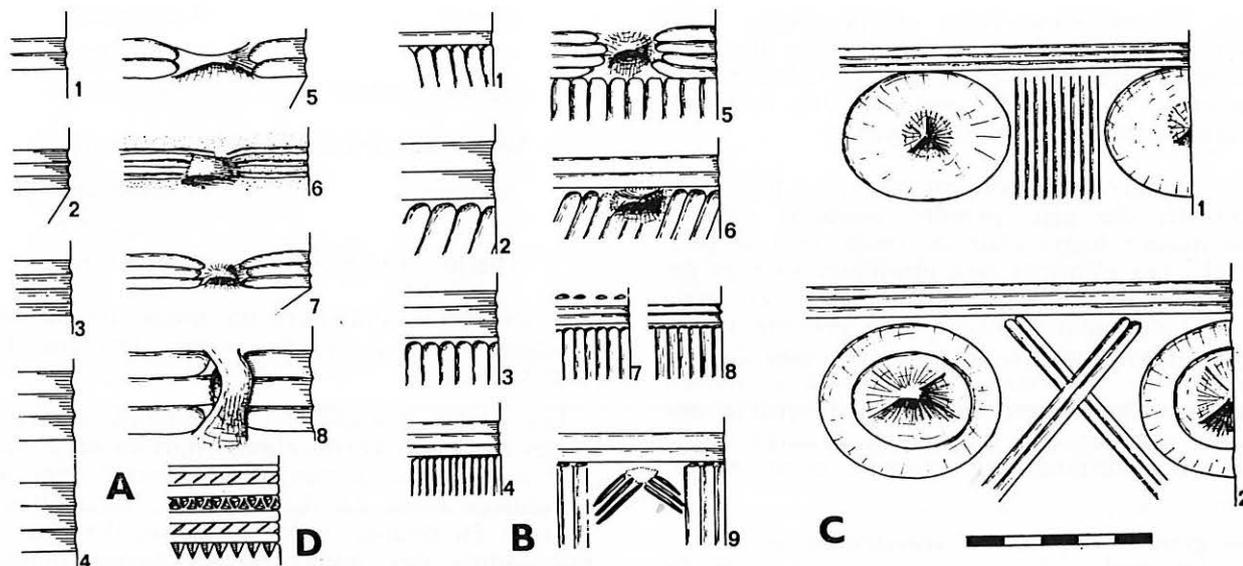


Fig. 36 — Thèmes de décor de la céramique de la nécropole 1.

tains sites du Bronze final dans le Bassin Parisien (106), à Videlles (Essonne), dans les Marais de Saint-Gond (Marne), à Barbuise-Courtaillant (Aube), Villeneuve-la-Guyard, Maillot, Charmoy, Guerchy (décor estampé) (Yonne); en Alsace, à Rixheim (107), à Schweighouse (108) et dans la forêt de Haguenau. Le décor poinçonné, associé à des cannelures, s'observe sur des gobelets — comme à Marolles — dans la Marne (Marais de Saint-Gond), dans le Doubs à Courchapon, dans le Haut-Rhin à Rouffach ainsi qu'en Hesse à Stadelken. Les *mamelons cernés* d'une dépression ou de 2 cannelures ellipsoïdales ont été signalés dans l'Yonne, à Auxerre, Guerchy, et Charmoy (109); dans l'Aube; dans la Marne; en Meurthe-et-Moselle à Lemainville; dans le Doubs à Courchapon; dans le Haut-Rhin à Richwiller; dans le Bas-Rhin à Schweighouse et Kirchlach; dans l'Al-

lier à Dompierre-sur-Besbre et dans la Nièvre à Pougues-les-Eaux. N.K. Sandars mentionne quelques parallèles, d'ailleurs peu abondants, en dehors de France: à Lampertheim et Alzey (Palatinat). Les ellipses seules se retrouvent non loin de Marolles à Gravon (Seine-et-Marne) (110) et à la Colombine (111). Le décor de cannelures horizontales et verticales, quant à lui, est largement répandu en Champagne, en Alsace, et en Bourgogne; les vallées de la Seine et de l'Yonne (voir annexe 1) témoignent d'une concentration particulière de sites à céramique cannelée, s'échelonnant de la fin du Bronze moyen au début du Bronze final II. L'association d'un mamelon aux cannelures ne s'observe, dans le même contexte archéologique, qu'à la Colombine, Bassou et Auxerre, uniquement sur des gobelets; on la retrouve également sur le même type de vase, en Alsace, dans la forêt de Haguenau (tumulus 57 d'Oberfeld) et dans le Palatinat (sépulture 1 de Francenthal) (112). A Marolles, sa présence sur un

(106) Voir note 42.

(107) Zumstein (H.), 1965 : *op. cit.*, p. 43, fig. 60, n° 397.

(108) Forrer (R.), 1937 : pl. XXIV.

— Schaeffer (C.F.A.), 1926 : *op. cit.*, t. I, pl. IV et fig. 56 C ; fig. 56 J (Harthouse).

(109) Gaudron (G.), 1957 : Observation de séance, com. de Parruzot (P.) 1957 : *op. cit.*, p. 349 (bibliogr. de l'ensemble des sites).

(110) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, p. 52, fig. 2 C.

(111) Lacroix (B.), 1957 : *op. cit.*, fig. 70.

(112) Sandars (N.-K.), 1957 : *op. cit.*, voir p. 135 et 143 (fig. 32, n° 1-2) ; pour la Colombine. Lacroix (B.) : fig. 19-21, 27-30 ; pour Bassou, Martin (R.), 1960 : Informations archéologiques. *Gallia*, t. XVIII, fasc. 2, p. 353, fig. 28.

vase bitronconique reste exceptionnelle, mais montre bien l'uniformité des thèmes de décor utilisés. Enfin, l'anse miniature, associée aux cannelures, représente peut-être une survivance des traditions du Bronze moyen.

— *La pâte.* Gris noir ou noire, en très forte majorité, elle peut prendre, selon la cuisson, une nuance bistre clair ou rouge vers la périphérie. Les éléments non plastiques sont en général moyennement abondants pour les vases à offrandes, mais peuvent faire presque totalement défaut (vase 2, sépulture 6; vase 7, incinération 5); leur taille est de 0,25 à 0,5 mm en moyenne. On observe des grains de quartz, des grains de silex, des fragments calcaires et de céramique, différemment associés selon les pâtes :

— grains de quartz et graviers de silex seuls	19 %
— grains de quartz, graviers de silex, fragments de céramique .. .	16 %
— grains de quartz, graviers de silex, calcaire (coquille, craie, calcite)	4,5 %
— grains de quartz, graviers de silex, esquilles de silex	2,5 %
— grains de quartz, graviers de silex, charbon	1,5 %
— calcaire seul ou dominant	13 %
— éléments non plastiques rares .. .	3 %

Les *surfaces* sont souvent bien lissées et lustrées, leur teinte varie du noir au rouge faible, avec une assez forte majorité pour le bistre plus ou moins foncé. Le rugueux du bas de panse des urnes semble avoir été accentué par l'addition, en surface, de gravillons ou de fragments de céramique, de taille bien supérieure à celle du dégraissant.

2°) Les objets métalliques :

L'étude du mobilier métallique ne donne qu'une image très incomplète du groupe de Marolles, puisque seuls les petits objets, négligés lors de l'ouverture des sépultures, se retrouvent de manière à peu près régulière. Ils sont abondants dans les inhumations groupées et plus rares dans les sépultures dispersées.

- Sépultures groupées : 16 inhumations.
boutons 7 sépultures

perles 9 sépultures
tubes 2 sépultures
(perles d'ambre 7 sépultures)

— Sépultures dispersées : 7 inhumations.

boutons 1 sépulture
perles 2 sépultures
(perles d'ambre 1 sépulture)

5 sépultures ont livré en même temps des boutons et des perles de bronze ainsi que des perles d'ambre.

Les perles hélicoïdales, quelquefois associées à des perles en verre, étaient portées en collier par les femmes, comme on l'a observé dans les sépultures 11 et 22. Au contraire, les boutons, souvent en relation avec des perles d'ambre et quelquefois des tubes, étaient portés indifféremment par les hommes et par les femmes, mais plus souvent par ces dernières : ils appartenaient vraisemblablement au décor d'une parure funéraire, comme ceux de la sépulture 101 de la Colombine. Cela n'a d'ailleurs rien d'absolu car on peut constater, en examinant les diverses sépultures ayant livré ces objets, que leur utilisation peut varier : ainsi, pour ne s'en tenir qu'aux découvertes de Monéteau et de la Colombine (Yonne), les tubes peuvent être associés soit aux perles hélicoïdales pour former un collier (Monéteau); soit aux boutons pour décorer un « vêtement léger et étroit » (la Colombine). Le contexte céramique évolué dans lequel se trouvaient tous ces éléments de parure, par rapport aux autres sites des vallées de l'Yonne et de la Seine, notamment, marque peut-être leur ultime période d'utilisation.

Les sépultures ont livré, sporadiquement, des pièces en bronze de plus grande taille qui ne doivent représenter qu'une faible partie du mobilier initial. Néanmoins, lorsqu'on examine l'ensemble du mobilier métallique, on y distingue 2 grands ensembles typologiques : l'un représenté par les petits objets de parure, décrits précédemment, le bracelet à fausse torsion et les poignards, évoque encore, de manière surprenante, les traditions du Bronze moyen, l'autre comprenant les rasoirs, les épingles et les pincettes se rattache directement aux cultures du Bronze final. Cette dualité du matériel métallique dans les sites à céramique cannelée a été bien soulignée par N.K. Sandars.

Parmi les éléments propres au Bronze final, on remarque la présence des pincettes, bien datées par la céramique qui les accompagne, et encore peu courantes au début de cette pé-

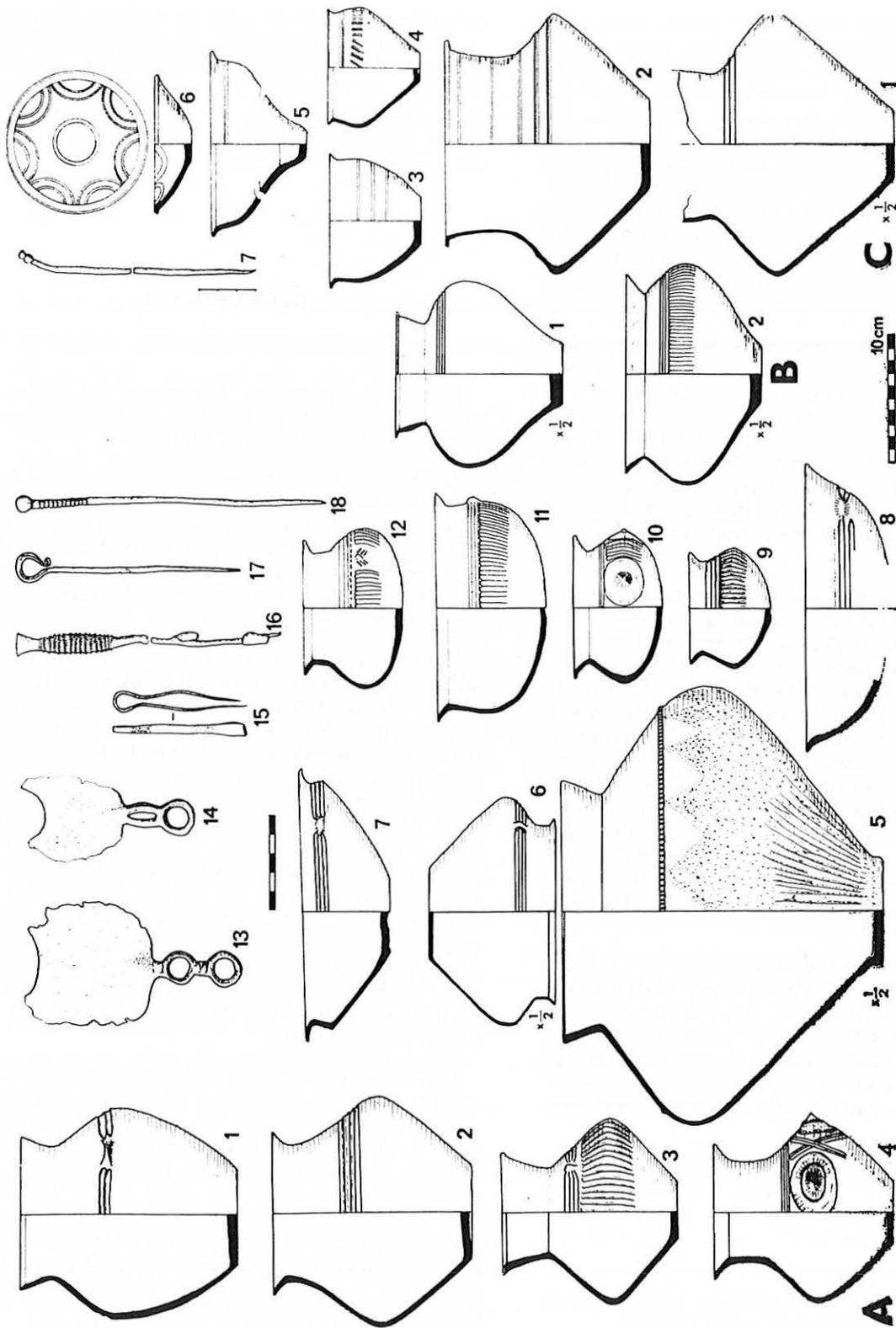


Fig. 37 — Mobilier du Bronze final des sépultures de Marolles-sur-Seine.
 A - B : nécropole 1 ; C, nécropole 2.

riode. Les affinités des autres pièces nous conduisent en Bavière et en Moravie pour l'épingle à tête sphérique et corps cannelé et dans le Tyrol du Nord pour le rasoir à manche à 2 anneaux ; l'autre rasoir à manche à 1 anneau et 1 ovale est bien représenté en Allemagne, dans la région du Rhin moyen et dans le Palatinat, ainsi qu'en France, principalement dans le Nogentais (3 exemplaires). Quant aux épingles à tête en crosse (1 exemplaire) et à tête conique avec corps renflé décoré de pseudo-colle-ettes, elles sont également courantes pendant cette période.

Du point de vue des rites funéraires, cette première nécropole est caractérisée par la prédominance de l'inhumation ; l'utilisation des fosses en puits est peut-être due à l'influence des coutumes cinéraires. La *céramique*, à décor cannelé très homogène, présente un *caractère évolué* marqué par l'association de gobelets, apparus au début du Bronze final, et de vases bitronconiques annonçant le Bronze final II b.

Le mobilier métallique est moins uniforme : la présence de bronzes archaïques témoigne de la *survivance* de traditions ou même d'un substrat autochtone important du *Bronze moyen* ; au contraire certains des éléments du Bronze final, assez évolués, comme les pincettes ou le rasoir à manche à 2 anneaux, s'harmonisent tout à fait bien avec la céramique bi-tronconique. Pour ces raisons, nous croyons pouvoir rattacher au début du *Bronze final II* (Bronze final II-a de H. Zumstein) (113) l'ensemble des sépultures de la nécropole 1, contemporaines entre autres de celle de Rouffach, mais plus évoluées que celles de la Colombine, Monéteau et Auxerre (Yonne).

Ainsi, notre céramique cannelée se rapproche plus de celle du Palatinat et d'Alsace que de celle de Courchapon, de Pougues-les-Eaux et des Fontaines-Salées, qui semblent plus récentes bien qu'on y retrouve certains thèmes de décors, notamment les mamelons ou ellipses cernées de cannelures, et même certaines formes.

Le niveau économique de la population inhumée ou incinérée dans cette nécropole devait

être élevé, si l'on en croit la richesse des parures en bronze, ambre et or portées par les défunts et la qualité de la céramique funéraire déposée en offrande. Il semble donc incontestable qu'un important courant commercial, au début du Bronze final, empruntait les vallées de l'Yonne et de la Seine.

NECROPOLE 2

L'étendue ou même l'existence de cette nécropole restant hypothétique, on se gardera de donner ici de conclusion définitive.

Le rite suivi correspond à peu près à celui des incinérations de la première nécropole, mais la profondeur des fosses reste bien plus faible. Deux observations ont été faites : l'une, concernant la présence d'une offrande culinaire *non incinérée* (Incinération 1) l'autre, l'absence d'urne (Incinération 2).

La *céramique* diffère, par ses formes et ses décors, de celle des sépultures précédentes (fig. 37, C). Trois types fondamentaux de formes s'observent : des vases à panse bitronconique nettement carénée et à col vertical, groupe auquel se rattachent l'urne et 5 vases accessoires ; des gobelets plus ou moins évasés et à fond plat, au nombre de 3 ; enfin une assiette plate. Les décors utilisés ne sont pas si homogènes que ceux de la nécropole 1. Les vases bitronconiques portent, sur le haut de panse, 2 ou 3 larges gorges associées à des doubles lignes peignées et sur le col 2 ou 3 séries de ces mêmes lignes. Les autres vases, de petite taille, ne sont ornés que de lignes peignées horizontales, verticales ou obliques pour les gobelets et en feston pour l'assiette.

Les assiettes et les formes bitronconiques à goulot vertical, décorées au peigne, se rattachent typologiquement au groupe Rhin-Suisse (CU II de W. Kimmig), alors que les gobelets à fond plat appartiennent plutôt, d'après les découvertes des pays du Rhin et de Champagne, à la période récente des Champs d'Urnes. L'association de ces formes, à Marolles, souligne le caractère évolué de la céramique de l'incinération 1, plus récente que celle de Sainte-Pallaye et Villeneuve-la-Guyard (Yonne) : il faut l'attribuer, vraisemblablement, à l'extrême *Fin du Bronze Final II*, voire au début du *Bron-*

(113) Zumstein (H.), 1964 : L'Age du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *R.A.E.*, t. XV, fasc. 1-2.

— Hatt (J.-J.), 1958 : Chronique de Protohistoire, IV. Nouveau projet de chronologie pour l'Age du Bronze en France. *Bull. S.P.F.*, LV, p. 304-307.

ze *Final III*. La présence de l'épingle à tête vasiforme confirme cette datation. Ici encore, un élément archaïque, le bracelet en bronze à section carrée, contraste avec la céramique plus évoluée, de la même manière d'ailleurs que les bracelets à fausse torsion de Champbertrand (Sens - Yonne). La présence des vases bitronconiques à larges gorges et lignes peignées est connue dans la vallée de la Seine à Gravon et Pincevent (Seine-et-Marne), dans celle de l'Yonne à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne), Villeneuve-la-Guyard, Chichery et Sainte-Pallaye (Yonne) (voir annexe 2). Un vase de Villeneuve-la-Guyard et un autre de Chichery ne portent que des gorges et se rapprochent en cela de ceux du groupe de Sassenay, décrits par N.K. Sandars ; ils ne constituent cependant que des exceptions, les autres vases ayant des décors peignés. L'assiette à décor interne festonné évoque tout à fait le groupe de Champbertrand, défini par ce même auteur. Or, dans une incinération de Villeneuve-la-Guyard, elle est associée comme à Marolles à un vase bitronconique signalé précédemment comme typique du groupe de Sassenay. Si l'on veut conserver la terminologie de N.K. Sandars, il faut admettre, à la suite de ces découvertes, que les vases bitronconiques carénés à col vertical sont également abondants dans le groupe de Champbertrand. On peut d'ailleurs remarquer, à ce sujet, le peu de documents, surtout céramiques, dont disposait l'auteur pour définir ce groupe.

*
**

Le premier ensemble de tombes se rattache au début du Bronze final II, mais reste enco-

re fortement influencé par les traditions du Bronze moyen. L'étude de la céramique, très homogène, ne permet guère de déceler une évolution définitive et certaine des formes et encore moins des décors : on ne constate, en tout cas, la présence d'aucun élément étranger, ce qui semble indiquer la stabilité et la forte individualité de ce groupe, en même temps qu'un niveau économique élevé. L'existence d'échanges commerciaux actifs avec les pays de l'Est et du Sud-Est, est attestée par la présence des perles d'ambre et de verre et de certains objets de bronze. Les rites funéraires montrent plus de diversité, à laquelle nous renonçons à attribuer une valeur chronologique. Celle-ci doit traduire, tout au plus, l'évolution des coutumes indigènes, influencées par celles des peuples des Champs d'Urnes ; on a même constaté qu'elle peut se manifester de différentes manières, puisqu'à Gravon certaines incinérations avaient été déposées dans des fosses rectangulaires pouvant recevoir un corps.

La céramique de la « deuxième nécropole » ne garde aucun caractère de la précédente. L'absence de toute pièce hybride, du moins dans les documents dont nous disposons, nous permet de supposer que ces deux groupes n'ont eu aucun contact à Marolles, contrairement, par exemple, à Sainte-Pallaye, où une urne globuleuse décorée de cannelures était associée à une assiette à décor interne festonné. Ces faits semblent démontrer qu'une fusion a pu s'opérer, ailleurs qu'à Marolles, entre les envahisseurs apportant les coutumes de la vallée du Rhin et les artisans indigènes de la céramique cannelée, établis dans l'Yonne dès la fin du Bronze moyen.

Annexe 1

Répertoire des sites à céramique cannelée (fin du Bronze moyen, Bronze final I-II-III) des vallées de l'Yonne et de la Seine (fig. 38).

A) Gobelets cannelés.

1 — Marolles-sur-Seine, Les Gours-aux-Lions

2 — Gravon (23)

3 — La Motte-Tilly (*Bull. G.A.N.*, V, 1966, p. 21 et fouilles 1967)

4 — Barbuise - Courtavant, les Grèves (80)

5 — La Villeneuve-au-Chatelot (81)

10 — Pont-sur-Yonne, Beaujeu (19)

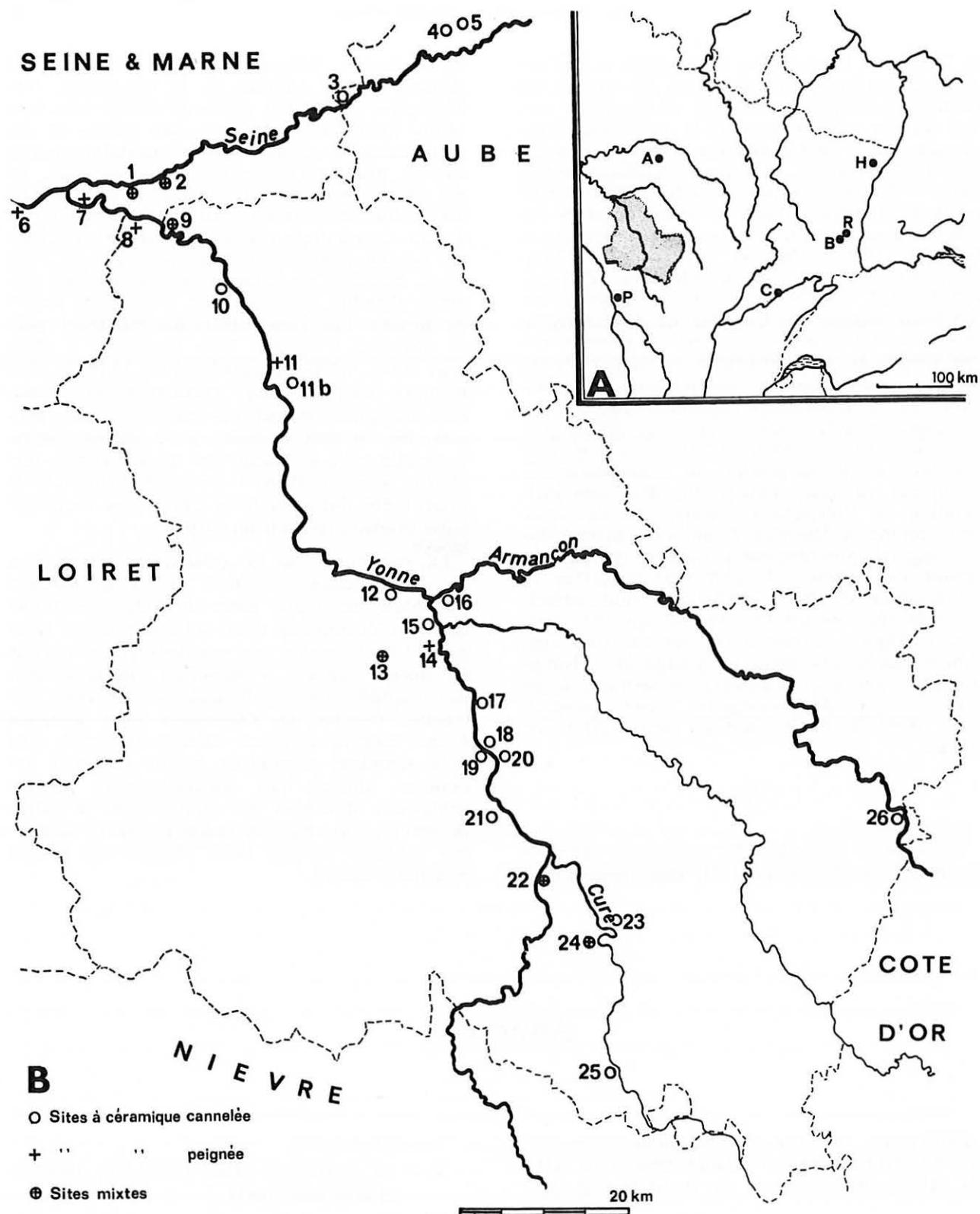


Fig. 38 — A — Les principaux sites du début du Bronze final de l'Est et du Sud-Est : A, marais de St-Gond ; H, forêt de Haguenau ; B, Bollwiler ; R, Rouffach ; C, Courchapon ; P, Pougues-les-Eaux — en grisé, l'Yonne.

B — Carte de répartition des sites à céramique cannelée et peignée (fin Bronze moyen. Bronze Final I - III) des vallées de l'Yonne et de la Seine.

- 11 — Maillot (comm. H. Carré) (64)
 12 — Champlay, La Colombine (15)
 13 — Guerchy, le Saut-du-Diable (2)
 15 — Bassou (112)
 18 — Auxerre, Saint-Gervais (2)
 19 — Auxerre, route de Lyon (2)
 21 — Escolives (comm. R. Kapps)
 23 — Arcy-sur-Cure, Côte-du-Lute (comm. G. Bailloud ; coll. Musée de l'Homme)
 24 — Saint-Moré, Nermont (4)
- N.B. — Gobelets non cannelés
 16 — Cheny (Louis R. *Gallia*, t. XII. 1954. 2, p. 516, fig. 28 A III et 29)
 17 — Monéteau, Saint-Quentin (2)
- B) *Gobelets et vases bitronconiques cannelés.*
 1 — Marolles-sur-Seine ; les Gours-aux-Lions
 10 — Pont-sur-Yonne, Beaujeu
- C) *Vases bitronconiques seuls.*
 22 — Sainte-Pallaye, champ Guyot (comm. H. Carré)
 25 — Saint-Père-sous-Vézelay, les Fontaines Salées (75)

Annexe 2

Répertoire des sites à céramique peignée (Bronze final II - III) (fig. 38).

Formes : assiettes, gobelets à fond plat, vases bitronconiques carénés à col cylindrique.

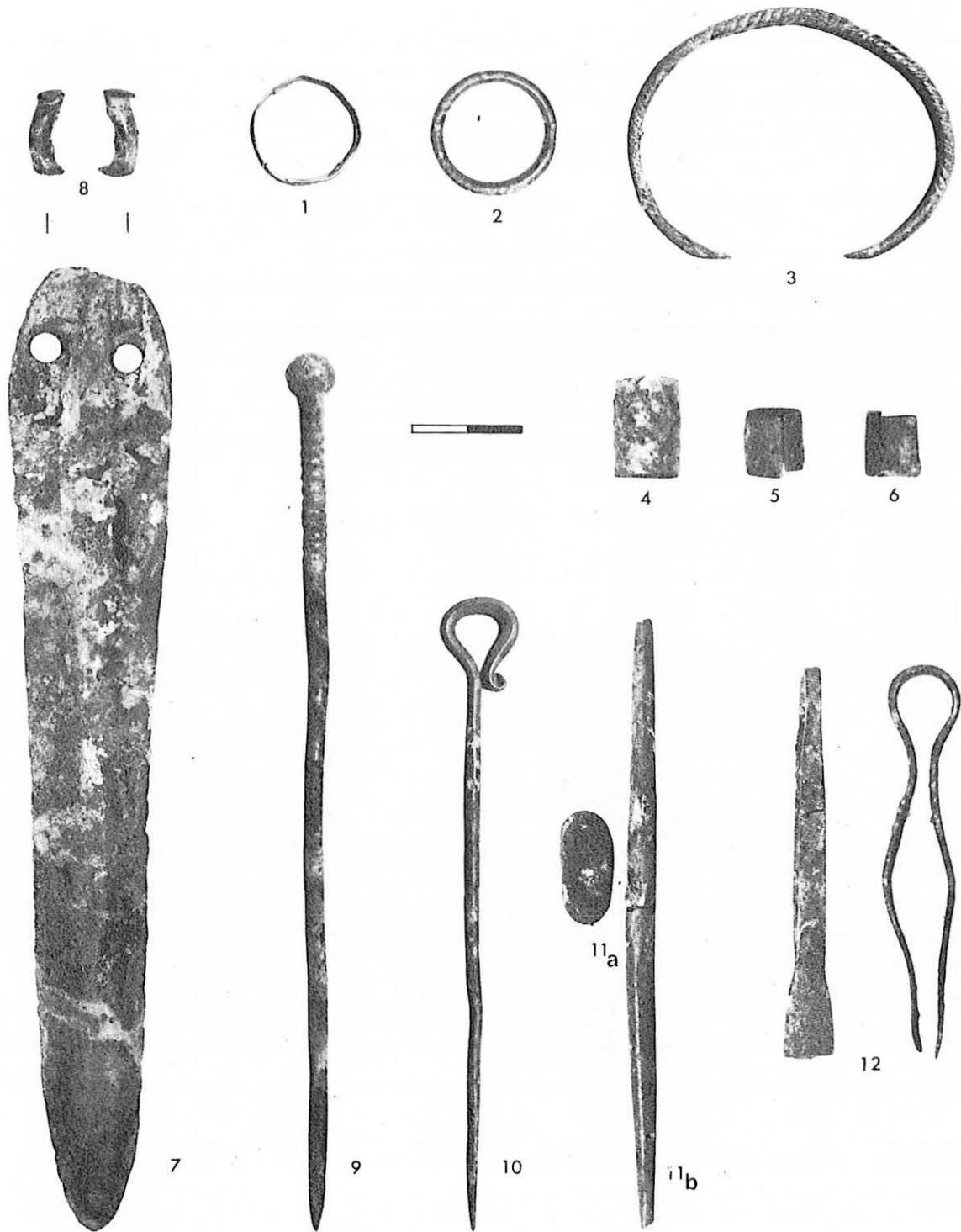
- 1 — Marolles-sur-Seine, Les Gours-aux-Lions
 2 — Gravon (23)
 6 — La Grande-Paroisse, Pincevent (musée de Pincevent)
 7 — Cannes-Ecluse (coll. Y. Robert)
 8 — Villeneuve-la-Guyard, Prépoux (93)

9 — Vinneuf (comm. H. Carré : publication en cours)

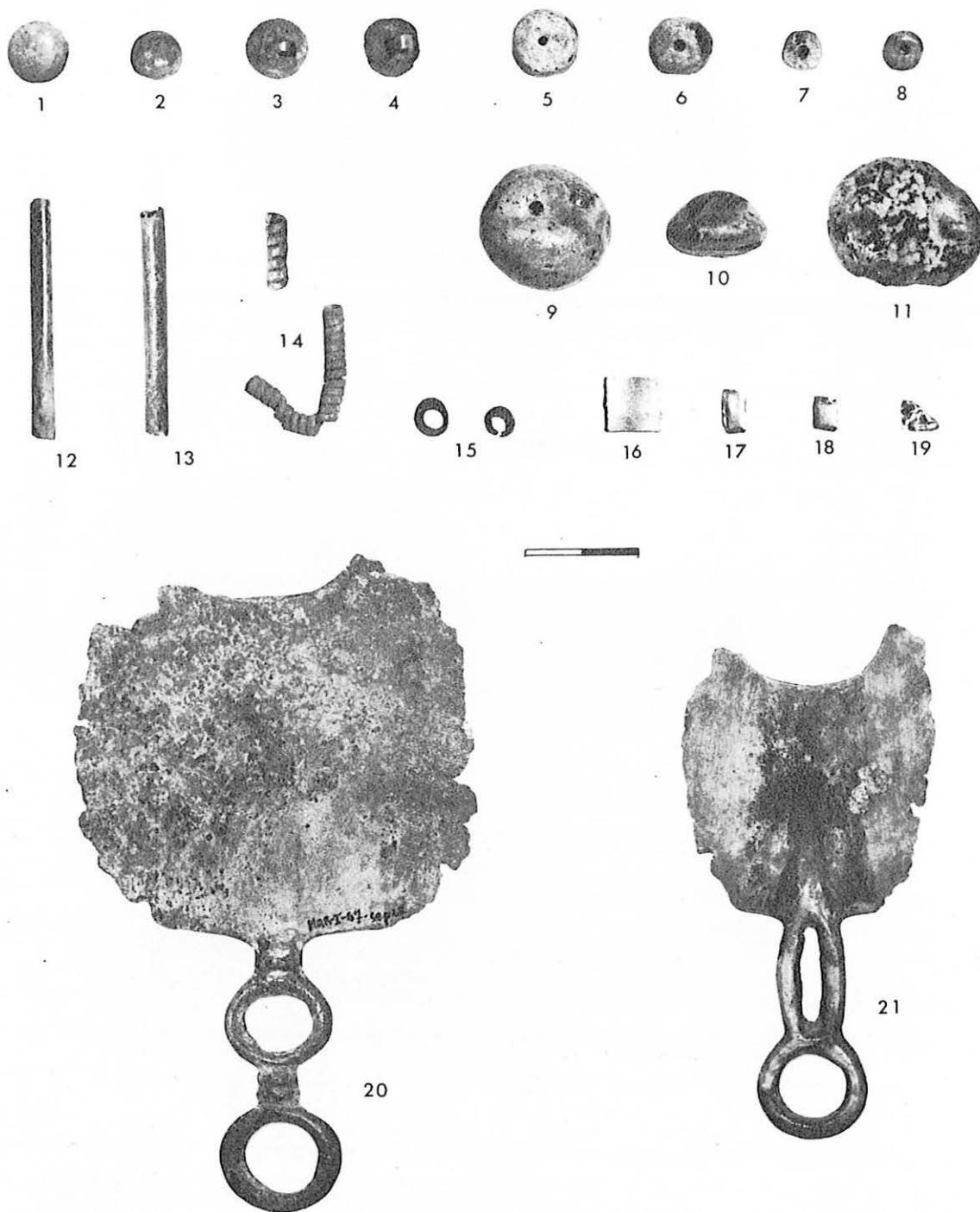
- 11 — Sens, plaine Chambertrand (4)
 12 — Guerchy, le Saut-du-Diable (2)
 22 — Sainte-Pallaye (comm. H. Carré)
 24 — Saint-Moré, Nermont (4)

N.B. 14 — Chichery : vase bitronconique caréné sans décor peigné. (comm. P. Parruzot, fouilles Abbé Merlange).

PLANCHES HORS-TEXTE



Pl. I — Mobilier de nécropole 1 : 1, or; 11 a, ambre; 11 b, os; le reste, bronze. — 3, inhumation 3; 10, inhumation 4; 1, inhumation 19; 2, inhumation 22; 4 et 9, inhumation 27; 7 et 8, inhumation 3; 5 et 6, 11, 12, incinération 5.



Pl. II — Mobilier de nécropole 1 : 5-11, ambre ; 15, verre ; 16-19, or ; le reste, bronze ; 9-11, inhumation 7 ; 3 et 4, 12 et 13, inhumation 9 ; 5-8 et 15, inhumation 11 ; 14, inhumation 22 ; 16 et 20, sépulture 27 ; 17-19 et 21, incinération 5.



1



2

Pl. III — Céramique : 1, inhumation 11, vase 4 ; 2, inhumation 9, vase 1.

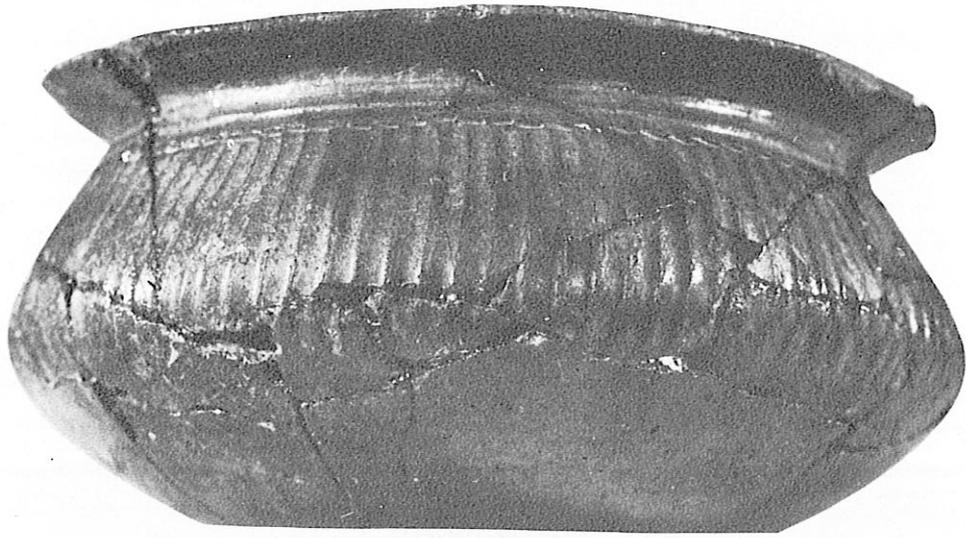


1

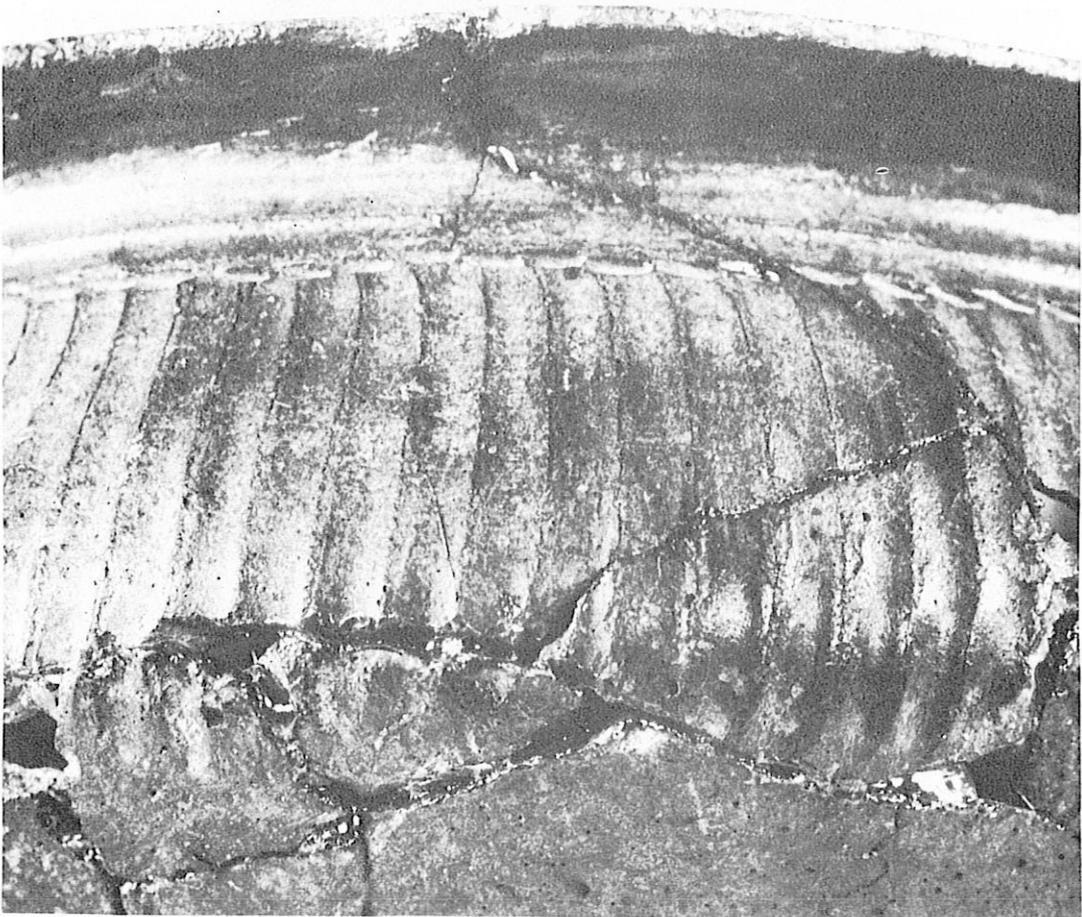


2

Pl. IV — Céramique : 1, inhumation 18, vase 4 ; 2, inhumation 11, vase 1.



0 2



0 1

Pl. V — Céramique : incinération 5, vase 6.



Pl. VI — Céramique : urne de l'incinération 5, détail du décor.

Les vestiges des époques de Hallstatt et de la Tène

Le Hallstatt

L'occupation du site à cette période est attestée par la présence de 2 fosses-dépotoirs, F1 et F2, découvertes à l'Ouest de la nécropole du Bronze final (fig. 1).

FOSSE F 1.

Caractéristiques :

En fait, il s'agit d'une lentille de *terre grasse* et cendreuse par endroits, incluse dans les colluvions de la base du talus menant à la Seine. Elle provient vraisemblablement du nettoyage d'un foyer comme le suggère le matériel recueilli composé de tessons de céramique, de galets rubéfiés et de fragments d'ossements animaux carbonisés.

La céramique : (fig. 39).

— *Les bords.*

On distingue des fragments d'assiettes (6, 9, 10), de bols (4, 5) et de vases divers (1 - 3).

Les *assiettes* sont tronconiques et leur décor cannelé interne se place près du col (n° 6) ou du fond (n° 10); des cannelures externes larges existent également sous le bord (n° 6).

Le *tesson n° 2* porte une trace de lissage sur la tranche de la lèvre ainsi qu'une cannelure peu marquée à un centimètre sous le rebord.

— *Les tessons peints. (fig. 39, 7, 8)*

La pâte est bistre foncé, ocre rouge à l'extérieur. Les décors se composent de lignes blanches sur fond rouge foncé.

n° 7 : fragment de carène avec le départ de la panse.

Décor : lignes horizontales et verticales sur la panse et triangle quadrillé sur le replat.

n° 8 : fragment de panse.

Décor : très altéré composé vraisemblablement de chevrons imbriqués.

Comparaison :

Cette céramique, par son type de décor, s'apparente à celle de Vix et des sites du Hallstatt final de l'Est de la France (1). Cependant, la facture de la céramique, l'absence de lustré,

(1) Joffroy (R.), 1960 : L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France. Publication de l'Université de Dijon, XX. Société des Belles Lettres — Paris, pl. 54, n° 44-46.

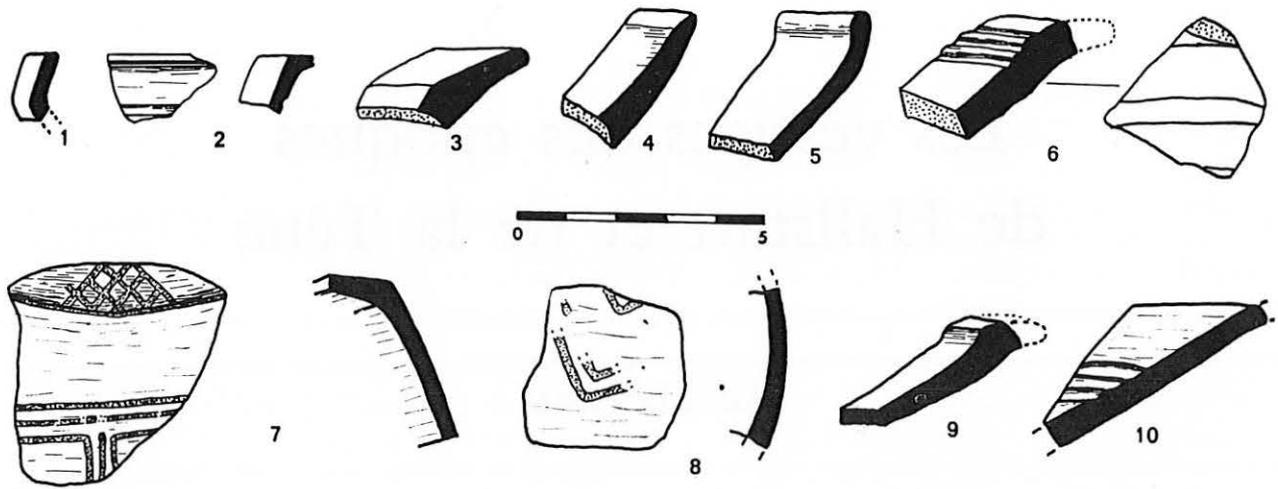


Fig. 39 — Céramique de la fosse 1 : 7, 8, céramique peinte.

pourrait évoquer une période plus récente (début de la Tène) où les mêmes motifs décoratifs se retrouvent.

FOSSE 2.

Caractéristiques :

La terre noire dont elle était comblée, gênant l'exploitation du gravier, fut extraite au bulldozer et stockée à l'écart, heureusement, car la prospection des déblais livra un important matériel céramique.

La céramique : (fig. 40, 41)

— *Les vases ovoïdes* (fig. 40, 5-7).

Vase 5 : grand vase ovoïde à bord oblique et fond plat exigü.

Dimensions (après reconstitution graphique) : hauteur, 415 mm ; diamètre de la panse, 410 mm ; diamètre de l'ouverture, 306 mm ; diamètre du fond, 130 mm.

Décor : 3 cannelures sur le replat de panse, larges de 3 à 4 mm.

Pâte : noire au centre, ocre rouge à la périphérie ; texture poreuse ; éléments non plastiques assez abondants composés de grains de quartz de 4 mm et de fragments de céramique recuite pouvant atteindre 5,5 mm.

Extérieur bien lustré, paroi interne, au contraire, très altérée, l'épaisseur variant de 3,5 mm à 7 mm — valeur initiale.

Cette corrosion, semblable à celle qu'on observe à l'intérieur des saloirs, a déjà été notée dans certains vases des fonds de cabanes du Hallstatt de Champagne (2).

Vase 6 : grand vase ovoïde trapu, à bord oblique, largement ouvert et fond plat exigü.

Dimensions (après reconstitution graphique) : hauteur, 400 mm ; diamètre de la panse, 450 mm ; diamètre de l'ouverture, 410 mm ; diamètre du fond, 123 mm.

Décor : néant.

(2) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : Fonds de cabanes de l'âge du Bronze final et du premier âge du Fer en Champagne — *R.A.E.*, t. XVIII, fasc. 1-3, p. 41.

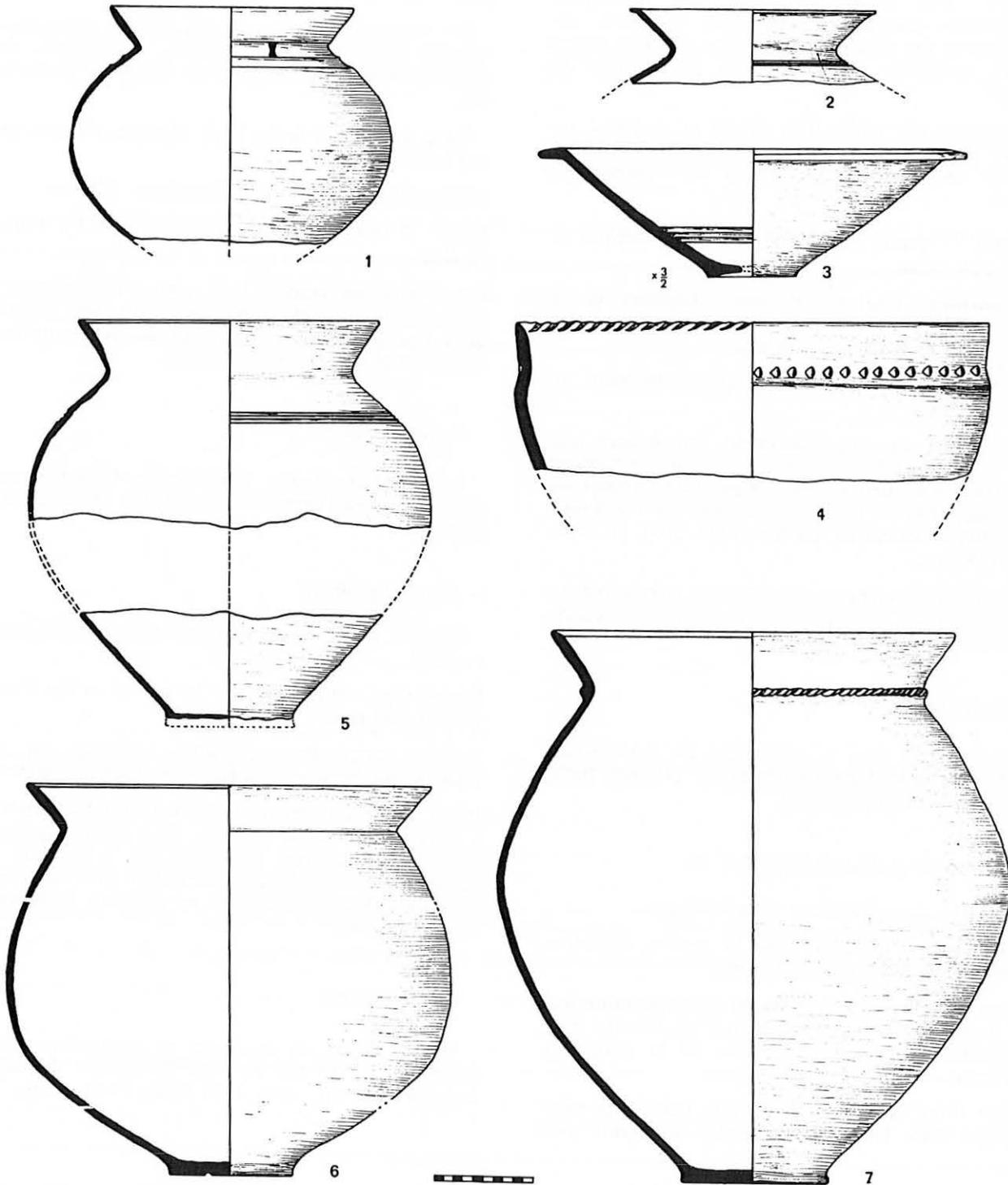


Fig. 40 — Céramique de la fosse 2.

Pâte : bistre foncé au centre, ocre rouge à bistre foncé avec traces de coups de feu à la périphérie ; très dense. Éléments non plastiques abondants composés, pour leur majorité, de fragments de céramique surcuite de 1 à 6 mm et de quelques gros fragments de calcaire de 8 mm.

L'extérieur est assez bien lustré et la paroi interne présente de petites cupules de corrosion, moins importantes que celles de l'exemplaire n° 5.

Vase 7 : grand vase ovoïde à bord oblique et fond plat exigü.

Dimensions : hauteur, 567 mm ; diamètre de la panse, 525 mm ; diamètre de l'ouverture, 414 mm ; diamètre du fond, 150 mm.

Décor : cordon torsadé appliqué à la base du col.

Pâte : noire au centre devenant ocre à ocre rouge à la périphérie ; très sèche et fortement nourrie d'éléments non plastiques composés de fragments de céramique broyée de 1 à 3 mm, d'éléments calcaires parfois plus gros et atteignant 9 mm.

Le lustré interne et externe des parois est assez soigné et il n'existe aucune trace de corrosion à l'intérieur du vase.

Comparaison :

Ce type de vase à provisions, de grande taille se retrouve dans les fonds de cabanes halls-tattiens de Champagne (3).

— *Les vases globuleux* (fig. 40, 1-2).

Vase 1 : vase globuleux à bord oblique.

Dimensions : diamètre de la panse, 330 mm ; diamètre de l'ouverture, 246 mm.

Décor : 2 gorges à la base du bord, la supérieure large de 16 mm, l'inférieure de 10 mm, et 3 pincements alternés au niveau de la gorge supérieure.

Pâte : noire au centre, noire à ocre à la périphérie. Pâte fine, bien épurée contenant peu

d'éléments non plastiques, en majorité quartz, de 1 à 2 mm, mais pouvant atteindre 6 mm. Bien lustrée, avec de nombreux coups de feu.

On remarque également les traces elliptiques laissées par le départ d'éclats thermiques, le vase ayant été mis au contact direct de la flamme.

Vase 2 : vase à large bord oblique à petite lèvre horizontale.

Dimensions : diamètre d'ouverture, 252 mm.

Décor : 3 cannelures bien marquées de 3 à 4 mm de large.

Pâte : ocre au centre, ocre rouge à l'extérieur, bistre clair à l'intérieur. Éléments non plastiques peu abondants composés de petits grains de quartz et de céramique broyée.

Comparaison :

Le fond de cabane d'Aulnay-aux-Planches, au lieu dit « Les Fermes » a livré des vases analogues (4).

— *Jatte* (fig. 40, 4).

Grande jatte légèrement carénée, à bord subvertical.

Dimensions : diamètre de la panse et de l'ouverture, 483 mm.

Décor : impressions digitales, obliques sur la tranche du bord et rondes à la base de celui-ci.

Pâte : noire au centre et vers l'intérieur, bistre à ocre sur la face externe. Pâte sèche, granuleuse, à dégraissant abondant de 1 à 5 mm : fragments de céramique dominant avec en plus quelques éléments siliceux et crayeux. Lustrage très sommaire.

Comparaison :

Par sa forme, ce vase peut se rapprocher d'un exemplaire livré par le fond de cabane de Bannes, au lieu dit « les Blés Gelés » (5) mais, le

(3) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : *op. cit.*, fig. 24, 2 ; fig. 28, 1 ; fig. 35, 1-3 ; fig. 43, 1.

(4) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : *op. cit.*, fig. 36, 1-2, 13-14.

(5) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : *op. cit.*, fig. 41, 6.

mode de décor évoquerait une période plus ancienne que celui-ci.

— *Assiette* (fig. 40, 3).

Assiette tronconique à profil sub-rectiligne, bord horizontal légèrement tombant et fond à petit ombilic.

Dimensions : hauteur, 86 mm ; diamètre de l'ouverture, 292 mm ; diamètre du fond, 62 mm.

Décor : interne, composé de 3 cannelures de 5 mm de largeur, tracées à proximité du fond.

Pâte : noire au centre, paroi interne noire avec plages ocre jaune, même couleur à l'extérieur. Pâte fine ; très petits éléments non plastiques de quartz et de céramique, de l'ordre du millimètre. Paroi externe sommairement lissée ; lustré interne très soigné.

Comparaison :

Cette forme est très commune dans les fonds de cabanes champenois mais, cependant, les exemplaires figurés présentent un profil sinueux et un bord oblique (6).

— *Gobelets* (fig. 41, 7-9).

Vase 7 : petit gobelet à panse bulbeuse, fond plat et bord oblique.

Dimensions : hauteur, 58 mm environ, diamètre de la panse et de l'ouverture, 88 mm.

Décor : une double ligne horizontale profonde limite une gorge peu marquée qui souligne une faible épaule ; largeur de la gorge, 5 mm.

Pâte : bistre foncé avec un engobe uniforme bistre moyen ; quelques très petits et rares éléments non plastiques quartzueux.

Comparaison :

Ce gobelet rappelle le vase 6 de la sépulture B₂ de la nécropole d'Aulnay-aux-Planches datée du Bronze final III (7). Mais, la forme assez

basse et la légère épaule évoqueraient plus les types du Hallstatt ancien.

Vase 8 : grand gobelet à bord oblique et panse sphérique.

Dimensions : diamètre de la panse, 151 mm ; diamètre de l'ouverture, 154 mm.

Décor : 2 gorges peu marquées, à la base du bord, accompagnées de 2 cannelures. Largeur des gorges, 6 mm ; des cannelures, 3 mm.

Pâte : grise au centre, ocre à la périphérie. Très légère, poreuse et sèche. Éléments non plastiques infimes. Extérieur rugueux, intérieur sommairement lissé.

Vase 9 : grand gobelet à bord oblique aminci et panse sphérique.

Dimensions : diamètre de la panse, 109 mm ; diamètre de l'ouverture, 163 mm.

Décor : une cannelure de lissage à la base du bord.

Pâte : noire au centre, ocre rouge à la périphérie avec quelques plages noires. Éléments non plastiques peu abondants. Parois assez bien lustrées.

Comparaison (vases 8 et 9) :

Ce même type de gobelet se retrouve dans le fond de cabane d'Aulnay-aux-Planches, au lieu dit « Les Fermes » (8).

— *Bol* (fig. 41, 10).

Bol hémisphérique à fond plat et bord droit très légèrement rentrant.

Dimensions : hauteur, 97 mm ; diamètre de l'ouverture, 187 mm.

Décor : 2 cannelures peu marquées de 3 mm de large à la naissance du bord droit.

Pâte : bistre noire au centre, ocre à la périphérie. Éléments non plastiques composés de fragments de céramique broyée de 2 à 3 mm et de fins éléments crayeux.

Pâte assez bien lustrée intérieurement et extérieurement.

(6) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : *op. cit.*, fig. 25, 7, 10.

(7) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1953 : Les nécropoles d'Aulnay-aux-Planches. *R.A.E.*, t. IV, fasc. 3, p. 210, fig. 48, 6.

(8) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : *op. cit.*, fig. 36, 9.

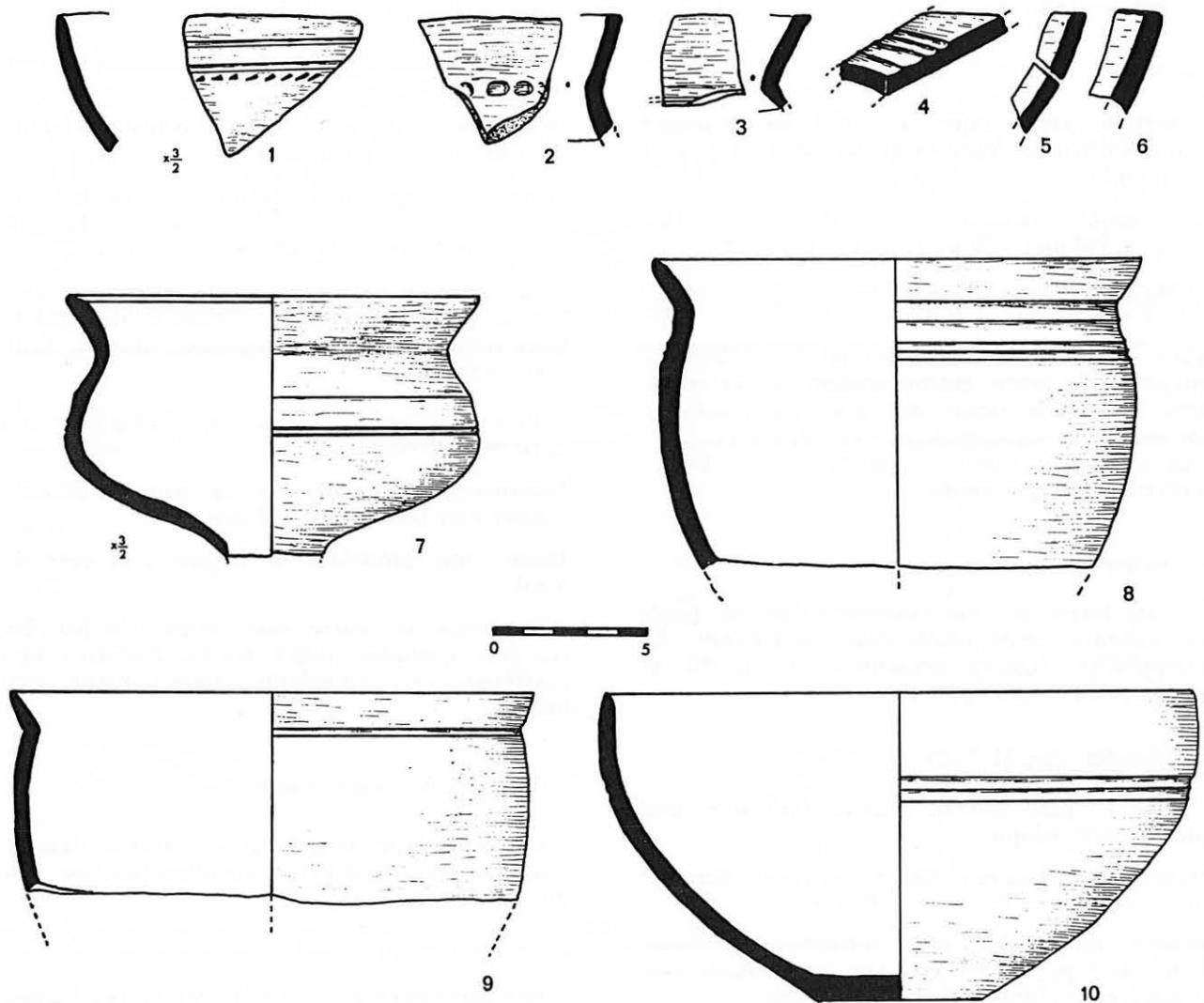


Fig. 41 — Céramique de la fosse 2.

— *Tessons divers.*

Fragments de bol : (fig. 41, 1, 5, 6)

n° 1 : bord de bol à pâte fine noire bien épurée soigneusement lustrée.

Décor : 2 séries de 2 lignes horizontales, l'inférieure soulignée de petits coups de poinçon.

Ce type de décor rappelle celui du gobelet n° 11 du fond de cabane au lieu dit « La Noue

Abdon » : à Bergères-les-Vertus, dont le matériel est rapporté au Bronze final III (9).

Bords obliques : (fig. 41, 2, 3).

n° 2 : bord oblique avec impressions digitales à sa base.

(9) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1967 : Fonds de cabanes de l'Age du Bronze final et du Premier âge du Fer en Champagne. *R.A.E.*, t. XVII, fasc. 3-4, p. 194, fig. 20, 11

n° 3 : bord oblique avec double ligne peu marquée à sa base.

Fragment d'assiette : (fig. 41, 4)

D'un type comparable à l'exemplaire précédemment décrit. Décor de cannelures internes.

Datation.

La majorité de la céramique recueillie dans cette fosse appartient au Hallstatt moyen.

Mais, des éléments paraissent plus anciens : le petit gobelet à panse bulbeuse et le fragment de bol ont des affinités du Bronze final III. Certaines formes de vases usuels (vase ovoïde, assiette tronconique) semblent persister à des périodes plus récentes dans le Sénonais (10).

L'OCCUPATION DU SITE.

Elle semble s'être poursuivie du Hallstatt moyen (F₂) au Hallstatt final (F₁). Les vestiges étudiés ne permettent pas d'estimer son importance mais ils prouvent que le site n'a pas été abandonné entre la fin du Bronze final II b (nécropole II) et le début de la période gauloise. L'ensemble de la céramique apporte un complément appréciable aux quelques matériaux hallstattiens, encore peu abondants, déjà répertoriés dans notre région.

(10) Communication, P. Parruzot.

La Tène

Les vestiges de cette période se groupent en 3 ensembles : une petite nécropole localisée sur le revers du talus menant à la Seine, 4 sépultures à l'intérieur de l'Enclos E 2 et une vaste enceinte quadrangulaire allongée, à 150 m à l'Est de l'Enclos 3.

Nous n'étudierons ici que la nécropole, les autres vestiges étant simplement mentionnés car ils seront décrits en même temps que les enclos (p. 122).

LA NECROPOLE

Les inhumations sont simples ou à l'intérieur d'un petit enclos carré (fig. 42).

Les inhumations simples.

Les fosses sont sub-rectangulaires, arrondies du côté de la tête — sépultures 31, 33, 34 — ou

des deux côtés — sépulture 35 —, parfois exigües et juste capables de recevoir le corps — sépultures 33, 35 — ou nettement plus grandes — sépultures 31, 34. Leur profondeur, sous décapage de 0,40 m environ, varie de 0,20 m — sépulture 33 — à 0,60 m — sépulture 35.

Les parois sont verticales et les fonds plats.

Les remplissages se composent de terre grise et de graviers extraits lors du creusement des fosses. Un niveau de terre noire, grasse, observé au contact des ossements de la sépulture 33, doit provenir de la décomposition de végétaux, ayant pu former une litière ou un linceul. Ce fait a déjà été maintes fois signalé dans les sépultures de cette période : à Gravon, à 5 km en amont de ce site (11); à Cheny (Yonne)

(11) Mordant (D.), 1966 : Les enclos funéraires proto-historiques de Gravon (Seine-et-Marne). *R.A.E.*, t. XVII, fasc. 1-2, p. 55-56.

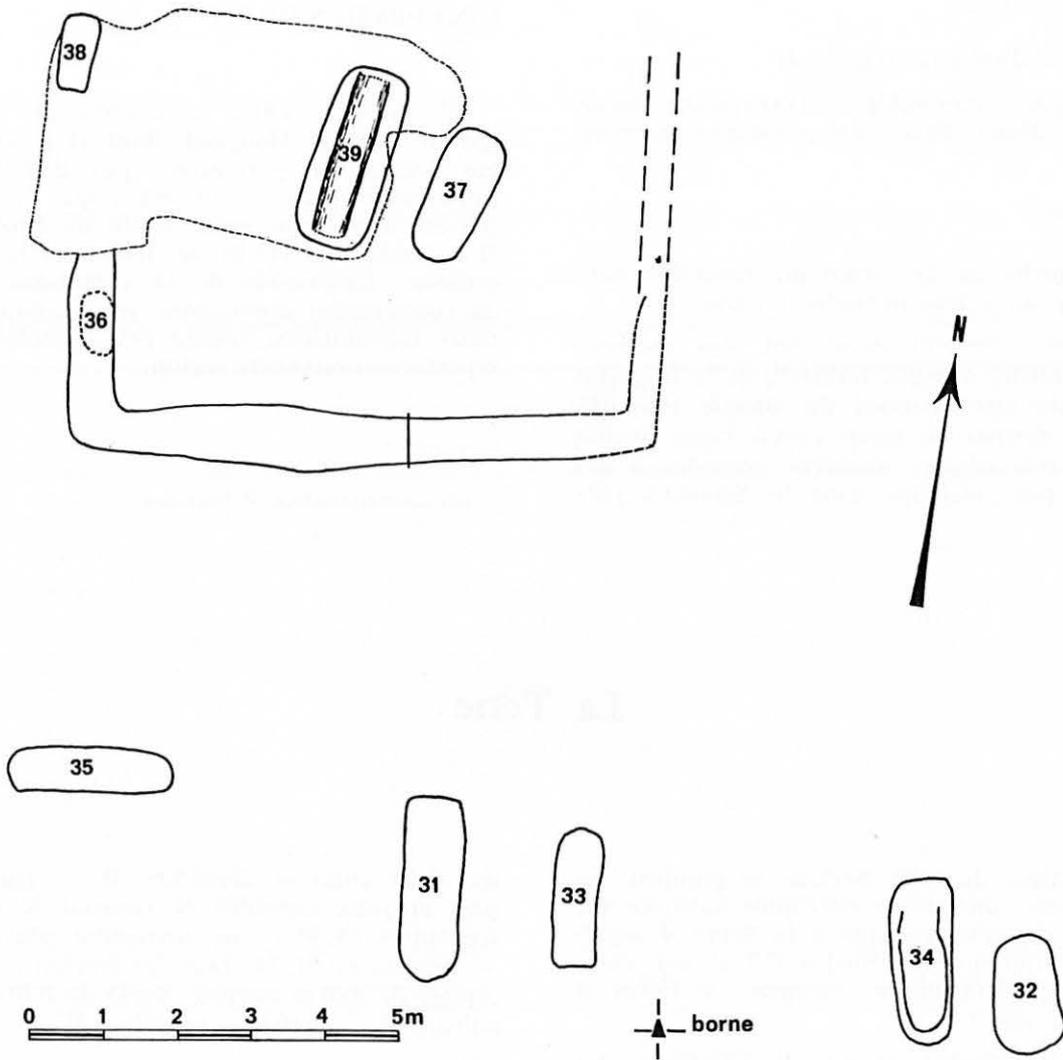


Fig. 42 — Plan de la nécropole de La Tène.

(12); à Villeneuve-Renneville (Marne) (13). Dans la sépulture 34, une étroite bande noirâ-

tre de 0,01 à 0,02 m de largeur, semblait circonscrire le corps comme dans certaines inhumations de Gravon. Il pourrait s'agir de traces laissées par un coffrage ou un cercueil en bois.

(12) Parruzot (P.), 1965: Nouvelles découvertes et précisions sur les civilisations protohistoriques dans le Nord du département de l'Yonne - III - Les nécropoles de La Tène. *Mém. Ac. Scs. Arts et Belles-Lettres*. Dijon, t. CXV, p. 154.

(13) Bretz-Mahler (D.), Brisson (A.), 1958: Le cimetière gaulois du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville (Marne) (1^{re} partie). *R.A.E.*, t. IX, fasc. 3, p. 205-206.

La fosse 31, vraisemblablement creusée dans un habitat Néolithique Rubané a livré de nombreux vestiges de cette période (fig. 43).

Les *inhumés* sont des sujets adultes (voir étude de Mme Th. Poulain) tous couchés en décubitus dorsal, la tête orientée au Nord (sépul-

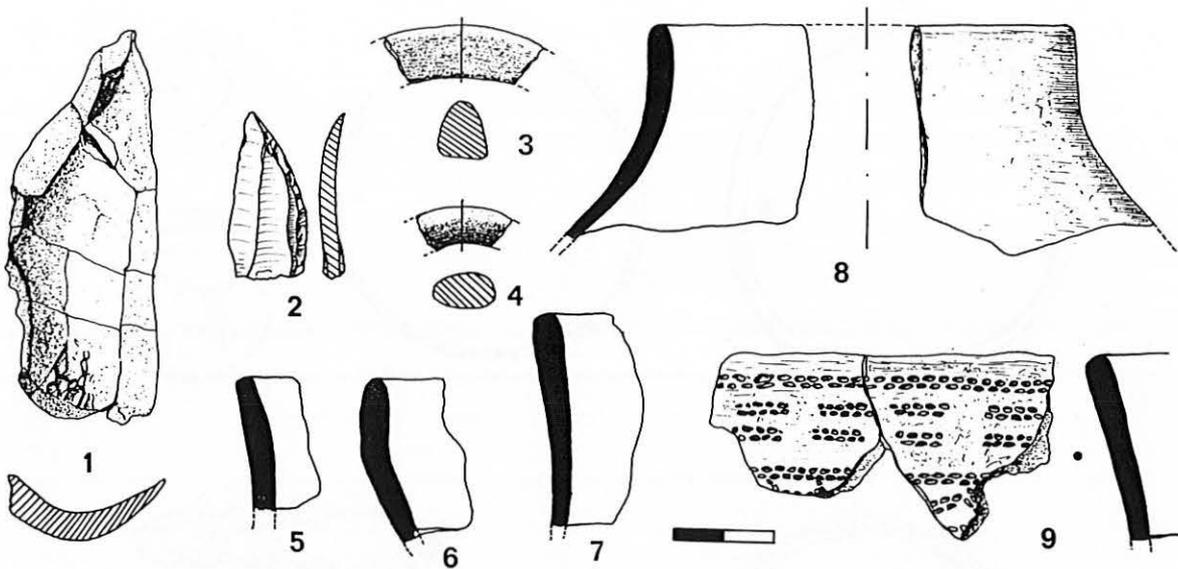


Fig. 43 — Inhumation 31 — Matériel du Néolithique rubané livré par le remplissage; 1, bois de cerf (utilisé ?); 2, silex; 3-9, céramique.

ture 33), au Sud (sépulture 31, 34) ou à l'Est (sépulture 35), les bras allongés le long du corps, un parfois replié, les pieds joints ou légèrement écartés (sépulture 35) ou bien croisés (sépulture 34).

Le mobilier se remarque surtout par sa pauvreté. La sépulture 31 a livré 3 fragments ferreux alignés : l'un près du genou gauche, le second — en forme d'anneau ? — à proximité d'une phalange de la main gauche et le troisième, pouvant représenter les restes d'une fibule, au milieu de l'avant-bras gauche. Il y a peut-être lieu de reconnaître dans ces objets les agrafes d'un éventuel linceul. Une simple cupule en bronze, à perforation centrale (fig. 44,4), représentant la moitié d'un anneau de suspension, a été retrouvée à l'extérieur de la main gauche de l'inhumé 33. Le squelette 34 portait une fibule en fer, décomposée, placée obliquement et à droite sur le haut du thorax, l'ardillon tourné vers l'épaule gauche. L'appendice caudal, simplement appuyé sur l'arc, à faible courbure, est caractéristique des fibules de la fin de La Tène I (Tène IC).

Une inhumation, bouleversée lors du décapage mécanique, a livré un bracelet ouvert formé d'une tige en bronze, renflée dans sa partie

centrale et décorée de 2 sillons transversaux près des extrémités (fig. 44, 1).

Les inhumations de l'enclos quadrangulaire (fig. 42).

Deux sépultures d'enfants — 36 et 38 — se superposent au fossé occidental, lui-même recoupé par une fosse moderne superficielle. L'inhumé 37 repose en décubitus dorsal — tête à 220 gr. — dans une fosse rectangulaire aux angles arrondis de 1,90 m de longueur, 0,80 m de largeur et 0,60 m de profondeur, comblée de graviers. Un fragment de branche ascendante de mandibule de bœuf a été recueilli à 0,35 m au-dessus du crâne. Au poignet droit, se trouvait un bracelet ouvert, en fer, très oxydé.

La sépulture double (inhumation 39).

La fosse rectangulaire aux angles arrondis, mesure 2,80 m de longueur, 1,20 m de largeur et 0,90 m de profondeur sous décapage. Elle est comblée de graviers et une excavation moderne, heureusement peu profonde, la recoupe en surface.

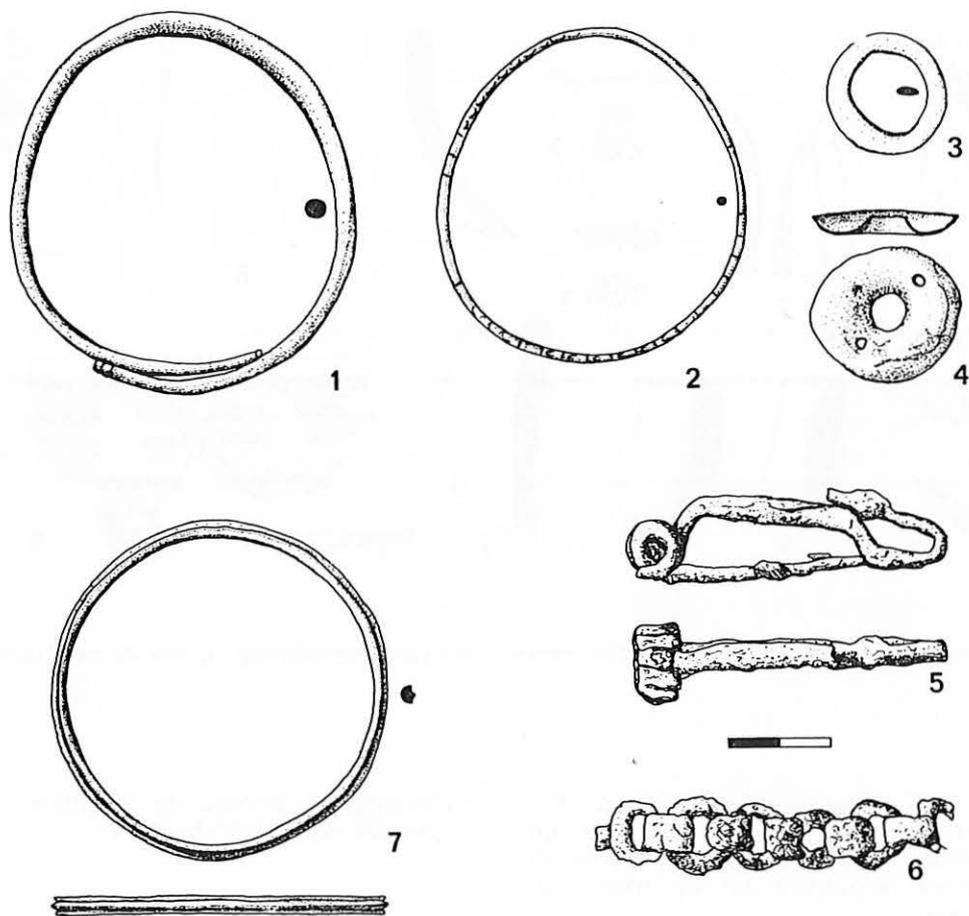


Fig. 44 — Mobilier des inhumations de La Tène : 1-4, 7 sépultures bouleversées ; 4, inhumation 33 ; 5, 6, inhumation 39-1-4, 7, bronze ; 5-6, fer.

La structure de la zone de terre noire qui entoure les corps montre qu'ils ont été déposés dans un *cercueil* en bois de 2,30 m de longueur, 0,45 m de largeur moyenne et 0,02 m d'épaisseur (fig. 45, 46). Sa forme en gouttière laisse penser qu'il s'agit d'un *tronc d'arbre*, d'abord fendu puis évidé. L'effondrement du couvercle plus résistant du côté Ouest a provoqué l'écrasement des crânes.

Les 2 corps, 2 femmes (voir études de Mme Th. Poulain), ont donc été tassés dans cet espace restreint. Le sujet I, déposé le premier, est allongé de profil, le dos contre la paroi Ouest. Le second a été étendu sur le dos contre

lui, le bassin sur la main gauche de celui-ci. Les 2 inhumées se regardent.

Le *mobilier* est aussi pauvre que dans les sépultures précédentes : une ceinture de fer formée de maillons circulaires de 15 mm (fig. 44, 6) entoure l'abdomen du sujet I (fig. 46, 3), une petite fibule en fer de même type que la précédente (fig. 44, 5), à l'ardillon tourné vers le haut, semble avoir basculé sur l'humérus droit du sujet II (fig. 46, 2). Un tesson de céramique (fig. 46, 1, fig. 47, 2) appliqué contre la mandibule du sujet I complète cet inventaire.

Les cas d'inhumation en tronc d'arbre évidé sont assez rares mais ne semblent pas caracté-



Fig. 45 — Inhumation 39. Noter la trace de terre noire laissée par la décomposition du tronc d'arbre-cercueil.

ristiques d'une période puisque le cimetière carolingien d'Isle-Aumont (Aube) en a livré 4 (14).

La disposition des 2 corps rappelle la sépulture de l'enclos F de Gravon (15), toutefois bien moins profonde et dépourvue de cercueil.

(14) Scapula (J.), 1954 : Inhumations en troncs d'arbres au cimetière carolingien d'Isle-Aumont (Aube). *R.A.E.*, t. V, fasc. 2, p. 199, fig. 87, 88.

(15) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, p. 65.

LES AUTRES VESTIGES

Une grande fosse dépotoir, à l'Ouest de la nécropole, a bouleversé partiellement des inhumations (voir étude de Mme Th. Poulain, p. 135). Le mobilier recueilli se compose d'un bracelet en bronze, filiforme, fermé, décoré de petites guillochures (fig. 44, 2) et de 2 anneaux de suspension en bronze (fig. 44, 3).

Un sondage dans cette fosse a livré un matériel gallo-romain parmi lequel quatre petits bronzes du Haut Empire et quatre monnaies gauloises.

Un bracelet en bronze filiforme, fermé, décoré de 2 sillons longitudinaux, a été découvert à proximité de la sépulture 29 — enclos 2, p. 106.

— partiellement détruite lors du décapage mécanique. Il peut être attribué au début de La Tène.

Une portion de fossé interrompu, fouillée au voisinage du grand enclos quadrangulaire — à l'Est du site — a livré des tessons d'une jatte à pâte noire dense, dégraissant formé de fragments de charbon et de céramique, recouverte à l'intérieur d'un engobe marron rouge bien lustré (fig. 47, 1).

CONCLUSION

La pauvreté des vestiges découverts témoigne d'une occupation restreinte du site à la période de La Tène, et surtout du très bas niveau économique de la petite communauté marollaise de l'époque. C'est là un fait extrêmement frappant sur lequel nous reviendrons.

La plupart des découvertes semblent se rattacher, chronologiquement, à la fin de La Tène I, comme la plupart de celles de la vallée de l'Yonne (16) et la région proche du confluent Seine-Yonne, à Gravon (17) et Cannes-Ecluse (18).

(16) Parruzot (P.), 1965 : *op. cit.*, p. 155.

(17) Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*

(18) Baron (R.), 1964 : Cannes-Ecluse (nécropole). Informations archéologiques. *Bull. gr. archéol. S.-et-M.* n° 5, p. 87-91, pl. VI.

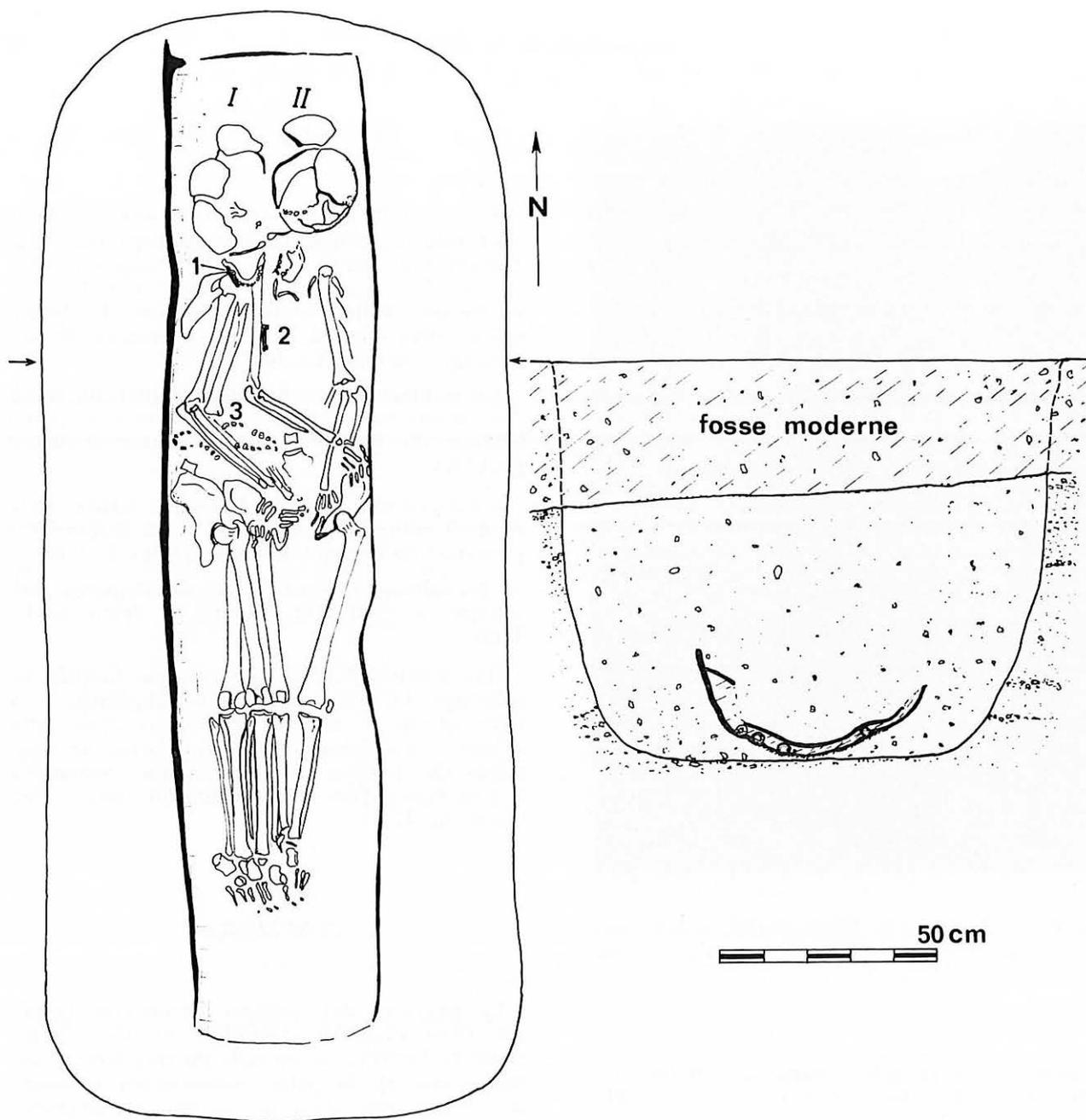


Fig. 46 — Inhumation 39. Plan et coupe transversale : 1, tesson de céramique ; 2, fibule ; 3, ceinture.

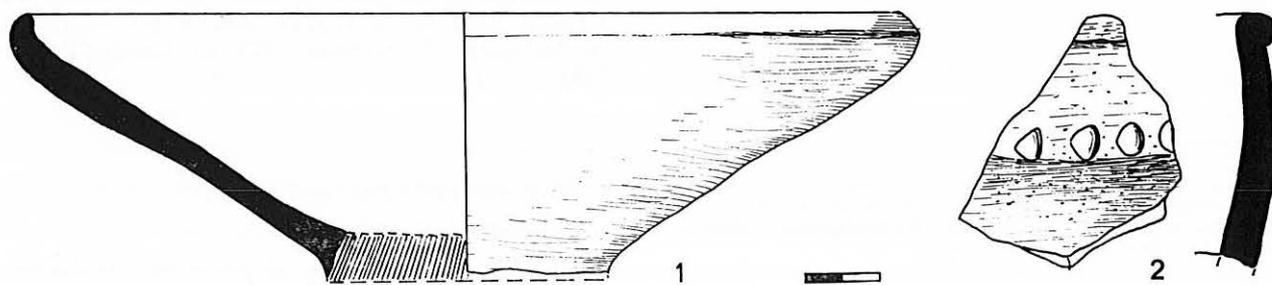


Fig. 47 — Céramique de La Tène : 1, fossé près du vaste enclos quadrangulaire ; 2, inhumation 39.

Les enclos

Des cinq enclos complètement dégagés par l'exploitation de la gravière, deux ont fait l'objet d'une fouille presque complète — E 4 et E 5 — ; les autres, de sondages plus ou moins étendus. L'intérêt de ces lignes n'est donc pas de présenter un compte rendu de fouille exhaustif de chaque enclos, mais d'envisager l'étude d'un *ensemble* pris dans un même contexte et de pouvoir ainsi aborder avec fruit les problèmes de la stratigraphie comparée des remplissages de fossés et de la chronologie relative des enclos.

Pour ce faire, une méthode de fouille, susceptible de venir compléter les informations trop

discontinues données par les classiques coupes verticales, a été recherchée. C'est ainsi que le dégagement par couche, véritable dissection du fossé, a été progressivement substitué à la méthode traditionnelle des paliers successifs sub-horizontaux. Les résultats obtenus pour les enclos 1 et 5 ont été, à cet égard, tout à fait surprenants.

Les enclos, classés en 3 catégories — circulaires, réniformes et quadrangulaires — seront brièvement décrits et ce n'est que la *confrontation* des résultats obtenus qui orientera les essais d'*interprétation* de chacun.

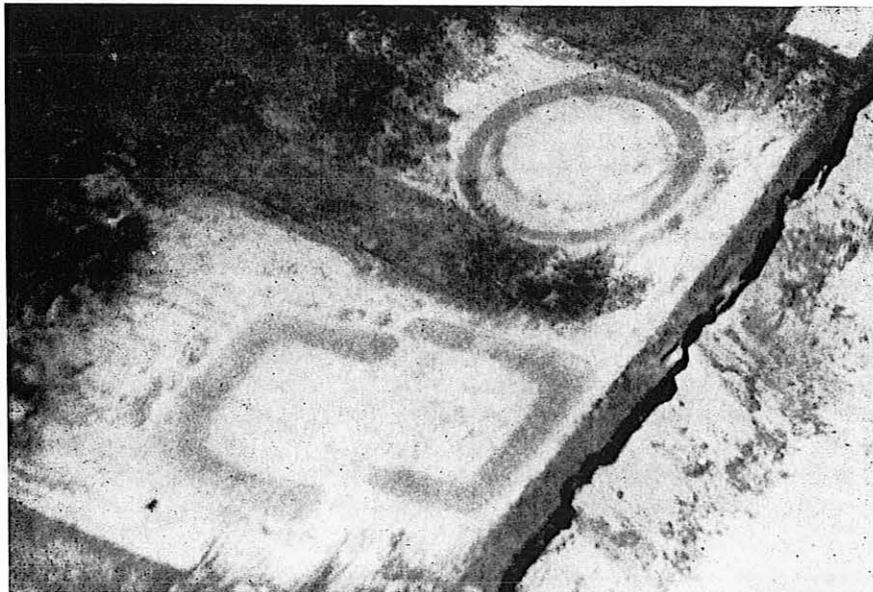


Fig. 48 — Vue aérienne des enclos E 1 et E 2. (Cliché D. Jalmain).

Enclos circulaires

ENCLOS E 2 (fig. 48-49)

Caractéristiques.

Il s'agit, en apparence, d'un enclos double, limité par 2 fossés légèrement sécants vers le Nord-Nord-Ouest : l'un, interne, de 14 à 16,5 m de diamètre (1); l'autre, externe, de 17,5 m de diamètre. Le fossé interne est interrompu, à l'opposé de la zone de sécance, à 185 gr., sur une longueur d'un mètre environ.

Fossés :

1°) Fossé interne :

De section trapézoïdale, il mesure 0,50 m à 0,70 m de largeur et 0,20 à 0,25 m de profondeur sous décapage de 0,40 à 0,50 m environ.

Le remplissage, en terre grisâtre caillouteuse de 0 à —0,15 m, devient de plus en plus gravillonneux vers le fond.

La répartition du matériel, étudié dans le sondage de 200 à 250 gr. donne les résultats suivants :

E 2 — S 1	Nombre de pièces	Silex		O S		Tessons de céramique
		Eclats	Outils	Non brûlés	brûlés	
0 à — 0,05 m	3	3	0	0	0	0
— 0,05 à — 0,1 m	32	17	1	5	1	8
— 0,1 à — 0,15 m	10	4	1	2	0	3
— 0,15 à — 0,25 m	2	1	0	0	0	1
Total..	47	25	2	7	1	12

Les 2/3 des pièces, en majorité des éclats de débitage, sont groupés de —0,05 à —0,10 m, soit dans la couche de terre superficielle. Les tessons comprennent surtout des débris très oxydés, érodés par les intempéries.

2°) Fossé externe :

Le sondage de 200 à 250 gr a permis d'étudier sa structure propre et les coupes 1 à 6, ses relations avec le petit fossé interne (fig. 49).

Structure.

La largeur oscille entre 1,30 et 2 m, la profondeur entre 0,80 et 1,20 m, sous décapage. Le profil extrêmement variable (fig. 49) est intermé-

(1) Les dimensions sont prises dans l'axe des fossés.

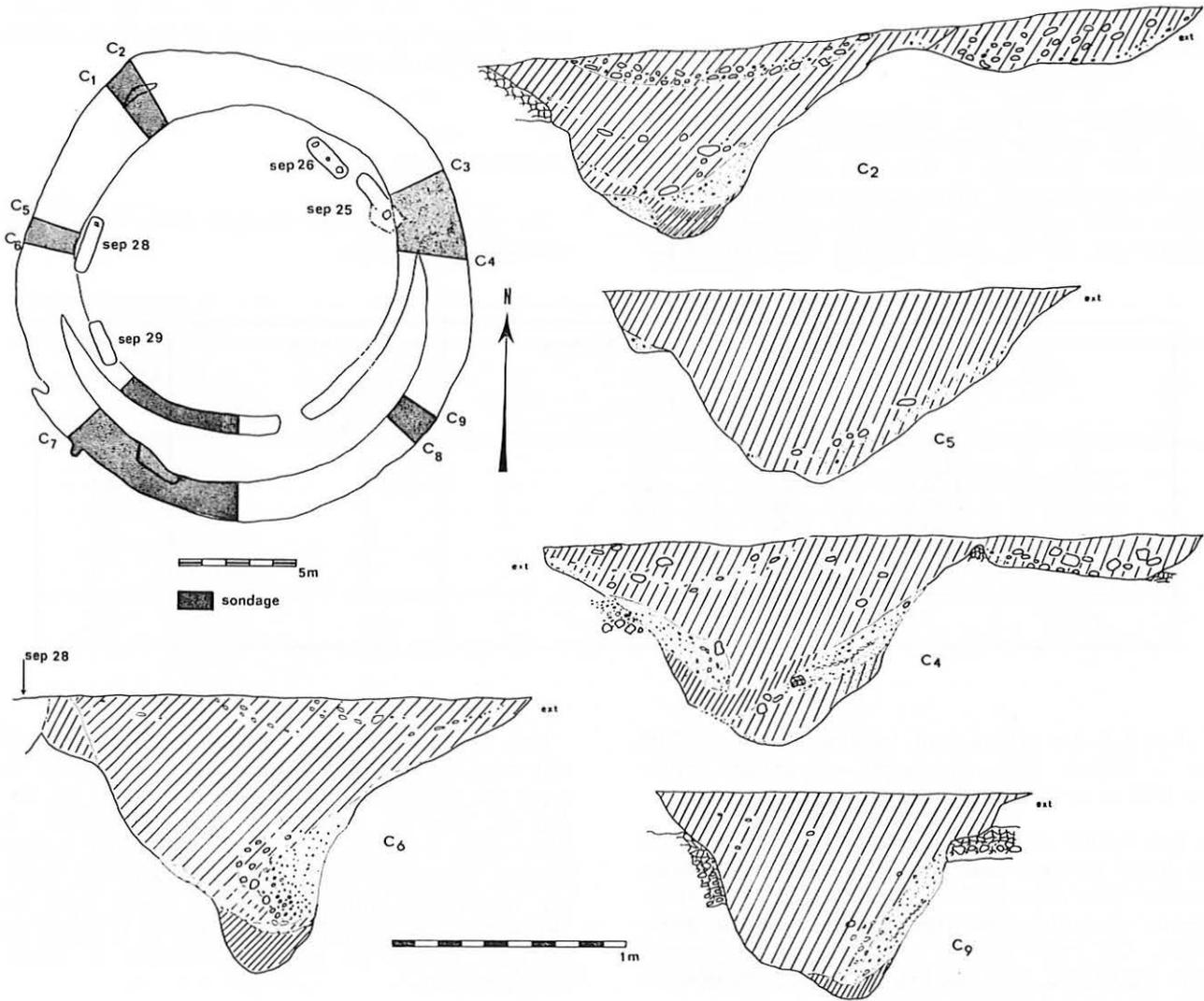


Fig. 49 — Enclos E 2. Plan et coupes des fossés : en hachures espacées, terre gris noir ; en hachures plus serrées, terre noire. Noter la prédominance de l'éboulis externe.

diaire entre le V plus ou moins ouvert (coupes 3 et 9) et le Y (coupe 6).

Un net étranglement venant de la paroi interne, apparaît à partir de $-0,30$ m et s'accroît en profondeur, dans le secteur 220 à 235 gr ; la largeur passe ainsi de 1,40 m à 1 m et la profondeur de 0,90 m à 0,60 m. L'ensemble forme un seuil étroit et bien délimité qui se distingue également du reste du fossé par son remplissage beaucoup plus caillouteux.

Remplissage et stratigraphie (fig. 49).

On distingue fondamentalement 3 couches :

couche 1 : peu épaisse, de 0,05 à 0,20 m, formée d'un mélange de graviers et de terre gris noir.

couche 2 : représentée par un éboulis de matériaux de la terrasse alluviale, provenant, dans la majorité des cas de la *paroi ex-*

terne et n'atteignant pas la paroi opposée (2).

couche 3 : composée de terre gris noir plus ou moins caillouteuse.

Quelques variantes s'observent : la coupe 3 (fig. 49) montre un comblement en terre gris noir (3) ; la coupe 4 (fig. 49) distante de 3 m de la précédente, offre une stratigraphie normale avec toutefois un éboulis supplémentaire provenant de la paroi interne mais ne rejoignant pas celui de l'extérieur. Au Nord, une dalle de grès, mesurant environ 2 m de largeur, était allongée de champ dans le fossé et affleurerait au niveau du décapage.

gnant pas celui de l'extérieur. Au Nord, une dalle de grès, mesurant environ 2 m de largeur, était allongée de champ dans le fossé et affleurerait au niveau du décapage.

Matériel (fig. 50, 11 - 22).

Sa répartition a été étudiée dans le premier sondage 200 à 250 gr.

E 2 — S 1	Nombre de pièces	Silex		O S		Céramique
		Eclats	Outils	Non brûlés	brûlés	
0 à — 0,10 m	12	5	1	1	—	5
— 0,10 à — 0,20 m	78	44	4	3	—	27
— 0,20 à — 0,30 m	48	29	2	2	—	15
— 0,30 à — 0,40 m	34	17	—	2	—	15
— 0,40 à — 0,50 m	23	15	—	2	—	6
— 0,50 à — 0,55 m	8	2	2	1	—	3
Total... ..	203	112	9	11	/	70

Les 2/5 des pièces sont localisées entre — 0,10 et — 0,20 m sous décapage — surtout entre — 0,15 et — 0,20 m —, dans la couche 3.

Les éclats de silex prédominent, comme dans le fossé interne, mais les tessons de céramique y sont plus abondants. Ce sont surtout des fragments surcuits, très usés, à pâte souvent grossière. Les rares décors consistent en un mamelon imperforé (fig. 50, 13), un motif poinçonné (fig. 50, 14) et de larges cannelures.

Un fragment de col (fig. 50, 12) rappelle tout à fait ceux des vases bitronconiques de la nécropole 1 du Bronze final (voir p.).

L'outillage lithique (fig. 50, 15 - 20) comprend divers grattoirs et racloirs, des armatures et une pointe de flèche à ailerons.

Les autres sondages ont livré peu de matériel mais assez semblable, dans ses grandes lignes, au précédent. A signaler toutefois, un tesson de haut de panse d'un vase globuleux, à pâte noire à fin dégraissant, bistre clair à l'extérieur, décoré de 2 bandes de coups de poinçon légèrement obliques partant d'une ligne de petits boutons au repoussé placés à la base du col (fig. 50, 22). Un tel décor évoque le Néolithique moyen.

3°) Relations entre les 2 fossés :

L'étude des coupes 3, 5 - 6 (fig. 49) laisse apparaître sans ambiguïté que le fossé externe recoupe le plus étroit, interne.

Aire interne.

Elle comporte, à sa périphérie, quatre fosses à inhumation, disposées en 2 groupes suivant la courbure du grand fossé ; trois d'entre elles — inhumations 25, 28, 29 — recouperont le petit fossé (fig. 49).

(2) La structure de cet éboulis rappelle celui observé dans le fossé de l'enclos F de Gravon. Mordant (D.), 1966 : Les enclos funéraires protohistoriques de Gravon (Seine-et-Marne). R.A.E., t. XVII, fasc. 1-2, p. 66, fig. 10.

(3) Un remplissage de ce type a été rencontré au niveau de la coupe 5 de Gravon. Mordant (D.), 1966 : *op. cit.*, p. 64, fig. 9.

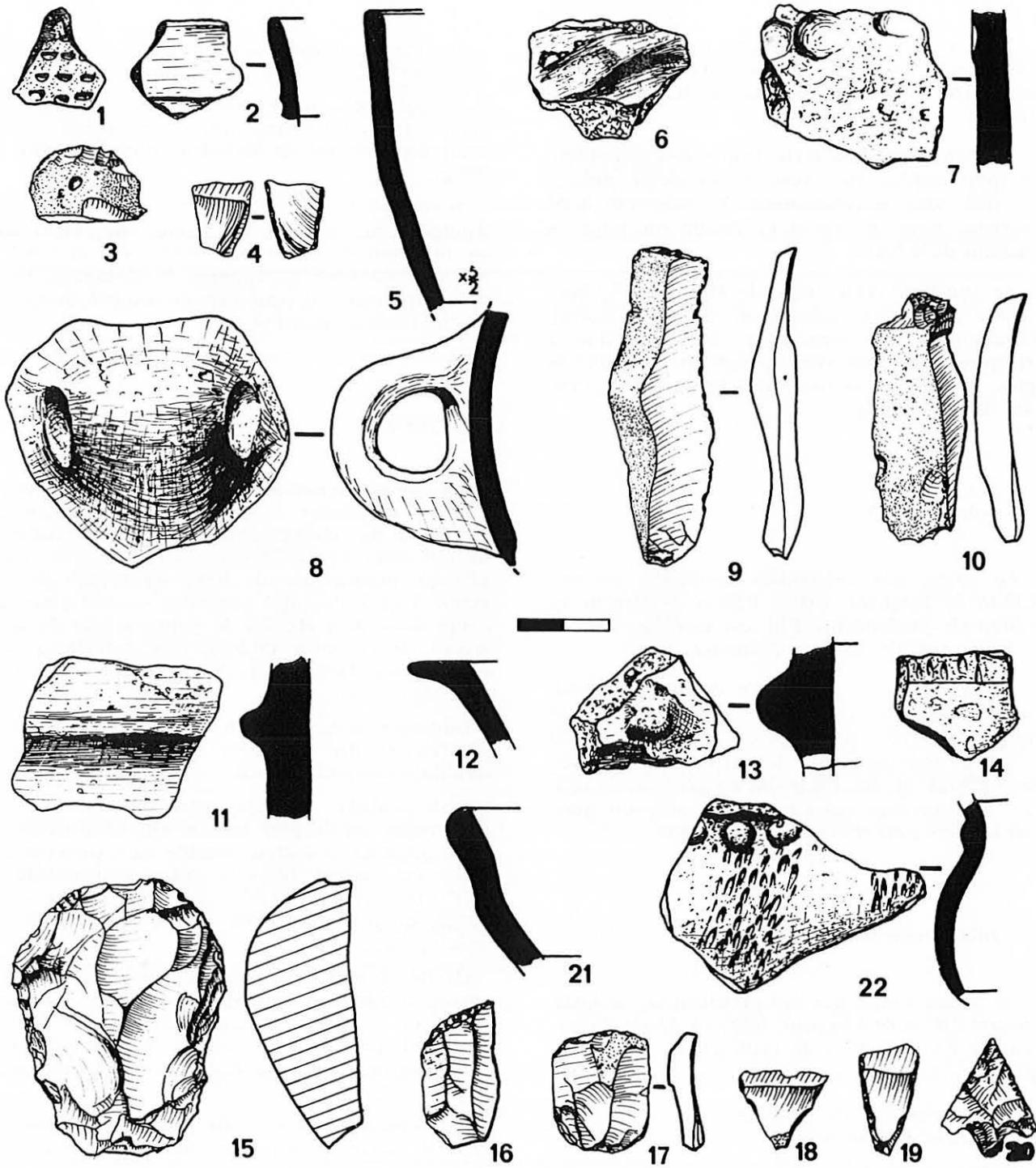


Fig. 50 — Matériel de remplissage des fossés d'enclos : 1-5, enclos E 1 ; 6-7, enclos E 5 ; 8-10, enclos E 3 ; 11-20, enclos E 2.

Inhumation 25 :

La fosse, légèrement arquée suit le bord interne du grand fossé : elle mesure 0,85 m de largeur, 2 m environ de longueur et 0,50 m de profondeur.

Le remplissage en terre brune peu caillouteuse, plus sombre au niveau du squelette, présente une zone gravillonneuse le long du bord oriental, large de 0,25 m et visible sur toute la hauteur de la fosse.

Le squelette (voir étude de Mme Th. Poulain-Josien p. 136) est allongé en décubitus dorsal, l'avant-bras droit légèrement fléchi, la tête à 370 gr et regardant vers le Sud-Est. Un bloc de grès, en surface, se trouvait à l'aplomb des jambes. Aucun mobilier.

Inhumation 26 :

La fosse, aux extrémités arrondies, mesure 2,10 m de longueur, 0,60 à 0,70 m de largeur et 0,30 m de profondeur. Elle est comblée de terre brun rougeâtre assez caillouteuse.

Le squelette est allongé en décubitus dorsal, la tête orientée à 345 gr et regardant vers le Sud-Ouest. Trois petits blocs lithiques de 0,20 à 0,40 m reposaient sur le corps : un en grès ferrugineux sur les pieds, un en grès sur le ventre, un troisième calcaire sur la tête. Un grattoir de silex a été trouvé sous le menton.

Inhumation 28 :

De même forme que les précédentes, la fosse mesure 2,80 m de longueur, 0,70 m à 0,80 m de largeur et 0,30 à 0,40 m de profondeur. Son extrémité Sud recoupe le petit fossé.

Le remplissage est composé de terre brun rougeâtre gravillonneuse.

Le squelette est allongé en décubitus dorsal, bras le long du corps, talons espacés de 0,10 m, la tête orientée à 25 gr et regardant vers le Sud-Est.

Inhumation 29 :

La fosse, creusée dans le fossé interne, déborde sur l'aire interne vers le Nord-Est.

Le squelette ne repose pas sur le fond du fossé ; très endommagé par le décapage il devrait être allongé en décubitus dorsal, la tête à 395 gr.

Aucun mobilier à proximité des ossements. Toutefois, un bracelet en bronze (fig. 44, 7) daté du début de La Tène (p. 99) a été découvert au pied du talus de la terre de décapage, face à la sépulture : il peut éventuellement provenir de l'inhumation détruite.

Conclusion.

L'étude du remplissage du fossé externe permet de distinguer 3 couches correspondant à 3 aspects du comblement. Certains faits restent difficilement explicables, en particulier le remplissage uniquement de terre au niveau de la coupe 3 et 5 ainsi que l'absence — sauf pour la coupe 4 — d'un éboulis de graviers issu du lessivage de la paroi interne. Ces problèmes seront repris dans l'étude comparative des remplissages (p. 122).

Quelques remarques concernant la chronologie relative des différents éléments de cet ensemble peuvent être faites.

Tout d'abord, le petit fossé recoupé par le plus large, est le plus ancien. On ne peut dire avec certitude s'il était comblé lors du creusement du second mais il reste vraisemblable qu'il était encore visible car, selon toute évidence, on a tenu compte de sa présence dans cette opération.

De tels aménagements ont été observés à Gravon — à 5 km en amont du site (4) — également sur un enclos circulaire dont le fossé initialement pourvu d'une entrée a été recreusé 3 fois, chaque nouveau fossé ne coïncidant pas exactement avec le précédent.

Les sépultures, dont trois d'entre elles recourent en partie ou en quasi-totalité le petit fos-

(4) Site en cours d'étude par les auteurs.

sé, paraissent postérieures à son comblement définitif. Comme elles sont disposées suivant la courbure du grand fossé, à une distance parfois réduite du bord interne, 0,20 m pour la sépulture 28, au niveau du décapage — on peut affirmer qu'elles lui sont postérieures et peut-être même que le comblement de ce dernier était déjà avancé au moment de leur implantation. Bien que dépourvues de tout mobilier, elles paraissent se rattacher à la période de La Tène, si l'on tient compte des rites funéraires observés — dépôts de pierres sur le corps — et du bracelet découvert à proximité de l'inhumation 29. Les 2 fossés seraient donc antérieurs à cette période.

ENCLOS E 4 (5) (fig. 51)

Caractéristiques.

La forme d'ensemble, assez quelconque, est intermédiaire entre le cercle et le polygone, l'enclos s'inscrivant dans un cercle d'environ 13 m de diamètre — le quadrant Nord-Ouest, peu profond, a été arasé par les engins mécaniques lors du décapage. Au Sud, le fossé s'interrompt d'un passage, large de 1,50 m, qui paraît n'avoir fait l'objet d'aucun aménagement.

Deux éléments semblent en relation avec l'enclos :

Au Nord-Est, la sépulture collective S.O.M. II, au Sud-Ouest, une petite fosse, peu profonde, contenant quelques éclats de silex et de petits débris osseux carbonisés.

Fossé :

Structure.

Sa largeur, à — 0,40 m, niveau du décapage, varie de 0,10 à 0,80 m, sa profondeur de 0 à 0,90 m.

La forme trapézoïdale ou en Y domine bien que la marge de variabilité reste grande, surtout au Nord-Nord-Est. Il semblerait que la sépulture et le passage isolent des tronçons du fossé aux caractères particuliers : étroit au Nord-Est, assez large et profond au Sud-Est, à profondeur décroissante au Sud-Ouest.

Remplissage et stratigraphie (fig. 51).

L'étude des différentes coupes permet d'identifier 3 couches :

couche 1 : mélange assez fin de terre gris noir et de gravillons.

couche 2 : plus gravillonneuse ou caillouteuse.

couche 3 : formée de terre gris noir, parfois caillouteuse.

Dans la couche 2, s'intègrent 2 blocs de croûte calcaire, l'un au niveau de la coupe 3 (fig. 51), l'autre en face de la sépulture, provenant d'un effondrement de la paroi interne — faille panaméenne —. Il existe une grande proportion de terre dans le remblai de certains secteurs et ce fait rejoint les observations concernant la stratigraphie de l'enclos 2 (voir p. 103 et p. 122).

Matériel.

Extrêmement pauvre et à prédominance lithique, il se localise, presque essentiellement, dans la couche 3. Il comprend quelques couteaux : 2 lames et deux fragments de lames retouchés ou utilisés, 2 lamelles et 4 éclats utilisés. S'y ajoutent, 2 grattoirs, 1 coche, 1 perçoir cassé, de nombreux éclats de débitage et des tessons de céramique.

Aire interne.

Elle contient la *sépulture collective S.O.M. II*, appuyée au Nord-Est contre le fossé. L'étude de la répartition des vestiges osseux — pouvant appartenir à une cinquantaine d'individus — montre qu'elle a fonctionné comme un sépulcre collectif dans lequel les corps étaient introduits successivement et maintenus à l'intérieur du monument grâce à une sorte de coffrage d'orientation méridienne (fig. 51).

Les relations entre la sépulture et le fossé — aucun de ces deux monuments ne recoupe

(5) Cet enclos a déjà fait l'objet d'une étude publiée dans : Les Sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (S.-et-M.) par Claude Masset, Daniel et Claude Mordant (1967) *Gallia Préhistoire*, t. X, fasc. 1, p. 107-111, fig. 23-27.

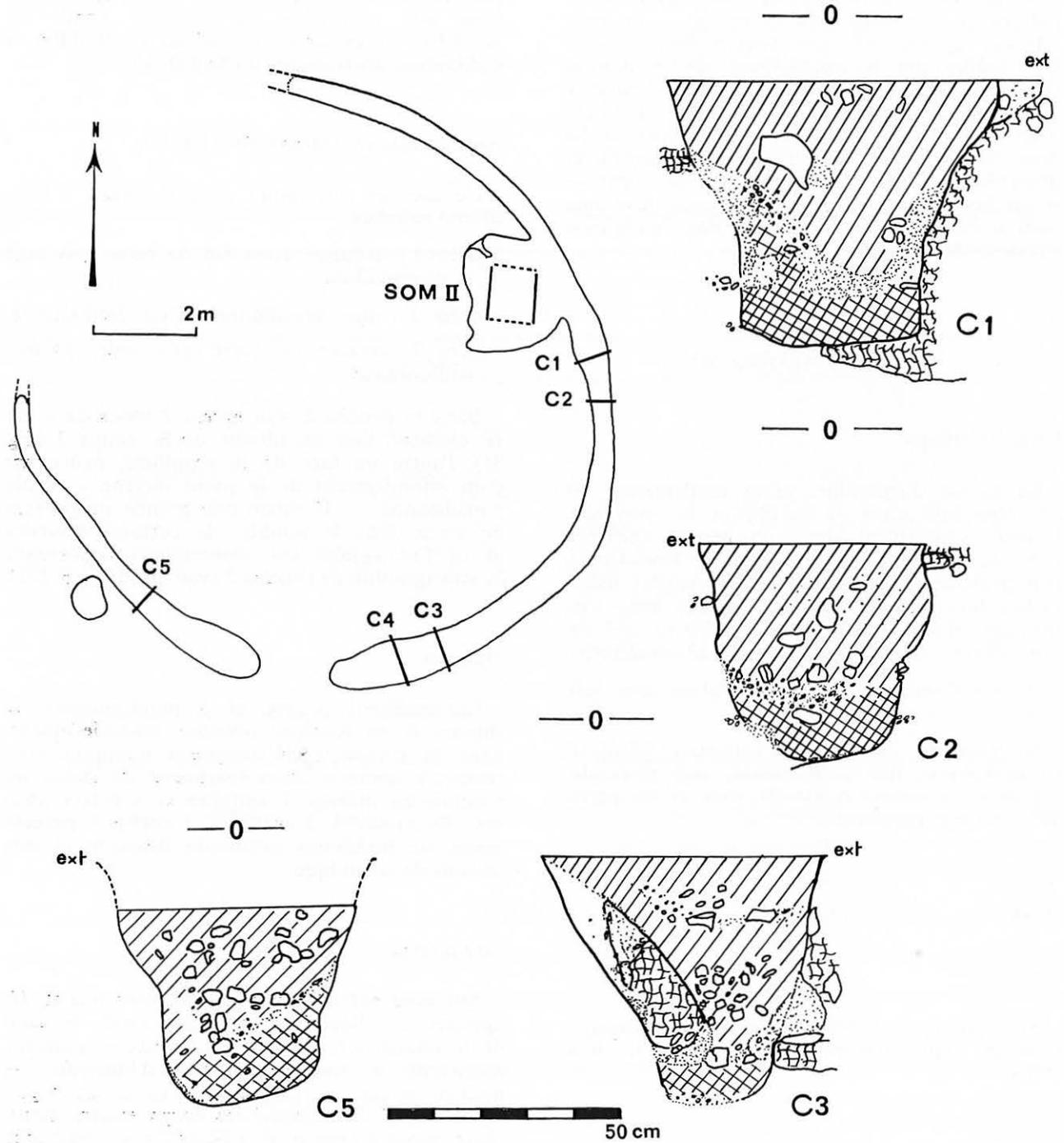


Fig. 51 — L'enclos E 4 et la Sépulture collective S.O.M. II. Plan et coupe du fossé : en hachures croisées, couche 1 ; en hachures simples, couche 3.

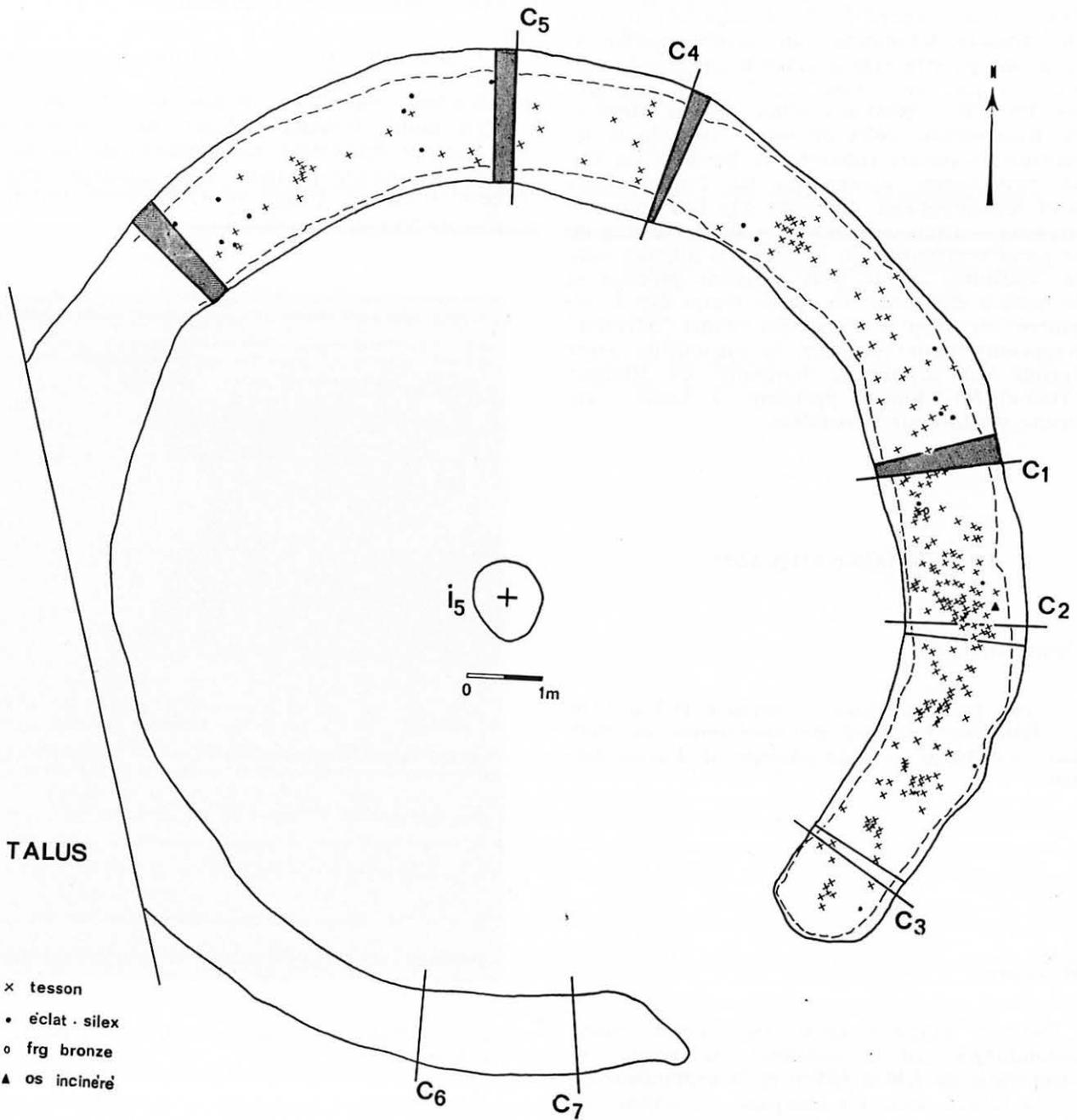


Fig. 52 — L'enclos E 5 et l'incinération 5. Noter la prédominance et la densité des tessons de céramique dans le fossé.

franchement l'autre — ne sont pas apparues clairement, tout d'abord à cause du bouleversement superficiel provoqué par l'engin de terrassement, auteur de la découverte, et aussi à cause des opérations de nettoyage et de réfection qui ont séparé les 2 périodes d'utilisation du sépulcre. Néanmoins, un certain nombre de faits ont pu être établis grâce à une fouille particulièrement minutieuse de la zone mitoyenne. En effet, l'existence d'une couche homogène d'ossements mêlés de terre, issue de la sépulture et venant recouvrir la bordure du fossé, peut laisser penser que les 2 monuments sont contemporains, de même que les 3 témoins négatifs — trous de poteaux — alignés le long de la paroi occidentale du fossé et en relation avec la sépulture. On ne peut toutefois préciser si le fossé a été creusé en même temps que le sépulcre ou bien à l'occasion d'une réfection. Rappelons, pour terminer, la disposition assez voisine du monument funéraire de Vinneuf (Yonne) (6) duquel partaient 2 fossés évoquant une enceinte incomplète.

ENCLOS E 5 (fig. 52-55)

Caractéristiques.

A peu près circulaire, il mesure 11,5 à 12 m de diamètre. Le fossé est interrompu au Sud-Est — à 160 gr — d'un passage de 2 m de largeur.

Fossé :

Structure.

Dans la moitié orientale de l'enclos, moins endommagée par le bull-dozer, la largeur du fossé varie de 1,40 à 1,75 m et la profondeur de 0,75 à 0,80 m sous un décapage de 0,50 m. Le

profil est sub-trapézoïdal, les parois légèrement éversées.

Conditions et technique de fouille.

L'étude du fossé se restreint à la moitié Nord-Est - Sud-Est de l'enclos : le quadrant Nord-Est - Sud-Ouest engagé sous le talus de terre arable remaniée n'étant pas accessible et le secteur Sud-Ouest, endommagé par un décapage mécanique profond. Trois sondages, dégageant 6 coupes mirent en évidence la stratigraphie du remplissage (fig. 52).



Fig. 55 — Enclos E 5. Vue de la surface subhorizontale de la couche 2.

Dans les secteurs compris entre 2 sondages, la fouille fut poursuivie en *tenant compte de la stratigraphie*, par retrait successif des couches (fig. 53). Un témoin laissé en bordure de chaque coupe permettait, en conservant le pro-

(6) Carré (H.), 1967 : Le Néolithique et le Bronze à Vinneuf (Yonne). *Bull. S.P.F.*, t. LXIV, fasc. 2, p. 444, fig. 2.

C₁C₅10
0

Fig. 54 — Enclos E 5. Vues des coupes 1 et 5. Noter les 3 couches de remplissage, la discontinuité entre la couche 2 caillouteuse et la couche 3, ainsi que l'accumulation axiale des galets dans la couche 2.

fil complet, d'identifier et de suivre plus facilement les surfaces des couches. L'avantage de cette méthode est, entre autre, de restituer fidèlement les étapes du comblement du fossé.

Remplissage et stratigraphie (fig. 53-55).

La structure du remplissage est constante sur toutes les coupes étudiées. On distingue 3 couches fondamentales :

couche 1 : zone de terre sableuse épaisse de 0,05 à 0,20 m.

couche 2 : caillouteuse et gravillonneuse de 0,5 m d'épaisseur moyenne, formée de niveaux successifs plus ou moins distincts. De gros galets de silex se sont accumulés dans la zone axiale alors que les graviers et gravillons en pendage oblique se retrouvent près des parois. Les infiltrations de terre fine de la couche sus-jacente ont progressivement colmaté les espaces entre les galets. La surface sub-horizontale de cette couche, dégagée selon la technique précédemment décrite, a l'aspect d'un niveau d'éboulis naturel, non perturbé (fig. 53). Aucun dispositif de calage, ni témoin négatif n'est apparu.

Matériel.

Contrairement à celui des autres enclos du site, il se compose en grande partie de tessons de céramique accumulés dans la couche 3, au-dessus du cailloutis et particulièrement dense dans le secteur Nord-Est - Sud-Est (fig. 52). Ce sont surtout des fragments de panse globuleuse, à pâte noire fine, bistre foncé à noir en surface, qui paraissent contemporains de la céramique de l'incinération centrale. (Inc. 5, p. 54). Leur répartition n'apparaît pas fortuite et il est possible que leur accumulation dans cette zone corresponde à un rite particulier, déjà observé dans certains enclos de Champagne (7), du Nogentais (8) et du Sénonais (9).

Dans le cas présent, les tessons auraient été déposés dans le fossé partiellement comblé, à moins que, déposés sur l'aire centrale, ils n'aient été rejetés par la suite, en même temps que la terre de surface. Les fragments recueillis au Nord présentent les mêmes caractères que ceux des autres enclos du site ; deux d'entre eux sont décorés, l'un d'un bourrelet à pseudo-torsion (fig. 50,6), l'autre d'impressions digitales (fig. 50,7).

L'industrie lithique, des plus médiocres, est représentée par quelques nuclei frustes et des éclats de débitage dont un semble avoir servi de mauvais grattoir.

Aire interne.

Une incinération — Incinération 5, p. 54 — se trouvait à peu près au centre de l'enclos. L'ensemble du matériel recueilli, abondante céramique et objets métalliques, se rattachent au début du Bronze final II.

Conclusion.

Cet enclos est le seul à avoir livré une sépulture centrale, bien datée par son mobilier. La disposition de l'ensemble rappelle les découvertes de Champagne (voir p. 78) toutefois plus récentes — Hallstatt moyen pour Aulnay-aux-Planches.

(7) Brisson (A.) et Hatt (J.-J.), 1953 : Les Nécropoles Hallstattiennes d'Aulnay-aux-Planches (Marne). *R.A.E.*, t. IV, fasc. 3, p. 220-228, fig. 55-57-58.

— Chertier (B.), 1961 : Nouvelles nécropoles de la civilisation des Champs d'Urnes en Champagne. *Bull. Soc. Archéol. Champ.*, 54^e année, n° 1 (Broussy-le-Grand).

(8) Fouille d'un groupe d'enceintes circulaires (à la Motte-Tilly, Aube). Fouille de l'enceinte 1, rapport provisoire. *Bull. Gr. Archéol. Nogentais*. t. V, n° 3, p. 8-22, pl. I-V.

(9) Prampart (J.-Y.), 1965 : Une sépulture de l'Age du Bronze à Beaujeu. *Bull. Soc. Archéol. Cult. Pont-sur-Yonne*, n° 1, p. 47-50, 2 pl.

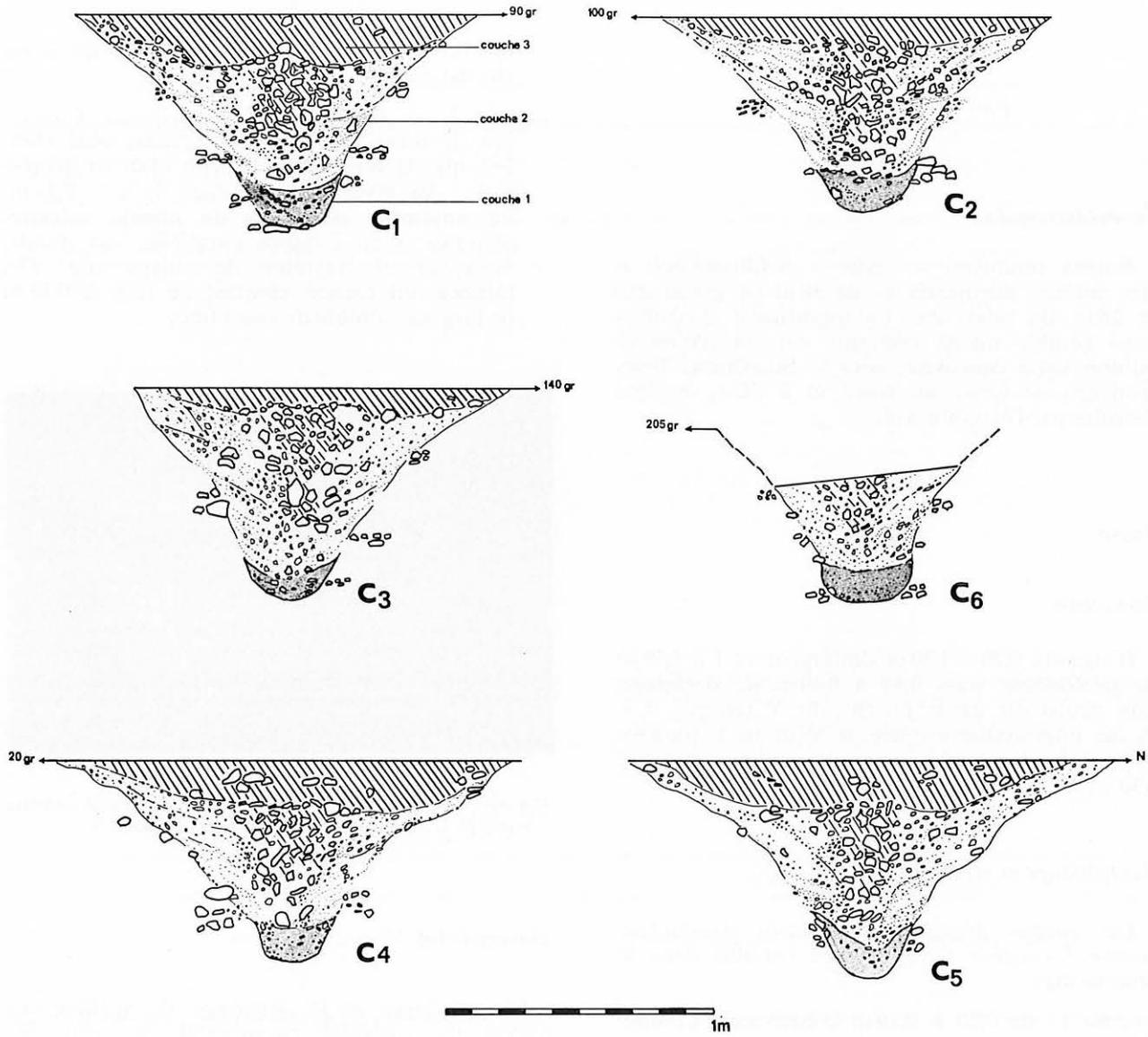


Fig. 55 — Enclos E 5. Coupes du fossé.

Enclos réniforme

ENCLOS E 3 (fig. 56-57)

Caractéristiques.

Enclos réniforme — type « Schlüsselloch », des auteurs allemands — de 38 m de grand axe et 28 m de petit axe. Le qualificatif « réniforme » semble mieux convenir car on n'observe qu'une seule concavité, vers le Sud-Ouest. Deux tronçons de fossé, au Nord et à l'Est, ont été détruits par l'exploitation.

Fossé

Structure.

Il mesure 0,70 à 1,30 m de largeur et 1 à 1,50 m de profondeur sous 0,30 à 0,40 m de décapage. Son profil est assez proche du Y (coupes 3, 4, 5) ou intermédiaire entre le V et le Y (coupes 1, 2, 6). Le fond, plus ou moins arrondi, mesure 0,30 à 0,40 m de largeur.

Remplissage et stratigraphie (fig. 56).

Les coupes dégagées permettent d'identifier encore 3 couches d'importance variable dans le remplissage :

couche 1 : de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur. Composée de terre grisâtre ou brun noir. Surface sensiblement plane ; sauf pour la coupe 6.

couche 2 : de 0,05 à 0,30 m d'épaisseur. Formée par l'accumulation de matériaux de la terrasse remaniés mais *non classés* selon la gravité et pratiquement dépourvus de pendages obliques. La surface supérieure for-

me un V sauf au niveau de la coupe 2 où elle est sub-horizontale.

couche 3 : de 0,35 à 0,70 m d'épaisseur. Composée de terre brun noir compacte, plus sombre que la terre arable, brun clair et grumeleuse. Au niveau du sondage 2, à —0,40 m, un ensemble de blocs de croûte calcaire, disposés selon 2 lignes parallèles aux parois, évoquent un système de calage (fig. 57), laissant un espace central, de 0,10 à 0,15 m de largeur, comblé de terre fine.



Fig. 57 — Enclos E 3 — Vue des blocs de croûte calcaire formant un calage (?), au Sud de la coupe 5.

Matériel (fig. 50, 8 - 10).

Les sondages et le nettoyage de surface ont fourni un matériel comparable à celui des autres enclos et marqué par la prédominance des pièces lithiques, en quasi-totalité des éclats de débitage ; à signaler, toutefois, 2 grattoirs sur bout de lame (fig. 50, 8 - 9), 1 talon de hache polie retaillée et un fragment de meule en grès, recueilli seul dans la couche 1 de la coupe 2. La céramique est grossière, à pâte noire, dé-

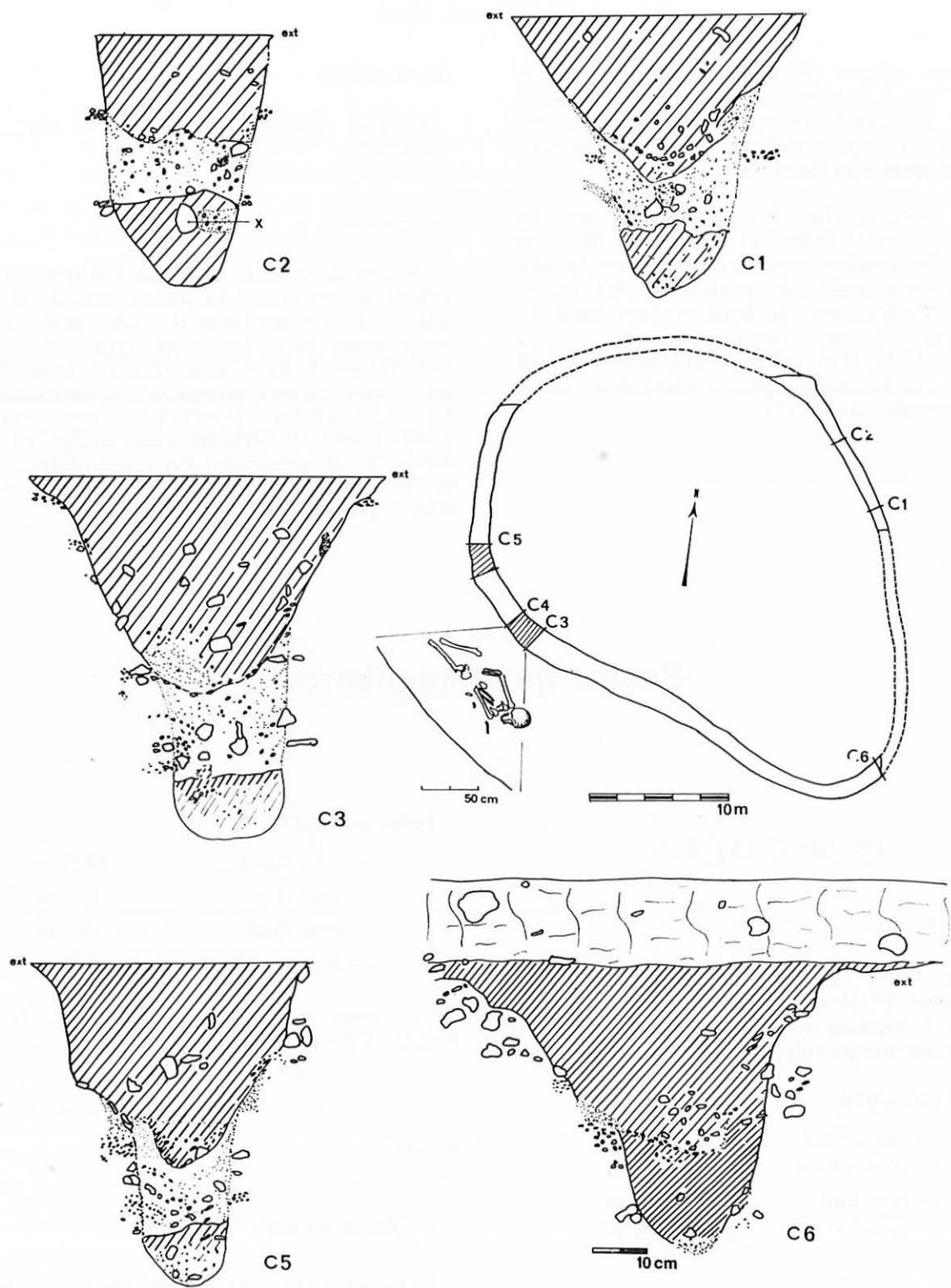


Fig. 56 — Enclos E3 — Plan et coupes du fossé; en hachures espacées, terre brun gris; en hachures serrées, terre plus sombre — C2, X : fragment de meule de grès. Noter les 3 couches du remplissage et l'absence de classement des matériaux de la couche intermédiaire (couche 2).

graissant siliceux plus ou moins grossier et rouge à rouge faible en surface. On observe, parmi les tessons recueillis, des bords droits, une anse à large perforation (fig. 50, 8) et quelques fragments de fonds plats.

Un *squelette* (fig. 56), endommagé par les engins de terrassement, gisait dans le fossé, au niveau du premier sondage, juste sous la couche de terre arable. Sa position à plat ventre, jambes fléchies vers le haut et bras droit replié sous le thorax, laisse penser qu'il a été jeté dans le fossé sans grand ménagement et rappelle celui découvert dans le fossé d'un enclos de Serbonnes (Yonne) (9).

Aire interne.

Aucune structure, quelle qu'elle soit, n'y a été décelée.

Conclusion.

Le peu d'éléments dont nous disposons pour l'étude de cet enclos ne permet pas de le dater, même approximativement. On peut simplement noter qu'il est d'un type relativement peu fréquent dans nos régions, comparativement aux formes circulaires et quadrangulaires. L'hypothèse de l'implantation des éléments d'une palissade ou d'une clôture est peut-être à envisager au niveau du sondage 2 (coupe 5) mais aucune observation ne la justifie dans le reste des secteurs étudiés.

Enclos quadrangulaires

ENCLOS E 1 (fig. 58-64)

Caractéristiques.

Il est formé de 2 fossés d'orientation sub-méridienne, décalés au Nord et au Sud, ce qui ménage 2 passages en chicane (fig. 58 - 59). Ses dimensions sont les suivantes :

Fossé occidental :

- côté Nord 11 m
- côté Ouest.. . . . 17 m
- côté Sud 15 m
- largeur de .. 3,30 à 3,50 m

Fossé oriental :

- côté Nord 15,50 m
- côté Est.. . . . 17 m
- côté Sud.. . . . 9 m
- largeur de .. 2,30 à 3,50 m

Un fossé, postérieur à l'ensemble, recoupe l'enclos d'Est en Ouest.

Fossés :

1°) *Fossé oriental.*

Trois sondages mettent en évidence ses caractères essentiels : le sondage 1, la stratigraphie du remplissage ; les sondages 2 et 3, la structure d'une extrémité et d'un angle. Le profil est intermédiaire entre le Y et le V ouvert, le fond arrondi et les parois éversées.

(10) Parruzot (P.), 1965 : Nouvelles découvertes et précisions sur les civilisations protohistoriques dans le Nord du département de l'Yonne. III ; Les Nécropoles de la Tène. *Mém. Soc. Ac. Scs. Arts et Belles Lettres*. Dijon, t. CXV, p. 154.

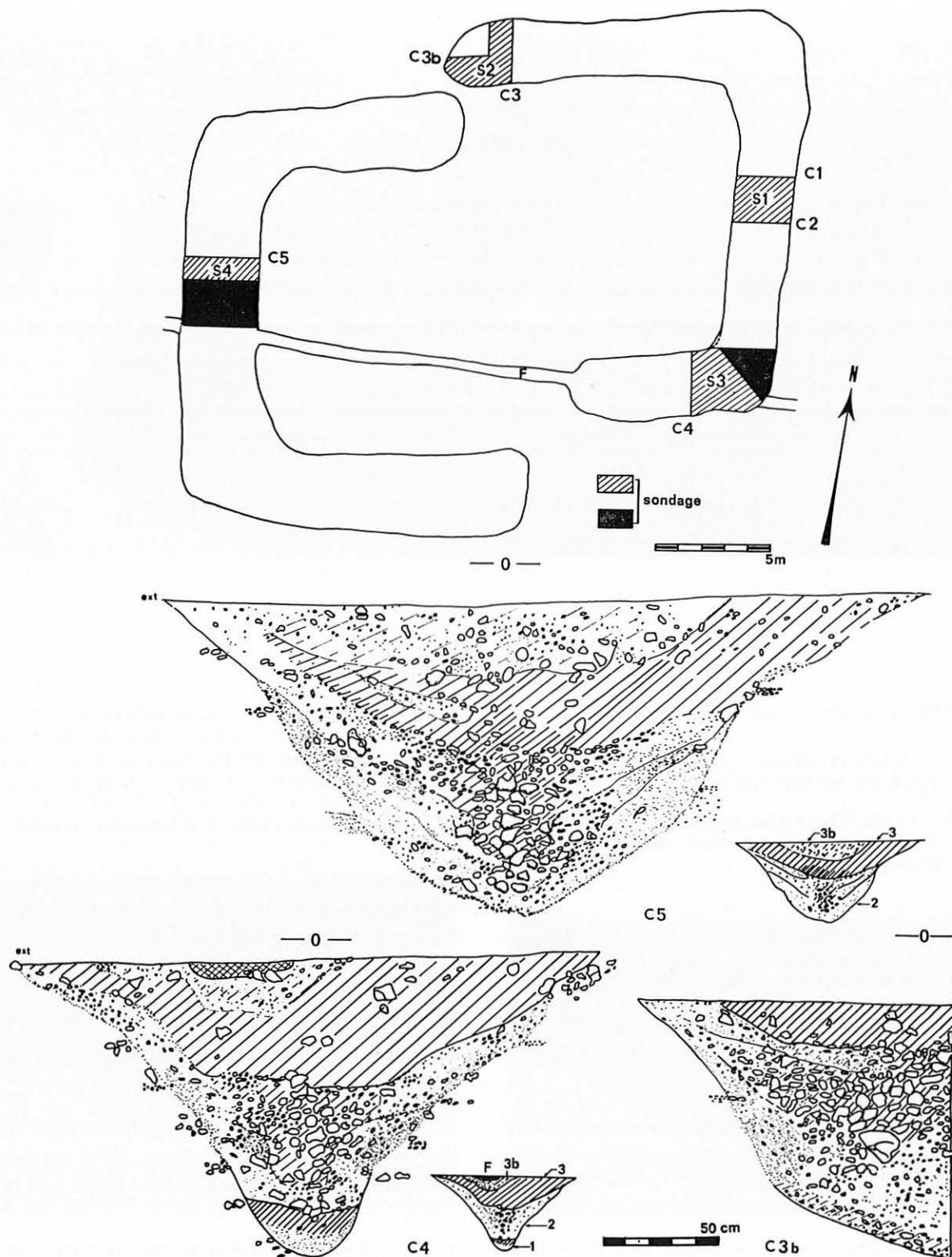


Fig. 59 — Enclos E1. Plan et coupes des fossés. En grisé, surface de la couche 2 dégagée.

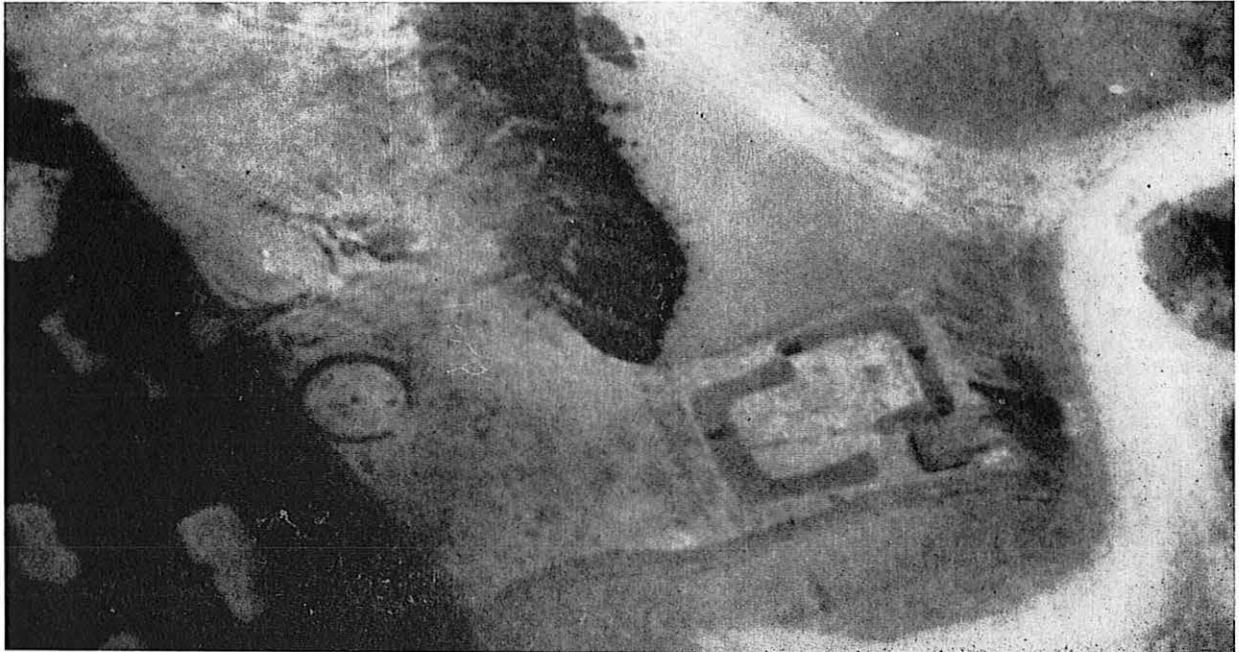


Fig. 58 — Vue aérienne des enclos E 1, E 4, et E 5.

Remplissage et stratigraphie (fig. 59- 63).

On y retrouve, d'une manière constante, les 3 couches fondamentales déjà observées :

couche 1 : de 0,05 à 0,20 m d'épaisseur, à surface concave. Composée d'un mélange de terre et de graviers.



Fig. 60 — Enclos E 1. Coupe longitudinale (C 3 b) de l'extrémité Nord du fossé oriental. Noter l'accumulation de galets et de graviers ainsi que l'absence de tout aménagement.

couche 2 : de 0,40 à 0,80 m d'épaisseur. Caractérisée par une accumulation de galets dans la zone axiale et de matériaux plus fins le long des parois. Le dégagement de sa surface, au niveau de l'angle Sud-Est (fig. 61), montre qu'il s'agit d'un éboulis naturel, non



Fig. 61 — Enclos E 1. Vue d'ensemble de l'angle Sud-Est (sondage 3). Remarquer dans la couche d'éboulis, la prédominance de l'apport externe et l'absence de tout témoin négatif.

perturbé, les éléments de la terrasse se classant selon la gravité. L'infiltration de la terre sus-jacente, plus rapide et plus importante entre les galets qu'entre les gravillons explique la présence de substances humiques dans la zone axiale. Aucun témoin négatif n'a été relevé : le fossé, dépourvu de toute clôture ou palissade, s'est donc comblé progressivement sous l'action des intempéries et des gels et dégelés successifs.

couche 3 : composée de terre brune, parfois caillouteuse. Un niveau — niveau 3 a —, plus caillouteux et gravillonneux, correspond à la phase ultime de remblai du fossé.

Matériel.

Assez pauvre dans l'ensemble, sa répartition pour le sondage 1 montre que les 150 pièces recueillies sont groupées uniquement dans la couche 3, principalement au-dessus du cailloutis central. La prédominance lithique n'est pas aussi nette que pour l'enclos 2. L'outillage est atypique : ont été recueillis 6 nuclei, 2 percuteurs, 1 lame, 1 grattoir, 2 éclats de haches polies, 2 armatures à tranchant transversal (fig. 50, 4) et un tranchet.

Les tessons de céramique se classent en 2 lots : un à pâte rouge très oxydée et à dégraissant siliceux grossier ; un second, à pâte noire plus fine : un tesson de ce type possède un décor poinçonné du Néolithique moyen d'affinité Rössen (fig. 50, 1).

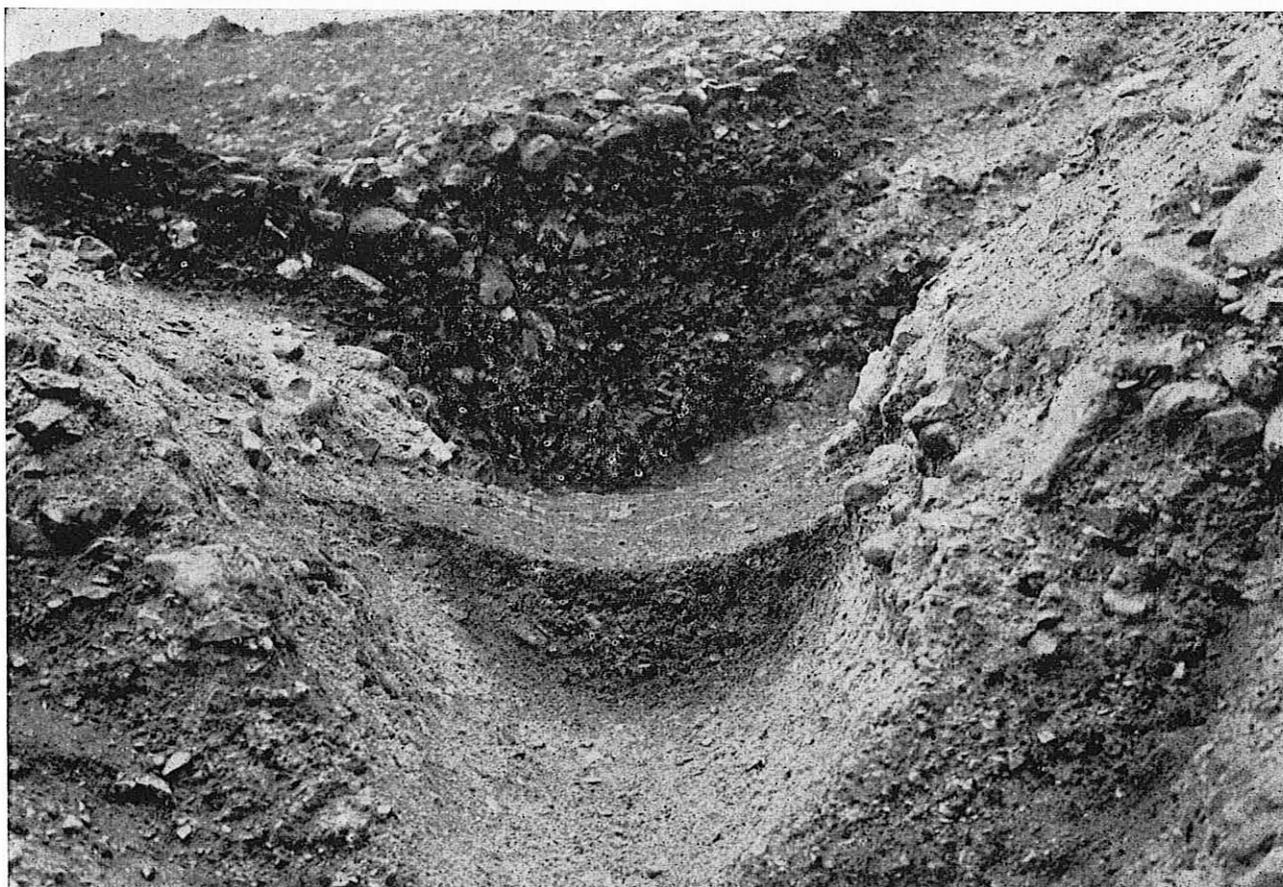


Fig. 62 — Enclos E 1. Détail du sondage 3 : au premier plan, fossé vidé ; au second, coupe et dégagement de la couche 1 ; en arrière plan, coupe et dégagement de la couche 2.

E 1 — S 1	Nombre de pièces	Silex		O S		Céramique
		Eclats	Outils	Non brûlés	brûlés	
0 à — 0,20 m	36	16	1	/	8	11
— 0,20 à — 0,30 m	20	8			2	10
— 0,30 à — 0,40 m	13	6	2		1	4
— 0,40 à — 0,50 m	13	6			2	5
— 0,50 à — 0,60 m	15	6	3			6
— 0,60 à — 0,70 m	30	13	7	2		8
— 0,70 à — 0,80 m	19	13				6
— 0,80 à — 0,90 m	4	3	1			
Totaux..	150	71	14	2	13	50

Le matériel lithique recueilli dans les autres sondages est comparable au précédent. En ce qui concerne la céramique, on note, pour le sondage 2, une prédominance de tessons à pâte noire fine, appartenant à un vase globuleux

rappelant ceux du Bronze final (fig. 50, 2); au contraire, c'est la céramique grossière, rouge en surface, qui domine dans le sondage 3: les fragments recueillis appartiennent à un pot, vraisemblablement de La Tène (fig. 50, 5).

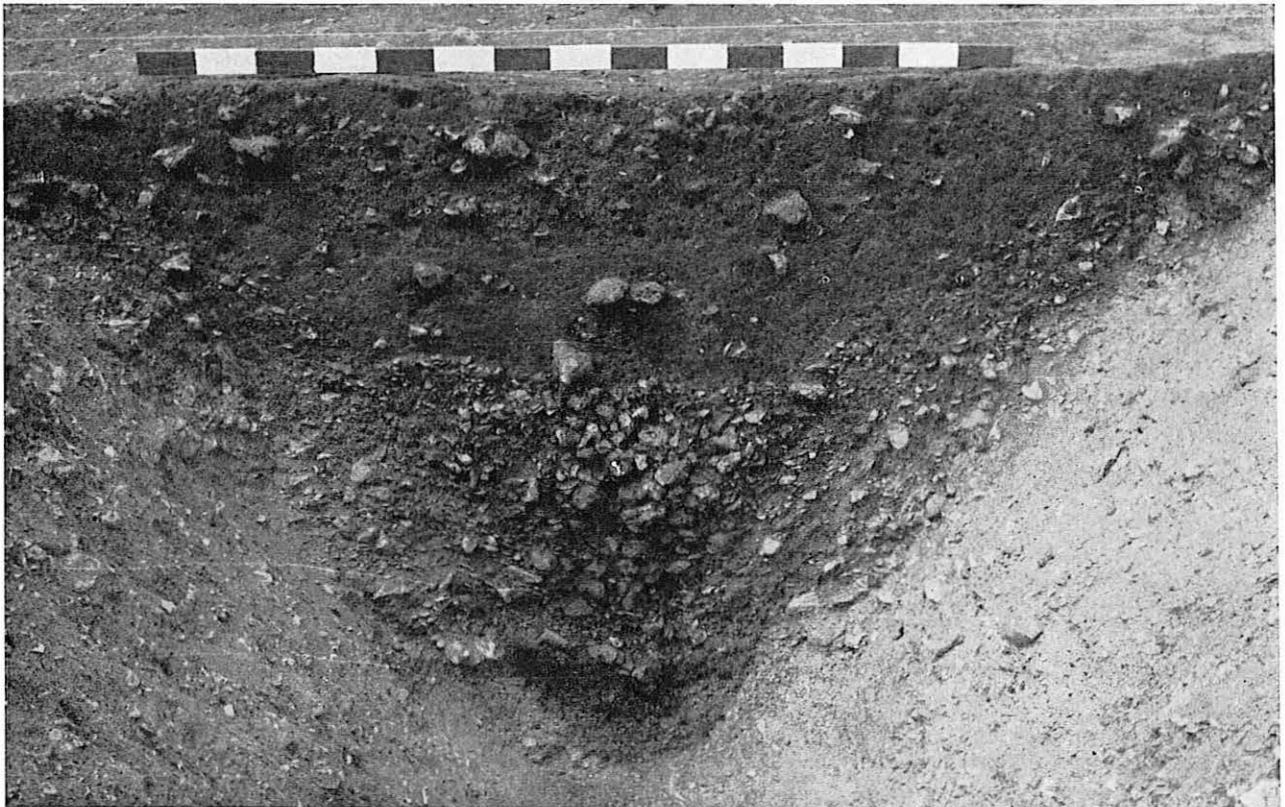


Fig. 63 — Enclos E 1. Vue de la coupe C 4.

2°) *Fossé occidental.*

La coupe 5 (fig. 59) donne une stratigraphie voisine de celle du fossé oriental ; toutefois la couche 1 y est moins bien marquée et le niveau 3 a mieux développé. Des « espaces fossiles » entre les plus gros galets sont encore visibles.

Le dégagement de la surface du cailloutis — couche 2 — (fig. 64) met en évidence, le long de la paroi interne, une sorte de rampe (?) oblique, limitée par deux bourrelets d'éboulis.

Le *matériel*, extrêmement rare, n'est représenté que par quelques tessons de céramique noire grossière, à surface rouge, et par des éclats de silex.



Fig. 64 — Enclos E 1 — Sondage 4 : vue de la surface de la couche 2. Remarquer, du côté interne — à gauche —, la perturbation de l'éboulis formant une rampe oblique.

Aire interne.

Aucune structure n'y a été décelée.

Conclusion.

Ces 2 fossés forment un ensemble tout à fait original et unique, du moins à notre connais-

sance. La destination d'un tel monument reste évidemment énigmatique. Les seules remarques que l'on puisse faire concernent l'absence de tout aménagement visible des angles et des extrémités des fossés ainsi que de l'aire interne et l'exiguïté du passage septentrional. A signaler, à 2 m au Sud de l'enclos, une fosse (t) sensiblement circulaire, de 1,30 m de diamètre

avec, en surface, des blocs de grès et de calcaire formant le calage d'un poteau de 0,70 m de diamètre environ (fig. 65).



Fig. 65 — Vue du trou de poteau (t) et de son calage.

VASTE ENCLOS ALLONGE

Repéré sur une ancienne photographie aérienne du site — cliché D. Jalmain —, il mesure approximativement 30 m de longueur, 9 m de largeur et se trouve à l'Est des précédents au Nord de la parcelle 2.

PETIT ENCLOS (fig. 42)

Implanté dans le cimetière de La Tène (voir p. 95), sur la pente qui mène à la Seine, il a été à demi arasé par la lame du bulldozer. Le fossé, d'orientation sub-méridienne, mesure 8 m de côté et 0,50 à 0,70 m de largeur ; de forme hémicyclique, il atteint 0,20 m d'épaisseur et est comblé de terre brun noir. L'aire centrale contient 2 inhumations de La Tène dont une recouverte par une fosse moderne (voir p. 96). Deux autres sépultures se trouvent dans le fossé occidental.

Conclusion

Stratigraphie comparée des remplissages.

Les 3 couches fondamentales et leurs variantes.

Trois couches, à développement inégal, ont été identifiées dans le remplissage des fossés : la *couche 1*, souvent peu épaisse et formée de terre et de graviers ; la *couche 2*, due à l'accumulation, parfois importante, de galets et de graviers ; la *couche 3*, assez épaisse et formée de terre souvent peu caillouteuse.

C'est sur la *couche 2* que portent les plus grandes variations (fig. 66). Les matériaux peuvent être répartis de manière aléatoire (enclos 3, groupe B) ou bien au contraire, en pendage

oblique et classés (groupe A). Dans ce dernier cas ils se déposent parfois en une simple ligne (E 3, C 6 ; E 4, C 1 - C 2) ; ou, le plus souvent, en une couche épaisse aux caractères variables : ceux d'un éboulis bilatéral dans les enclos 1 et 5 ; de 2 éboulis, interne et externe, séparés et dissymétriques dans l'enclos 2. L'épaisseur de la couche 3 dépend évidemment de celle de la précédente : c'est ainsi qu'on observe des secteurs comblés presque uniquement de terre (E 2, C 3 ; E 3, C 6 ; E 4, C 1 - C 2).

Facteurs liés aux variations des remplissages.

Ils sont soit d'origine externe, soit dépendants du fossé et ont vraisemblablement influencé le mécanisme du comblement.

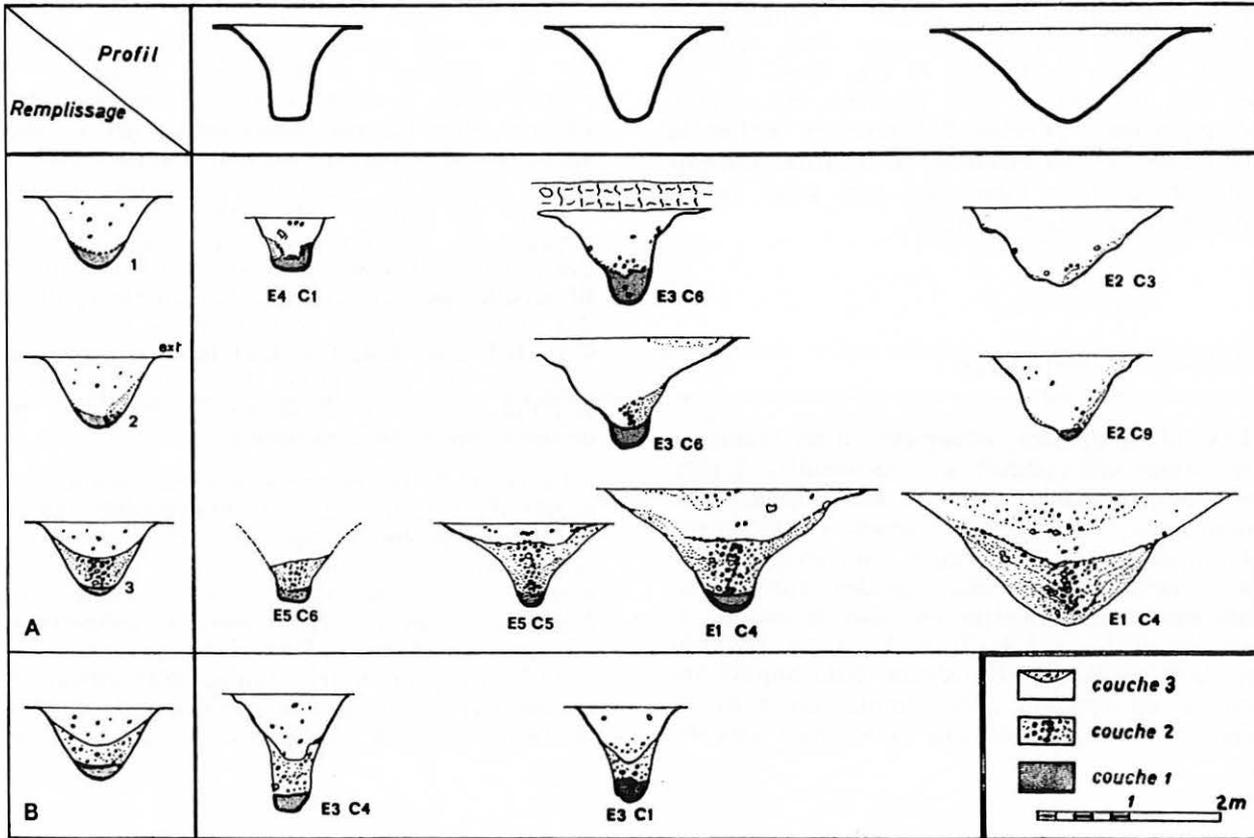


Fig. 66 — Profil et remplissage des fossés d'enclos de Marolles-sur-Seine. Trois types de *profil* ont été pris comme repères car en fait on observe une variation continue entre la forme en Y et celle en V ouvert, même pour le fossé d'un même enclos. Les *remplissages* du groupe A se caractérisent par le classement et le pendage des matériaux de la couche 2, très réduite — type 1 —, dissymétrique à dominante externe — type 2 —, symétrique — type 3 —, contrairement à celle du groupe B, non classée.

A) *Facteurs externes.*

Il faut tout d'abord distinguer l'influence du *substrat*, marquée par la différence de granulométrie des matériaux de la terrasse. La plus grande proportion d'éléments grossiers vers le Sud du site, au niveau des enclos 1, 2 et 5 a peut-être entraîné une modification du comblement — cf la stratigraphie comparable des fossés de E 1 et E 5.

D'autre part, l'existence d'un *talus de déblais*, à l'extérieur ou à l'intérieur — ou les 2 à la fois — de l'enclos, a pu favoriser l'alimentation des éboulis et modifier le processus du lessivage normal. Une telle structure peut bien être à l'origine de l'apparition d'éboulis dissymétri-

ques à prédominance externe dans le fossé de l'enclos 2.

Enfin, il faut faire intervenir les *variations des conditions climatiques ou atmosphériques*. Des pluies abondantes, un orage violent ou un hiver particulièrement long et rigoureux ont pu accélérer le comblement et entraîner la formation d'un éboulis caillouteux épais (Enclos 1 et 5).

B) *Facteurs internes, liés au fossé ou à l'utilisation de l'enclos.*

Tout d'abord, interviendra la *structure du fossé*, sa largeur et son profil. Ensuite, les amé-

nagements dont il sera l'objet : l'implantation d'une clôture sera accompagnée d'un remblai partiel (Enclos 3, Enclos 4) (?); dans les autres cas, un secteur aura peut-être été comblé volontairement, (Enclos 2, coupe 3). Enfin, la *destination et l'utilisation* de l'enclos doivent vraisemblablement intervenir, sans pour autant qu'on puisse préciser comment.

Les phases du remplissage.

Les discontinuités observées dans l'analyse des coupes ont conduit à y reconnaître 3 couches fondamentales, donc en fait 3 *phases de remplissage*. La première serait certainement contemporaine du creusement : un simple éboulement des parois ou lessivage des talus de déblais aura suffi à mettre en place la couche 1, dans les enclos 1, 2, 4 (?) et 5; il est possible que dans l'enclos 3 elle résulte d'un apport volontaire, en relation avec l'implantation de la palissade, comme d'ailleurs la seconde couche.

C'est au cours de la deuxième phase que les fossés se sont remplis de matériaux provenant de la terrasse : comblement volontaire (?) pour l'enclos 3 (matériaux non classés), éboulis naturel alimenté par lessivage et gel et dégel successifs des parois, dans les autres cas. En même temps, la végétation a progressivement colonisé les pentes et fixé petit à petit les matériaux de la terrasse, ralentissant l'érosion des parois et laissant atteindre au fossé un profil d'équilibre hémicyclique. La faible épaisseur des éboulis observés dans certains enclos (E 2, C 3; E 3, C 6; E 4, C 1, C 2) laisserait peut-être supposer que cette phase a été bloquée par un remblai volontaire d'une partie du fossé, peu de temps après son creusement.

La terre de la couche 3 provient peut-être en partie de l'érosion du sol environnant, mais il reste peu probable que ce processus soit le seul à mettre en cause et puisse expliquer la nette discontinuité observée entre les couches 2 et 3 de l'enclos 5. Nous pensons qu'intervient ici une *troisième phase complémentaire de comblement volontaire*, vraisemblablement ancienne, car aucun vestige postérieur à la période de La Tène n'a été découvert dans les fossés.

Conclusion

Attestée au Néolithique moyen et final, l'occupation des Gours-aux-Lions ne reprend qu'au Bronze final pour se terminer à la période gallo-romaine. L'absence de vestiges du Bronze ancien et moyen n'est pas pour surprendre : il en est de même dans les sites de vallée de nos régions — Gravon, Cannes-Ecluse (S. et M.), Cheny (Yonne)... — Par contre, l'installation des gens du Bronze final semble avoir un peu tardé car, dès la fin du Bronze moyen — début du Bronze final, une population d'un niveau économique assez élevé semble s'être implanté dans la région du confluent de l'Yonne et de l'Armançon. Peut-être y a-t-il lieu de voir dans ces faits, les indices d'une lente migration de ces peuples vers le Nord, en suivant la vallée de l'Yonne. C'est dès le début du Bronze final que les Gours-aux-Lions semblent avoir été les plus prospères. La communauté installée témoignait d'un niveau économique élevé, comme le laisse penser la richesse — relative — des parures funéraires d'importation et la céramique, produit de l'artisanat local. On est frappé de constater qu'à la période suivante un changement radical s'est produit dans le décor et la forme des vases funéraires, empreints de la culture du Rhin supérieur. Il faut sans doute y reconnaître l'installation d'une nouvelle communauté dont nous ne pouvons mesurer l'importance faute d'une exploration suffisante du site vers le Sud. Quoiqu'il en soit, il ne semble pas y avoir eu de contact, à Marolles, entre ces nouveaux venus et les artisans de la cérami-

que cannelée. L'absence de vestiges nettement attribuables au Bronze final III ne permet pas pour autant, compte tenu de la destruction partielle du site, de restreindre l'occupation de celui-ci aux périodes précédentes. D'ailleurs certains vases de la fosse hallstattienne n° 2 évoquent encore des formes communes à cette époque.

Les Gours-aux-Lions semblent avoir perdu leur prospérité à l'âge du Fer. Au Hallstatt, les documents découverts — des fosses à détritiques —, ne donnent qu'une idée imparfaite du niveau de vie des habitants du lieu. Par contre, à la période de La Tène, nous avons vraiment affaire à des gens peu fortunés, d'une santé précaire, de surcroît. Il faut probablement interpréter cet appauvrissement progressif des populations marollaises par un déplacement des axes commerciaux, empruntant initialement la vallée de l'Yonne, au profit de la Haute-Seine et de la Champagne (1).

(1) Nous ne saurions terminer ce travail sans exprimer notre reconnaissance à M. G. Bailloud, Secrétaire général de la Société préhistorique française, notre Directeur de Circonscription de 1964 à 1968, qui a bien voulu accepter de rédiger la préface de ce mémoire. Nos remerciements les plus cordiaux vont à M. P. Parruzot, Conservateur du Musée de Sens, pour ses conseils éclairés et l'aide précieuse qu'il nous apporta dans la recherche de la bibliographie régionale et à M. H. Carré, pour nous avoir permis de faire état de découvertes encore inédites.

Etude des vestiges osseux

par

Thérèse POULAIN-JOSIEN

PERIODE DU BRONZE FINAL

Ces vestiges proviennent d'un certain nombre de sépultures par inhumations et incinérations, plus ou moins bien conservées. Ils comprennent des vestiges humains et des restes de faune.

I. — LES INHUMATIONS

Elles comprennent des sépultures en fosses circulaires ou allongées, mais qui toutes ont été bouleversées soit par des pillages anciens, soit par des travaux récents.

A) Sépulture 1.

Elle ne contenait que des vestiges humains.

Quelques fragments d'un individu de *sexe féminin, adulte* mesurant environ 1,53 m.

membre inférieur : les péronés g et d, le tibia g, le tibia d (Longueur : 329 mm ; indice de platycnémie : 71,8, normal), les métatarsiens II et III d, IV g.

ceintures : la clavicule g.

vertèbres : l'atlas, 1 vertèbre lombaire, le sacrum.

B) Sépulture 1 b.

Quelques fragments humains provenant d'un *adulte*, vraisemblablement de *sexe masculin*.

membre inférieur : 1 frag. de diaphyse de péroné, le calcaneum et l'astragale g, le scafoïde g, 3 frag. de métatarsiens ; 3 premières phalanges postérieures dont celle du pouce.

C) Sépulture 3.

1°) Vestiges humains :

Des fragments d'1 *adulte*, de *sexe féminin*.

membre inférieur : le fémur, le péroné, la rotule d.

membre supérieur : le cubitus, le radius, l'humérus d.

ceintures : l'os iliaque, l'omoplate et la clavicule d.

vertèbres : 2 lombaires.

côtes : 3 fragments.

2°) Vestiges de faune :

L'humérus g d'un *mouton* très jeune âgé d'environ 3-4 mois.

D) *Sépulture 4.*1°) *Vestiges humains :*

De larges fragments d'1 *adulte* de *sexu masculin*, mesurant environ 1,66 m.

membre inférieur : le fémur g (longueur : 457 mm ; indice pilastrique : 107,4 ; indice de platymétrie : 72,9 ; très faible, il indique un très fort aplatissement de l'os dans le sens antéro-postérieur), le péroné g, l'astragale et le calcaneum g, le métatarsien III d, 1 frag. de diaphyse de métatarsien.

membre supérieur : le cubitus g (L : 260 mm), le radius d (L : 238 mm), le radius g, les métacarpiens II, III et V d, III et IV g, 1 phalange I.

ceintures : l'os iliaque g, l'omoplate et la clavicule g, 1 frag. de sternum (manubrium).

vertèbres : 1 cervicale, 6 dorsales, 5 lombaires, le sacrum.

côtes : 29 fragments.

2°) *Vestiges de faune :*

Des fragments de 2 porcs.

— le cubitus et le radius gauches d'un jeune âgé d'environ 1 an.

— l'humérus et le cubitus droit d'un très jeune (cochon de lait) âgé d'environ 2 mois.

E) *Sépulture 5.*

Uniquement des vestiges humains provenant d'un *adulte* de *sexu féminin* mesurant environ 1,60 m.

membre inférieur : l'astragale et le calcaneum droits.

membre supérieur : le cubitus gauche, le radius gauche (L : 228 mm), 1 phalange II, 1 diaphyse de métacarpien, les métacarpiens I et II gauches, I et IV droits.

ceintures : l'os iliaque droit, l'omoplate droite.

vertèbres : l'axis, 1 cervicale, 1 dorsale.

F) *Sépulture 7.*

Des fragments d'1 individu *adulte* de *sexu masculin*.

membre inférieur : les péronés droit et gauche, la rotule droite, l'astragale gauche, les métatarsiens II, III, IV, V droits, II gauche.

membre supérieur : les radius gauche et droit, les cubitus gauche et droit, les métacarpiens I, II, III, IV, V gauches, 1 phalange I (pouce), 3 phalanges I.

côtes : 6 fragments.

G) *Sépulture 11.*

Elle contenait des vestiges humains et des restes de faune.

1°) *Vestiges humains :*

Nous avons identifié des restes de 2 individus :

— 1 *adulte* d'environ 45 à 50 ans, de *sexu masculin*, mesurant environ 1,64 m :

membre inférieur : les péronés droit et gauche, les tibias droit et gauche, le fémur gauche (L : 462 mm ; indice pilastrique : 114,8 ; indice de platymétrie : 85,7, normal), le 1er cunéiforme et le scaphoïde gauche, les métatarsiens I, III, IV, V gauches.

membre supérieur : l'humérus gauche, le cubitus droit, le cubitus gauche (L : 246 mm), le radius gauche, le radius droit (L : 234 mm) 2 phalanges II, les métacarpiens III gauches, IV et V droits.

ceintures : la clavicule gauche.

vertèbres : 2 lombaires.

crâne : le maxillaire supérieur et la mandibule brisés, le crâne très abîmé, les dents usées.

— 1 *adulte* d'environ 25-30 ans, de *sexu féminin*, mesurant 1,615 m :

membre inférieur : les fémurs et les tibias droits et gauches, le calcaneum, l'astragale et le cuboïde droits, les métatarsiens I et II gauches, V droit.

membre supérieur : l'humérus droit (L : 317 mm)
le radius droit.

ceintures : la clavicule droite, le corps du sternum, le bassin complet.

vertèbres : l'atlas, 4 cervicales, 4 dorsales, 4 lombaires, le sacrum.

côtes : 20 fragments.

crâne : la boîte crânienne bien conservée (sans la face). Une chaîne de petits os wormiens marque le lambdaïde gauche. La mandibule est complète, les deuxièmes et troisièmes molaires droites et gauches ont disparu, les alvéoles sont résorbées.

2°) Vestiges de faune :

Nous avons identifié des fragments d'1 *bœuf* de petite taille appartenant à la race des palafittes (*Bos brachyceros* Rüttimeyer), et d'1 *mouton*, tous deux adultes.

a) le bœuf :

L'extrémité proximale droite d'1 métacarpien : DAP : 31 mm ; DT : 55 mm.

b) le mouton :

1 fragment de diaphyse tibiale gauche.

H) Sépulture 18.

Située sur le front d'exploitation du chantier, elle n'a livré que des fragments très incomplets d'1 *adulte* d'assez forte taille, probablement de *sexe masculin*.

les fémurs.

des fragments de cubitus et radius.

I) Sépulture 19.

Un unique fragment d'1 individu *adulte* de *sexe non déterminable* :

1 diaphyse fémorale droite.

J) Sépulture 20.

Des fragments d'1 *adulte* de *sexe non déterminable* :

membre inférieur : 3 fragments de tibia, 2 de rotule, l'extrémité distale du fémur gauche, 2 fragments du calcaneum gauche, 2 fragments de péroné, le 1er cunéiforme gauche, les métacarpiens I, II et III gauches, I et III droits, l'extrémité distale d'1 métatarsien.

membre supérieur : les 2 phalanges I antérieures des pouces droits et gauches.

K) Sépulture 21.

Des fragments d'1 *adulte* de *sexe non déterminable* :

membre inférieur : des fragments de fémur droit, de tibia gauche, de très nombreux petits fragments des diaphyses tibiales et fémorales (bulldozer), 2 fragments d'1 rotule.

membre supérieur : 2 fragments de radius, 1 de cubitus, les métacarpiens I et II gauches.

ceintures : 1 fragment d'omoplate, 1 d'os iliaque.

vertèbre : 1 fragment de vertèbre lombaire.

L) Sépulture 22.

Elle contenait d'importants vestiges du squelette d'1 *adulte âgé d'environ 30 ans*, de *sexe féminin*, mesurant environ 1,62 m :

membre inférieur : 32 fragments des fémurs, le tibia droit, (L : 352 mm), le tibia gauche (353 mm), la diaphyse du péroné gauche, le métatarsien V gauche.

membre supérieur : 4 fragments des humérus droit et gauche, le cubitus droit, 1 fragment du cubitus gauche, 2 du radius gauche, 5 phalanges I, la phalange I du pouce gauche, les métacarpiens II, III, IV, V gauches, III, IV, V droits.

ceintures : l'omoplate droite, 3 fragments de l'omoplate gauche, 3 fragments de la clavicule gauche, l'os iliaque gauche, 1 fragment de l'os iliaque droit.

côtes : 48 fragments.

sternèbres : 3.

vertèbres : 2 dorsales, 4 lombaires et 11 fragments, le sacrum.

crâne : brisé en plusieurs morceaux ; de larges fragments des maxillaires inférieur et supérieur et d'assez nombreuses dents.

M) Sépulture 23.

Elle contenait des restes d'1 *adulte* de *sexe masculin* mesurant environ 1,62 m :

membre inférieur : le fémur gauche (L : 434,5 mm), 1 fragment du fémur droit, le tibia gauche, l'astragale gauche, le tarse droit, les 10 métatarsiens, 6 phalanges I, la phalange III du pouce droit.

membre supérieur : l'humérus droit, 2 fragments d'humérus, le cubitus droit, des fragments du cubitus gauche, les 5 métacarpiens gauche, 1, 2, 3 et 5 droit, 10 phalanges, I, 7 phalanges II, 2 phalanges III, des os du carpe.

ceintures : des fragments du bassin, des omoplates, la clavicule droite.

côtes : 37 fragments.

vertèbres : 2 cervicales, 4 dorsales, 5 lombaires, 4 fragments.

dent inférieure : la deuxième molaire gauche.

N) Sépulture 27.

1°) *Vestiges humains* :

Des fragments d'un *adulte âgé de plus de 50 ans*, de *sexe masculin* :

membre inférieur : des fragments des fémurs et tibias droits et gauches, le métatarsien droit I (pouce), 2 fragments du calcaneum gauche, des fragments des astragales.

membre supérieur : l'extrémité distale de l'humérus droit, des fragments des radius et cubitus droits et gauches.

vertèbres : 5 fragments de lombaires.

crâne : assez bien conservé, il montre la persistance de la suture métopique.

maxillaire supérieur : presque complet (les alvéoles de M_1 et M_2 sont résorbées ; la P_2 droite fortement cariée).

mandibule : complète.

2°) *Vestiges de faune* :

Des fragments de bœuf et de chien :

a) *le bœuf* :

2 fragments de côtes.

b) *le chien* :

8 fragments : extrémité proximale du fémur gauche, diaphyse tibiale gauche, fragment de l'os iliaque gauche, 2 fragments de l'extrémité distale de l'humérus droit, 3 fragments de diaphyses humérales.

II. — LES INCINERATIONS

A) *Incinération 1.*

a) *Vestiges humains* :

Des fragments d'1 *adulte* de *sexe non déterminable* :

quelques fragments de radius, tibias et fémurs.

3 fragments crâniens.

b) *Vestiges de faune* :

7 fragments d'1 *porc adulte* :

humérus droit, fragment de métacarpien. fragments de métatarsiens II droit et gauche, V gauche.

phalange I latérale postérieure.

B) *Incinération 2.*

Quelques fragments d'1 individu *adulte* :

- 3 fragments de côtes.
- 2 fragments de métatarsiens.

C) *Incinération 3.*

a) *Vestiges humains :*

Des fragments d'1 *adulte* :

- 1 fragment de fémur, 1 de rotule, l'astragale droite.
- 1 fragment de l'os iliaque droit.
- 2 corps vertébraux lombaires.
- 3 fragments crâniens.

b) *Vestiges de faune :*

Un fragment de diaphyse humérale probablement de *bœuf* adulte.

D) *Incinération 4.*

6 petits fragments osseux humains indéterminables.

E) *Incinération 4 b.*

a) *Vestiges humains :*

2 fragments indéterminables.

b) *Vestiges de faune :*

1 fragment de radius droit d'1 *mouton* adulte jeune.

F) *Incinération 5.*

a) *Vestiges humains :*

Des fragments d'1 *adulte* de sexe non déterminable :

17 fragments crâniens, 6 fragments de fémurs, 1 de métatarsien.

1 de calcaneum, 4 fragments d'humérus, 2 de radius, 2 de cubitus.

3 corps vertébraux lombaires.

b) *Vestiges de faune :*

1 calcaneum droit de *chien* adulte.

G) *Incinération 6.*

Quelques fragments osseux d'1 *adulte* de sexe non déterminable :

1 fragment crânien.

CONCLUSIONS

Si nous reprenons l'ensemble de ces diverses sépultures nous pouvons établir le tableau suivant :

Sépultures	Ages	Sexe	Taille
<i>Inhumations :</i>			
1	adulte	féminin	1 m, 53
1 a	adulte	masculin	
3	adulte	féminin	1 m, 65
4	adulte	masculin	
5	adulte	féminin	1 m, 60
7	adulte	masculin	
11	adulte 45-50 ans	masculin	1 m, 64
	adulte 25-30 ans	féminin	1 m, 61
18	adulte	masculin	
19	adulte	?	
20	adulte	?	
21	adulte	?	
22	adulte 30 ans	féminin	1 m, 62
23	adulte	masculin	1 m, 62
27	adulte + 50 ans	masculin	
<i>Incinérations :</i>			
1	adulte	?	
2	adulte	?	
3	adulte	?	
4	?	?	
4 b	?	?	
5	adulte	?	
6	adulte	?	

1°) Si nous considérons les *inhumations*, nous constatons qu'il nous a été possible de donner l'âge approximatif de chacun des individus : *adulte*. Pour certains, nous avons pu aller beaucoup plus loin et le déterminer avec plus de précision (sépultures 11, 22, 27). Le *sexe*, par contre, n'a pu être déterminé pour les sépultures 19, 20, 21, faute de posséder des fragments caractéristiques. Parmi les 12 inhumations restantes, nous trouvons 5 femmes et 7 hommes. Leur *taille* est peu élevée. Celle des hommes varie entre 1,62 m et 1,66 m, celle des femmes entre 1,53 m et 1,62 m.

2°) Le cas des *incinérations* est différent. Dans certains cas il nous a été possible de reconnaître qu'il s'agissait de fragments d'adultes, mais sans jamais pouvoir déterminer le sexe, ni à plus forte raison la taille des individus.

3°) Enfin, à plusieurs reprises — inhumations 3, 4, 11, 27, incinérations 1, 3, 4 b, 5 — nous avons signalé la présence de *vestiges de faune*.

Ils comprennent des restes de moutons, porcs, bœufs et chiens. Ces offrandes sont assez courantes dans les sépultures de cette époque, toutefois, il peut s'agir également de fragments de faune contenus dans la terre où ont été creusées les fosses.

PERIODES DE HALLSTATT ET DE LA TENE.

I. — FOSSES HALLSTATTIENNES

A) Fosse n° 1.

Uniquement des vestiges de faune :

- *bœuf* : 4 fragments carbonisés de l'extrémité distale d'1 humérus gauche (adulte).
- *porc* : 1 fragment de côte (adulte).
- *mouton* : 1 fragment de diaphyse tibiale d'1 adulte.
- 3 fragments indéterminables (carbonisés).

B) Fosse n° 2.

- *chien* : 1 fragment de diaphyse de métatarsien ; 2 extrémités distales de métacarpiens d'1 adulte.

II. — NECROPOLE DE LA TENE

A) Sépulture 31.

Elle contenait les restes d'1 *homme adulte* âgé de plus de 50 ans, représenté par :

- les fémurs, tibias et péronés droits et gauches,
- les 2 rotules,
- les tarses droits et gauches (il manque les 2 troisièmes cunéiformes),
- les métatarsiens I, II et IV gauches, III et V droits et gauches,
- 3 phalanges I postérieures,
- les humérus, cubitus, radius gauches et droits (le cubitus gauche avait été cassé vers sa partie inférieure et ressoudé),
- les omoplates et clavicules droites et gauches,
- les métacarpiens I, II, III, IV et V droits, II gauche,
- les scaphoïde, grand os, trapèze, trapézoïde droit, os crochu, trapèze, trapézoïde gauche,
- 5 phalanges I, 4 phalanges II, 3 phalanges III antérieures,
- les 2 os iliaques,
- 4 fragments de cervicales, les dorsales, lombaires et le sacrum,
- 22 côtes (dont 2 soudées après cassure),
- le crâne très abîmé, présentant un gros enfoncement n'ayant pas entraîné la mort, sur le pariétal gauche, la Pm₁ supérieure gauche, les I₁, C M₁ et M₁ gauches, les I₁, I₂, Pm₁, M₁ et M₂ droites très usées.

B) Sépulture 33.

Elle renfermait des vestiges d'1 *homme adulte* âgé de plus de 50 ans :

les humérus, cubitus et radius droits et gauches,

les 5 métacarpiens droits, les métacarpiens II, III, IV et V gauches,

5 phalanges I et 3 phalanges II antérieures, des os du carpe : os crochus droits et gauches, grand os, semi-lunaire, trapézoïde et scaphoïde gauche,

les fémurs droit et gauche (fémur gauche, L : 438 mm),

les tibias droit et gauche (tibia droit, L : 364 mm),

les péronés droit et gauche, les rotules droite et gauche,

les 2 tarses complets,

les 10 métatarsiens,

les 5 phalanges I gauche, 4 phalanges I droite,

les 2 os iliaques,

les omoplates et les clavicules droites et gauches,

30 fragments de côtes,

8 vertèbres dorsales, 5 lombaires,

des fragments de crâne avec le maxillaire supérieur,

la mandibule avec les M_1 et M_2 droites et gauches, tombées anciennement (alvéoles résorbées).

Si nous nous basons sur la taille du fémur et du tibia, nous obtenons une taille moyenne de 1,65 m.

C) Sépulture 34.

Elle contenait les restes d'un *adolescent* d'aspect *plutôt féminin*, âgé de 18 à 20 ans, représenté par :

les os iliaques droit et gauche,

les fémurs, tibias et péronés droits et gauches,

les rotules droite et gauche,

les calcaneums, cuboïdes, scaphoïdes, les 3 cunéiformes droits et gauches, l'astragale gauche,

les 10 métatarsiens,

5 phalanges I (dont le pouce droit), 3 phalanges II et 1 phalange III (pouce) postérieures,

10 fragments de côtes,

les vertèbres dorsales, lombaires et le sacrum, des fragments des humérus, cubitus et radius droits,

le métacarpien II gauche,

3 phalanges I, 1 phalange II, 2 phalanges III antérieures,

quelques fragments crâniens,

le maxillaire supérieur et la mandibule en excellent état, la denture étant complète (y compris les M_3).

D) Sépulture 35.

Elle renfermait les vestiges d'un *homme adulte* âgé de 40 à 45 ans, comprenant :

les fémurs droit (L : 466 mm) et gauche (L : 471 mm),

les tibias droit (L : 389 mm) et gauche (L : 391 mm),

les péronés droit et gauche, la rotule gauche, les tarses complets,

les métatarses complets,

9 phalanges I, 4 phalanges II, 6 phalanges III postérieures,

les humérus droit (L : 340 mm) et gauche (L : 333 mm),

les cubitus droit (L : 277 mm) et gauche (L : 275 mm),

les radius droit (L : 252 mm) et gauche (L : 254 mm),

les 2 carpes complets,

les métacarpiens I, III, IV, V droits et gauches, II gauche,

8 phalanges I, 9 phalanges II, 9 phalanges III antérieures,

l'omoplate gauche, les clavicules droite et gauche,

le sternum,

les côtes,

la colonne vertébrale y compris le sacrum, les 2 os iliaques,

le crâne qui comporte un petit os wormien sur le lambda droit,

le maxillaire supérieur avec les dents très usées (M_2 droite et gauche, jusqu'à la racine, de même que les 4 incisives),

la C droite est réduite à sa racine, l'alvéole de la M₁ gauche résorbée, la I₂ droite présente une forte carie,

la mandibule présente des caractères identiques : I₁ droite et gauche très usées, I₂ droite, brisée ; C droite très usée ; Pm₁ et Pm₂ droites brisées au collet, Pm₁ gauche (cariée), Pm₂ gauche (très grosse carie), les alvéoles des M₁ et M₂ droites et gauches (résorbées).

Les mensurations des divers os longs, donnent une taille moyenne de 1,73 m.

Nous avons pu calculer également les indices de platymérie du fémur (aplatissement antéro-postérieur) et de platycnémie du tibia (aplatissement dans le sens transverse).

$$\text{Fémur : Indice de platymérie} = \frac{\text{DAP} \times 100}{\text{DT}} =$$

$$\text{fémur d, } \frac{27 \times 100}{35} = 77$$

$$\text{fémur g, } \frac{28 \times 100}{35} = 80$$

soit une platymérie commençante.

$$\text{Tibia : Indice de platycnémie} = \frac{\text{DT} \times 100}{\text{DAP}}$$

$$\text{tibia g, } \frac{24,5 \times 100}{37} = 66$$

$$\text{tibia d, } \frac{27 \times 100}{34,5} = 78$$

Le tibia gauche présente une platycnémie déjà sensible, le tibia droit est normal.

E) Sépulture 36.

Elle contenait des fragments d'*1 bébé d'environ 6 mois* :

les fémurs droit et gauche,
les tibias droit et gauche,
le cubitus droit,
1 fragment du radius droit,
la clavicule droite,

des fragments des omoplates droite et gauche,
28 fragments de côtes,
22 fragments des vertèbres cervicales et dorsales.

F) Sépulture 37.

Elle renfermait des fragments d'*1 enfant d'environ 6 ans* représenté par :

des fragments des fémurs et tibias,
des fragments du crâne,
les maxillaires supérieurs et la mandibule avec les dents lactéales, les bourgeons des dents permanentes et les M₁ permanentes (dents de 6 ans) commençant à sortir,

En outre, présence d'*1 mandibule gauche de bœuf* (sans dent).

G) Sépulture 38.

Elle contenait des fragments d'*un enfant d'environ 7 ans* :

fragments des os longs (fémurs, tibias, humérus),
maxillaires supérieurs et mandibules comportant les dents de lait, les bourgeons des dents permanentes, mais déjà les 2 M₁ permanentes inférieures (dents de 6 ans).

H) Sépulture 39.

Elle contenait les restes de *2 individus*.

— Sujet 1 :

Il s'agit d'une *femme adulte de plus de 40 ans*, représentée par :

les fémurs droit (L : 416,5 mm) et gauche (L : 351 mm),
les tibias droit (L : 349 mm) et gauche (L : 351 mm),
les péronés droit et gauche,
les calcaneums et astragales droits et gauches,
2 phalanges I postérieures,

le cuboïde droit, les 3 cunéiformes gauches,
 les scaphoïdes droit et gauche,
 des fragments des 2 os iliaques,
 les 2 omoplates,
 les humérus, cubitus et radius droits et gauches,
 le métacarpien I droit, les métacarpiens II, III, IV, et V droits et gauches,
 7 phalanges I et 1 phalange II, antérieures,
 l'atlas, l'axis, 2 vertèbres lombaires,
 des fragments du crâne (très abîmé),
 les M₁ et M₂ supérieures gauches,
 la mandibule avec des dents très usées (les M₃ n'existaient pas).

D'après les mensurations des os longs, nous pouvons donner une taille moyenne de 1,575 m.

— Sujet 2 :

Il s'agit d'une *femme âgée d'environ 30 ans* représentée par :

les fémurs droit (L : 397 mm) et gauche,
 les tibias et péronés, droits et gauches,
 la rotule gauche,
 les calcaneums et astragales droits et gauches, le cuboïde gauche,
 les scaphoïdes, 1^{er} et 2^e cunéiformes droits et gauches,
 les métatarsiens I gauche, II droit, III, IV et V droits et gauches,
 2 phalanges I postérieures,
 les humérus, cubitus et radius droits et gauches,
 les clavicules et omoplates droites et gauches,
 les grands os droit et gauche,
 les 10 métacarpiens,
 2 phalanges I, 1 phalange II antérieures,
 des fragments des 2 os iliaques,
 3 vertèbres lombaires et le sacrum,
 le crâne très abîmé (présentant 2 petits os wormiens sur le lambda gauche), les maxillaires supérieurs et la mandibule portant des dents très abîmées, cariées pour la plupart et très usées. Les M₁ droite inférieure et M₂ gauche supérieure sont sorties, la M₃ gauche inférieure sort de travers.

La taille moyenne de ce sujet est de 1,49 m.

I) *Grande fosse dépotoir.*

Elle renfermait les restes de : 2 adultes — 1 bébé — 1 enfant.

— *Adultes :*

2 fémurs gauches, 1 droit,
 1 tibia gauche, 1 droit,
 2 os iliaques gauches,
 1 astragale droite,
 1 fragment d'humérus,
 6 fragments de radius droits et gauches,
 1 cubitus droit, 1 gauche, 1 omoplate droite, 1 gauche, 1 clavicule gauche,
 les métacarpiens I, II, III, V gauches, I et II droits,
 1 atlas, 1 axis, 2 cervicales, 1 dorsale, 2 lombaires,
 10 fragments de vertèbres,
 10 fragments de côtes,
 15 fragments de 2 crânes,
 1 maxillaire supérieur complet.

Il semble qu'il s'agisse d'1 *homme* et d'1 *femme*.

— *Le bébé :*

1 fragment de crâne, les diaphyses radiales gauche et droite d'un *bébé d'environ 6 mois*.

— *L'enfant :*

1 diaphyse cubitale gauche d'1 *enfant d'environ 10 ans*.

Cette sépulture contenait également 1 deuxième molaire supérieure d'un *mouton* adulte.

LES ENCLOS

I. — ENCLOS 1 (E 1)

Les vestiges osseux recueillis proviennent uniquement du remplissage du fossé.

A) *Vestiges humains* :

- 7 fragments humains carbonisés (sondage 1).
- 1 fragment de crâne (adulte) (sondage 1).

B) *Faune* :

- *Bœuf* :
 - 1 fragment de diaphyse de métatarsien (adulte).
 - 1 M₂ inférieure gauche d'1 adulte (sondage 1).
- *Chien* :
 - 1 diaphyse tibiale gauche d'1 adulte (sondage 2).
- *Tortue grecque* :
 - 1 fragment de plastron.
 - 6 fragments osseux indéterminables.

II. — *ENCLOS II (E 2)*

4 inhumations furent découvertes sur l'aire interne de l'enclos et l'étude du remplissage des fossés livra des vestiges osseux divers.

A) *Les inhumations de l'aire interne.*1°) *Sépulture 25* :

Elle renfermait les restes d'1 *homme adulte*, âgé d'environ 25 ans, représenté par :

- le fémur et le péroné droits,
- l'extrémité distale du tibia gauche,
- 1 phalange I postérieure,

les humérus droit et gauche (droit : L : 339 mm ; gauche : 325 mm),

- les cubitus droit et gauche,
- les radius droit et gauche,

les omoplates et clavicules droites et gauches (la clavicule droite déformée),
 les os iliaques droit et gauche,
 3 phalanges I antérieures droites,
 le métacarpien II droit, 1 fragment de métacarpien,
 le semi-lunaire (carpe),
 les côtes,
 les vertèbres cervicales, dorsales et lombaires,
 2 sternèbres,
 le crâne présentant 2 petits os wormiens sur le lambda droit,
 la mandibule avec une dentition complète et saine,
 le maxillaire supérieur (id).

Si nous essayons de calculer la taille de cet individu d'après la longueur de l'humérus, nous obtenons une taille d'environ 1,70 m.

Outre les restes humains, la sépulture 25 contenait 1 fragment de l'extrémité distale d'1 radius gauche d'un *bœuf* adulte.

2°) *Sépulture 26* :

Elle contenait les restes très abîmés d'1 *homme* adulte âgé de 25 à 30 ans, représenté par :
 les fémurs et tibias droits et gauches,
 des fragments des péronés droit et gauche,
 les calcaneums, astragales et scaphoïdes, droits et gauches,
 le cuboïde gauche, le 1er cunéiforme gauche,
 les métatarsiens I, II, III et V gauches, II et V droits,
 les 5 phalanges I postérieures gauches,
 les humérus droit et gauche,
 le cubitus et le radius droits,
 les omoplates droite et gauche,
 les os iliaques droit et gauche,
 10 fragments de côtes,
 2 vertèbres dorsales, 3 lombaires,
 le crâne (très brisé),
 le maxillaire supérieur et la mandibule complète sauf les M₁ inférieures (alvéoles résorbées).

3°) *Sépulture 28* :

Elle renfermait le squelette très abîmé d'1 *adulte* âgé de 30 à 35 ans, *probablement de sexe féminin*, représenté par :

les fémurs, tibias et péronés droits et gauches,
des fragments des humérus droit et gauche,
des fragments de crâne,
les dentitions complètes mais très abîmées (caries du collet sur toutes les dents). Les 2 M₁ supérieures manquent.

4°) *Sépulture 29* :

Elle contenait les restes d'1 *homme adulte*, âgé d'environ 35 à 40 ans, représenté par :

les fémurs, tibias, péronés et rotules droites et gauches,
les 2 torses complets,
les métatarsiens I, II, III, V gauches ; II, III, IV, V droits,
la phalange I postérieure du pouce gauche,
l'humérus et le radius gauches,
des fragments du crâne.

Outre ces vestiges, elle contenait 1 radius gauche de *mouton*.

B) *Vestiges osseux provenant du remplissage des fossés.*

1°) *Homme* :

2 fragments crâniens (fossé interne),
1 M₁ supérieure gauche (fossé interne),
1 fragment de côte carbonisée (fossé externe)
1 fragment crânien (fossé externe),
1 fragment de diaphyse cubitale d'1 adulte (fossé externe).

2°) *Faune* :

— *Bœuf* :

1 fragment de diaphyse de métatarsien (fossé externe),
1 fragment de dent inférieure (fossé externe),
1 M₁ supérieure gauche (fossé interne),
1 fragment de l'extrémité proximale d'1 radius droit (fossé externe),
1 fragment de l'extrémité proximale d'1 métacarpien droit d'1 adulte (fossé externe).

— *Porc* :

1 Pm. supérieure droite (fossé interne).

— *Mouton* :

1 fragment de diaphyse de métatarsien (fossé interne).

Soit des restes d'1 bœuf, 1 mouton, 1 porc adultes et 1 homme adulte.

III. — *ENCLOS III (E 3)*

L'étude du remplissage du fossé livra une sépulture et des fragments osseux divers.

A) *Sépulture 24* :

Située dans le fossé de l'Enclos E 3, elle a livré des fragments d'1 *adolescent* de 15 à 18 ans, de *sexe indéterminable*, représenté par :

les fémurs droit et gauche (désépiphysés),
les humérus, cubitus, radius, droits et gauches (id),
les métacarpiens I, II, III et IV droits (id),
les omoplates et clavicules droites et gauches,
4 fragments de côtes,
5 vertèbres dorsales,
la mandibule complète (les M₁ sortent),
le crâne brisé.

Outre les restes humains, signalons la présence de l'extrémité distale d'1 tibia droit désépiphysé d'un *veau* de 1 an environ.

B) *Vestiges osseux divers.*

1°) *Homme* :

1 fragment de pariétal, 2 fragments d'os longs d'un adulte.

2°) *Bœuf* :

6 fragments :

- 1 extrémité distale d'1 humérus droit,
- 1 fragment de diaphyse d'1 métacarpien droit
- 1 phalange II postérieure,
- 3 fragments d'1 os iliaque droit,
- d'1 adulte.

3°) *Porc* :

4 fragments :

- 1 cubitus droit,
- 2 fragments de côtes,
- 1 canine inférieure droite,
- d'1 adulte.

4°) *Mouton* :

2 fragments :

- 1 diaphyse fémorale droite,
- 1 M₁ supérieure gauche,
- d'1 adulte.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN JUIN 1970
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DU
CHAMP DE MARS
SAVERDUN (ARIÈGE)

Dépôt légal 2^{ème} Trimestre 1970

